







# Rapport annuel 2014

## **Edmond de Rothschild (France)**

47, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75401 Paris Cedex 08, France

Téléphone : +33 (0)1 40 17 25 25

Fax : +33 (0)1 40 17 24 02

Télex : Lacof 280 585 - Swift : COFIFRPP

Site Internet : [www.edmond-de-rothschild.fr](http://www.edmond-de-rothschild.fr)

S.A. à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 83.075.820 euros

R.C.S. Paris B 572 037 026

Code NAF 2 : 6419 Z



---

# Sommaire

7	Message de Benjamin de Rothschild	110	Renseignements concernant les filiales et participations
8	Chiffres clés	112	Organigramme des participations consolidées
8	Groupe Edmond de Rothschild		
10	Edmond de Rothschild (France)		
12	Rapport de gestion	114	Comptes sociaux et annexes
12	Gouvernance		
14	Mandats		
19	Rapport d'activité		
39	Informations sociales et environnementales		
57	Observations du Conseil de surveillance	131	Résultats financiers de la société mère au cours des cinq derniers exercices
58	Comptes consolidés et annexes	132	Rapports des Commissaires aux Comptes
		140	Résolutions



---

# Message de Benjamin de Rothschild

## à l'Assemblée des Actionnaires

La croissance mondiale aura finalement été décevante en 2014 par rapport aux projections générales, notamment dans les pays émergents. Avec un peu plus de 3%, elle s'est établie au niveau des deux années précédentes. Cela prouve une fois de plus combien le chemin de la reprise est long depuis qu'a éclaté la crise financière en septembre 2008.

L'événement principal de l'année dernière aura été la chute massive du prix du pétrole. Sur un plan géopolitique, elle a eu pour effet immédiat de rééquilibrer les perspectives de croissance entre économies développées et économies émergentes, mouvement plus structurel qu'il n'y paraît. De nombreux grands pays émergents souffrent de déséquilibres structurels qui pèsent sur leur développement et fragilisent leur stabilité. La chute des prix du pétrole accélère ce mouvement. Quant à la situation des pays importateurs, elle s'est améliorée certes du fait de la baisse de la facture énergétique, qui permet une meilleure maîtrise des coûts de production, mais elle a aussi souffert d'une propagation des tendances déflationnistes.

2014, enfin, restera comme l'année qui a vu la Chine devenir la première puissance économique du monde. Ce n'est bien sûr pas une surprise, mais la vitesse avec laquelle s'est produit cet avènement est spectaculaire.

Face à ces grandes évolutions, notre Groupe a fait le choix de renforcer sa cohérence et de développer son esprit de conquête, sur ses terrains historiques comme sur les nouveaux marchés en émergence.

Une fois n'est pas coutume dans le préambule d'un rapport annuel, je voudrais vous parler d'avenir plutôt que de revenir sur le passé.

J'ai décidé dès ce début d'année 2015 d'investir ma famille encore plus fortement à la tête du Groupe Edmond de Rothschild. La nomination par le Conseil d'administration de la Holding de tête du Groupe, en janvier, de mon épouse Ariane comme Présidente du Comité exécutif d'Edmond de Rothschild, manifeste ce souhait d'implication accrue dans la conduite des affaires. Je reste bien entendu quant à moi Président de notre Conseil d'administration et serai très présent pour épauler mon épouse et les équipes du Groupe.

Cette décision est le fruit d'une mûre réflexion.

Face à un environnement économique incertain, un cadre réglementaire toujours plus contraignant, une pression concurrentielle accrue, ma famille entend s'engager aujourd'hui plus que jamais. Beaucoup de travail a été accompli depuis trois ans pour faire de nos banques et services financiers un Groupe cohérent, animé par une même vision, des buts communs et des systèmes progressivement alignés.

Désormais l'enjeu pour nous est de dépasser les questions d'organisation pour faire à nouveau d'Edmond de Rothschild un groupe tourné vers la conquête. L'année 2015 marque une nouvelle étape de l'histoire de notre Groupe. Notre volonté est de concilier ce qui pourrait à première vue paraître contradictoire : retrouver la passion de l'entrepreneur dans un cadre fortement marqué par le contrôle des risques. En se mettant ainsi en première ligne de l'exécutif, notre famille montre combien elle entend exercer toute sa responsabilité dans cette nouvelle phase de développement.

J'ajoute enfin que pour la première fois dans l'histoire de la famille Rothschild, l'exécutif est exercé par une femme. Peu d'institutions financières sont dirigées par une femme ou l'ont été. Je me réjouis que mon épouse Ariane ait accepté ma proposition.

Les affaires du Groupe ont bien tenu en 2014, malgré un contexte de changement important. Je voudrais en profiter pour remercier l'ensemble des collaborateurs de notre Groupe, dont les compétences sont reconnues. Je sais pouvoir compter sur eux pour réussir à bâtir le groupe solide et innovant que nous souhaitons, et pour faire d'Edmond de Rothschild une référence du secteur financier mondial.



**Benjamin de Rothschild**  
Président du groupe Edmond de Rothschild

---

# Chiffres clés

Groupe Edmond de Rothschild

au 31 décembre 2014

## EDMOND DE ROTHSCHILD, UN GROUPE UNIQUE DANS LE PAYSAGE BANCAIRE

Le groupe Edmond de Rothschild occupe aujourd'hui une position unique dans le monde des institutions financières. En effet, il est pleinement ancré dans la nouvelle donne mondiale et cultive des valeurs que beaucoup d'acteurs financiers ont perdues de vue. L'enracinement familial donne au groupe Edmond de Rothschild un sens particulier du long terme, qui se traduit dans sa façon de gérer le patrimoine de ses clients : la créativité n'exclut pas la prudence et l'audace entrepreneuriale va de pair avec la maîtrise du risque.

Notre action est fondée sur deux moteurs puissants, la Banque Privée et l'Asset Management. Le Groupe se développe également dans les métiers de Corporate Finance, de Private Equity et d'Institutionnal & Fund Services.

## LE GROUPE EDMOND DE ROTHSCHILD AUJOURD'HUI

Le groupe Edmond de Rothschild offre un modèle de service global pour une clientèle internationale de familles fortunées, d'entrepreneurs et de grandes institutions.

## NOS MÉTIERS

**Banque Privée**  
Corporate finance

**Asset Management**  
Private Equity  
Institutional & Fund Services

## NOS ATOUTS

- La stabilité et la solidité d'un groupe financier indépendant
- Une relation de proximité unique alliée à l'expertise d'un groupe international
- Des équipes proactives qui suivent et analysent les évolutions économiques pour l'élaboration de nos offres
- L'accès à une gamme complète de services et de produits financiers

---

## LE GROUPE EDMOND DE ROTHSCHILD EN CHIFFRES



**163 milliards CHF d'actifs** (136 milliards d'euros)

### 49 % Banque Privée

⇒ 80,2 milliards CHF d'encours (66,7 milliards EUR)

### 51% Asset Management

⇒ 83,1 milliards CHF d'encours (69,2 milliards EUR)

⇒ 6 centres de gestion (Francfort, Genève, Hong Kong, Londres, Luxembourg, Paris)

### 24,8% Ratio de solvabilité (ratio FINMA)



**2 700 collaborateurs au 31/12/2014**



---

## PRÉSENCE INTERNATIONALE



### Amérique

Bahamas  
Brésil  
Chili  
Uruguay

### Europe & Bassin méditerranéen

Allemagne  
Belgique  
Espagne  
France  
Guernesey  
Italie  
Israël

Luxembourg  
Monaco  
Portugal  
Royaume-Uni  
Suisse

### Asie & Moyen-Orient

Chine / Hong Kong  
Emirats Arabes Unis  
Japon

# Chiffres clés

Edmond de Rothschild (France)

au 31 décembre 2014

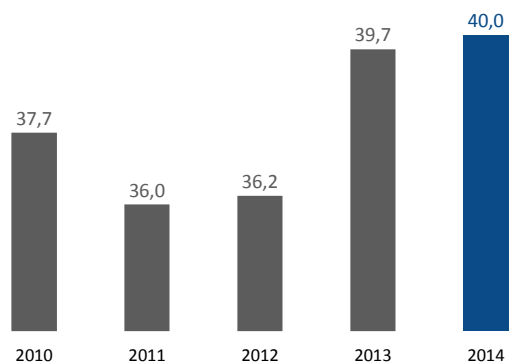
## Actionnariat au 31 décembre 2014

Dans une volonté de clarification et afin de renforcer l'identité de son Groupe, Benjamin de Rothschild a décidé de rassembler l'ensemble de ses entités dans le monde sous le nom unique d'Edmond de Rothschild. Ainsi, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild a changé de nom le 2 juin 2014 pour devenir Edmond de Rothschild (France), à l'image de toutes les autres banques et entités du Groupe en France et à l'international.

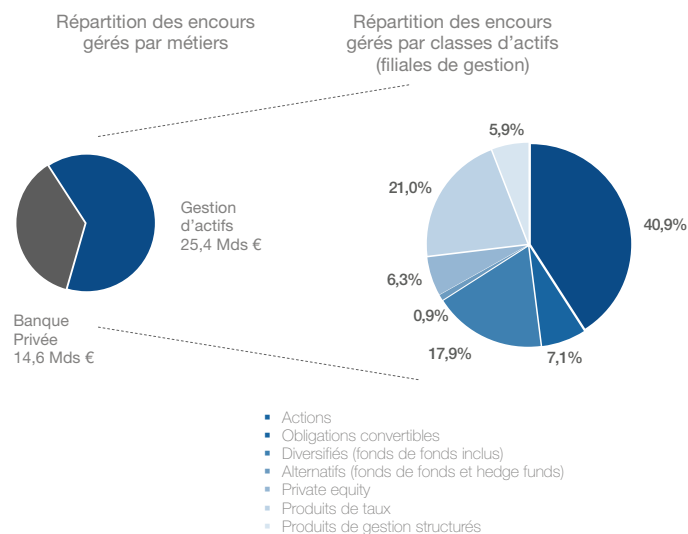
Edmond de Rothschild (France) est détenue à 88,12% par Edmond de Rothschild S.A., holding française du groupe Edmond de Rothschild. La Caisse de dépôt et placement du Québec est également actionnaire de Edmond de Rothschild (France) à hauteur de 10,42%, le solde étant détenu par les équipes de la Banque.

## Total des encours gérés

En milliards d'euros



## Répartition des encours gérés par métiers et par classes d'actifs (filiales de gestion d'actifs)



## Implantations en France

Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Nantes, Paris, Strasbourg et Toulouse

## PRINCIPALES DONNÉES CONSOLIDÉES (en millions d'euros)

Chiffres du Bilan	2012	2013	2014
Total de bilan	2.456	2.264	2.223
Capitaux propres (part du groupe) *	331	319	343
Crédits distribués	294	473	510
Dépôts clientèle	1.206	1.273	1.063

La solidité de la situation financière du Groupe de la Banque se reflète par ses ratios de Tier One\*\* (16,02% à fin 2014), et de Core Tier One\*\* (15,36% à fin 2014).

Le ratio de liquidité aux normes européennes (Liquidity Coverage Ratio LCR) s'établit à 110% pour une exigence réglementaire de 60%.

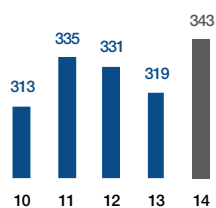
Chiffres du Compte de résultat	2012	2013	2014
Produit net bancaire	324	315	327
Résultat brut d'exploitation	48	32	27
Résultat net	30	25	26
<i>dont part du groupe</i>	<i>25</i>	<i>20</i>	<i>22</i>
Effectif moyen (nombre)	1.004	910	895

\* Hors résultat de l'exercice.

\*\* Ces ratios sont calculés, conformément à la réglementation prudentielle, sur la base des fonds propres consolidés d'Edmond de Rothschild S.A., maison mère de la Banque.

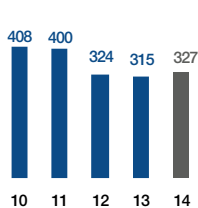
### Capitaux propres (part du Groupe)\*

En millions d'euros



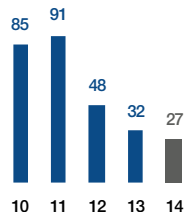
### Produit net Bancaire

En millions d'euros



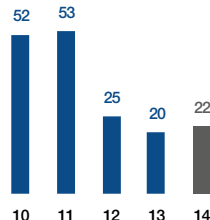
### Résultat brut d'exploitation

En millions d'euros

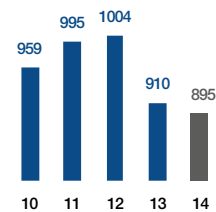


### Résultat net (part du Groupe)

En millions d'euros



### Effectif moyen (nombre)



\* Hors résultat de l'exercice.

---

# Rapport de gestion

## Gouvernance

Edmond de Rothschild (France) est une société anonyme à Conseil de surveillance et Directoire. Cette forme duale d'organisation des organes de direction répond aux principes du gouvernement d'entreprise du groupe de la Banque : les fonctions de direction exécutive sont ainsi clairement scindées des missions de supervision.

### CONSEIL DE SURVEILLANCE

#### Président

Benjamin de Rothschild

#### Vice-Président

René de La Serre

#### Membres

Ariane de Rothschild

Véronique Morali

Carlo de Benedetti (jusqu'au 23.05.2014)

Louis-Roch Burgard (à partir du 23.05.2014)

Jean Dumoulin

Jean Laurent-Bellue

Daniel Trèves

Christian Varin

Edmond de Rothschild S.A.,

représentée par Christophe de Backer

#### Censeur

François Boudreault

#### Secrétaire

Alain Benhamou (jusqu'au 18.03.2014)

Patricia Salomon (à partir du 18.03.2014)

### DIRECTOIRE

#### Président

Vincent Taupin (à partir du 18.03.2014)

Marc Samuel (jusqu'au 18.03.2014)

#### Membres

Philippe Cieutat (à partir du 27.11.2014)

Jean-Hervé Lorenzi (à partir du 18.03.2014)

Patrice Dordet – Directeur Général des Gestions Privées  
(jusqu'au 18.03.2014)

### COMMISSAIRES AUX COMPTES

#### Commissaires titulaires

Cabinet Didier Kling & Associés

PricewaterhouseCoopers Audit

#### Commissaires suppléants

Dominique Mahias

Boris Etienne

---

## L'ACTION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE APPUYÉE PAR DES COMITÉS PERMANENTS

### LE COMITÉ D'AUDIT

Le Comité d'audit est composé de personnalités choisies parmi les membres du Conseil de surveillance. Il se réunit au moins une fois par trimestre, sur convocation de son président. Il se fait communiquer tout élément nécessaire ou utile, et entend toute personne dont l'audition est nécessaire ou utile à sa mission.

Composé de René de La Serre (Président), Véronique Morali, Jean Dumoulin et Jean Laurent-Bellue, le Comité d'audit a principalement pour missions de :

- s'assurer de la pertinence et de la permanence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement des comptes sociaux et des comptes consolidés, vérifier la pertinence des règles comptables appliquées ;
- examiner, avant leur présentation au Conseil, les comptes sociaux et consolidés, ainsi que les budgets et prévisions ;
- contrôler la qualité et le respect des procédures de contrôle interne, apprécier les informations reçues de la direction, des comités internes à l'entreprise et des audits internes et externes ;
- examiner le plan d'audit annuel de l'Inspection générale avant son approbation par le Conseil ;
- s'assurer du respect des dispositions légales et réglementaires applicables ;
- examiner de manière globale et synthétique le dispositif de contrôle des risques.

Le Comité d'audit s'est réuni avant la tenue de chaque Conseil de surveillance. Il a établi un programme de travail, les sessions de mars et septembre étant plus particulièrement consacrées à l'examen des comptes et à l'audition des Commissaires aux Comptes, les deux autres sessions concernant respectivement l'examen des risques et des travaux de l'audit et du contrôle interne. Le Comité d'audit rend compte de ses travaux, avis et recommandations au Conseil de surveillance.

### LE COMITÉ DES RÉMUNÉRATIONS

Le Comité des rémunérations est composé de membres choisis parmi les membres du Conseil de surveillance. Il se réunit au moins une fois par an, sur convocation de son président, ou du secrétaire du Conseil à la demande du président du Conseil. Composé de Benjamin de Rothschild (Président), Ariane de Rothschild, Véronique Morali et Christian Varin, le Comité des rémunérations a principalement pour missions de :

- faire au Conseil toutes propositions concernant la rémunération, dans toutes ses composantes, de tout membre du Conseil et du Directoire de la Société ;
- faire au Conseil des commentaires sur la politique de rémunération de la Société et toutes recommandations sur l'ensemble des systèmes de rémunération et d'intéressement du personnel.

Le Comité des rémunérations a notamment procédé à l'examen de la politique de rémunération de la Banque, ensuite soumise au Conseil de surveillance, et aux mesures adoptées dans ce cadre, conformément à la réglementation en la matière.

---

## Mandats

Il est proposé à l'Assemblée des Actionnaires de renouveler les mandats de membre du Conseil de surveillance de Madame Véronique Morali, Messieurs Jean Laurent-Bellue et Daniel Trèves, qui viennent à expiration.

La liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés par chacun des membres du Conseil de surveillance et du Directoire de la Banque est reprise ci-dessous.

### CONSEIL DE SURVEILLANCE

#### Benjamin de Rothschild

- Président de :
  - Edmond de Rothschild Holding S.A. (*Suisse*)
  - Holding Benjamin et Edmond de Rothschild, Pregny S.A. (*Suisse*)
  - Edmond de Rothschild (Suisse) S.A.
  - Edmond de Rothschild (Europe) (*Luxembourg*)
  - Edmond de Rothschild Asset Management (Suisse) S.A.
  - The Caesarea Edmond Benjamin de Rothschild Development Corporation Ltd (*Israël*)
  - The Edmond de Rothschild Foundation (*USA*)
- Président du Conseil d'administration de Edmond de Rothschild S.A.
- Président du Conseil de surveillance de :
  - Edmond de Rothschild (France)
  - Société Française des Hôtels de Montagne (S.F.H.M.)
- Vice-Président de Compagnie Benjamin de Rothschild Conseil S.A. (Suisse) (du 26.05 au 03.12.2014)
- Administrateur de :
  - La Compagnie Fermière Benjamin et Edmond de Rothschild S.A.
  - La Compagnie Vinicole Baron Edmond de Rothschild S.A.
  - Rothschild Continuation Holdings A.G. (*Suisse*)
  - La Compagnie Générale Immobilière de France (Cogifrance)
  - EBR Ventures
- Membre du Conseil de surveillance des Domaines Barons de Rothschild (Lafite)

#### René de La Serre

- Vice-Président du Conseil de Surveillance de Edmond de Rothschild (France)
- Administrateur de :
  - Edmond de Rothschild Holding S.A. (*Suisse*)
  - Edmond de Rothschild S.A.
  - iDealwine S.A.
- Représentant de Belgafond, Administrateur, au Conseil d'Aluthéa S.A.S.
- Censeur de Fimalac S.A. (jusqu'au 17.06.2014)

#### Ariane de Rothschild

- Présidente de :
  - Edmond de Rothschild Communications S.A. (*Suisse*)
  - Administration et Gestion S.A. (*Suisse*)
  - Compagnie Benjamin de Rothschild Conseil S.A. (*Suisse*) (du 26.05 au 03.12.2014)
- Vice-Présidente du Conseil d'administration de :
  - Edmond de Rothschild Holding S.A. (*Suisse*)
  - Edmond de Rothschild S.A.
  - Edmond de Rothschild (Europe) (*Luxembourg*)
  - OPEJ
- Vice-Présidente du Conseil de surveillance de la Société Française des Hôtels de Montagne (S.F.H.M.)
- Vice-Présidente Honoraire de RIT Capital Partners (*Royaume-Uni*)
- Administrateur de :
  - Baron et Baronne Associés (holding de la S.C.B.A. Société Champenoise des Barons Associés)
  - Holding Benjamin et Edmond de Rothschild Pregny S.A. (*Suisse*)
  - Edmond de Rothschild Private Equity S.A. (*Luxembourg*) (depuis le 03.12.2014)
  - Edmond de Rothschild (Suisse) S.A.
- Membre du Conseil de surveillance de :
  - Edmond de Rothschild (France)
  - SIACI Saint-Honoré
  - Milestone

#### Carlo de Benedetti

- Président de :
  - Gruppo Editoriale L'Espresso S.p.A. (*Italie*)
  - Fondazione Rodolfo De Benedetti S.p.A. (*Italie*)
  - Fondazione TOG Together to Go Onlus (*Italie*)
  - Fondazione "Make in Italy CDB Foundation" (*Italie*) (depuis février 2014)

- Président d'Honneur de :
  - CIR S.p.A. (*Italie*)
  - COFIDE S.p.A. (*Italie*)
  - SOGEFI S.p.A. (*Italie*)
- Membre du Conseil de surveillance de Edmond de Rothschild (France) (jusqu'au 23.05.2014)

#### Jean Dumoulin

- Membre du Conseil de Surveillance de Edmond de Rothschild (France)
- Censeur de Edmond de Rothschild Asset Management
- Membre du Comité d'Examen Indépendant (C.E.I.) des Fonds de Placement de la Corporation de Services du Barreau du Québec (*Canada*)

#### Jean Laurent-Bellue

- Directeur Général de Edmond de Rothschild-Holding S.A. (*Suisse*) (jusqu'au 30.04.2014)
- Vice-Président du Conseil de Surveillance de :
  - SIACI Saint-Honoré
  - Milestone
- Membre du Conseil de surveillance de :
  - Edmond de Rothschild (France)
  - KPMG S.A.
  - KPMG Associés
- Administrateur de :
  - Edmond de Rothschild (Suisse) S.A.
  - Holding Benjamin et Edmond de Rothschild – Pregny S.A. (*Suisse*)
  - Edmond de Rothschild S.A.
- Non-excutive Director de RIT Capital Partners plc (*Royaume-Uni*)

#### Véronique Morali

- Présidente du Directoire de Webedia
- Présidente de :
  - Fimalac Développement (*Luxembourg*)
  - Wefcos (jusqu'en octobre 2014)
- Administrateur et Vice-chairman de Fitch Group, Inc. (*Etats-Unis*)
- Administrateur de :
  - Alcatel-Lucent (depuis mai 2014)
  - Edmond de Rothschild Holding S.A. (*Suisse*) (depuis le 19.06.2014)

- Edmond de Rothschild S.A.
- Fimalac (jusqu'au 03.04.2014)
- Groupe Lucien Barrière (jusqu'à fin mai 2014)
- Financière Allociné
- Coca-Cola Enterprises Inc. (*Etats-Unis*)
- Fitch, Inc. (*Etats-Unis*)
- Membre du Conseil de surveillance de :
  - Publicis Groupe
  - Edmond de Rothschild (France)
- Gérante de :
  - Fimalac Tech Info
  - Fimalac Services Financiers
- Membre de Conseil d'établissements ou d'associations d'intérêt général :
  - Présidente fondatrice de l'Association Force Femmes
  - Présidente fondatrice de l'Association Terrafemina
  - Etablissement public de la Réunion des musées nationaux et du Grand Palais des Champs-Élysées

#### Daniel Trèves

- Administrateur de :
  - Huniel Conseil (*Suisse*)
  - Edmond de Rothschild (Europe) (*Suisse*)
  - Compagnie Benjamin de Rothschild Conseil S.A. (*Suisse*)
  - Associated Investors (*British Virgin Islands*)
  - Rolex Holding (*Suisse*)
  - Rolex S.A. (*Suisse*)
  - Pricam Advisory Limited (*Cayman Islands*) (jusqu'au 31.01.2014)
  - Treasury Investments (C.I.) Limited (*Channel Islands*) (jusqu'au 12.02.2014)
  - Edmond de Rothschild (UK) Limited (jusqu'à mai 2014)
  - Edmond de Rothschild Private Equity (Luxembourg) (depuis le 01.12.2014)
- Membre du Conseil de surveillance de Edmond de Rothschild (France)

#### Christian Varin

- Administrateur de :
  - Aminter
  - D'Ieteren (jusqu'au 16.01.2014)

- Groupe Josi
- Helse
- AEA (*Singapour*)
- Yareal (*Pays-Bas*)
- Gingko (*Luxembourg*)
- Edmond de Rothschild S.A.
- Edmond de Rothschild (Europe) (*Luxembourg*)
- Membre du Conseil de Surveillance de :
  - Edmond de Rothschild (France)
  - Edmond de Rothschild Private Equity (France)

#### **Edmond de Rothschild S.A.**

- Administrateur de :
  - Cogifrance
  - Financière Eurafrique
- Membre du Conseil de Surveillance de Edmond de Rothschild (France)

#### **Christophe de Backer**

- Directeur Général de Edmond de Rothschild Holding SA (Suisse) (à compter du 01.05.2014)
- Directeur Général et Président du Comité Exécutif de Edmond de Rothschild (Suisse) S.A. (jusqu'au 29.04.2014)
- Directeur Général (jusqu'au 18.03.2014) et administrateur (jusqu'au 23.05.2014) de Edmond de Rothschild S.A.
- Président du Conseil de Surveillance de Edmond de Rothschild Asset Management (France)
- Président du Conseil d'administration de :
  - Edmond de Rothschild (Europe) (*Luxembourg*)
  - Edmond de Rothschild (UK) Limited
  - Edmond de Rothschild PRIFUND (*Luxembourg*) (jusqu'au 13.02.2014)
  - EDRRIT Limited (*Royaume-Uni*)
- Vice-Président du Conseil d'administration de :
  - Edmond de Rothschild Asset Management (Suisse) S.A. (jusqu'au au 01.12.2014)
  - Compagnie Benjamin de Rothschild Conseil S.A. (*Suisse*) (du 26.05 au 03.12.2014)
- Administrateur de Edmond de Rothschild Private Equity S.A. (*Luxembourg*) (depuis le 03.12.2014)

- Membre du Conseil de surveillance de :
  - Siaci Saint-Honoré (depuis le 30.06.2014)
  - Milestone (depuis le 23.06.2014)
- Représentant permanent de Edmond de Rothschild Holding S.A. au Conseil d'Administration de Edmond de Rothschild S.A. (à partir du 23.05.2014)
- Représentant permanent de Edmond de Rothschild S.A. au Conseil de Surveillance de Edmond de Rothschild (France)

#### **DIRECTOIRE**

##### **Vincent Taupin**

- Président du Directoire de Edmond de Rothschild (France) (depuis le 18.03.2014)
- Directeur Général d'Edmond de Rothschild S.A. (depuis le 18.03.2014)
- Président du Conseil d'administration de :
  - Alma Consulting Group (jusqu'en début 2014)
  - Aartist (jusqu'en début 2014)
  - Financière Boréale (depuis le 26.05.2014)
  - Edmond de Rothschild (Italia) SGR SpA (depuis le 29.04.2014)
- Président du Conseil de Surveillance de Edmond de Rothschild Corporate Finance (depuis le 04.04.2014)
- Administrateur de :
  - Alma Consulting Group Canada (jusqu'en début 2014)
  - Alma Consulting Group Magyarorszag Kft (jusqu'en début 2014)
  - Alma Consulting Group UK (jusqu'en début 2014)
  - Alma Consulting Group PCMG Ltd (jusqu'en début 2014)
  - Alma Consulting Group Portugal (jusqu'en début 2014)
  - Alma Consulting Group Espagne (jusqu'en début 2014)
  - Alma Consulting Group Belgium SPRL (jusqu'en début 2014)
  - Edmond de Rothschild (Israël) Limited (depuis le 16.04.2014)
  - Edmond de Rothschild Investment Partners (Hong Kong) Limited (depuis le 27.05.2014)
  - Groupement Immobilière et Financière (depuis le 29.04.2014)
  - Chambre de Commerce et d'Industrie France-Israël
- Membre du Conseil de Surveillance :
  - Edmond de Rothschild Investment Partners (depuis le 11.04.2014)
  - Edmond de Rothschild Capital Partners (du 07.04.2014 au 05.08.2014)



- Gérant de Alma Consulting Group Ceska Republica S.R.O. (jusqu'en début 2014)
- Représentant permanent de Edmond de Rothschild (France) au Conseil de surveillance de :
  - Edmond de Rothschild Asset Management (France) (depuis le 17.03.2014)
  - Edmond de Rothschild Assurances et Conseils (France) (depuis le 01.04.2014)
  - Edmond de Rothschild Private Equity (France) (depuis le 11.04.2014)
- Représentant permanent de Edmond de Rothschild S.A. au Conseil de d'administration de Cogifrance (depuis le 01.04.2014)

#### **Jean-Hervé Lorenzi**

- Membre du Directoire d'Edmond de Rothschild (France) (depuis le 18.03.2014)
- Directeur Général Délégué d'Edmond de Rothschild S.A. (du 18.03 au 27.11.2014)
- Président du Conseil de Surveillance de :
  - Edmond de Rothschild Capital Partners (jusqu'au 05.08.2014)
  - Edmond de Rothschild Investment Partners
- Vice-Président du Conseil de Surveillance de :
  - Edmond de Rothschild Asset Management (France) (depuis le 26.11.2014)
  - Edmond de Rothschild Private Equity (France) (depuis le 04.12.2014, préalablement Président du Comité de Coordination)
- Administrateur de :
  - BNP Paribas Cardif
  - Crédit Foncier de France (jusqu'au 04.11.2014)
- Membre du Conseil de Surveillance de Euler Hermès
- Représentant de Edmond de Rothschild (France) au Conseil d'Administration du Fonds Stratégiques de Participations
- Gérant de Edmond de Rothschild Euroopportunities Management II S.a.r.l.
- Censeur de :
  - Milestone
  - Siaci Saint-Honoré

#### **Philippe Cieutat**

- Membre du Directoire de Edmond de Rothschild (France) (depuis le 27.11.2014)
- Directeur Général Délégué de Edmond de Rothschild S.A. (depuis le 27.11.2014)

#### **Marc Samuel**

- Président du Directoire de Edmond de Rothschild (France) (jusqu'au 18.03.2014)
- Directeur Général Délégué d'Edmond de Rothschild S.A. (jusqu'au 18.03.2014)
- Président du Conseil d'administration de :
  - Financière Boréale (jusqu'au 26.05.2014)
  - Edmond de Rothschild (Italia) SGR SpA (jusqu'au 29.04.2014)
  - Edmond de Rothschild Asia Limited (Hong Kong) (jusqu'au 26.09.2014)
  - Edmond de Rothschild Investment Partners (Hong Kong) Limited (jusqu'au 27.05.2014)
  - Edmond de Rothschild (Israël) Limited (jusqu'au 17.03.2014)
- Président du Conseil de Surveillance de Edmond de Rothschild Corporate Finance (jusqu'au 04.04.2014)
- Vice-Président du Conseil de Surveillance d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) (jusqu'au 26.09.2014)
- Administrateur de :
  - Edmond de Rothschild (UK) Limited (jusqu'au 26.09.2014)
  - Cofigrance (à compter du 26.03.2014)
- Membre du Conseil de Surveillance :
  - Edmond de Rothschild Investment Partners (jusqu'au 11.04.2014)
  - Edmond de Rothschild Capital Partners (jusqu'au 07.04.2014)
- Représentant permanent de Edmond de Rothschild S.A. au Conseil d'administration de Cogifrance (jusqu'au 26.03.2014)
- Représentant de Edmond de Rothschild (France), Président du Conseil de Surveillance de Edmond de Rothschild Private Equity (France) (jusqu'au 11.04.2014)

---

### **Patrice Dordet**

- Membre du Directoire de Edmond de Rothschild (France) (jusqu'au 18.03.2014)
- Président du Conseil d'Administration de Sélection Opportunités (jusqu'au 12.11.2014)
- Vice-Président du Conseil de Surveillance de Edmond de Rothschild Assurances et Conseils (France) (jusqu'au 18.03.2014)
- Administrateur de Edmond de Rothschild (Italia) S.G.R. S.p.A. (jusqu'au 29.04.2014)
- Membre du Conseil de Surveillance de Edmond de Rothschild Asset Management (France) (jusqu'au 17.03.2014)
- Représentant de Edmond de Rothschild (France), Vice-Président du Conseil de Surveillance de Edmond de Rothschild Corporate Finance (jusqu'au 18.03.2014)

Conformément à l'article L. 225-100.7 du Code de Commerce, aucune délégation de compétence et de pouvoir portant sur la possibilité d'augmenter le capital de la Société par application des articles L. 225-129.1 à L. 225-129.2 du Code de commerce, n'est en vigueur au 31 décembre 2014.

# Rapport d'activité

Dans un contexte économique et financier toujours difficile, caractérisé par une stabilisation progressive, mais fragile, de la situation en Europe, un raffermissement de l'économie américaine, et par un ralentissement des économies émergentes, le résultat net part du Groupe publiable de Edmond de Rothschild (France) s'établit à 21,9 millions d'euros au 31 décembre 2014, en progression de +8,9% par rapport à 2013.

Les actifs sous gestion fin de période sont en légère progression de +0,8% à 40,0 milliards d'euros (39,7 milliards d'euros à fin 2013).

La bonne orientation des marchés financiers, corollaire des politiques monétaires particulièrement accommodantes et de taux d'intérêt historiquement bas, a bénéficié notamment à la gestion d'actifs. Après un exercice 2013 marqué par une collecte de 0,5 milliard, la décollecte totale s'inscrit à près de 1,3 milliard d'euros avec une collecte de la banque privée (+0,3 milliard d'euros) et une décollecte en gestion d'actifs (-1,6 milliard d'euros).

Les résultats présentés ci-dessous tiennent compte, pour l'exercice 2014, d'éléments exceptionnels (principalement cession de la société de private equity Edmond de Rothschild Capital Partners à Bridgepoint, évolution de l'organisation de la banque privée et plus-values et provisions pour dépréciation du portefeuille liées à l'activité de private equity). Les différentes analyses, portant notamment sur la rentabilité des différents secteurs d'activité, sont commentées compte tenu de ces éléments non récurrents.

En milliers d'euros	2014	2013	Évolution (%)
Produit net bancaire	326.858	314.624	3,9%
Frais de gestion	-299.530	-282.233	6,1%
- Frais de personnel	-170.634	-168.206	
- Autres charges d'exploitation	-111.527	-100.439	
- Dotations aux amortissements	-17.369	-13.588	
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>27.328</b>	<b>32.391</b>	<b>-15,6%</b>
Coût du risque	243	76	
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>27.571</b>	<b>32.467</b>	<b>-15,1%</b>
Sociétés mises en équivalence	5.431	2.837	
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-4.649	480	
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-2.283	-794	
<b>Résultat courant avant impôt</b>	<b>26.070</b>	<b>34.990</b>	<b>-25,5%</b>
Impôt sur les bénéfices	-232	-10.449	
<b>Résultat net</b>	<b>25.838</b>	<b>24.541</b>	<b>5,3%</b>
Intérêts minoritaires	3.964	4.462	
<b>Résultat net - Part du Groupe publiable</b>	<b>21.874</b>	<b>20.079</b>	<b>8,9%</b>
<b>Coefficient d'exploitation*</b>	<b>86,3%</b>	<b>85,4%</b>	

\*Frais de personnel et autres charges d'exploitation rapportés au produit net bancaire (PNB).

---

## PRODUIT NET BANCAIRE

A 326,9 millions d'euros pour l'exercice 2014, le produit net bancaire (PNB) est en progression par rapport à 2013 de 3,9%.

Cette progression traduit des évolutions divergentes :

- des commissions sur encours en hausse de +1,8 % à mettre au regard d'une progression des actifs sous gestion moyens (+5,5 %);
- des commissions de surperformance en baisse par rapport à 2013 (12,3 millions d'euros en 2014 contre 15,1 millions d'euros en 2013, soit -18,7 %);
- des commissions sur flux (mouvement et droits d'entrée) en retrait de -5,2 %;
- une progression significative de l'activité de bilan par rapport à 2013, l'exercice antérieur ayant été marqué par des provisions pour dépréciations de certaines lignes du portefeuille du private equity;
- une légère dégradation de la contribution de l'activité de conseil aux entreprises par rapport à 2013.

Le taux de marge brute à 81 bps est en baisse de 2 points par rapport à 2013.

## FRAIS DE GESTION

Les frais de gestion s'élèvent à 299,5 millions d'euros pour l'exercice 2014, en progression de +6,1 % par rapport à 2013.

Les charges de personnel s'élèvent à 170,6 millions d'euros, en hausse de +1,5 % par rapport à 2013.

Les autres charges d'exploitation à 111,5 millions d'euros sont en progression de +11,0 % par rapport à 2013.

Les amortissements sont en hausse, en raison des investissements liés aux projets lancés en 2013.

## RÉSULTAT D'EXPLOITATION

Les évolutions du produit net bancaire et des charges conduisent à un résultat brut d'exploitation de 27,3 millions d'euros, à comparer à 32,4 millions d'euros en 2013. Dans ces conditions, le coefficient d'exploitation de 86% baisse de 1 point comparé à 2013.

Après un solde net du coût du risque de +0,2 million d'euros (+0,1 million d'euros en 2013), le résultat d'exploitation consolidé s'élève à 27,6 millions d'euros, contre 32,5 millions d'euros en 2013.

## RÉSULTAT NET – PART DU GROUPE

La quote-part dans le résultat net des entreprises mises en équivalence augmente de +2,6 millions d'euros, pour s'établir à 5,4 millions d'euros. Cette évolution est principalement due au dynamisme de Edmond de Rothschild (Monaco). A 4,0 millions d'euros, les intérêts minoritaires sont en légère baisse, reflétant la bonne tenue du résultat des métiers. La charge d'impôt est en baisse de -97,8 % à 0,2 million d'euros, conséquence principalement d'un produit non récurrent de 11,3 millions d'euros relatif à la cession d'Edmond de Rothschild Capital Partners. Le résultat net part du Groupe ressort à 21,9 millions d'euros, soit une hausse de 8,9 % par rapport à l'exercice précédent.

## ACTIVITÉS ET RÉSULTATS DES PÔLES D'ACTIVITÉ

Les pôles de la banque privée et de la gestion d'actifs affichent, en 2014, une amélioration soutenue du produit net bancaire par rapport à 2013, conséquence notamment d'une progression des encours moyens. Les investissements liés à la globalisation du pôle gestion d'actifs viennent cependant en limiter l'effet sur le résultat brut d'exploitation.

### SYNTHÈSE DES RÉSULTATS ET DE LA RENTABILITÉ PAR PÔLES D'ACTIVITÉ

En milliers d'euros	Banque Privée		Gestion d'actifs & Private Equity		Autres activités et Gestion propre		Groupe	
	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013
<b>Produit net bancaire</b>	<b>93.336</b>	<b>89.358</b>	<b>212.118</b>	<b>219.785</b>	<b>21.404</b>	<b>5.481</b>	<b>326.858</b>	<b>314.624</b>
Frais de gestion	-90.681	-86.849	-171.270	-157.278	-37.579	-38.105	-299.530	-282.233
- <i>Frais de personnel</i>	-53.883	-52.334	-84.749	-81.408	-32.002	-34.464	-170.634	-168.206
. <i>directs</i>	-42.251	-40.625	-66.284	-64.034	-29.321	-31.138	-137.856	-135.797
. <i>indirects</i>	-11.632	-11.709	-18.465	-17.374	-2.681	-3.326	-32.778	-32.409
- <i>Autres charges d'exploitation</i>	-29.553	-29.303	-78.526	-69.657	-3.448	-1.479	-111.527	-100.439
- <i>Dotations aux amortissements</i>	-7.245	-5.212	-7.995	-6.213	-2.129	-2.162	-17.369	-13.588
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>2.655</b>	<b>2.509</b>	<b>40.848</b>	<b>62.507</b>	<b>-16.175</b>	<b>-32.624</b>	<b>27.328</b>	<b>32.391</b>
Coût du risque	243	165	-	-	-	-89	243	76
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>2.898</b>	<b>2.674</b>	<b>40.848</b>	<b>62.507</b>	<b>-16.175</b>	<b>-32.713</b>	<b>27.571</b>	<b>32.467</b>
Sociétés mises en équivalence	5.181	2.751	250	86	-	-	5.431	2.837
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-	-	-	-	-4.649	480	-4.649	480
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-1.783	-	-500	-794	-2.283	-794
<b>Résultat courant avant impôt</b>	<b>8.079</b>	<b>5.425</b>	<b>39.315</b>	<b>62.593</b>	<b>-21.324</b>	<b>-33.027</b>	<b>26.070</b>	<b>34.990</b>
Coefficient d'exploitation*	89,4%	91,1%	77,0%	68,8%	ns	ns	86,3%	85,4%

\*Frais de personnel et autres charges d'exploitation rapportés au produit net bancaire (PNB).

---

---

# Banque privée

---

## Faits marquants de 2014

- Plus de 14,5 milliards d'euros sous gestion en banque privée, avec une collecte nette de 304 millions d'euros
  - Un rythme de collecte brute soutenu, attestant du dynamisme commercial partout en France
  - Le développement de l'offre et de services sur mesure au cœur d'une stratégie active de différenciation
- 

La banque privée est le premier métier historique du groupe Edmond de Rothschild. En France, Edmond de Rothschild est la banque privée indépendante et familiale de référence en termes de parts de marché dans la gestion de fortune en France. Elle ambitionne de servir les attentes des familles qui vendent leur actif professionnel, qui ont fait fortune ou qui ont hérité et qui souhaitent accéder à un univers exclusif et expert.

Elle propose pour cela un accès à des investissements, des conseils et un service différenciant : planification financière, analyse juridique et fiscale, conseil en assurance-vie, prise en compte des contraintes patrimoniales propres à la cession d'une entreprise à capitaux familiaux, conseil en philanthropie. Tous ces savoir-faire sont orchestrés par le banquier privé, pivot de la relation client.

## UNE AMBITION DE DÉVELOPPEMENT RENOUELLÉE

Malgré un environnement fiscal complexe associé à un environnement macroéconomique difficile persistant (taux bas, croissance atone, volatilité des marchés) l'activité commerciale est restée soutenue partout en France.

Dans ce contexte, et pour préparer les prochains bouleversements de son environnement, la banque privée sous la direction de Vincent Taupin, nommé Président du Directoire de la Banque en France, a amorcé une nouvelle étape de son développement et repensé en profondeur son modèle opérationnel. L'excellence des services et la richesse de l'offre au plus grand bénéfice des clients sont au centre du projet pour les années à venir.

De nouvelles équipes se sont constituées, avec un objectif affirmé de collecte, favorisant promotions et mobilités internes. De nouveaux collaborateurs issus des plus grandes banques de la place sont aussi venus rejoindre le groupe Edmond de Rothschild à Paris et en région.

En termes d'opérations, la banque développe ses services et process digitaux pour répondre à l'évolution des besoins des clients. Cette démarche s'est matérialisée par la mise en place d'outils de

reporting consolidé, permettant aux clients de suivre leurs avoirs à partir d'une interface unique et offrant aux banquiers une vision d'ensemble des comptes courants et contrats d'assurance d'une famille.

## PLUS DE VALEUR POUR LES CLIENTS

Dans un souci constant d'offrir plus de valeur à ses clients privés, la Banque a cette année renforcé son offre de crédit et acquis le fonds de commerce d'Acxior, intégré au sein de l'équipe Corporate Finance, et développe ainsi une nouvelle offre de conseils immobiliers de grande qualité.

La gestion sous mandat, une des activités cœur de la Banque s'est diversifiée tout en conservant ses fondamentaux : la préservation et la croissance du patrimoine. Les clients disposent d'expertises complémentaires pour répondre à leurs besoins les plus sophistiqués, en s'appuyant notamment sur une stratégie d'investissement consolidée et partagée dans l'ensemble du groupe Edmond de Rothschild.

Véritable outil patrimonial, l'offre de fonds dédiés a pris une ampleur significative grâce au renforcement des équipes à Paris. La grande souplesse de gestion qu'elle procure vient en complément de la gestion sous mandat.

Dans un contexte de taux bas, l'accès à des alternatives aux fonds en euros et la qualité du travail d'arbitrage ont offert de bonnes performances. Edmond de Rothschild Assurances et Conseils (France), courtier en assurance-vie individuelle, intégré au sein de la banque privée, a généré une collecte brute de plus d'1 milliard d'euros en 2014.

Enfin, l'offre d'Advisory (Conseil en investissement) s'est aussi développée, permettant d'apporter toute la richesse des conseils en investissement de la banque privée à la clientèle désireuse de participer activement aux décisions d'investissement en dehors du mandat de gestion.

Ce travail permanent sur l'offre client est récompensé cette année encore par le magazine Décideurs qui classe Edmond de Rothschild en France première banque privée dans la catégorie « incontournable ».

## LES ENTREPRENEURS AU CŒUR DU DISPOSITIF

La collecte en banque privée confirme cette année encore la pertinence de l'offre auprès des entrepreneurs, fondée sur une palette d'expertises à destination des PME et de leurs dirigeants (conseil, fusions et acquisitions, ingénierie financière et patrimoniale, private equity). Pour les clients entrepreneurs, les synergies poursuivies avec l'équipe de Conseil aux entreprises permettent d'offrir des réponses adaptées en matière de transmission, d'augmentation de capital et de croissance externe.

Cet engagement auprès des entrepreneurs se traduit à travers plusieurs partenariats. Pour la septième année, la Banque soutient le Prix de l'Entrepreneur de l'Année avec EY et L'Express. Cet événement constitue à la fois un temps fort au contact des entrepreneurs partout en France et un vecteur de visibilité. De plus, la promotion des femmes créatrices d'entreprises fait l'objet d'un partenariat avec Croissance Plus depuis 2010 qui s'est prolongé cette année encore par un programme de rencontres ad hoc.

## POURSUITE DE LA PROGRESSION À L'INTERNATIONAL

La banque privée en Israël poursuit son développement, avec une collecte nette de près de 600 millions d'euros en 2014, portant ses encours à 1,272 milliards d'euros. L'amorçage de la stratégie dédiée au segment UHNWI<sup>1</sup> en 2013 a porté ses fruits avec l'arrivée de nouvelles équipes et de nombreuses ouvertures de comptes.

La banque privée italienne connaît une croissance organique prometteuse, avec une augmentation des encours de + 16%, les portant à près de 1,4 milliard d'euros. Une activité de crédit y a été lancée en 2013 et a permis d'accroître encore l'attractivité de l'offre.

<sup>1</sup> Ultra High Net Worth Individuals

## RÉSULTATS DÉTAILLÉS DE L'ACTIVITÉ BANQUE PRIVÉE

En milliers d'euros	2014	2013	Évolution
<b>Produit net bancaire</b>	<b>93.336</b>	<b>89.358</b>	<b>4,5%</b>
Frais de gestion	-90.681	-86.849	4,4%
- <i>Frais de personnel</i>	-53.883	-52.334	
. <i>directs</i>	-42.251	-40.625	
. <i>indirects</i>	-11.632	-11.709	
- <i>Autres charges d'exploitation</i>	-29.553	-29.303	
- <i>Dotations aux amortissements</i>	-7.245	-5.212	
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>2.655</b>	<b>2.509</b>	<b>5,8%</b>
Coût du risque	243	165	
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>2.898</b>	<b>2.674</b>	<b>8,4%</b>
Sociétés mises en équivalence	5.181	2.751	
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-	-	
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	
<b>Résultat courant avant impôt</b>	<b>8.079</b>	<b>5.425</b>	<b>48,9%</b>
Coefficient d'exploitation*	89,4%	91,1%	

\* Frais de personnel et autres charges d'exploitation rapportés au produit net bancaire (PNB).

---

## PRODUIT NET BANCAIRE

Le modèle de la banque privée fondé sur la proximité et l'accompagnement des entrepreneurs a permis d'enregistrer une collecte brute de plus 3,1 milliards d'euros et une collecte nette de 304 millions d'euros.

Les actifs sous gestion moyens progressent également (+5,1%) sous l'effet de ce dynamisme commercial ainsi que d'un contexte de marché favorable.

Les revenus de la banque privée ressortent à 93,3 millions d'euros sur 2014, soit une augmentation de +4,5 % par rapport à 2013. Le taux de marge brute s'élève à 65 bps (vs 66 bps en 2013).

L'amélioration du produit net bancaire s'explique par :

- une progression des commissions sur encours de +8,6% par rapport à 2013, à mettre en regard d'une hausse de +5,1% des encours moyens par rapport à 2013 et d'une allocation toujours plus favorable aux contrats d'assurance-vie ;
- les commissions sur flux affichent un recul de -13,4% par rapport à 2013 en raison d'une moindre rotation des portefeuilles ;
- l'activité de bilan est en hausse de 0,8 million d'euros, ce qui s'explique notamment par le développement de l'activité de crédits.

Au total, le produit net bancaire de la banque privée contribue pour 28,6 % au produit net bancaire consolidé 2014, contre 28,4 % pour l'année 2013.

## FRAIS DE GESTION

L'ensemble des frais de gestion rattaché à la banque privée se monte à 90,7 millions d'euros en 2014, en progression de +4,4% (+3,8 millions d'euros), par rapport à 2013 (86,8 millions d'euros).

A 53,9 millions d'euros, les frais de personnel des collaborateurs de la banque privée sont en progression de +3,0 % (+1,5 million d'euros) par rapport à 2013, ce qui est principalement lié à l'intégration de l'équipe Barclays en Italie.

Les autres charges progressent de 0,9% par rapport à 2013, liées notamment à l'intégration des nouvelles équipes en Israël et à l'amortissement des projets informatiques initiés en 2013.

## RÉSULTAT D'EXPLOITATION

L'amélioration du PNB permet d'absorber l'augmentation des frais généraux tout en dégageant un résultat brut d'exploitation courant, qui, à 2,7 millions, est en progression de +5,8 % par rapport à 2013. En conséquence, le coefficient d'exploitation de 89% s'améliore de 2 points par rapport à 2013.

A l'instar des années précédentes, le coût du risque est marginal et reflète la qualité des engagements et la maîtrise des risques de ce pôle d'activité.

## RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT

Après intégration de la contribution de Edmond de Rothschild (Monaco), le résultat courant avant impôt de la banque privée s'élève à 8,1 millions d'euros en 2014, en progression de 48,9% par rapport à l'exercice précédent.



---

---

# Gestion d'actifs

---

## Faits marquants de 2014

- Plus de 25 milliards d'euros sous gestion
  - Lancement du premier fonds de dette infrastructure avec un closing initial de plus de 400 millions d'euros
  - Des succès commerciaux majeurs auprès des clientèles distribution et institutionnels
- 

L'ADN d'Edmond de Rothschild Asset Management est celui d'un gérant de convictions au sein d'un groupe de Wealth Management, et dont les trois-quarts des encours proviennent d'une clientèle externe. Acteur multispecialiste, son approche est fondée sur une gestion active associée à d'importants moyens de recherche et une stratégie d'innovation soutenue dans l'objectif de délivrer de la performance à long terme, sur un horizon de temps compatible avec celui de ses clients.

La gamme de solutions d'investissements d'Edmond de Rothschild Asset Management se compose de fonds et de mandats dédiés aux institutionnels ainsi que d'OPCVM ouverts commercialisés par de nombreux établissements financiers partenaires (banques privées, sociétés de gestion, compagnies d'assurances) ainsi que par des conseillers financiers indépendants auprès de clients privés.

## UNE ANNÉE RICHE EN INNOVATIONS

L'activité de gestion d'actifs a diversifié son offre avec un fonds de dette infrastructures : Bridge. Répondant aux forts besoins de financement de ce secteur, et s'inscrivant dans l'histoire de la famille Rothschild, ce fonds innovant capitalise sur un savoir-faire de plus de 10 ans en termes de financement de projets d'infrastructure. Un premier closing a été effectué à 430 millions d'euros, signe de l'appétit des investisseurs pour cette classe d'actifs. Initialement lancé à l'intention des investisseurs institutionnels français, le Groupe souhaite également ouvrir son savoir-faire aux institutionnels et fonds de pension européens et projette de lancer dans les prochains mois, un fonds de dettes infrastructures de droit luxembourgeois.

Par ailleurs, un nouveau fonds hybride actions / dettes d'entreprises a été créé, Edmond de Rothschild Fund - Income Europe, répondant aux besoins des investisseurs à la recherche d'un rendement régulier et largement supérieur à celui des obligations d'Etat.

## DES CONVICTIONS FORTES POUR DES PERFORMANCES REMARQUABLES

Fondée sur un stock-picking de convictions, la gestion actions a de nouveau généré des performances remarquables dans un contexte de marché ambivalent. Fonds emblématiques de l'offre, Edmond de Rothschild US Value & Yield affiche désormais des encours supérieurs à 2 milliards d'euros tandis que la valeur liquidative de Edmond de Rothschild Tricolore Rendement a atteint un plus haut depuis la création du fonds, il y a plus de 15 ans maintenant. En 2014, plusieurs autres fonds de la gamme se sont signalés par leurs performances, tels que Edmond de Rothschild India, Edmond de Rothschild Global Healthcare ou encore Edmond de Rothschild China.

En 2014, les équipes de gestion ont de nouveau bénéficié de plusieurs récompenses :

- Le fonds Edmond de Rothschild Emerging Bonds s'est distingué par trois récompenses : un Lipper Awards, un Golden Globe de Gestion de Fortune et un Sauren Golden Award
- Edmond de Rothschild Premiumsphere a reçu le Golden Globe for Global Equities sur 5 ans par Gestion de Fortune.

Par ailleurs, en tant que société de gestion, Edmond de Rothschild Asset Management a été primée lors des Investors Awards 2014 en atteignant la 3e marche du podium du Grand Prix des sociétés de gestion françaises et internationales les plus plébiscitées. Ce classement récompense l'ensemble de sa prestation (performance long terme, innovation, communication, management, ISR).

---

## ÉVOLUTIONS MARQUANTES DU DISPOSITIF OPÉRATIONNEL

Pour satisfaire les ambitions du Groupe en gestion d'actifs, l'ensemble des entités d'Edmond de Rothschild Asset Management adoptent progressivement des processus communs, basés sur un système de gestion de portefeuille et d'information partagée, Dimension, clé de voûte de l'architecture organisationnelle. En 2014, les équipes en France sont ainsi intervenues en soutien du déploiement de ce système en Suisse et au Luxembourg. Dans un contexte réglementaire de plus en plus contraignant, l'obtention de l'agrément AIFM en juillet 2014 et la mise en œuvre du reporting EMIR sur les opérations de gré à gré démontrent la capacité d'Edmond de Rothschild Asset Management à répondre aux exigences croissantes qu'impose la réglementation.

Plusieurs initiatives visant à accélérer le développement international du métier ont également été prises, et notamment le transfert de trois premiers fonds de droit français sur la plateforme luxembourgeoise du Groupe afin d'en augmenter les capacités de distribution internationale. En Asie, les formalités de création d'une filiale de commercialisation à Pékin ont démarré et celle-ci devrait être opérationnelle au cours du premier semestre 2015.

## DES SUCCÈS SIGNIFICATIFS AUPRÈS DES INSTITUTIONNELS ET DES DISTRIBUTEURS, EN FRANCE ET À L'INTERNATIONAL

La forte résonance de l'offre à destination des institutionnels s'est confirmée avec l'obtention par Edmond de Rothschild Asset Management de nouveaux mandats auprès de clients italiens, allemands et français. Au total, plus de 1 milliard d'euros de nouvelles souscriptions ont été réalisées. Par ailleurs, un dispositif dédié aux fonds souverains et aux consultants a été mis en place. Cette équipe basée à Londres associe toutes les forces du Groupe pour offrir des solutions coordonnées, cohérentes et à forte valeur ajoutée.

Preuve de leur importance historique au sein de sa stratégie, Edmond de Rothschild Asset Management a renforcé son équipe dédiée aux conseillers indépendants en France. Cet accompagnement de proximité a été complété par l'organisation d'ateliers d'experts, réunissant gérants d'actifs du Groupe et grands témoins économiques dans une journée de travail exclusive pour développer expertise et maîtrise des marchés. En parallèle, les partenariats noués avec certaines plateformes de distribution, dont l'un des leaders de la banque en ligne, ont connu un accroissement du succès commercial initié. Le développement de ce canal de distribution confirme la nécessité d'un positionnement ambitieux de notre offre de gestion d'actifs dans le monde digital.

Enfin, la mise en place de la couverture des Global Accounts a été l'occasion d'identifier une quinzaine de grands réseaux de distribution stratégiques à travers le monde. Pour cette clientèle ciblée, une approche systématique et coordonnée permet de décupler la valeur ajoutée des efforts commerciaux, en adressant à la fois les organisations centrales en charge de la sélection des produits et les relais locaux qu'il est nécessaire d'animer par des actions de terrain.

---

---

# Private Equity

---

## Faits marquants de 2014

- Une levée de fonds record à 300 millions d'euros pour Winch 3
  - Une année exceptionnelle pour les Sciences de la Vie
  - Une plateforme de Private Equity unifiée et renforcée
- 

Le capital-investissement est un métier d'importance stratégique pour le groupe Edmond de Rothschild car il apporte des solutions d'investissement à valeur ajoutée permettant de distinguer et valoriser son offre de banque privée. Ce pôle déploie une stratégie centrée sur l'accompagnement de l'entrepreneur et le développement des PME. Il se positionne dans une vision de long terme en phase avec la culture et les valeurs de la famille Rothschild.

En France, avec plus de 25 ans d'expérience et près de 1,6 milliard d'euros sous gestion, le private equity est constitué d'expertises pointues : le capital-développement (Mid et Small Caps), les Sciences de la vie, le co-investissement minoritaire, ainsi que les PME de croissance en Chine.

## UN SUCCES EXCEPTIONNEL EN BIOTECHNOLOGIES

La franchise BioDiscovery a connu une forte activité avec trois introductions en bourse et deux cessions industrielles à des acquéreurs de renom. Non seulement les introductions en bourse ont été valorisées à des niveaux importants, mais les montants levés ont été significatifs (jusqu'à 50 millions d'euros). De plus, les ventes de Sapiens à Medtronic et de Covagen AG à Johnson & Johnson ont permis de distribuer 75 millions d'euros aux investisseurs. BioDiscovery 3, levé en 2008, a rendu à ce jour 130 millions d'euros, soit 92 % des montants appelés. Par ailleurs, le déploiement de BioDiscovery 4, dernier-né de la gamme, se poursuit. Désormais, le total des fonds spécialisés en Sciences de la Vie levés par Edmond de Rothschild Investment Partners, qui s'impose comme une référence en Europe, s'élève à environ 427 millions d'euros.

## UN NIVEAU D'ACTIVITÉ SOUTENU, EN FRANCE ET A L'INTERNATIONAL

L'activité en capital-investissement Mid Caps a été soutenue. Winch Capital 3 a réalisé un closing record à 300 millions d'euros, au-delà de l'objectif cible. Cette levée de fonds est la plus élevée jamais réalisée par un fonds Winch Capital. Le succès de cette levée a été facilité par une fidélité forte des souscripteurs historiques, signe de leur confiance renouvelée dans l'équipe et la stratégie d'investissement. Lors de ce closing, l'équipe a également su attirer de nouveaux investisseurs emblématiques tels que le Fonds Européen d'Investissement (FEI) et SOGECAP. Par ailleurs, le fonds a également reçu un fort intérêt de la part d'une clientèle de particuliers et de family office. Au-delà de ce closing réussi, le fonds a commencé d'ores et déjà une dynamique d'investissement forte avec des prises de participation dans Atland, Finsecur et Thomson Video Networks.

De son côté, Winch Capital 2 a finalisé sa période d'investissement, en entrant au capital de Maesa.

Le fonds Cabestan Capital dédié aux petites capitalisations a réalisé deux investissements dans Europ Net et A2IA. Le fonds a été appelé en fin d'année à hauteur de 55% avec 11 lignes en portefeuille. Les FCPI ont procédé à des cessions importantes qui ont permis d'effectuer des distributions aux nombreux souscripteurs de ces fonds.

2014 a été une très belle année pour ERES 2 (217 millions d'engagements), caractérisé par une très forte liquidité puisque 40,5% des montants appelés ont été distribués, avec notamment la cession totale ou partielle de deux des principales lignes du portefeuille (la société d'assistance routière britannique RAC et le groupe agro-alimentaire européen Labeyrie Fine Foods). Par ailleurs, le portefeuille d'investissement du fonds a évolué de façon très favorable au cours de l'année : il s'est enrichi de deux nouvelles lignes (Fidelity Bank, une banque de détail ghanéenne au profil de forte croissance, et IHS Holding, le 1<sup>er</sup> gestionnaire de tours de télécommunication en Afrique sub-saharienne). Ces transactions concrétisent un travail de recherche approfondi sur cette région, réalisé depuis plusieurs années par l'équipe. Quant au fonds ERES (100 millions d'euros d'engagements), il poursuit la liquidation progressive et ordonnée de son portefeuille d'investissement, notamment des titres cotés (Numericable Group, Assystem...).

## UNE GOUVERNANCE UNIQUE, DES SYNERGIES RENFORCÉES

La gouvernance de l'activité de private equity s'est unifiée et consolidée et l'activité de LBO majoritaire (Edmond de Rothschild Capital Partners) a été cédée à BridgePoint. Parfaitement inscrit dans l'offre globale du Groupe, le private equity apporte un contenu à forte valeur ajoutée pour les activités de banque privée et de gestion

d'actifs. En étendant ses zones d'investissement, il apporte au Groupe une offre différenciante et ouvre des opportunités à une clientèle d'entrepreneurs souhaitant se développer par prises de participations, notamment en Chine.

## RÉSULTATS DÉTAILLÉS DE L'ACTIVITÉ GESTION D'ACTIFS ET PRIVATE EQUITY

En milliers d'euros	2014	2013	Évolution
<b>Produit net bancaire</b>	<b>212.118</b>	<b>219.785</b>	<b>-3,5%</b>
Frais de gestion	-171.270	-157.278	8,9%
- <i>Frais de personnel</i>	-84.749	-81.408	
. <i>directs</i>	-66.284	-64.034	
. <i>indirects</i>	-18.465	-17.374	
- <i>Autres charges d'exploitation</i>	-78.526	-69.657	
- <i>Dotations aux amortissements</i>	-7.995	-6.213	
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>40.848</b>	<b>62.507</b>	<b>-34,7%</b>
Coût du risque	-	-	
<b>Résultat d'exploitation récurrent</b>	<b>40.848</b>	<b>62.507</b>	<b>-34,7%</b>
Sociétés mises en équivalence	250	86	
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-	-	
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-1.783	-	
<b>Résultat courant avant impôt</b>	<b>39.315</b>	<b>62.593</b>	<b>-37,2%</b>
Coefficient d'exploitation*	77,0%	68,8%	

\* Frais de personnel et autres charges d'exploitation rapportés au produit net bancaire (PNB).

---

## PRODUIT NET BANCAIRE

Avec 25,4 milliards d'euros, les actifs sous gestion fin de période de la gestion collective restent stables par rapport à 2013. Si l'on exclut l'effet périmètre de -0,4 milliard lié notamment à la cession de Edmond de Rothschild Capital Partners, les actifs affichent une progression de +0,7 %, portés principalement par la performance des marchés financiers. En parallèle la décollecte est de -1,6 milliard d'euros (-1,2 milliard hors effet périmètre). Cette décollecte porte principalement sur des classes d'actifs soumises à un contexte de marché adverse (monétaire et produits structurés) et un nombre limité de mandats. Elle ne doit pas masquer les succès commerciaux obtenus, notamment, sur la gamme obligataire (+265 millions d'euros).

Le produit net bancaire est en légère baisse de -3,5% par rapport à 2013, à mettre en regard des encours sous gestion moyens en progression de +5,7% par rapport à 2013. Hors l'effet périmètre d'Edmond de Rothschild Capital Partners, la baisse est de -1,5 % seulement. Ceci s'explique notamment par :

- une baisse des commissions de surperformance de -2,3 millions d'euros
- une baisse des commissions sur encours du private equity, légèrement compensée par la hausse des commissions de la gestion d'actifs
- un recul des commissions sur flux de -3,1 % par rapport à 2013.

En conséquence, le taux de marge brute ressort à 82 bps, soit en retrait de -8 points par rapport à 2013.

## FRAIS DE GESTION

La gestion d'actifs affiche, en 2014 une hausse de +8,9 % de ses frais généraux, à 171,3 millions d'euros.

Les frais de personnel des collaborateurs de ce pôle s'élèvent à 84,7 millions d'euros, à comparer à 81,4 millions d'euros pour l'exercice précédent. Cette hausse de 4,1 % s'explique par la non-récurrence d'éléments favorables en 2013 pour 4,6 millions d'euros. Les autres charges d'exploitation de la gestion d'actifs (78,5 millions d'euros) progressent de 12,7 % entre 2014 et 2013, reflétant notamment les investissements liés à la globalisation du métier de la gestion d'actifs.

## RÉSULTAT D'EXPLOITATION

La légère baisse de son produit net bancaire et la hausse de ses frais de gestion induisent un effet ciseaux défavorable et conduisent à un résultat brut d'exploitation de +40,8 millions d'euros, en baisse de -34,6 % par rapport à l'exercice précédent.

Le coefficient d'exploitation de ce pôle d'activité ressort ainsi à 77%, contre 69% pour l'année 2013.

## RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT

Après contribution des entreprises mises en équivalence — essentiellement la société Edmond de Rothschild Limited à Londres et Zhonghai FMC —, et la dépréciation de l'écart d'acquisition pour -1,8 million d'euros sur ERES, le résultat courant avant impôt de la gestion d'actifs se monte à 39,3 millions d'euros.

---

---

# Autres activités et gestion propre

## CONSEIL AUX ENTREPRISES

---

### Faits marquants de 2014

- 20 opérations conseillées par le Corporate Finance
  - Des synergies renforcées avec la banque privée pour une offre plurale et internationale
  - L'acquisition d'une expertise immobilière avec le rachat du fonds de commerce d'Acxior
- 

Le conseil aux entreprises et à leurs actionnaires est une activité historique du Groupe et un élément de différenciation de son modèle en France face à ses concurrents bancaires directs. Edmond de Rothschild conseille les entrepreneurs et les familles, ainsi que les investisseurs financiers et les groupes industriels, sur les opérations en capital sur leurs actifs industriels et immobiliers. Cela permet également de proposer à des investisseurs de type Family office des actifs de diversification patrimoniale.

L'équipe se concentre sur le segment de marché des entreprises small et mids caps (20 à 500 M€ de valeur d'entreprise), en particulier les entreprises à actionnariat familial ou managérial. L'indépendance, l'absence de conflit d'intérêts, l'expérience des transactions, la discrétion et un réseau international en extension pour accompagner les clients en France et à l'étranger sont autant de caractéristiques très recherchées par les entreprises indépendantes.

### UNE OFFRE PARFAITEMENT ADAPTÉE À LA CLIENTÈLE DE BANQUE PRIVÉE PARTOUT DANS LE MONDE

L'activité de Corporate Finance recouvre une pluralité de services de conseil répondant à toutes les problématiques des entrepreneurs et des entreprises, quels que soient les secteurs. Ouverture de capital (LBO, MBO, levée de fonds), cession, scission, acquisition, sortie de bourse : la conjugaison des expertises de conseil en Corporate Finance et de banque privée permet d'intégrer les dimensions stratégiques, industrielles, patrimoniales, actionnariales, juridiques et fiscales dans toutes les configurations.

Pour répondre à une clientèle internationale et aux problématiques intégrées, l'équipe de Corporate Finance est structurée comme une plateforme à la couverture multi-locale. Basée en France (Paris et

Lyon), au Royaume-Uni (Londres), en Suisse (Genève), en Espagne (Madrid), ou encore à Hong Kong, l'équipe est capable de travailler sur des transactions transfrontalières en mettant à la disposition des clients des experts du Corporate Finance de dix nationalités différentes. Ce dispositif international permet en particulier d'accompagner la banque privée du Groupe où elle se trouve dans la conquête de nouveaux clients. Grâce à une couverture plus dense, une forte proximité et la qualité de l'équipe d'exécution, le nombre de mandats en cours d'exécution a connu une forte progression au cours du second semestre de l'année écoulée et qui se concrétiseront en 2015.

Le 1<sup>er</sup> août 2014, le Corporate Finance a acquis le fonds de commerce d'Acxior, société indépendante présente dans le conseil financier aux entreprises ayant une expertise reconnue dans le secteur immobilier. Ce rachat a compris plusieurs mandats en cours d'exécution ainsi que le transfert de cinq personnes. Avec l'acquisition de cette activité, Edmond de Rothschild Corporate Finance s'est étoffée d'une expertise immobilière lui permettant d'offrir à ses clients une nouvelle offre de grande qualité.

### UNE ACTIVITÉ SOUTENUE MALGRÉ UN CONTEXTE EN DEMI-TEINTE

En dépit d'une activité de fusions-acquisitions en demi-teinte en France, les équipes de Corporate Finance ont signé une belle performance avec 20 opérations réalisées, dont certaines ont été transfrontalières. Elles ont notamment assisté la restructuration du groupe Fram, dont les actifs hôteliers dans différents pays ont été cédés à plusieurs acquéreurs. Elle a également accompagné avec succès des entreprises comme Father & Sons, Jardiland, Vuarnet, ou encore le groupe indépendant Plastivoire dans une acquisition structurante en Allemagne.

## RÉSULTATS DÉTAILLÉS DES AUTRES ACTIVITÉS ET GESTION PROPRE

En milliers d'euros	2014	2013	Évolution
<b>Produit net bancaire</b>	<b>21.404</b>	<b>5.481</b>	<b>290,5%</b>
Frais de gestion	-37.579	-38.105	-1,4%
- <i>Frais de personnel</i>	-32.002	-34.464	
<i>. directs</i>	-29.321	-31.138	
<i>. indirects</i>	-2.681	-3.326	
- <i>Autres charges d'exploitation</i>	-3.448	-1.479	
- <i>Dotations aux amortissements</i>	-2.129	-2.162	
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>-16.175</b>	<b>-32.624</b>	<b>ns</b>
Coût du risque	-	-89	
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-16.175</b>	<b>-32.713</b>	<b>ns</b>
Sociétés mises en équivalence	-	-	
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-4.649	480	
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-500	-794	
<b>Résultat courant avant impôt</b>	<b>-21.324</b>	<b>-33.027</b>	<b>ns</b>
Coefficient d'exploitation*	ns	ns	

\* Frais de personnel et autres charges d'exploitation rapportés au produit net bancaire (PNB).

### PRODUIT NET BANCAIRE

#### Conseil aux entreprises

Une activité plus soutenue sur le second semestre conduit à des revenus de 9,1 millions d'euros pour l'activité de conseil aux entreprises à fin décembre, soit une baisse de -1,5 million d'euros par rapport à 2013, notamment en raison du déport de certains mandats en 2015.

#### Gestion propre

La hausse de +19,4 millions d'euros des revenus par rapport à 2013 des revenus de la gestion propre s'explique principalement par la non récurrence des provisions liées à la dépréciation de certaines lignes du portefeuille du private equity en 2013 et 2014, l'impact de la cession de Edmond de Rothschild Capital Partners, des provisions pour fluctuations de change, compensées par des plus-values Winch Capital et Cablinvest.

### FRAIS DE GESTION

#### Conseil aux entreprises

Malgré l'intégration de l'équipe Axcior, les charges restent maîtrisées et diminuent de 1,0 %. Le résultat brut d'exploitation de -4,5 millions d'euros baisse de -1,4 million d'euros par rapport à 2013.

#### Gestion propre

Des charges d'exploitation stables à 18,0 millions d'euros qui sont dues à :

- une baisse de -2,6 millions d'euros des charges de personnels liée à des éléments exceptionnels.
- les autres charges d'exploitation augmentent de 2,5 millions d'euros par rapport à 2013.

---

## RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT

Le résultat courant avant impôt du pôle « Autres activités et Gestion propre » s'améliore de façon significative à -21,3 millions d'euros contre -33,0 millions d'euros en 2013.

## PERSPECTIVES 2015

Dans un environnement macro-économique qui reste complexe, Edmond de Rothschild (France) confirme ses ambitions fortes tant en banque privée qu'en gestion d'actifs.

La banque privée en 2015 va continuer d'asseoir son positionnement de banque privée haut de gamme sur le créneau des établissements spécialisés.

Les nouvelles équipes constituées devraient apporter pleinement leur contribution à une collecte ambitieuse, que ce soit en France ou à l'international.

En gestion d'actifs, la longue tradition d'innovation produits se poursuivra afin de proposer aux investisseurs une offre adaptée aux conditions de marchés actuelles, et toujours plus performante.

La capacité de distribution cross-border des fonds sera renforcée pour accélérer le développement international. Et au sein de la gamme, les fonds flagship à plus forte visibilité contribueront également à accroître le potentiel de distribution.

En private equity, fort du succès des millésimes précédents, plusieurs fonds devraient être levés en 2015. Ainsi, la levée de Edmond de Rothschild PE China 2 est prévue au cours du deuxième trimestre 2015, tandis qu'un fonds ERES 3 sera lancé au cours du deuxième semestre 2015.

## ÉVOLUTION DU PORTEFEUILLE DE PARTICIPATIONS

À compter du 1er juin 2014, sur acceptation de l'Assemblée Générale et des autorités de tutelles compétentes, les raisons sociales des sociétés du Groupe ont été harmonisées.

Au cours de l'année, Edmond de Rothschild (France) a réalisé les opérations significatives suivantes :

- Acquisitions / cessions :

- En juillet 2014, ELVEST, société civile, est constituée entre Edmond de Rothschild (France) et Edmond de Rothschild Private Equity Partners qui détiennent chacune 50% du capital. En août 2014, Edmond de Rothschild Private Equity Partners a cédé sa part sociale à Edmond de Rothschild (France) qui devient l'associé unique. Par décisions de l'associé unique et de l'assemblée des associés ayant suivi en date du 5 août 2014, le pourcentage de détention de Edmond de Rothschild (France) est passé de 100% à 16,67% du capital de ELVEST.

- Au cours de l'année 2014, Edmond de Rothschild (France) a procédé à diverses acquisitions et cessions d'actions de Edmond de Rothschild Asset Management (France). Sa participation reste sensiblement la même à 98,28% au 31 décembre 2014.

- Le 4 novembre 2014, Edmond de Rothschild (France) acquiert 25.000 actions de Edmond de Rothschild (Italia) SGR SpA et porte ainsi sa participation à 75,50% contre 75% au 31 décembre 2013.

- Liquidation :

- En décembre 2014, la société Edmond de Rothschild International Funds Limited a fait l'objet d'une liquidation et les parts détenues par Edmond de Rothschild (France) ont été, en conséquence, sorties du portefeuille de participations.



## BILAN CONSOLIDÉ

Au 31 décembre 2014, le total du bilan consolidé du Groupe de la Banque s'élève à 2.223,5 millions d'euros, en baisse de - 1,8 % par rapport au 31 décembre 2013 (2.264,5 millions d'euros).

La relative stabilité du bilan s'accompagne d'une évolution de sa structure marquée par la progression significative des avoirs Banque Centrale, contrepartie d'une amélioration de la situation de liquidité globale de la Banque et d'une gestion de trésorerie conservatrice dans un contexte de taux présentant peu d'opportunités. Par ailleurs, la progression des prêts et créances sur la clientèle traduit le dynamisme commercial du Groupe.

### ACTIF

En milliers d'euros	31.12.2014	31.12.2013
Caisse, Banques centrales, CCP	782.646	395.965
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	63.085	250.488
Actifs financiers disponibles à la vente	238.597	477.163
Prêts et créances sur les établissements de crédit	177.503	306.790
Prêts et créances sur la clientèle	510.141	473.069
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	-	-
Actifs d'impôt et autres actifs	245.753	159.664
Valeurs immobilisées	205.771	201.349
<b>Total de l'actif</b>	<b>2.223.496</b>	<b>2.264.488</b>

### PASSIF

En milliers d'euros	31.12.2014	31.12.2013
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	443.659	317.985
Dettes envers les établissements de crédit	23.705	41.568
Dettes envers la clientèle	1.062.988	1.272.557
Passifs d'impôts et autres passifs	295.977	252.787
Provisions	25.654	35.275
Dettes subordonnées	-	-
Capitaux propres part du Groupe	365.076	339.463
Intérêts minoritaires	6.437	4.853
<b>Total du passif</b>	<b>2.223.496</b>	<b>2.264.488</b>

## ENGAGEMENTS DU GROUPE DE LA BANQUE

En milliers d'euros	31.12.2014	31.12.2013
<b>Engagements donnés</b>		
Engagements de financement	176.239	123.059
Engagements de garantie	197.816	192.249
<b>Engagements reçus</b>		
Engagements de financement	-	13.163
Engagements de garantie	40.332	20.312

## PRINCIPALES ÉVOLUTIONS DE L'ACTIF CONSOLIDÉ

Le poste **Caisse, Banques centrales, CCP** enregistre les placements de trésorerie à vue effectués par la Banque auprès de la BCE ou de la Banque de France. La hausse sensible de ce poste est la conséquence de l'amélioration globale de la situation de liquidité de la Banque et d'une gestion conservatrice de la trésorerie dans un contexte de taux très bas voire négatifs.

Le total des **actifs financiers à la juste valeur par résultat** s'avère en forte baisse, à 63,1 millions d'euros au 31 décembre 2014 contre 250,5 millions d'euros au 31 décembre 2013. Cette rubrique intègre essentiellement des certificats de dépôt d'établissements de crédit (3,0 millions d'euros), à court terme, destinés à la gestion de la trésorerie de la Banque, ainsi que des emprunts d'Etats de l'Union économique et monétaire acquis dans le cadre de la gestion d'OPCVM de produits structurés (14,4 millions d'euros), des instruments dérivés à terme ferme, évalués à la juste valeur, couvrant les risques de marché induits par les produits structurés (29,3 millions d'euros) et des prêts à terme auprès des établissements bancaires (9,8 millions d'euros).

---

Les **actifs financiers disponibles à la vente** — nets de dépréciations durables —, qui sont évalués en juste valeur, s'établissent à 238,6 millions d'euros à fin 2014, en diminution de - 50,0 % par rapport au 31 décembre 2013 (477,2 millions d'euros). Cette baisse s'explique principalement par la cession de TCN à hauteur de 150 millions d'euros et la sortie de certains OPCVM monétaires dans le cadre de la gestion de trésorerie du Groupe. Ce poste est, par ailleurs, composé d'emprunts d'Etat allemands (58,4 millions d'euros) et français (16,1 millions d'euros) qui font l'objet d'une couverture sur le risque de taux. Le solde de ce poste correspond essentiellement à des lignes d'OPCVM du Groupe détenues par la Banque au titre de l'amorçage ou du « sponsoring » de fonds et par les filiales.

Les **prêts et créances sur les établissements de crédit**, qui sont répartis en créances à vue (comptes ordinaires et opérations de pension livrée) et en opérations de pension livrée à terme, s'affichent en baisse à 177,5 millions d'euros à fin 2014 contre 306,8 millions d'euros l'exercice précédent, soit -42,1%. Cette évolution s'explique essentiellement par la diminution des comptes ordinaires débiteurs de -189,4 millions d'euros, partiellement compensée par une augmentation des opérations de pension pour 60,1 millions d'euros.

Les **prêts et créances sur la clientèle** (nets de provisions), qui se composent de comptes ordinaires débiteurs et de prêts, s'inscrivent en progression de + 7,8 % à 510,1 millions d'euros au 31 décembre 2014, à comparer à 473,1 millions d'euros au 31 décembre 2013. Cette évolution est principalement due tant à la hausse des comptes à vue clients hors OPCVM qui enregistrent une progression de 55,9 millions d'euros qu'à la hausse des crédits qui augmentent de 14,4 millions d'euros.

Les comptes à vue débiteurs des OPCVM passent quant à eux de 102,5 millions d'euros à 69,3 millions d'euros au 31 décembre 2014.

Le poste **actifs d'impôt et autres actifs** est en hausse de 53,9% sous l'effet d'une opération de distribution d'un véhicule de private equity et de la progression des actifs d'impôt différé.

Les **valeurs immobilisées** s'élèvent à 205,8 millions d'euros au 31 décembre 2014, contre 201,3 millions d'euros au 31 décembre 2013. Ce poste évolue essentiellement sous l'effet des participations dans les entreprises mises en équivalence.

## PRINCIPALES ÉVOLUTIONS DU PASSIF CONSOLIDÉ

Le total des **passifs financiers à la juste valeur par résultat** s'établit à 443,7 millions d'euros au 31 décembre 2014, en hausse de 39,5 % par rapport au 31 décembre 2013 (318,0 millions d'euros). Cette évolution est principalement due au remboursement auprès d'une contrepartie du Groupe d'un emprunt arrivé à échéance en 2014 pour 100,0 millions d'euros avant la conclusion de nouveaux emprunts pour un montant total de 215,0 millions d'euros auprès d'une autre contrepartie du Groupe.

Les **dettes envers les établissements de crédit** correspondent à des comptes à vue dont l'encours diminue (17,2 millions d'euros à fin 2014, contre 34,0 millions d'euros à fin 2013).

Les **dettes envers la clientèle** regroupent, d'une part, les comptes ordinaires créditeurs, comptes à terme et comptes d'épargne et, d'autre part, les opérations de pension livrée effectuées avec les OPCVM du Groupe dans le cadre de la gestion de leur trésorerie. Elles diminuent globalement de 209,6 millions d'euros de date à date, soit -16,5% pour s'établir à 1.063,0 millions d'euros au 31 décembre 2014. Cette évolution résulte principalement, d'une part, de la baisse des dépôts à vue de -186,0 millions d'euros (tant de la clientèle privée que des sociétés non financières et des OPCVM) et, d'autre part, de la réduction des opérations de pension livrée avec les OPCVM du Groupe qui ressortent à 60,2 millions d'euros à fin 2014 contre 96,2 millions d'euros un an plus tôt.

Les **provisions** accusent une baisse, passant de 35,3 millions d'euros à fin 2013 à 25,7 millions au 31 décembre 2014. Cette diminution s'explique essentiellement par des reprises de provisions nettes liées à des litiges avec le personnel ou relatives à l'activité de private equity.

Après, notamment, la prise en compte du résultat 2014 (21,9 millions d'euros), les **capitaux propres part du Groupe** enregistrent une augmentation de 7,5%, à 365,1 millions d'euros au 31 décembre 2014.

Les **intérêts minoritaires** progressent à 6,4 millions d'euros au 31 décembre 2014 (contre 4,9 millions d'euros à fin 2013).

## ENGAGEMENTS DU GROUPE DE LA BANQUE

Les **engagements de financement donnés à la clientèle**, qui incluent notamment les engagements de souscription à des fonds de private equity du Groupe, ressortent à 176,2 millions d'euros, contre 123,1 millions d'euros à fin 2013. Cette augmentation est due tant à la progression des autorisations de découvert pour 25,8 millions d'euros qu'à celle des engagements sur titres à recevoir pour 27,3 millions d'euros.

Les **engagements de garantie** délivrés par le Groupe sont assez stables et progressent de 2,9 % pour s'établir à 197,8 millions d'euros (contre 192,2 millions d'euros au 31 décembre 2013). Ils concernent essentiellement les cautions administratives et financières délivrées à la clientèle et les engagements de garantie délivrés aux souscripteurs de fonds structurés, à formule ou à coussin.

Les **engagements de garantie reçus** proviennent d'établissements de crédit et progressent à 40,3 millions d'euros (contre 20,3 millions d'euros à fin 2013).

## COMPTES SOCIAUX

### BILAN DE LA BANQUE

Au 31 décembre 2014, le total du bilan de la Banque s'élève à 2.152 milliards d'euros, en diminution de - 2,2 % par rapport à celui de l'exercice précédent qui ressortait à 2,20 milliards d'euros.

Les principales composantes du bilan, en milliers d'euros, sont les suivantes :

Actif	31.12.2014	31.12.2013
Comptes de trésorerie et opérations interbancaires	933.371	812.926
Concours à la clientèle	654.215	599.176
Autres comptes financiers	222.191	201.876
Titres et immobilisations	342.184	585.318
<b>Total</b>	<b>2.151.961</b>	<b>2.199.296</b>

Passif	31.12.2014	31.12.2013
Opérations interbancaires	232.349	139.584
Dépôts de la clientèle	1.231.104	1.352.491
Dettes représentées par un titre	201.447	181.885
Autres comptes financiers	200.005	233.282
Dettes subordonnées	21.732	21.732
Capitaux propres	265.324	270.322
<b>Total</b>	<b>2.151.961</b>	<b>2.199.296</b>

À l'actif, la part des **comptes de trésorerie et opérations interbancaires** représente 43% du total du bilan de la Banque, pour un montant de 933 millions d'euros contre 813 millions d'euros en 2013, soit +120 millions d'euros (+15%). La trésorerie placée auprès de la BCE ou de la Banque de France représente un montant de 782 millions à fin 2014, soit 36% du total du bilan de la Banque (contre 395 millions et 18% à fin 2013), en raison d'une politique de gestion de trésorerie conservatrice dans un environnement de taux bas. A l'inverse, les comptes à vue auprès des établissements financiers sont en baisse très significative, passant de 222 millions à fin 2013 à 51 millions à fin 2014.

Les placements à terme auprès des établissements de crédit, comprenant, au 31 décembre 2014, des titres reçus en pension livrée, atteignent 100 millions d'euros, contre 155 millions de prêts interbancaires à fin 2013.

Le montant des **concours à la clientèle** atteint 654 millions d'euros à fin 2014, contre 599 millions d'euros à fin 2013, soit une hausse de 9 %. Celle-ci provient notamment des comptes à vue débiteurs de la clientèle.

Les **autres comptes financiers** s'établissent à 222 millions d'euros, à comparer à 202 millions d'euros l'exercice précédent, soit une augmentation de 10%.

La rubrique **titres et immobilisations** s'élève à 342 millions d'euros au 31 décembre 2014, à comparer à 585 millions d'euros au 31 décembre 2013, soit une diminution de 42% en raison, d'une part, de l'arrêt des placements de trésorerie investis en TCN, et d'autre part à la cession de parts d'OPCVM de Private Equity.

Au passif, les **opérations interbancaires** s'élèvent à 232 millions à fin 2014 (140 millions au 31 décembre 2013). Cette hausse provient des emprunts à terme.

Les **dépôts de la clientèle** sont en baisse de -9%, à 1.231 millions d'euros à fin 2014 contre 1.352 millions à fin 2013. Cette évolution résulte essentiellement de la diminution des dépôts à vue des OPCVM. Par ailleurs, on peut constater la poursuite de la baisse des opérations de pension livrée avec les OPCVM du Groupe qui passent de 96 millions d'euros en 2013 à 60 millions d'euros à fin 2014, consécutivement à la poursuite de la baisse des taux. À l'inverse, les dépôts à terme de la clientèle progressent de 87 millions d'euros.

Les **dettes représentées par un titre** s'élèvent à 201 millions d'euros contre 182 millions d'euros l'exercice précédent. Elles comprennent essentiellement des Euro Medium Term Notes (EMTN) émis dans le cadre de l'activité de produits structurés.

Les **autres comptes financiers** ressortent à 200 millions d'euros contre 233 millions d'euros à fin 2013, soit une baisse de -33 millions d'euros. Cette évolution est notamment due à la baisse des provisions pour risques.

Le poste des **dettes subordonnées**, qui s'élève à 22 millions d'euros au 31 décembre 2014 (montant identique au 31 décembre 2013), intègre uniquement le titre super subordonné (TSS) émis par la Banque en juin 2007 dans le cadre du renforcement des fonds propres réglementaires du Groupe.

Les éléments relatifs aux **capitaux propres** se décomposent ainsi, en milliers d'euros :

En milliers d'euros	(1) 31.12.2014	(1) 31.12.2013
Capital	83.076	83.076
Réserves	130.522	130.522
Report à nouveau	40.608	24.594
<b>Total</b>	<b>254.206</b>	<b>238.192</b>

(1) Avant affectation du résultat de l'exercice.

Le **bénéfice de l'exercice** s'affiche à 11,1 millions d'euros, à comparer à 32,1 millions d'euros pour l'exercice 2013, soit une baisse de 65,4 %.

## COMPTE DE RÉSULTAT DE LA BANQUE

Le compte de résultat de la Banque peut être résumé, globalement, comme suit, en milliers d'euros :

	2014	2013
<b>Produit net bancaire</b>	<b>178.449</b>	<b>172.149</b>
Frais de personnel	-101.618	-95.263
Autres charges d'exploitation	-56.441	-54.427
Amortissements	-12.031	-9.235
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>8.359</b>	<b>13.224</b>
Coût du risque	242	163
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-11.785	1.962
Résultat exceptionnel	2	-255
Impôt sur les bénéfices	14.300	17.036
<b>Résultat net</b>	<b>11.118</b>	<b>32.130</b>

### Produit net bancaire

À 178,4 millions d'euros, le produit net bancaire de l'exercice 2014 est en progression de 3,7% par rapport à celui de 2013 (172,1 millions d'euros).

Cette hausse de 6,3 millions d'euros s'explique principalement par l'évolution du poste « commissions sur gestion d'actifs » qui est en progression sensible (+12% à 72,6 millions d'euros contre 64,7 millions d'euros en 2013). Cette hausse est due aux commissions financières et droits de garde, ainsi qu'aux commissions sur les portefeuilles gérés.

Les opérations de marchés continuent d'être impactées par un environnement de taux historiquement bas. Ainsi, ce poste est en diminution de -4,0 millions d'euros entre 2013 et 2014.

Le produit net bancaire a été également impacté par des dotations aux provisions liées à l'activité Private Equity (en forte baisse toutefois par rapport à 2013) et à une plus faible remontée des acomptes sur dividendes des filiales.

#### Frais généraux et amortissements

À 170,1 millions d'euros, les **charges générales d'exploitation et amortissements** sont en progression de 7,0% par rapport à 2013 (158,9 millions d'euros).

Cette hausse de 11,2 millions d'euros est à décomposer en :

- une augmentation du poste **frais de personnel** de 6,7% (101,6 millions d'euros en 2014 contre 95,3 millions en 2013) ;
- une hausse des **autres charges d'exploitation** de 3,7 % (56,4 millions d'euros en 2014 contre 54,4 millions en 2013) ;
- enfin, les **dotations aux amortissements** s'élèvent à 12,0 millions d'euros en 2014 contre 9,2 millions en 2013, suite notamment à des investissements informatiques réalisés lors de l'exercice précédent.

Après frais généraux et amortissements, le **résultat brut d'exploitation** ressort à 8,4 millions d'euros contre 13,2 millions d'euros en 2013.

#### Éléments hors exploitation

Le solde net du **coût du risque** est positif de 0,2 million d'euros en 2014, comme en 2013, signe de la qualité des engagements de la Banque et de sa politique de gestion du risque.

Les **gains ou pertes nets sur autres actifs** s'établissent à -11,8 millions d'euros contre un gain de 2,0 millions d'euros en 2013, en raison, principalement d'une dotation aux provisions pour dépréciation sur immobilisations financières de 10,5 millions d'euros concernant notre filiale Edmond de Rothschild (Israël) Ltd.

L'**impôt sur les bénéfices**, qui s'inscrit dans le cadre de l'intégration fiscale de Groupe, présente un solde positif de 14,3 millions d'euros contre 17,0 millions d'euros en 2013.

Le **résultat net** s'affiche à 11,1 millions d'euros, à comparer à 32,1 millions d'euros pour l'exercice 2013, soit une baisse de 65,4%.

#### CAPITAL SOCIAL

La répartition du capital social, qui s'élève à 83.075.820 euros au 31 décembre 2014, est la suivante :

Edmond de Rothschild S.A.	4.880.272	actions soit	88,12%
Caisse de Dépôt et Placement du Québec	577.064	actions soit	10,42%
EDMOND DE ROTHSCHILD RIT Limited	24.172	actions soit	0,44%
Divers actionnaires salariés du Groupe	41.766	actions soit	0,75%
Autres actionnaires minoritaires	15.114	actions soit	0,27%
<b>Total</b>	<b>5.538.388</b>	<b>actions soit</b>	<b>100,00%</b>

Il n'y a pas d'actionariat salarié dans le cadre de la participation au sens de l'article L225-102 du Code de Commerce au 31.12.2014.

---

## INFORMATIONS RÉSULTANT DES ARTICLES 223 QUATER ET 223 QUINQUIES DU CODE GÉNÉRAL DES IMPÔTS

Edmond de Rothschild (France) enregistre un montant total de 469.138 euros au titre de dépenses visées à l'article 39-04 du Code Général des Impôts (dépenses somptuaires).

## INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT (articles L.441-6-1 et D.441-4 du Code de Commerce)

A la clôture de l'exercice 2014, les dettes de la société à l'égard de ses fournisseurs se décomposent, par dates d'échéance, de la manière suivante (en euros) :

Echéancier de trésorerie en euros	Montant brut	Montant échu	Montant à échoir		
			A 30 jours au plus	A 45 jours au plus	A 60 jours au plus
2013	1.783.449	80.437	1.673.070	29.942	-
2014	854.323	425.551	426.532	679	1.562

## INFORMATION SUR LES CONVENTIONS VISÉES PAR L'ARTICLE L 225-102-1 DU CODE DE COMMERCE

L'article L. 225-102-1 du Code de commerce dispose que, sauf lorsqu'elles portent sur des opérations courantes et sont conclues à des conditions normales, les conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre, d'une part et selon le cas, l'un des membres du directoire ou du conseil de surveillance, le directeur général, l'un des directeurs généraux délégués, l'un des administrateurs ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 %, d'une société et, d'autre part, une autre société dont cette dernière possède, directement ou indirectement, plus de la moitié du capital, doivent faire l'objet d'une mention dans le rapport de gestion.

Au 31 décembre 2014, aucune convention de cette nature n'a été portée à la connaissance de notre Société.

# Informations sociales et environnementales

En 2014 le groupe Edmond de Rothschild a mené un exercice de réflexion stratégique sur le sujet du développement durable, notamment pour identifier les enjeux « matériels » qui ont un impact soit sur la performance de l'entreprise, soit sur ses parties prenantes et le développement durable au sens plus large. Cet exercice de « matérialité » a donné lieu à une articulation des axes stratégiques de développement durable sur lesquels le Groupe a l'intention de se focaliser dans les cinq prochaines années (voir schéma en-dessous). Les trois premiers piliers de gauche à droite représentent nos enjeux matériels, puisqu'ils ont un impact direct sur notre performance, tandis que les deux derniers piliers reflètent notre engagement plus large dans le domaine du développement durable lié à notre identité et nos valeurs.



## STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU GROUPE EDMOND DE ROTHSCHILD

- › Notre engagement envers nos collaborateurs
- › L'innovation au service de l'investissement responsable
- › Un comportement éthique et responsable
- › Une gestion robuste de notre impact environnemental
- › Un engagement social soutenu par nos collaborateurs

Les démarches de développement durable d'Edmond de Rothschild (France) présentées dans ce chapitre s'intègrent dans cette stratégie globale du Groupe et servent à illustrer notre engagement. Un premier rapport de développement durable pour le Groupe pour l'année 2014 (pour publication en 2015) fournira plus d'informations.

Edmond de Rothschild (France) est signataire depuis 2011 du Pacte Mondial des Nations Unies et est également membre du Programme des Nations Unies pour l'Environnement Initiative Financière. Ces initiatives internationales défendent une interaction positive entre le développement économique et social et la protection de l'environnement, afin que soient équilibrés les intérêts des générations actuelles et futures. Dans le contexte de notre responsabilité sociale, nous soutenons aussi les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail, et les

Principes Directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme des Nations Unies. Edmond de Rothschild Asset Management (France) et Edmond de Rothschild Investment Partners sont signataires des Principes pour l'Investissement Responsable soutenus par les Nations Unies, privilégiant une vision de long terme dans la conduite de leurs activités de gestion privée et de gestion d'actifs.

## INFORMATIONS SOCIALES <sup>1</sup>

En 2014, les équipes de Ressources Humaines en France ont continué à soutenir l'évolution culturelle du Groupe à travers la mise en place de processus harmonisés, uniques pour l'ensemble des collaborateurs, en France comme dans le reste du Groupe. Le but de ces processus est d'assurer la transparence et l'équité pour accroître la motivation et l'engagement nécessaires à l'atteinte de notre ambition collective. Pour la deuxième année consécutive nous avons mené l'exercice annuel de l'évaluation de la performance individuelle contribuant à l'identité du groupe Edmond de Rothschild et assurant un regard juste sur la performance. Ce rapport intègre ces résultats pour la première fois. Nous avons également continué à travailler sur l'harmonisation d'un deuxième processus: celui de la revue des rémunérations. Si la stratégie de Ressources Humaines cherche à accompagner les collaborateurs dans la transformation du Groupe, elle souhaite permettre à long terme d'attirer les meilleurs talents, de développer et de fidéliser nos collaborateurs, première source de richesse pour le groupe Edmond de Rothschild.

## EMPLOI

### EFFECTIFS

Au 31 décembre 2014, la Banque et ses filiales emploient 910 collaborateurs dans le monde. Au niveau France, 21 nationalités sont représentées.

	2011	2012	2013	2014
Effectif en France	858	826	747	761
Effectif hors de France	156	148	143	149
Effectif total	1.014	974	890	910

<sup>1</sup> Chaque référence à Edmond de Rothschild (France) inclut la Banque en France et toutes les filiales et succursales à l'étranger (Edmond de Rothschild China, Hong-Kong, Edmond de Rothschild China Shanghai, Edmond de Rothschild Espagne Edmond de Rothschild Italy Milan, EdRAM Chili, EdRAM Francfort, EdRIS Tel-Aviv). A l'exception des effectifs globaux, de la masse salariale et de l'évaluation annuelle de la performance qui concernent l'ensemble d'Edmond de Rothschild (France), les indicateurs sociaux sont relatifs aux effectifs de la Banque en France sans les filiales et succursales à l'étranger.



L'effectif en France est marqué par une proportion très élevée de 84% de cadres. Cet effectif est réparti de façon équilibrée entre hommes et femmes, avec une proportion de femmes représentant 48% de l'effectif.

L'ancienneté moyenne est relativement stable en 2014, passant de 9,5 ans à 9,3 ans, comme l'âge moyen qui atteint 42 ans, contre 42,2 ans en 2013.

Au 31 décembre 2014, 97% des collaborateurs en France bénéficiaient d'un CDI, 49% de ces postes étaient occupés par des femmes.

## MOUVEMENTS

153 recrutements ont été réalisés en 2014, dont 66 en CDD (y compris 39 auxiliaires d'été). 48% ont concerné des femmes.

Les départs des personnes en CDI, au nombre de 78, ont concerné pour 47% des femmes et pour 59% des collaborateurs de plus de 45 ans.

Après une année 2013 marquée par la fin des plans de sauvegarde de l'emploi et plan de départ volontaire préalable, les effectifs d'Edmond de Rothschild (France) se stabilisent.

Le turnover (calculé comme étant le rapport entre le nombre de départs en CDI sur l'effectif moyen mensuel) est en baisse, à 11% en 2014 contre 13% en 2013.

Motifs de départ	2014
Départ volontaire/démission	80,5%
Licenciement	13,0%
Départ à la retraite	5,2%
Plan social/transfert vers d'autres sociétés externes (outsourcing)	0,0%
Décès	0,0%
Autre	1,3%

	2011	2012	2013	2014
Turnover	8%	9%	13%	11%

## ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

Près de 5% des effectifs, principalement des femmes, ont choisi d'organiser leur travail à temps partiel, l'ensemble des demandes de passage à temps partiel ayant été approuvé en 2014.

5 collaborateurs, en charge d'assurer la sécurité de l'exploitation informatique, sont soumis à une organisation du travail spécifique par équipe impliquant un travail de nuit, selon un accord collectif en vigueur. Un accord a été signé le 17 juillet 2014 au bénéfice de cette équipe. Les collaborateurs ont désormais un temps de travail hebdomadaire de 39h réduit à 35h en moyenne sur l'année par l'octroi de jours de repos (JRJT). Ils se voient ainsi appliquer les mêmes règles de calcul du temps de travail que l'ensemble des salariés de l'entreprise.

## ÉVALUATION ANNUELLE DE LA PERFORMANCE

Dans la stratégie développement durable du groupe Edmond de Rothschild, l'évaluation annuelle de la performance des collaborateurs a été identifiée comme un indicateur clé de performance.

En 2014, 71% des collaborateurs de la Banque ont participé à toutes les étapes du processus d'évaluation. Ce processus harmonisé au niveau de tout le Groupe permet d'objectiver l'appréciation de la performance individuelle des collaborateurs et constitue un outil de gestion de carrière important pour les employés et pour les Ressources Humaines. Les collaborateurs évalués peuvent indiquer leur volonté d'évoluer soit dans leur métier actuel, soit dans un autre métier. Ces informations permettent de définir les besoins de formation et opportunités de mobilité interne.

Un volet important de cette évaluation concerne l'appréciation globale de la contribution de l'employé par rapport à l'application des valeurs du Groupe : Concordia, Integritas et Industria<sup>1</sup>. Cela permet d'assurer l'alignement du comportement des collaborateurs avec les règles d'éthique et de conformité du Groupe et de favoriser une culture d'entreprise basée notamment sur le respect de l'individu, le dialogue et l'esprit d'équipe.

Pour mener au mieux cet exercice, les évaluateurs sont progressivement formés depuis 2013. Au travers de conseils pratiques, l'accent est mis sur la capacité de l'évaluateur à instaurer un climat de confiance propice à des échanges transparents et constructifs. Ces échanges devront permettre aux évaluateurs et collaborateurs de définir ensemble des objectifs SMART (spécifiques, mesurables, atteignables, pertinents et inscrits dans le temps) qui contribueront directement à l'atteinte des objectifs collectifs de l'entreprise.

## POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

Le groupe Edmond de Rothschild estime que renforcer le lien entre la performance (individuelle et collective) et la rétribution, quelles que soient ses composantes (rémunération, promotion, mobilité), contribue à renforcer la transparence et l'équité afin d'accroître la motivation et l'engagement des collaborateurs, conditions essentielles pour la réalisation de nos objectifs collectifs.

La politique de rémunération en France a été définie au mois de mars 2010, en application de l'arrêté du 3 novembre 2009 et des normes professionnelles de la Fédération Bancaire Française du 5 novembre 2009, imposant aux établissements financiers de garantir un niveau de fonds propres qui ne les mettrait pas en situation de risque.

Elle a été adaptée aux nouvelles règles édictées par l'arrêté du 13 décembre 2010, ainsi qu'aux dispositions communes publiées par l'AFG, l'AFIC et l'ASPIM sur les politiques de rémunération des sociétés de gestion le 23 novembre 2010.

Les rémunérations variables des mandataires, des opérateurs de marchés et négociateurs ainsi que des professionnels des fonctions de contrôle interne et de contrôle des risques, sont, en vertu de ce dispositif, versées pour partie en différé et de manière échelonnée.

<sup>1</sup> « Concordia » : l'art du vivre ensemble ; « Integritas » : éthique et honnêteté au service de nos clients ; « Industria » ou la recherche de l'excellence. Pour en savoir plus sur les valeurs du groupe Edmond de Rothschild, visiter notre site internet.



Des règles précises d'application de ce principe sont fixées chaque année, après analyse de la Direction Financière, de la Direction des Ressources Humaines et des Directions de la Conformité et du Contrôle des Risques, et font l'objet d'une validation du Comité de rémunération de la Banque.

Notre politique de rémunération est en cours de révision en vue des nécessaires adaptations, concernant notamment les outils et mécanismes de rémunération, à prévoir dans le contexte des nouvelles réglementations CRD IV et AIFMD applicables respectivement en 2015 et 2016.

Les principales évolutions concerneront l'élargissement de la population régulée aux activités de gestion d'actifs, la révision de la structure de rémunération des collaborateurs concernés et le renforcement des règles de contrôle et de publication des informations liées aux rémunérations.

L'actualisation de la politique de rémunération sera soumise à la validation du Comité de rémunération.

	2011	2012	2013	2014
Masse salariale annuelle (en milliers d'euros) DADS	86.385	99.428	83.045	91.352
Pourcentage d'augmentation du salaire fixe	2,60%	2,60%	1,33%	4,52%
Part des bonus en pourcentage de la MS fixe au (31/12/(N-1))	39,00%	36,80%	39,0% <sup>1</sup>	46,00%
Nombre de salariés ayant bénéficié d'une promotion à un niveau supérieur	71	74	13	81
	dont 51% de femmes	dont 50% de femmes	dont 54% de femmes	dont 54% de femmes

La masse salariale s'établit à 91 millions d'euros contre 83 millions d'euros en 2013, soit une augmentation de 9%. La hausse de la partie fixe de la masse salariale résulte des augmentations collectives négociées pour certaines populations lors des Négociations Annuelles Obligatoires et des augmentations de salaire individuelles.

Aux termes des articles L. 511-71 et L. 511-73 du Code Monétaire et Financier, introduits par la loi bancaire du 26 juillet 2013 et modifiés par l'ordonnance n° 2104.158 du 20 février 2014 transposant notamment la Directive 2013/36/EU dite « CRD IV », l'assemblée générale ordinaire doit être consultée annuellement sur l'enveloppe globale des rémunérations de toutes natures versées durant l'exercice écoulé aux personnes qui assurent la direction effective de la société et aux catégories de personnel, incluant les preneurs de risques, les personnes exerçant une fonction de contrôle, ainsi que

tout salarié qui, au vu de ses revenus globaux, se trouve dans la même tranche de rémunération, dont les activités professionnelles ont une incidence significative sur le profil de risque de l'entreprise ou du Groupe.

De plus, l'article L. 511-78 du Code Monétaire et Financier transposant en droit français ladite CRD IV, plafonne désormais la composante variable à 100% de la composante fixe de la rémunération totale de la population régulée du Groupe, sauf approbation par l'assemblée générale d'un ratio supérieur qui ne peut excéder 200%. Afin de maintenir la compétitivité du Groupe en matière de rémunération, nous allons proposer au vote des actionnaires une résolution visant à approuver un ratio maximal de 200 % entre les composantes fixes et variable de la rémunération totale de chaque collaborateur appartenant à la population régulée du Groupe, pour les rémunérations attribuées au titre de l'exercice 2015.

## FORMATION

Le développement des compétences individuelles et techniques/métier constitue un élément clé de la stratégie des Ressources Humaines afin d'accompagner et de préparer au mieux nos collaborateurs et notre Groupe aux défis de demain. Les Ressources Humaines veillent tout particulièrement à ce que l'accès aux formations se fasse de manière équitable, non seulement en termes de représentativité homme/femme mais également en donnant la priorité aux personnes qui auraient suivi moins de formations les années précédentes.

En 2014, la stratégie de la Formation et du Développement des Compétences d'Edmond de Rothschild (France) a été réorientée vers une approche plus qualitative, avec une priorité sur les formations "sur mesure" de qualité. Ainsi, si le nombre d'inscriptions apparaît en baisse, de 730 à 660, l'augmentation du budget alloué à la formation a permis d'apporter des solutions de développement plus personnalisées et en parfaite adéquation avec les besoins individuels des collaborateurs et des métiers. Le programme Impact & Performance, adressé à plus de 140 participants de la Direction de la Clientèle Privée, s'inscrit dans cette logique. Avec un déploiement prévu sur 18 mois, ces collaborateurs suivront des modules techniques/métier, associés à des modules de développement comportemental.

Ces formations « ad hoc » ont pour objectif principal d'accompagner au mieux les collaborateurs dans leur évolution professionnelle.

En 2014, le groupe Edmond de Rothschild a classifié les formations dispensées en cinq grands domaines afin de mettre en place un suivi efficace des actions lancées et des prestataires utilisés:

- technique/ métier
- développement comportemental/managérial
- apprentissage et perfectionnement de langues étrangères
- informatique et bureautique
- sécurité et qualité.

<sup>1</sup> Dans le rapport annuel France 2013, « la part des bonus en pourcentage de la masse salariale fixe » publiée était de 36,15. Cette valeur comportait une erreur de calcul qui a été corrigée.

	2011	2012	2013	2014
Part de salariés ayant suivi au moins une formation dans l'année	53%	54%	63%	58%
Part des femmes parmi les stagiaires formation	48%	46%	47%	53%
Nombre total d'heures de formation	8.138	8.949	7.195	11.417
Budget annuel de formation (en milliers d'€)	1.614	1.919	1.608	2.076
- dont versement à des fonds d'assurances formation	39%	39%	40%	35%

## DIVERSITÉ ET ÉGALITÉ DE TRAITEMENT

Le groupe Edmond de Rothschild attache beaucoup d'importance à la diversité au sein de l'entreprise et est intimement convaincu qu'elle est nécessaire pour répondre au mieux aux besoins du marché, amener de nouvelles perspectives et être plus innovant.

La promotion du principe d'égalité professionnelle entre les hommes et femmes constitue ainsi un élément majeur de la philosophie des Ressources Humaines. D'autres axes de travail sont également engagés en faveur de la diversité générationnelle et des personnes handicapées.

Avec 45% de femmes parmi les cadres, la Banque a dépassé l'engagement figurant sur l'accord salarial du 31 janvier 2011 qui prévoyait un pourcentage de 44% pour 2014.

La Banque applique également les mesures de l'accord relatif à l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes du 20 décembre 2012 et son avenant du 22 février 2013. Cet accord fixe des objectifs en matière de :

- recrutement : % de femmes recrutées équivalent au % de femmes ayant postulé (avec une marge de 5% en plus ou en moins)
- formation : % de femmes ayant eu accès à une formation équivalent au % de femmes dans l'entreprise (avec une marge de 5% en plus ou en moins)
- promotion professionnelle : 45% de femmes cadres à fin 2015
- rémunération: une Commission Egalité Professionnelle, composée de représentants de la Direction et de Représentants du Personnel, se réunit tous les ans pour faire un état de lieux des écarts éventuels de rémunération entre hommes et femmes et formuler des recommandations.

	2011	2012	2013	2014
Part des femmes cadres en France dans la population de cadres	42,8%	43,2%	43,8%	44,6%
Part des femmes cadres hors classe en France dans la population des cadres hors classes <sup>1</sup>		23,5%	23,6%	25,4%

<sup>1</sup> Chez Edmond de Rothschild (France), la catégorie « hors-classe » correspond aux personnes du senior management.

Un accord relatif au dispositif du contrat de génération a été signé avec les partenaires sociaux le 16 décembre 2013, dont l'objectif est de favoriser l'intégration des jeunes dans l'entreprise mais également d'améliorer l'intégration et le maintien dans l'emploi des salariés les plus âgés. Cet accord s'appliquera pour une première période de trois années durant lesquelles une attention particulière sera portée à ces populations afin de s'assurer notamment par le biais d'entretiens ou d'actions de formation qu'ils bénéficient d'un traitement équitable.

En 2014, la part de salariés âgés de plus de 50 ans diminue légèrement à 21% contre 23% en 2013.

Les actions initiées par l'accord sur le contrat de génération du 16 décembre 2013 au bénéfice des collaborateurs seniors se sont déployées pendant l'année. Tous les salariés qui ont souhaité faire valoir leurs droits à la retraite ont été accompagnés dans leur démarche par la Direction des Ressources Humaines. Tous se sont vus proposer une formation à la « transition emploi - retraite ». Trois d'entre eux ont bénéficié d'une prestation de reconstitution de carrière menée par SIACI et financée par Edmond de Rothschild.

Par ailleurs, dans l'attente des décrets d'application de la réforme de la formation, parus tardivement, les entretiens d'expérience ont été repoussés à 2015. Ils seront remplacés par les entretiens professionnels découlant de la loi du 5 mars 2014 sur la réforme de la formation.

Le groupe Edmond de Rothschild est activement impliqué dans l'intégration des jeunes en entreprise avec 156 stagiaires et 13 jeunes en contrat de formation en alternance en 2014.

Dans ce contexte, la Banque en France est également engagée à contribuer à la formation des jeunes en entreprise avec 81 stagiaires et 13 jeunes en contrat de formation en alternance en 2014, soit environ 35 effectifs base temps plein.

Comme chaque année, la Banque développe des partenariats avec certaines écoles et formations dans le but de se constituer un vivier de jeunes talents et de participer activement à la formation professionnelle des étudiants. La présence de la Banque et de ses filiales en France dans les forums de recrutement des grandes écoles s'est renforcée en 2014 avec la participation de collaborateurs représentant les métiers du Groupe à 9 manifestations au sein des établissements suivants : ESCP Europe, ESSEC Business School, Sciences Po Paris, EDHEC, HEC, Université Paris Dauphine, Audencia Nantes, EM Lyon et Reims Management School.

En 2014, le nombre de travailleurs handicapés employés à temps plein est resté stable avec deux employés. L'intégration des salariés en situation de handicap est et reste l'une de nos priorités sur les années à venir. Une négociation sur le sujet va être ouverte avec l'organisation syndicale représentative au cours du premier trimestre 2015. Préalablement à la négociation, un cabinet spécialisé a été mandaté afin de réaliser un diagnostic pour la Banque et accompagner la DRH dans la définition d'un plan d'action visant à augmenter l'embauche de travailleurs handicapés et à améliorer leur insertion.

## RELATIONS SOCIALES

Les prochaines élections des représentants du personnel au sein de l'Unité Economique et Sociale (UES<sup>3</sup>) auront lieu en novembre 2015. L'ensemble des Institutions Représentatives du Personnel, c'est-à-dire le Comité d'entreprise (CE), les Délégués du personnel et le Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail, sera renouvelé en 2015. En effet, les mandats de membre du CHSCT qui venaient à échéance en 2014 ont été prolongés d'un an pour permettre d'aligner tous les mandats sur le même point de départ et ainsi garantir une meilleure représentation des salariés dans toutes les instances.

Outre cet accord, en 2014, 3 négociations ont abouti à des accords au sein de l'UES portant sur les salaires, l'épargne salariale et le temps de travail.

Par ailleurs, le CE et le Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) sont régulièrement informés et consultés à propos des principaux projets qui concernent la marche générale des entités de l'UES et les conditions de travail des collaborateurs. En outre, le CE prend en charge la gestion des activités sociales et culturelles.

## SANTÉ, BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL ET PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

En ce qui concerne les accidents de travail, en 2014 notre taux de fréquence est de 2.5 (contre 5,7 en 2013), et notre taux de gravité est de 0.1 (stable par rapport à 2013), ce qui représente 89 jours perdus sur 1 182 752 d'heures travaillées<sup>4</sup> (soit moitié moins qu'en 2013).

L'accord relatif au temps de travail de l'équipe qui assure la sécurité de l'exploitation informatique a été proposé et signé dans le but d'offrir un meilleur équilibre vie professionnelle/vie personnelle aux salariés concernés.

Dans le cadre de la prévention du stress qui peut être inhérent à l'activité professionnelle et aux évolutions de l'environnement de travail, les responsables d'équipe continuent à être sensibilisés à cette problématique dans le cadre de nouvelles sessions de formation au management.

En 2014, ce sont plus de 90 managers qui ont suivi des formations de développement comportemental, soit au travers d'accompagnements individuels sur des problématiques ciblées, soit au sein de programme de formation plus complet.

Un indicateur lié au bien-être au travail est le niveau d'absentéisme<sup>5</sup>; ce dernier, de 4,4%, a légèrement diminué entre 2013 et 2014.

	2011	2012	2013	2014
Taux d'absentéisme	-	5,4%	4,6%	4,4%

<sup>3</sup> Les Institutions Représentatives du Personnel couvrent le périmètre des sociétés suivantes: Edmond de Rothschild (France), Edmond de Rothschild Asset Management (France), Edmond de Rothschild Corporate Finance, Edmond de Rothschild Investment Partners, Edmond de Rothschild Assurances et Conseils (France).

<sup>4</sup> Nous calculons le taux de fréquence avec la formule :

$$\frac{\text{Nombre d'accidents avec arrêt} \times 1\,000\,000}{\text{Nombre d'heures travaillées}}$$

Nous calculons le taux de gravité avec la formule :

$$\frac{\text{Nombre de journées indemnisées} \times 1\,000}{\text{Nombre d'heures travaillées}}$$

<sup>5</sup> Nombre de jours ouvrés d'absence pour maladie dans l'année / l'effectif CDI et CDD (hors alternants).

## INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

Edmond de Rothschild (France)<sup>6</sup> est formellement engagée dans une démarche environnementale depuis 2011. Cette démarche s'intègre dans la stratégie de développement durable du groupe Edmond de Rothschild. L'exercice de matérialité qui a été mené pour identifier les enjeux significatifs du Groupe, dans le contexte de ses activités, a permis de définir trois priorités environnementales :

1. les émissions de gaz à effet de serre, principalement au travers des :
  - a. consommations directes d'énergie ;
  - b. déplacements professionnels
2. la consommation de papier ;
3. la gestion des déchets.

Afin de suivre la performance environnementale de tout le Groupe et d'identifier les bonnes pratiques et actions à mettre en place, un nouvel outil de reporting a été déployé en 2014. Ce dernier permet d'obtenir, pour la première année, une image précise des contributions environnementales de toutes les entités rattachées à Edmond de Rothschild (France). Pour ce faire, des correspondants dans chaque filiale et succursale à l'étranger ont été identifiés et formés. Ce premier état des lieux détaillé permettra de fixer des objectifs pour la réduction progressive de leur empreinte environnementale.

Ces évolutions permettent de fournir un reporting environnemental encore plus précis dans le cadre des obligations liées au Bilan Carbone® et à l'article 225 de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 dite « Grenelle II ».

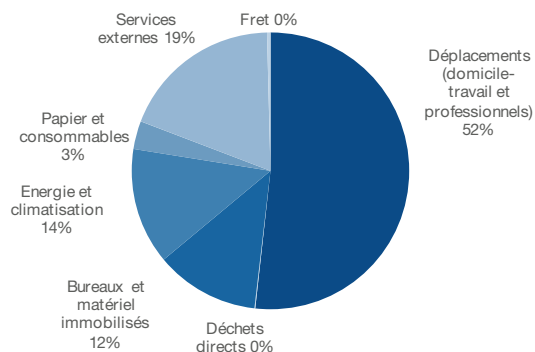
Les actions de réduction de l'empreinte environnementale des activités de la Banque ont continué de porter leurs fruits au cours de l'exercice 2014, accompagnant les initiatives du plan stratégique en faveur d'une meilleure maîtrise des dépenses de fonctionnement.

Ainsi le bilan carbone d'Edmond de Rothschild (France) affiche à nouveau une baisse de 6,2% (-6,3% en 2013) et la consommation de papier est passée de 74 tonnes en 2013 à 63 tonnes en 2014 (soit une réduction de 15%).

### BILAN CARBONE

	2011	2012	2013	2014
Emissions de CO2 pour EdR France (tonnes d'équivalent CO2)	10.752	9.249	8.667	8.141
Emissions de CO2 par employé (t. éq. CO2)	8,0	8,2	8,2	7,7

## Émissions de gaz à effet de serre en 2014 8.141 t. éq.CO2



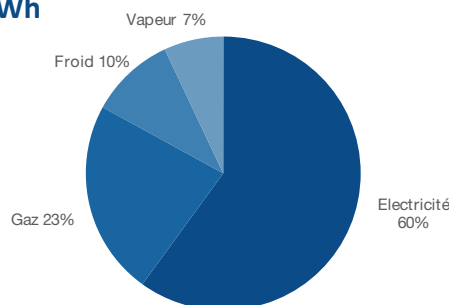
### CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

En 2014, la Direction des Systèmes d'Information a finalisé la migration des salles informatiques de la Banque vers des data centers offrant une infrastructure de très haute qualité. Ces centres construits et opérés pour répondre à nos besoins critiques apportent un environnement technique sécurisé et optimisé. En termes de gestion environnementale, ils apportent notamment des solutions à forte valeur ajoutée dans la gestion de la puissance électrique et les besoins en climatisation des installations, contribuant ainsi à notre démarche Green IT.

La part de la France dans la consommation énergétique d'Edmond de Rothschild (France) avec ses filiales et succursales à l'étranger, est de 90%. La baisse de 24,2% sur cette consommation est donc grandement expliquée par la libération de 3000m2 sur un bâtiment à Paris, ainsi que par la migration des salles informatiques. Cette diminution ne sera que partiellement reportée vers les nouveaux data centers dont la conception est dès l'origine pensée en termes d'efficacité énergétique.

	2011	2012	2013	2014
Consommation d'énergie pour EDR France (en MWh)	7.333	7.769	8.822	6.683
dont électricité		4.288	4.392	3.986
Consommation d'énergie par employé (en MWh)	5	7	8	6

### Consommation d'énergie en 2014 6.683 MWh



<sup>6</sup> Chaque référence à Edmond de Rothschild (France) inclut la Banque en France et toutes les filiales et succursales à l'étranger (Edmond de Rothschild China, Hong-Kong, Edmond de Rothschild China Shanghai, Edmond de Rothschild Espagne, Edmond de Rothschild Italy Milan, EdRAM Chili, EdRAM Francfort, EdRIS Tel-Aviv). Le périmètre des indicateurs environnementaux couvre l'ensemble d'Edmond de Rothschild (France).

## DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS

Au niveau des transports, l'évolution du groupe Edmond de Rothschild avec la création de fonctions centrales et transversales a eu pour effet d'augmenter les déplacements professionnels afin d'assurer la présence des managers sur les différentes entités. Les émissions liées aux transports en avion ont ainsi augmenté de 13,5%. En revanche, en 2014, la politique d'attribution et de sélection des véhicules de fonction a permis de poursuivre l'amélioration du parc sur les critères environnementaux. La baisse d'environ 18% des émissions sur ce poste est due à la conjoncture de trois facteurs : baisse du nombre de grammes de CO<sub>2</sub> /km dans le choix des véhicules, diminution du nombre de véhicules ainsi que du nombre moyen de kilomètres parcourus par les collaborateurs.

Il est à noter que les émissions liées aux déplacements domicile-travail ont également augmenté de 27,8% ce qui s'explique notamment par une amélioration de la fiabilité des données concernant les filiales et succursales à l'étranger. Celles-ci ont été obtenues directement par les contributeurs de ces entités qui ont suivi une méthodologie commune pour faire leurs estimations.

Les autres postes pris en compte dans le calcul de notre empreinte carbone sont : inventaire de nos équipements informatiques, achats de biens et services externes, et traitement des déchets.

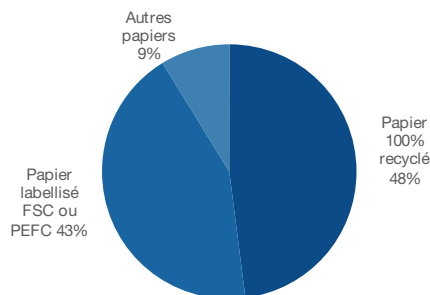
## UTILISATION DURABLE DES RESSOURCES

Grâce à l'effort collectif des collaborateurs de Edmond de Rothschild (France) et à une optimisation de l'équipement d'impression, la consommation de papier en 2014 a diminué de 15% par rapport à 2013. Cette baisse a été de 8,4% pour la France (qui représente environ 90% de la consommation de papier d'Edmond de Rothschild (France)) et de 46,9% pour les filiales et succursales à l'étranger. Cette diminution de 46,9% s'explique à nouveau par l'obtention des données réelles de ces entités, ces dernières étant précédemment estimées. Pour la France, la part du papier recyclé et labellisé FSC (Forest Stewardship Council) ou PEFC (Pan European Forest Certification) représente la quasi-totalité du papier utilisé (99%).

Une politique d'achats responsables pour le groupe Edmond de Rothschild a été définie en 2014 afin de prendre en compte les enjeux sociaux et environnementaux vis-à-vis des pratiques de nos fournisseurs et sous-traitants aussi bien que l'impact du Groupe sur nos activités. Les modalités de son déploiement seront étudiées en 2015.

	2014
Consommation d'eau pour EDR France (en m3)	13.396
Consommation d'eau par employé (en m3)	12,6

## Consommation de papier en 2014 63,4 tonnes



	2011	2012	2013	2014
Consommation de papier pour EDR (France) (en tonnes)	96,8	81,6	74,4	63,4
Consommation de papier par employé (en kg)	72	72	70	60

## GESTION DES DÉCHETS

Pour tous nos équipements informatiques en fin de vie, Edmond de Rothschild (France) fait appel à ATF Gaia. Cette entreprise spécialisée récupère notre matériel obsolète, certifie l'effacement de nos données puis effectue un tri entre ce qui peut être revendu, valorisé ou recyclé.

En parallèle, 46 dons à des associations d'intérêt général ont été réalisés afin de les aider dans l'amélioration de leur équipement informatique.

Des poubelles de tri sont en place sur l'ensemble des sites de la Banque à Paris afin que les collaborateurs procèdent à un tri responsable. En 2014, 700 kilos d'aluminium, 6,6 tonnes de plastique et 579 cartouches de toner ont été triés sur place. En ce qui concerne le recyclage du papier, tout document à jeter est récupéré dans les corbeilles individuelles des collaborateurs puis transféré dans des bacs sécurisés. Ceux-ci sont pris en charge par une société spécialisée, Shred-It. En 2014 113,2 tonnes de papier ont été traitées, soit 1.415 arbres sauvegardés.

## BIODIVERSITÉ

Depuis 2012, Edmond de Rothschild (France) s'est engagé dans des actions de sensibilisation aux enjeux liés à la biodiversité avec l'installation de trois ruches aux abords immédiats d'un de nos bâtiments parisiens. Ce sont ainsi quelques 90.000 abeilles qui bénéficient de la diversité florale et végétale parisienne. En 2014, un groupe de 10 collaborateurs a pu suivre un atelier d'initiation à l'apiculture. Face au succès rencontré, cela sera reconduit en 2015. En fin d'année, la succursale d'Israël s'est également associée à cet engagement avec l'installation de huit ruches qui devraient permettre une récolte de 350kg de miel en 2015. Une fois mis en pot, ce miel sera offert aux clients pour partager notre sensibilité sur ce sujet.

---

## ENGAGEMENTS SOCIÉTAUX EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE 2014

---

### INVESTISSEMENT RESPONSABLE

Les enjeux du développement durable à l'échelle mondiale traduisent aujourd'hui une urgence qui s'impose à l'ensemble des acteurs économiques et qui nécessite une réponse collective pour les traiter. Pour sa part, le secteur financier s'engage progressivement en faveur d'une croissance exponentielle des produits et services investissant auprès d'acteurs économiques engagés dans la résolution de problématiques de développement durable. L'innovation pour l'Investissement Responsable constitue un des piliers de la stratégie de développement durable du groupe Edmond de Rothschild avec l'objectif d'augmenter ses encours dans ce domaine.

#### EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (FRANCE)

Signataire des UN-PRI (United Nations Principles for Responsible Investment) depuis 2010, Edmond de Rothschild Asset Management (France) s'est résolument engagé à déployer les moyens et à mobiliser ses équipes internes pour intégrer de manière raisonnée et progressive les questions ESG (environnement, social, gouvernance) dans l'ensemble de ses investissements. Cette signature des UN-PRI nous engage à rendre opposable notre démarche de progrès à travers le reporting annuel auquel nous nous conformons depuis 2011, et qui donne lieu à une notation par les UN-PRI. Pour la session de reporting 2013-2014, les notations obtenues<sup>7</sup> par Edmond de Rothschild Asset Management (France) le placent parmi les leaders de son groupe de référence sur les modules obligatoires renseignés. Pour retrouver l'ensemble des réponses de Edmond de Rothschild Asset Management (France) à la dernière session de reporting annuel des UN-PRI, cliquez sur le lien suivant : [http://www.unpri.org/signatories/#investment\\_managers](http://www.unpri.org/signatories/#investment_managers).

Pour servir au mieux cet engagement, Edmond de Rothschild Asset Management (France) a entamé une nouvelle phase de déploiement de sa démarche ISR en lançant sa Stratégie d'Investissement Responsable 2013-2016.

Déployée dans un premier temps sur un périmètre pilote comprenant les entités de gestion de Paris, Francfort et Hong-Kong, le lancement de cette stratégie s'est traduit en 2014 par :

- La formalisation d'une Politique d'Investissement Responsable et la définition d'un premier plan d'actions de progrès 2014-2015
- Un plan de communication interne de la Stratégie d'Investissement Responsable à destination de l'ensemble des collaborateurs de la société de gestion ainsi qu'aux dirigeants et managers des lignes de métiers du groupe Edmond de Rothschild

— La constitution d'organes de gouvernance et de mise en œuvre dédiés à cette démarche :

- Le Groupe de Pilotage Investissement Responsable, présidé par le Directeur des Gestions d'Edmond de Rothschild Asset Management (France), rend compte de ses actions au Directoire de la société de gestion.
- L'ouverture de Groupes Projets pour mettre en œuvre le plan d'actions : par exemple, Edmond de Rothschild Asset Management (France) conduit une réflexion de fond depuis fin 2014 sur son expertise de gestion ISR obligatoire.

#### L'expertise et l'engagement Investissement Responsable d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) en bref

Les encours sous gestion d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) selon des stratégies ISR (Investissement Socialement Responsable) représentent 2.853 millions d'euros en 2014, répartis entre nos deux fonds ouverts ISR et des mandats institutionnels. Malgré une performance positive en 2014, nos encours ont baissé de 8% en raison de rachats effectués par quelques clients. Edmond de Rothschild Asset Management (France) reste un acteur significatif du marché de l'Investissement Responsable en France, occupant la 8ème place dans la gestion ISR en 2013 (toutes classes d'actifs confondus) sur 62 acteurs.<sup>8</sup>

Le fonds EdR Euro SRI, avec sa stratégie Best-in-Universe/Best effort<sup>9</sup>, a reçu, pour la sixième année consécutive, le label ISR attribué par l'organisme indépendant Novethic. Cette distinction est délivrée aux fonds appliquant une analyse ESG rigoureuse et répondant à des critères stricts de transparence et de communication auprès du grand public sur son processus d'investissement et d'analyse extra-financière.

L'expertise d'analyse extra-financière, qui s'était initialement concentrée sur les valeurs de la zone Europe, a été poursuivie en 2014 sur la zone US avec la mise en place d'un processus de sélection Best-in-Class sur l'Amérique du Nord à la demande d'un client institutionnel.

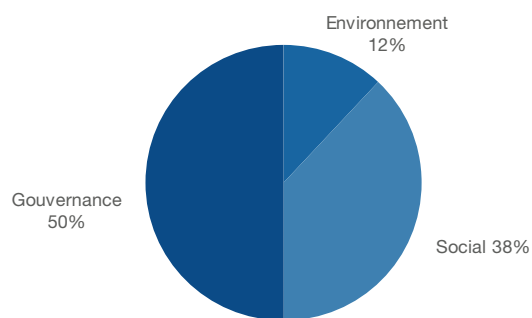
En 2014, notre fonds EdR Tricolore Rendement totalise plus de 1,4 milliard d'euros sous gestion confirmant ainsi sa position de premier plan sur le marché français de l'ISR avec sa Politique d'engagement ESGP adossée à la Politique de vote d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) s'appliquant à toutes les actions détenues en direct dans les portefeuilles de ses fonds. Edmond de Rothschild Asset Management (France) rend également compte des initiatives issues de cette Politique d'engagement ESGP au sein de son Rapport annuel sur l'exercice des droits de vote et du Reporting d'Engagement ESGP du fonds EdR Tricolore Rendement (cliquez <http://www.edmond-de-rothschild.fr/SiteCollectionDocuments/edram/pdf/finance-responsable-et-isr/EDRAM-FR-Politique-Engagement-Tricolore-Rendement.pdf>).

<sup>7</sup> Disclaimer : « The 2013/2014 PRI Assessment Results are based on a pilot methodology that remains under consultation. Responses to the PRI Reporting Framework are visible on the PRI's website [www.unpri.org](http://www.unpri.org) »

<sup>8</sup> Source : Novethic

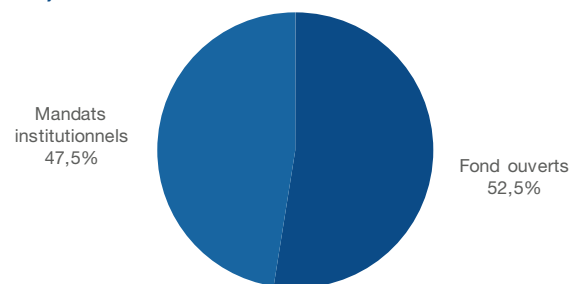


## EdR Tricolore Rendement: répartition des thématiques d'Engagement depuis 2010



Source : Edmond de Rothschild Asset Management (France)

## Fonds et mandats ISR actions d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) - Encours gérés selon des stratégies ESG\* en 2014 2.853,6 M€



### Soit 12,7 % des actifs gérés par EdRAM (France)

\*Fonds ouverts et mandats de gestion. L'investissement socialement responsable par sélection positive s'appuie sur l'identification des entreprises les plus performantes en matière d'ESG ; l'engagement repose sur un dialogue continu avec les responsables des entreprises.

Edmond de Rothschild Asset Management (France) continue de soutenir les recherches de la Chaire Finance Durable et Investissement Responsable de l'Ecole Polytechnique et de la Toulouse School of Economics. Edmond de Rothschild Asset

Management (France) a maintenu de façon régulière la publication initiée en 2013 des « Chroniques de l'ISR », qui met à l'honneur les thématiques propres à l'investissement responsable et met en avant au sein de chaque numéro « le point de vue académique », avec la contribution d'un chercheur sur les thématiques d'actualité.

Edmond de Rothschild Asset Management (France) continue de participer aux travaux de l'AFG, du FIR et d'Eurosif sur ces sujets et a sponsorisé en 2014 l'étude bi-annuelle menée par Eurosif sur l'état du marché de l'ISR en Europe. Ce sponsoring a fait l'objet d'une conférence organisée le 6 novembre 2014 à Paris sur le thème « ISR: Quelle voie privilégier au vu des différentes approches ? », en partenariat avec Generali Investment Europe, et qui a réuni 46 clients institutionnels.

### EDMOND DE ROTHSCHILD PRIVATE EQUITY

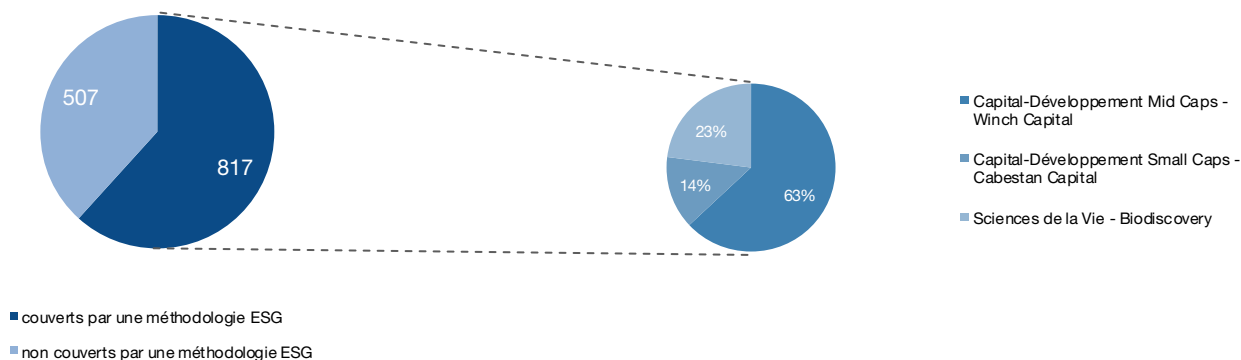
Au cours de l'année 2014, Edmond de Rothschild Investment Partners (« EdRIP ») a poursuivi la mise en œuvre de sa politique d'investissement responsable établie en 2012 et formalisée autour de sa Charte d'Investissement Responsable. Edmond de Rothschild Investment Partners vise l'adoption des meilleures pratiques environnementales, sociales et de gouvernance d'entreprise (ESG).

Cette politique se traduit tout au long du cycle d'investissement de la sélection des projets (au travers d'un référentiel d'évaluation) jusqu'à l'investissement où Edmond de Rothschild Investment Partners s'engage activement à prendre en compte les paramètres ESG dans ses politiques et pratiques d'actionnaire. Les reportings annuels des véhicules levés depuis 2010, envoyés aux investisseurs, comportent une rubrique ESG détaillant l'évolution d'indicateurs-clés pour chaque participation pendant l'exercice. Y sont également inclus les progrès effectués sur plusieurs chantiers ESG définis avec le dirigeant au moment de l'investissement.

L'année 2014 a été marquée par la levée de fonds de Winch Capital 3 à 300 millions d'euros. La même démarche ESG sera appliquée à l'ensemble des actifs du fonds.

Edmond de Rothschild Investment Partners, en tant que signataire des Principes des Nations Unies pour l'Investissement Responsable (UNPRI), a participé au Reporting Framework au titre de l'année 2014.

## Encours Edmond de Rothschild Investment Partners à fin 2014 (en M€)



<sup>9</sup> Le Best-in-Universe est l'approche qui consiste à considérer, au sein d'un univers précis, les valeurs les mieux notées, quelle que soit leur appartenance géographique ou sectorielle. Le Best-effort consiste à reconnaître les émetteurs qui ont le plus progressé en notation ESG et/ou qui font montre d'un réel effort en matière de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE), sans pour autant encore atteindre les meilleurs niveaux.

---

## MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES ET MISSIONS PRO BONO : UNE COLLABORATION ÉTROITE AVEC LES FONDATIONS EDMOND DE ROTHSCHILD

Pour la quatrième année consécutive, Edmond de Rothschild (France) a soutenu le programme d'insertion professionnelle PasserElles du cabinet de recrutement à but non-lucratif Mozaïk RH. Ce programme, initialement soutenu par les Fondations Edmond de Rothschild et destiné à des femmes diplômées issues de la diversité en recherche d'emploi, mêle des ateliers collectifs, du coaching individuel par des professionnels du recrutement, et un suivi personnalisé par un parrain ou une marraine issu(e) de l'entreprise partenaire de Mozaïk RH. Dans ce cadre, le groupe Edmond de Rothschild a proposé à l'ensemble de ses collaborateurs d'accompagner l'une de ces candidates ou d'apporter une aide ponctuelle dans le nouveau volet « Coup de Pouce » du programme.

Pour la session démarrée en octobre 2014, l'implication des collaborateurs de Edmond de Rothschild (Suisse) et Edmond de Rothschild Europe a permis de doubler le nombre de participants par rapport à 2012 avec 31 collaborateurs (22 en 2013 et 15 en 2012) qui ont ainsi été volontaires pour être le mentor d'une des jeunes femmes sélectionnées ou pour animer un des ateliers co-organisés avec Mozaïk RH. Un socle de trois rencontres avec la jeune femme accompagnée est préconisé, afin d'aborder la mise en valeur de ses points forts, la gestion de son réseau, la préparation d'entretien ou la prise de poste. Cet accompagnement comprend également la mise à disposition par nos collaborateurs de leurs réseaux professionnels. En 2014, quatre des filleules ont été invitées à passer une journée à Luxembourg pour rencontrer leurs mentors, découvrir l'activité du groupe Edmond de Rothschild à Luxembourg et participer à un atelier sur la motivation et l'image de soi.

Edmond de Rothschild (France) poursuit également son engagement auprès du programme Scale Up, créé par les Fondations Edmond de Rothschild et l'ESSEC Business School pour accompagner le changement d'échelle des entreprises à impact social ou environnemental. Les entreprises sélectionnées bénéficient pendant un an d'un mécénat de compétences apporté par certains collaborateurs d'Edmond de Rothschild (France) sur les questions de stratégie, de finance, de levée de fonds et de communication. Cette expertise professionnelle complète le contenu pédagogique du programme et un pro-bono juridique, qui vise à fournir aux équipes dirigeantes les outils nécessaires à la définition, à la mise en œuvre et au financement de leur développement.

Le programme a acquis en quatre ans une notoriété unique en France. En 2014, il a été ouvert aux candidats de toute l'Europe francophone et a vu ses critères de sélection se renforcer afin de se focaliser sur les entreprises ayant des besoins en capital supérieur à 200.000 euros. L'objectif est de soutenir des entreprises «classiques» avec une vocation sociale et/ou environnementale qui ont un fort impact positif pour la société. Les huit entreprises lauréates de ce programme en 2014 – Aludéo, Croc'la Vie, Ecodair, FM2J, Main-Forte, MicroStart, SmartFR et Start Atelier Services – ont été accompagnées par des experts du Groupe issus des métiers du

conseil aux entreprises, du private equity et de la gestion de fortune. Certaines ont déjà réussi à lever plus d'un million d'euros pour financer leur croissance.

En 2014, les Fondations Edmond de Rothschild et l'ESSEC Business School ont capitalisé sur le programme Scale Up en publiant un manuel pratique pour accompagner les entrepreneurs sociaux lors du changement d'échelle. (« Changer d'Échelle : manuel pour maximiser l'impact des entreprises sociales », en téléchargement gratuit sur [www.edrfoundations.org/entrepreneuriat-social-fr/scale-up.aspx](http://www.edrfoundations.org/entrepreneuriat-social-fr/scale-up.aspx)).

La Fondation OPEJ-Baron Edmond de Rothschild (Œuvre de Protection de l'Enfance et de la Jeunesse) a été créée en 1944 pour accueillir des enfants orphelins de la Seconde Guerre mondiale. Aujourd'hui, l'OPEJ travaille avec les pouvoirs publics pour aider des enfants et des jeunes âgés de 3 à 21 ans, victimes de maltraitance, d'abandon, d'abus et de carences, à se reconstruire et à grandir. Elle place la restauration et le maintien du lien familial au cœur de ses actions, en soutenant aussi les familles qui ne peuvent plus subvenir aux besoins de leurs enfants.

En 2014, le groupe Edmond de Rothschild et ses collaborateurs ont soutenu la Fondation au travers de deux initiatives:

- Deux coureurs automobiles ont participé au Tour Auto Optic 2000 sous les couleurs du groupe Edmond de Rothschild et au profit de l'OPEJ. Les jeunes de l'OPEJ ont été invités à rencontrer les pilotes de cette course et à découvrir leur voiture d'exception.
- Les collaborateurs du Groupe ont participé à une vente de textile siglé permettant ainsi de collecter près de 20.000 euros pour l'OPEJ. Grâce à cette somme, 28 enfants pourront partir en « colonie solidaire » durant trois semaines.

L'Ecole de la Philanthropie est une association inédite en France, présidée par Ariane de Rothschild, qui a pour vocation d'éveiller les jeunes générations (8 à 12 ans) à un engagement citoyen actif, par une stimulation de l'esprit critique et une mise en action collective. Ce projet, créé il y a quatre ans, a pris la forme d'une association indépendante, développée par les Fondations Edmond de Rothschild.

En 2014, L'Ecole de la Philanthropie a poursuivi son développement et a élargi le nombre de classes à 25 en partenariat avec les Rectorats de Paris et de Versailles. Le dispositif est également proposé aux enfants après l'école en partenariat avec la Fédération de Paris de la Ligue de l'enseignement, les centres d'accueil du réseau Môm'arte et des scouts du mouvement des Eclaireuses – Eclaireurs Unionistes de France. En 2014, ils étaient donc plus de 1.400 enfants à découvrir la philanthropie.

En juin 2014, 12 stagiaires de Edmond de Rothschild (France) ont participé en tant que bénévoles à la cérémonie de clôture du programme. Cette Journée de la Philanthropie a regroupé près de 700 élèves, leurs enseignants et les associations choisies par les élèves dans le Grand Amphithéâtre de la Sorbonne à Paris pour partager leur projet et découvrir de nouvelles façons de s'engager.



## POLITIQUE ACTIVE DE COLLABORATION AVEC DES ENTREPRISES SOCIALES

Au travers du programme Scale Up, Edmond de Rothschild (France) s'est tourné de façon plus volontariste vers certaines de ces entreprises afin de soutenir des modèles entrepreneuriaux qui allient impact social et pérennité financière.

Deux premières collaborations ont été initiées avec Puerto Cacao et Extramuros, deux entreprises du programme Scale Up 2011, travaillant à la fabrication et la distribution de chocolats issus du commerce équitable pour l'une et le recyclage de matériaux usagés pour la conception d'objets promotionnels pour l'autre. De nouvelles relations ont ensuite été créées avec les Soieries du Mékong, Scale Up 2013, jeune entreprise développée par des créatifs hors-pair, qui associe la créativité du stylisme français au savoir-faire du tissage à la main cambodgien pour la création d'écharpes et accessoires en soie tissées. Au Cambodge, les Soieries du Mékong répond à une problématique sociale — la lutte pour l'autonomisation des femmes — à travers la formation et l'accompagnement humain et financier de ses artisans dans la durée. La confection des cadeaux de fin d'année du Groupe pour sa clientèle a été confiée aux Soieries du Mékong. Enfin, Edmond de Rothschild (France) utilise les services de Farinez-Vous, Scale Up 2012, boulangerie solidaire et bio qui emploie les personnes en réinsertion.

Comme les années précédentes, Edmond de Rothschild (France) a continué de solliciter des entreprises adaptées pour la réalisation de certaines activités. A titre d'exemple en 2014, nous avons maintenu notre collaboration avec ATF Gaia, Scale Up 2012, dont la mission porte sur le recyclage de matériel électrique et électronique en respectant l'environnement et qui emploie durablement 80% de travailleurs handicapés dans ses effectifs de production.

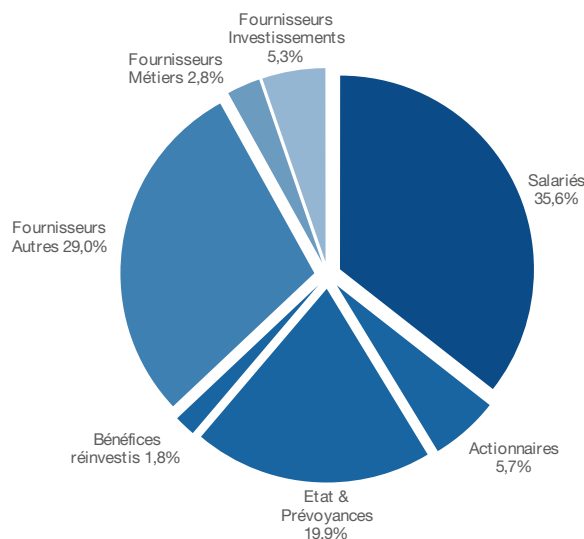
## SENSIBILISATION DES COLLABORATEURS AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Tout au long de l'année, les employés d'Edmond de Rothschild France sont sensibilisés sur des thèmes environnementaux, sociaux ou liés à l'investissement responsable, notamment à travers le magazine interne et le site intranet du Groupe. En 2014, ce sont plus de 10 articles qui ont été publiés sur des sujets aussi variés que l'impact investing, notre engagement sur la diversité avec Mozaïk RH, ou la publication du rapport de la Commission Mondiale sur l'Economie et le Climat.

## ENGAGEMENT AVEC NOS PARTIES PRENANTES

Au-delà de cette collaboration avec les entreprises sociales, l'engagement de Edmond de Rothschild (France) avec ses parties prenantes s'accomplit à travers les échanges quotidiens qui ont lieu avec les clients, les employés et leurs représentants, les fournisseurs et les sous-traitants, les autorités nationales et celles spécifiques au secteur financier, et avec les divers autres acteurs économiques.

### Répartition des revenus bancaires par postes de dépenses ou affectations 329 M€



En 2014 la stratégie de Développement Durable pour le Groupe a pris en compte le sujet de l'engagement avec les parties prenantes dans le pilier dédié à l'engagement social soutenu par nos collaborateurs. Un des axes de progrès dans ce domaine est la publication du rapport de Développement Durable pour le groupe Edmond de Rothschild, qui présentera en détail nos interactions avec différentes parties prenantes. De plus, ce rapport permettra d'approfondir nos échanges avec certains acteurs clés sur nos enjeux principaux.

---

## LOYAUTÉ DES PRATIQUES

Le respect absolu des règles d'éthique édictées dans le Code de Déontologie remis à chaque employé et disponible sur le site intranet de l'entreprise est une obligation que la Direction de la conformité et du contrôle permanent a pour mission de faire appliquer. Le contenu de ce Code rappelle, précise et complète les dispositions législatives et réglementaires et les usages et meilleures pratiques déontologiques habituellement observés en France.

Tout collaborateur se doit à tout moment d'exercer son activité avec la loyauté, la compétence, le soin et la diligence qui s'imposent, au mieux des intérêts des clients et de l'intégrité du marché. Ce code, qui s'appuie sur l'obligation préalable fondamentale de connaître son client, rappelle les obligations de la Banque en termes de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement des activités terroristes. Sont également couvertes la prévention des abus de marché, les dispositions déontologiques applicables aux collaborateurs et les règles relatives à l'utilisation des moyens informatiques et de communication.

La Banque utilise depuis 2013 un outil de formation e-learning de place développé par le CFPB (Centre de Formation de la Profession Bancaire). Sous l'égide de la Fédération Bancaire Française, le CFPB a pris l'initiative de réunir les différents réseaux bancaires pour construire un nouvel outil de formation à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Avec le concours de l'AMAFI et de TRACFIN, le programme de formation modulaire a été repensé dans un sens plus proactif et ludique, en privilégiant une pédagogie inductive et les bonnes pratiques de prévention identifiées par la profession. Ces séquences d'apprentissage sont spécifiques à chaque ligne métier: banque privée, supports, asset management, assurance, banque d'investissement.

Ainsi en 2014, 834,5 heures de formation ont été dispensées à 555 salariés de la Banque, correspondant à 94,5% de la population éligible.

2014 a également été l'année de la mise en œuvre de la loi américaine FATCA (Foreign Account Tax Compliance Act). Cette loi fédérale américaine requiert de tous les contribuables fiscaux américains, y compris ceux vivant à l'étranger, de déclarer leurs comptes domiciliés à l'étranger auprès des autorités fiscales américaines. De plus, elle requiert des institutions financières étrangères (Foreign Financial Institutions) d'identifier les comptes détenus auprès d'elles par des contribuables américains pour annoncer certains de ces comptes sur une base agrégée, aux autorités fiscales américaines.

Pour mettre en œuvre une telle loi, le groupe Edmond de Rothschild a dû revoir et adapter tous ces processus internes et ce dès l'ouverture de compte, et s'assurer que les acteurs impliqués soient bien informés et formés. Un outil e-learning spécifique a notamment été développé à cet effet. En 2014, ce sont 162 collaborateurs en France qui ont pu suivre cet e-learning pour un total de 121,5 heures de formation.

D'autre part, le règlement général de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers) impose aux prestataires de services d'investissement de vérifier que les personnes exerçant certaines fonctions sous leur autorité ou pour leur compte disposent d'un niveau de connaissances minimales sur 12 domaines relatifs à l'environnement réglementaire et déontologique et aux techniques financières. Cette vérification peut s'effectuer via des examens organisés en interne par les prestataires ou via des examens externes « certifiés » par l'AMF.

Edmond de Rothschild (France) a choisi de passer par un prestataire externe: Bärchen.

Certains collaborateurs peuvent bénéficier de la clause dite de « Grand-père » et sont dispensés de passer l'examen de certification. En effet, toutes les personnes qui, au 1er juillet 2010, exerçaient les fonctions exigeant cette vérification, détiennent un niveau de connaissances minimales réputé répondre aux exigences de la réglementation, tant qu'elles ne changent pas d'employeur.

---

# MÉTHODOLOGIE DE REPORTING DES INFORMATIONS SOCIALES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIÉTALES

---

## 1. Sélection des indicateurs

Afin de suivre la performance de la démarche de Développement Durable engagée depuis 2011, la Banque a identifié les indicateurs les plus pertinents au regard de ses activités et de ses leviers d'action, en référence au décret d'application de l'article 225 de la Loi Grenelle 2, aux principes du Pacte Mondial des Nations Unies et à différents référentiels RSE reconnus.

Certains indicateurs clés ont été mis en avant pour leur capacité à faciliter la compréhension par tous de nos enjeux environnementaux, sociaux et sociétaux et le pilotage de nos actions:

- Volet environnemental : le Bilan Carbone® de l'ensemble de ses activités, comme mesure globale des émissions de gaz à effet de serre; la consommation de papier; les consommations directes d'énergie.
- Volet social: l'évolution de la masse salariale; la politique de formation; la part des femmes dans l'encadrement.
- Volet sociétal: les encours ISR.
- Certains indicateurs demandés dans le décret sont exclus du rapport dans la mesure où les activités de service de la Banque ne sont pas concernées par ces thématiques : ceux-ci sont notés dans la table de concordance en-dessous.

## 2. Périmètre du reporting

Les indicateurs environnementaux couvrent l'ensemble des sites de la Banque, sauf indications contraires. Dans le passé, certaines données manquantes pour le calcul du Bilan Carbone®, principalement pour des sites hors de France, étaient estimées par extrapolation ou équivalence. Grâce au déploiement d'un nouvel outil de reporting, la part de ces données estimées a été réduite. Environ 84% des données environnementales 2014 ont été renseignées par les contributeurs ayant accès aux informations, soit au niveau d'Edmond de Rothschild (France), soit au niveau des entités à l'étranger directement. Les effectifs pris en compte pour les calculs des ratios environnementaux, incluent les apprentis, stagiaires et intérimaires au 31 décembre 2014, en équivalent temps plein.

A l'exception des effectifs globaux, de la masse salariale et de l'évaluation annuelle de la performance qui concernent l'ensemble d'Edmond de Rothschild (France), les indicateurs sociaux sont relatifs aux effectifs de la Banque en France (sans les filiales et succursales à l'étranger). En 2015, un nouvel outil de reporting social va être déployé et permettra d'élargir progressivement le périmètre de reporting des indicateurs publiés dans ce rapport.

Le tableau des effectifs inclut les employés en CDI, CDD et contrats d'apprentissage. Tous les autres indicateurs sociaux sont ensuite calculés sur la base des effectifs en CDI et CDD seulement, soit 744 employés pour la Banque en France.

## 3. Organisation, ressources et contrôle

La Direction du Développement Durable, hiérarchiquement rattachée à la Directrice des Ressources Humaines, membre du Comex du groupe Edmond de Rothschild, est en charge de coordonner les ressources dédiées à la gestion des indicateurs RSE, en liaison avec les correspondants désignés dans les filiales et départements concernés.

Des outils et procédures spécifiques, incluant la définition de chaque indicateur ainsi que sa méthodologie de calcul, ont été déployés :

- La gestion des indicateurs environnementaux s'appuie sur l'outil en ligne FigBytes dont les fonctionnalités couvrent la collecte, la consolidation et la conservation des données.
- Le bilan annuel des émissions de gaz à effet de serre de la Banque est réalisé selon la méthodologie de l'Association Bilan Carbone, en tenant compte des émissions directes et indirectes (scope 1, 2 et 3), hors émissions liées aux investissements réalisés.
- Les indicateurs sociaux sont collectés et consolidés par la Direction des Ressources Humaines, en tenant compte des spécificités propres à la réglementation du travail dans chaque pays
- Les données relatives aux engagements sociétaux de la Banque sont agrégées à partir des informations soumises par les entités concernées selon trois catégories : mécénat, investissements responsables et stratégies d'achat responsable.

Le contrôle et la validation des indicateurs RSE sont assurés par un dispositif engageant trois niveaux de responsabilité, opérationnel dans les entités concernées, de second niveau par la Direction du Développement Durable et in fine par la Direction des Ressources Humaines. Ce dispositif vise à garantir la sincérité et la cohérence dans le temps des informations objets du reporting.

**Présence des informations environnementales, sociales et sociétales publiées au regard de la loi Grenelle 2**

<p>Sous réserve des dispositions du troisième alinéa de l'article R. 225-105, le conseil d'administration ou le directoire de la société qui satisfait aux conditions prévues au premier alinéa de l'article R. 225-104 mentionne dans son rapport, pour l'application des dispositions du cinquième alinéa de l'article L. 225-102-1, les informations suivantes (Décret d'application de la loi Grenelle 2, n°2012-557 du 24 avril 2012 relatif aux obligations de transparence des entreprises en matière sociale et environnementale) :</p>	<p>Ce tableau renvoie à la page dans laquelle figurent les informations ou explicite la raison pour laquelle les informations ne sont pas présentes.</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

INFORMATIONS SOCIALES	
<b>a) Emploi</b>	
- L'effectif total et la répartition des salariés par sexes, par âges et par zones géographiques	p.39-40
- Les embauches et les licenciements	p.40
- Les rémunérations et leur évolution	p.40-41
<b>b) Organisation du travail</b>	
- L'organisation du temps de travail	p.40
- L'absentéisme	p.43
<b>c) Relations sociales</b>	
- L'organisation du dialogue social, notamment les procédures d'information, de consultation du personnel et de négociation avec celui-ci	p.43
- Le bilan des accords collectifs	p. 43
<b>d) Santé et Sécurité</b>	
- Les conditions de santé et de sécurité au travail	p.43
- Le bilan des accords signés avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel en matière de santé et de sécurité au travail	p. 43
- Les accidents du travail, notamment leur fréquence et leur gravité, ainsi que les maladies professionnelles	p. 43

<b>e) Formation</b>	
- Les politiques mises en œuvre en matière de formation	p.41
- Le nombre total d'heures de formation	p.42
<b>f) Égalité de traitement</b>	
- Les mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes	p.42
- Les mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées	p.42
- La politique de lutte contre les discriminations	p.42
<b>g) Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'organisation internationale du travail relatives :</b>	
- Au respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective	p.39 et p.43
- A l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession	
- A l'élimination du travail forcé ou obligatoire	
- A l'abolition effective du travail des enfants	

INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES	
<b>a) Politique générale en matière environnementale</b>	
- L'organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales, et le cas échéant les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement	p.44
- Les actions de formation et d'information des salariés en matière de protection de l'environnement	p.49
- Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions	De par son activité tertiaire, le groupe EdR n'est pas confronté à des risques environnementaux et de pollution
- Le montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement	De par son activité tertiaire, le groupe EdR n'est pas confronté à des risques environnementaux
<b>b) Pollution et gestion des déchets</b>	
- Les mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement	De par son activité tertiaire, le groupe EdR n'a pas de rejets dans l'air, l'eau et le sol significatifs
- Les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets	p.45
- La prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité	L'activité du groupe EdR n'est pas de nature à générer des nuisances sonores ou toute forme de pollution spécifique à son activité
<b>c) Utilisation durable des ressources</b>	
- La consommation d'eau et l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales	L'activité du groupe EdR se concentre sur des services financiers et n'impacte pas significativement les consommations d'eau, qui est limitée aux consommations quotidiennes des salariés. p.45
- La consommation de matières premières et les mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation	p.45
- La consommation d'énergie et les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables	p.44
- L'utilisation des sols	L'activité du groupe EdR se concentre sur des services financiers et n'impacte pas significativement l'utilisation des sols ; les locaux ne se situent pas dans des zones sensibles
<b>d) Changement climatique</b>	
- Les rejets de gaz à effet de serre	p.44
- L'adaptation aux conséquences du changement climatique	De par son activité, le groupe EdR n'est pas confronté à des conséquences directes du changement climatique
<b>e) Protection de la biodiversité</b>	
- Les mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité	p.45

INFORMATIONS SOCIÉTALES	
<b>a) Impact territorial économique et social de l'activité de la société</b>	
- en matière d'emploi et de développement régional	p.49
- sur les populations riveraines ou locales	p.48- 49
<b>b) Relations avec les parties prenantes</b>	
- Les conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations	p. 49
- Les actions de partenariat ou de mécénat	p.48-49
<b>c) Sous-traitance et fournisseurs</b>	
- La prise en compte dans la politique d'achat de la société des enjeux sociaux et environnementaux	p.45
- L'importance de la sous-traitance et la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale	p.45 et p.49
<b>d) Loyauté des pratiques</b>	
- Les actions engagées pour prévenir la corruption	p.50
- Les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs	p.46-47
<b>e) Autres actions engagées en faveur des droits de l'homme</b>	
- Autres actions engagées en faveur des droits de l'homme	p.46-49

Information non disponible

---

# Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées figurant dans le rapport de gestion

## Exercice clos le 31 décembre 2014

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes d'Edmond de Rothschild (France), désigné organisme tiers indépendant, accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1060<sup>1</sup>, nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2014, présentées dans le rapport de gestion (ci-après les « Informations RSE »), en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce.

### RESPONSABILITÉ DE LA SOCIÉTÉ

---

Il appartient au Président du Directoire d'établir un rapport de gestion comprenant les Informations RSE prévues à l'article R.225-105-1 du code de commerce, préparées conformément à la Procédure de reporting social et à la Procédure de reporting environnemental et sociétal du Groupe Edmond de Rothschild (ci-après les « Référentiels »), dont un résumé figure dans le rapport de gestion au chapitre « *Méthodologie de reporting des informations sociales, environnementales et sociétales* » et disponibles sur demande auprès du siège de la société.

### INDÉPENDANCE ET CONTRÔLE QUALITÉ

---

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L.822-11 du code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, des normes d'exercice professionnel et des textes légaux et réglementaires applicables.

### RESPONSABILITÉ DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

---

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- d'attester que les Informations RSE requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article

R.225-105 du code de commerce (Attestation de présence des Informations RSE) ;

- d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère conformément aux Référentiels (Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE).

Nos travaux ont été effectués par une équipe de 5 personnes entre décembre 2014 et mars 2015 pour une durée d'environ 3 semaines. Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos experts en matière de RSE.

Nous avons conduit les travaux décrits ci-après conformément à la norme d'exercice professionnel portant sur les prestations relatives aux informations sociales et environnementales entrant dans le cadre des diligences directement liées à la mission de commissaire aux comptes (NEP 9090) et à l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et, concernant l'avis motivé de sincérité, à la norme internationale ISAE 3000<sup>2</sup>.

### 1. ATTESTATION DE PRÉSENCE DES INFORMATIONS RSE

Nous avons pris connaissance, sur la base d'entretiens avec les responsables des directions concernées, de l'exposé des orientations en matière de développement durable, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la société et de ses engagements sociétaux et, le cas échéant, des actions ou programmes qui en découlent.

Nous avons comparé les Informations RSE présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R.225-105-1 du code de commerce.

En cas d'absence de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions de l'article R.225-105 alinéa 3 du code de commerce.

Nous avons vérifié que les Informations RSE couvraient le périmètre consolidé, à savoir la société ainsi que ses filiales au sens de l'article L.233-1 et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L.233-3 du code de commerce avec les limites précisées dans le rapport de gestion dans le chapitre « *Méthodologie de reporting des informations sociales, environnementales et sociétales* ».

---

<sup>1</sup> Dont la portée est disponible sur le site [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

---

<sup>2</sup> ISAE 3000 – Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information.

---

Sur la base de ces travaux et compte tenu des limites mentionnées ci-dessus, nous attestons de la présence dans le rapport de gestion des Informations RSE requises.

## 2. AVIS MOTIVÉ SUR LA SINCÉRITÉ DES INFORMATIONS RSE

### Nature et étendue des travaux

Nous avons mené une dizaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation des Informations RSE auprès des directions en charge des processus de collecte des informations et, le cas échéant, responsables des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, afin :

- d'apprécier le caractère approprié des Référentiels au regard de leur pertinence, leur exhaustivité, leur fiabilité, leur neutralité, leur caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- de vérifier la mise en place d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Informations RSE et prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations RSE.

Nous avons déterminé la nature et l'étendue de nos tests et contrôles en fonction de la nature et de l'importance des Informations RSE au regard des caractéristiques de la société, des enjeux sociaux et environnementaux de ses activités, de ses orientations en matière de développement durable et des bonnes pratiques sectorielles. Pour les informations RSE que nous avons considérées les plus importantes<sup>3</sup>:

- au niveau de l'entité consolidante Edmond de Rothschild (France), nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (organisation, politiques, actions), nous avons mis en œuvre des procédures analytiques sur les informations quantitatives et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation des données et nous avons vérifié leur cohérence et leur concordance avec les autres informations figurant dans le rapport de gestion ;
- au niveau d'un échantillon représentatif d'entités que nous avons sélectionnées en fonction de leur activité, de leur contribution aux indicateurs consolidés, de leur implantation et d'une analyse de risque, nous avons mené des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures et mis en œuvre des tests de détail sur la base d'échantillonnages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives. L'échantillon ainsi sélectionné représente 86 % des effectifs et de 74 à 83 % de la contribution aux informations quantitatives environnementales.

Pour les autres informations RSE consolidées, nous avons apprécié leur cohérence par rapport à notre connaissance de la société.

Enfin, nous avons apprécié la pertinence des explications relatives, le cas échéant, à l'absence totale ou partielle de certaines informations.

Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage et tailles d'échantillons que nous avons retenues en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus. Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnages ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'information et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans les Informations RSE ne peut être totalement éliminé.

### Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément aux Référentiels.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 22 avril 2015

L'un des Commissaires aux comptes d'Edmond de Rothschild (France)

PricewaterhouseCoopers Audit

**Jacques Lévi**  
Associé

**Sylvain Lambert**  
Associé du Département  
Développement Durable

---

<sup>3</sup> Les Informations RSE les plus importantes sont identifiées en annexe du présent rapport.

---

## ANNEXE : LISTE DES INFORMATIONS QUE NOUS AVONS CONSIDÉRÉES COMME LES PLUS IMPORTANTES

---

### Informations sociales quantitatives

- Effectif global au 31 décembre 2014, répartition par sexe et par géographie, part des effectifs en CDI ;
- Entrées et départs par motifs ;
- Égalité hommes-femmes – part des femmes cadres et cadres hors classe ;
- Pourcentage de collaborateurs ayant participé à toutes les étapes du processus d'évaluation annuelle de performance ;
- Nombre d'heures de formation, part de salariés ayant suivi au moins une formation dans l'année et part des femmes parmi les stagiaires.
- Nombre d'heures de formation sur les thèmes liés à l'éthique et la conformité et nombre d'employés formés.

### Informations sociales qualitatives

- Organisation du temps de travail ;
- Relations sociales ;
- Politique de rémunération.

### Informations environnementales quantitatives

- Consommation d'énergie par source;
- Déplacements professionnels en train, en avion et en voiture ;
- Émissions de gaz à effet de serre (scopes I, II et III).

### Informations sociétales qualitatives

- Impact territorial, économique et social de l'activité de la société et encours gérés selon des stratégies ESG ;
- Politique active de collaboration avec des entreprises sociales ;
- Mécénat de compétences et actions pro bono ;



---

# Observations du Conseil de surveillance

Sur le rapport du Directoire et les comptes de l'exercice  
clos le 31 décembre 2014

Messieurs les Actionnaires,

Conformément à la loi, le Directoire de la société nous a présenté, en temps opportun, aux fins de vérification et de contrôle, les comptes de l'exercice 2014 et communiqué le rapport qu'il a établi en vue de sa présentation à l'Assemblée.

Après examen de ce rapport, nous vous précisons que nous n'avons aucune observation complémentaire à formuler sur la gestion de la société et sur les comptes de l'exercice 2014 ; ces comptes confirment les renseignements qui nous avaient été communiqués au cours de l'année.

Nous recommandons l'adoption des comptes à l'Assemblée des Actionnaires.

**Le Conseil de surveillance**

# Comptes consolidés et annexes

BILAN CONSOLIDÉ IFRS

En milliers d'euros

Actif		31.12.2014	31.12.2013
Caisse, Banques centrales, CCP	3.1	782.646	395.965
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	3.2	63.085	250.488
Actifs financiers disponibles à la vente	3.3	238.597	477.163
Prêts et créances sur les établissements de crédit	3.4	177.503	306.790
Prêts et créances sur la clientèle	3.5	510.141	473.069
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	3.6	-	-
Actifs d'impôts courants		17.407	13.948
Actifs d'impôts différés		16.746	978
Comptes de régularisation et actifs divers	3.8	211.600	144.738
Participations dans les entreprises mises en équivalence	3.9	62.192	55.634
Immobilisations corporelles	3.10	41.403	38.584
Immobilisations incorporelles	3.11	25.667	29.424
Ecarts d'acquisition	3.12	76.509	77.707
<b>Total de l'actif</b>		<b>2.223.496</b>	<b>2.264.488</b>

Passif		31.12.2014	31.12.2013
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	3.13	443.659	317.985
Instruments dérivés de couverture	3.14	6.554	7.612
Dettes envers les établissements de crédit	3.15	17.151	33.956
Dettes envers la clientèle	3.16	1.062.988	1.272.557
Dettes représentées par un titre		-	-
Passifs d'impôts courants		12.909	11.104
Passifs d'impôts différés		1.375	1.672
Comptes de régularisation et passifs divers	3.7	281.693	240.011
Provisions	3.17	25.654	35.275
Dettes subordonnées	3.18	-	-
Capitaux propres		371.513	344.316
Capitaux propres part du Groupe		365.076	339.463
. Capital et réserves liées		201.195	201.195
. Réserves consolidées		105.123	102.092
. Gains et pertes latents ou différés		36.884	16.097
. Résultat de l'exercice		21.874	20.079
Intérêts minoritaires		6.437	4.853
<b>Total du passif</b>		<b>2.223.496</b>	<b>2.264.488</b>

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ IFRS

En milliers d'euros

		31.12.2014	31.12.2013
+ Intérêts et produits assimilés	4.1	17.815	37.549
- Intérêts et charges assimilées	4.2	-11.739	-30.771
+ Commissions (produits)	4.3	411.038	398.438
- Commissions (charges)	4.3	-89.839	-86.105
+/- Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	4.4	4.155	12.349
+/- Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	4.5	6.612	-8.485
+ Produits des autres activités	4.6	16.308	7.390
- Charges des autres activités	4.6	-27.492	-15.741
<b>Produit net bancaire</b>		<b>326.858</b>	<b>314.624</b>
- Charges générales d'exploitation	4.7	-282.161	-268.645
- Dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		-17.369	-13.588
<b>Résultat brut d'exploitation</b>		<b>27.328</b>	<b>32.391</b>
+/- Coût du risque	4.8	243	76
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>27.571</b>	<b>32.467</b>
+/- Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	3.8	5.431	2.837
+/- Gains ou pertes nets sur autres actifs	4.9	-4.649	480
+/- Variation de valeur des écarts d'acquisition		-2.283	-794
<b>Résultat courant avant impôt</b>		<b>26.070</b>	<b>34.990</b>
- Impôt sur les bénéfices	4.10	-232	-10.449
<b>Résultat net</b>		<b>25.838</b>	<b>24.541</b>
- Intérêts minoritaires		-3.964	-4.462
<b>Résultat net – Part du Groupe</b>		<b>21.874</b>	<b>20.079</b>
Résultat par action en euro		3,79	3,32
Résultat dilué par action en euro		3,79	3,29

ÉTAT DU RÉSULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES  
En milliers d'euros

	2014	2013
<b>Résultat net</b>	<b>25.838</b>	<b>24.541</b>
Éléments relatifs aux variations de parités monétaires	4.127	-791
Variation de valeur différée des instruments dérivés de couverture (*)	-89	-139
Variation de valeur des actifs financiers disponibles à la vente (*)	20.997	9.003
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies (*)	-1.049	-43
<b>Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>23.986</b>	<b>8.030</b>
<b>Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>49.824</b>	<b>32.571</b>
<i>dont part du Groupe</i>	<i>45.801</i>	<i>28.136</i>
<i>dont part des intérêts minoritaires</i>	<i>4.023</i>	<i>4.435</i>

(\*) Montants nets d'impôt.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE IFRS

En milliers d'euros

	31.12.2014	31.12.2013
<b>Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles</b>		
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>25.838</b>	<b>24.541</b>
Résultat lié aux actifs et passifs destinés à la vente	19.117	-9.687
Plus et moins-values de cession	4.649	-480
Dotations nettes aux amortissements et provisions	-15.714	29.900
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-5.431	-2.837
Reclassement du résultat net sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	-4.155	-12.349
Autres produits et charges calculés	9	692
Pertes / produits nets des activités de financement	-	-
Charges d'impôt (y compris impôts différés)	232	10.449
<b>Capacité d'autofinancement avant résultat des activités de financement et impôt</b>	<b>24.545</b>	<b>40.229</b>
Impôt versé	-16.245	-3.131
Augmentation / diminution nette liée aux opérations avec les établissements de crédit	-62.656	272.412
Augmentation / diminution nette liée aux opérations avec la clientèle	-246.347	-112.559
Augmentation / diminution nette liée aux opérations affectant les autres actifs ou passifs financiers	505.065	-74.374
Augmentation / diminution nette liée aux opérations affectant les autres actifs ou passifs non financiers	-23.086	58.303
<b>Trésorerie nette provenant des activités opérationnelles</b>	<b>181.276</b>	<b>180.880</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>		
Décaissements sur acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-17.036	-21.051
Décaissements sur acquisitions d'immobilisations financières	-4.234	-18.566
Variation des dépôts de garantie	-	-
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	3.911	1.379
Cessions ou réductions des actifs immobilisés	408	15
<b>Trésorerie nette provenant des activités d'investissement</b>	<b>-16.951</b>	<b>-38.223</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>		
Augmentation / diminution de trésorerie provenant des activités de financement	-	-250.004
Augmentation / diminution de trésorerie liée aux opérations avec les actionnaires	-19.804	-27.505
<b>Trésorerie nette provenant des opérations de financement</b>	<b>-19.804</b>	<b>-277.509</b>
<b>Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>275</b>	<b>3.098</b>
<b>Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>144.796</b>	<b>-131.754</b>
Solde net des comptes de caisse et banques centrales	395.965	635.308
OPCVM monétaires qualifiés d'équivalents de trésorerie	69.360	108.599
Solde net des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit	232.839	86.011
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture</b>	<b>698.164</b>	<b>829.918</b>
Solde net des comptes de caisse et banques centrales	782.646	395.965
OPCVM monétaires qualifiés d'équivalents de trésorerie	101	69.360
Solde net des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit	60.213	232.839
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</b>	<b>842.960</b>	<b>698.164</b>
<b>Variation de la trésorerie nette</b>	<b>144.796</b>	<b>-131.754</b>

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En milliers d'euros

	31.12.2013	Augmentation de capital	Affectation du résultat	Autres variations	31.12.2014
<b>Part du Groupe</b>					
- Capital	83.076	-	-	-	83.076
- Primes d'émission	98.244	-	-	-	98.244
- Instruments de Capitaux Propres (TSS)	19.875	-	-	-	19.875
- Intérêts sur instruments de Capitaux Propres (TSS)	-12.507	-	-	-828	-13.335
- Eliminations des titres auto détenus	-	-	-	-	-
- Autres réserves (*)	114.599	-	20.079	-16.220	118.458
Gains / pertes latents ou différés sur les titres en actifs financiers disponibles à la vente	16.097	-	-	20.787	36.884
- Résultat 2013	20.079	-	-20.079	-	-
<b>Sous-Total</b>	<b>339.463</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3.739</b>	<b>343.202</b>
- Résultat 2014		-	-	21.874	21.874
<b>Total des Capitaux Propres part du Groupe</b>	<b>339.463</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>25.613</b>	<b>365.076</b>
<b>Part des minoritaires</b>					
- Réserves	391	-	2.077	6	2.473
- Résultat 2013	4.462	-	-4.462	-	-
- Résultat 2014	-	-	-	3.964	3.964
<b>Total des intérêts minoritaires</b>	<b>4.853</b>	<b>-</b>	<b>-2.385</b>	<b>3.970</b>	<b>6.437</b>

(\*) La colonne « Autres variations » comprend -16.084 milliers d'euros de dividendes versés par Edmond de Rothschild (France). Elle inclut également un montant de -2.732 milliers d'euros lié à une correction d'estimation relative à l'exercice précédent. L'incidence de cette correction si elle avait été constatée en 2013 aurait eu un impact de - 4.406 milliers d'euros sur les charges générales d'exploitation (ainsi que sur les provisions) et de 1.674 milliers d'euros sur l'impôt sur les bénéfices.

---

# Notes annexes

## aux comptes consolidés

### NOTE 1 – CONTEXTE GENERAL D'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES CONSOLIDÉS

---

#### 1.1. CONTEXTE

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002 concernant l'application des normes comptables internationales pour les émetteurs de titres de créances admis à la vente directe au public, dans le cadre de l'émission régulière de titres de créances admis à la vente directe au public, Edmond de Rothschild (France) a établi en 2007 pour la première fois ses comptes en utilisant le référentiel des normes comptables internationales I.F.R.S. (International Financial Reporting Standards).

Les comptes d'Edmond de Rothschild (France) sont établis conformément aux normes IAS/IFRS et aux interprétations IFRIC applicables au 31 décembre 2014 et telles qu'adoptées par l'Union européenne, référentiel disponible sur le site de la Commission européenne, à l'adresse suivante :

[http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm). »

Ils ont été arrêtés par le Directoire en date du 10 mars 2015 et examinés par le comité d'audit et le Conseil de surveillance respectivement en date du 16 et 17 mars 2015.

#### 1.2. CONFORMITÉ AUX NORMES COMPTABLES

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, le Groupe applique les normes IFRS 10 « Etats financiers consolidés », IFRS 11 « Partenariats », IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités » ainsi que la norme modifiée IAS 28 « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises » et l'amendement à IAS 32 « Instruments financiers : présentation – compensation d'actifs financiers et de passifs financiers », adoptés le 29 décembre 2012 par l'Union européenne. L'application de ces normes et de cet amendement ainsi que l'entrée en vigueur des autres normes d'application obligatoire n'ont pas eu d'effet sur les états financiers de l'exercice 2014.

Le Groupe n'a pas anticipé l'application des nouvelles normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union européenne lorsque l'application en 2014 n'est qu'optionnelle.

L'Union européenne a adopté le 13 juin 2014, l'interprétation IFRIC 21 « Taxes », applicable au plus tard aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015. Le Groupe procède actuellement à l'analyse des incidences éventuelles de l'application de ces normes sur ses comptes consolidés.

#### 1.3. RECOURS À DES ESTIMATIONS

La préparation des informations financières nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses relatives aux conditions futures.

Outre les informations disponibles, l'établissement d'estimations comporte nécessairement une certaine part d'appréciation, notamment pour :

- les dépréciations d'actifs financiers à revenu variable classés en « Actifs disponibles à la vente » ;
- les tests de dépréciation effectués sur les actifs incorporels ;
- les tests de dépréciation effectués sur les participations dans les entreprises mises en équivalence ;
- la détermination du caractère actif ou non d'un marché pour utiliser une technique de valorisation.

Par ailleurs, le Groupe estime que parmi les autres domaines comptables impliquant nécessairement un élément d'appréciation, les plus importants concernent les provisions, les engagements de retraites et les paiements à base d'actions.

#### 1.4. MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés ont été établis à partir des comptes individuels d'Edmond de Rothschild (France) et de toutes les filiales contrôlées ou sous influence notable.

##### • Sociétés intégrées globalement

Les sociétés placées sous le contrôle exclusif d'Edmond de Rothschild (France) ont été consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Cette méthode consiste à substituer à la valeur des titres en portefeuille chacun des éléments de l'actif et du passif des filiales, puis à éliminer les opérations réciproques entre la société mère et ses filiales, ou entre filiales. La part des intérêts minoritaires, dans la situation nette et dans le résultat, est inscrite distinctement au bilan et au compte de résultat consolidés.

Le Groupe exerce le contrôle sur une filiale lorsqu'elle détient le pouvoir sur l'entité (via généralement la détention, directe ou indirecte, de la majorité des droits de vote), que ses relations avec cette dernière l'exposent ou lui donnent droit à des rendements variables et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir exercé.

### • Sociétés mises en équivalence

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées par la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est définie comme le pouvoir de participer aux politiques financières et opérationnelles d'une filiale sans en détenir le contrôle. Elle peut notamment résulter d'une représentation dans les organes de direction ou de surveillance, de la participation aux décisions stratégiques, de l'échange de personnel de direction, de liens de dépendance technique.

Elle est présumée à partir du moment où une entreprise détient directement ou indirectement au moins 20 % des droits de vote. Les participations dans les entreprises mises en équivalence sont initialement comptabilisées au coût d'acquisition, lequel inclut les écarts d'acquisition imputables, et ajustées ultérieurement des variations de la part des actifs nets revenant au Groupe. Les gains et pertes sur les transactions entre le Groupe et les entreprises mises en équivalence sont éliminés à proportion de la participation détenue, à moins que l'opération ne mette en évidence une dépréciation durable de l'actif transféré.

### • Cas particulier des entités structurées

Il s'agit de structures juridiques conçues de telle manière que les droits de vote ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité. C'est entre autres le cas lorsque ces derniers concernent uniquement des tâches administratives et que les activités pertinentes de ces structures sont dirigées au moyen d'accords contractuels. Les principaux critères d'appréciation du contrôle d'une entité structurée sont les suivants :

- les activités et l'objet de la société;
- la manière dont l'entité a été structurée;
- les risques portés par la société et ceux qu'elle transfère et sont encourus par le Groupe;
- l'exposition et le pouvoir d'agir sur les rendements variables de l'entité.

Deux entités répondant à ces critères ont été consolidées, il s'agit du « Groupement Immobilière Financière » et de « Edmond de Rothschild Investors Assistance ».

## 1.5. ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Dans le cadre de l'harmonisation de la marque, les raisons sociales de certaines entités du Groupe ont changé à compter du 1<sup>er</sup> juin 2014.

Les titres Edmond de Rothschild Capital Partners (et les parts de FCPR que cette dernière gère) ont été cédés le 5 août 2014, produisant un effet global après impôt sur le résultat consolidé de 2,5 millions d'euros.

La société Oméga Financial Solutions est sortie du périmètre de consolidation en 2014.

## 1.6. PRINCIPES DE CONSOLIDATION

### • Date de clôture

Les comptes consolidés ont été établis sur la base des comptes de chaque société arrêtés au 31 décembre 2014.

### • Éliminations de consolidation

Les créances, dettes et engagements, ainsi que les produits et les charges résultant d'opérations entre sociétés consolidées par intégration globale, sont éliminés. Il en est de même pour les plus ou moins-values de cession.

Les produits correspondant aux dividendes reçus de toutes les sociétés consolidées sont également éliminés pour la détermination du résultat consolidé.

### • Écarts d'acquisition

#### Regroupements d'entreprises réalisés avant le 1<sup>er</sup> janvier 2010

Le Groupe utilise la méthode de l'acquisition afin de comptabiliser ses regroupements d'entreprises. Le coût d'acquisition est évalué comme le total des justes valeurs, à la date d'acquisition, des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis, en échange du contrôle de l'entreprise acquise auxquels s'ajoutent tous les coûts directement attribuables à ce regroupement d'entreprises.

En date d'acquisition, les actifs, passifs, éléments de hors-bilan et passifs éventuels identifiables conformément à la norme IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » des entités acquises sont évalués individuellement à leur juste valeur quelle que soit leur destination.

Les analyses et expertises nécessaires à l'évaluation initiale de ces éléments, ainsi que leur correction éventuelle en cas d'informations nouvelles, peuvent intervenir dans un délai de douze mois à compter de la date d'acquisition.

Lors de la première consolidation d'une participation, la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part acquise de l'actif net ainsi réévalué est, après analyse, répartie entre, d'une part, les corrections de valeur des éléments du bilan et des engagements de l'entreprise consolidée, d'autre part, l'enregistrement d'actifs incorporels répondant aux critères définis par la norme IAS 38 et, enfin, un solde résiduel, appelé écart d'acquisition. Si cet écart est positif, il est inscrit à l'actif du bilan consolidé dans la rubrique « Ecart d'acquisition ». Si l'écart est négatif, celui-ci est immédiatement enregistré en résultat. Dans le cas d'une augmentation du pourcentage d'intérêt du Groupe dans une entité déjà contrôlée, l'acquisition complémentaire de titres donne lieu à la comptabilisation d'un écart d'acquisition complémentaire déterminé en comparant le prix d'acquisition des titres et la quote-part d'actif net acquise.

Les écarts d'acquisition sont maintenus au bilan à leur coût historique. L'écart d'acquisition relatif aux acquisitions de sociétés mises en équivalence est comptabilisé en « Participations dans les entreprises mises en équivalence ».



---

## Regroupements d'entreprises réalisés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010

Les règles énoncées ci-dessus ont été modifiées par l'adoption de la norme IFRS 3 révisée. Les principales modifications sont les suivantes :

- les variations d'intérêts qui ne conduisent pas à la perte du contrôle (acquisitions complémentaires ou cessions ne conduisant pas à la perte du contrôle) affectent uniquement les capitaux propres et n'ont aucun impact sur l'écart d'acquisition
- les passifs éventuels de l'entité acquise ne sont comptabilisés au bilan consolidé que dans la mesure où ils sont représentatifs d'une obligation actuelle à la date de prise de contrôle et que leur valeur de marché peut être estimée de façon fiable.
- les coûts directement afférents à l'opération de regroupement constituent une transaction séparée du regroupement et sont enregistrés en résultat.
- les compléments de prix éventuels sont intégrés dans le coût d'acquisition pour leur valeur de marché à la date d'acquisition. Postérieurement à la période d'évaluation de 12 mois suivant le regroupement, les variations de valeur des compléments de prix éventuels qualifiés de passifs financiers, sont enregistrées en résultat.
- à la date de prise de contrôle d'une entité, l'éventuelle quote-part antérieurement détenue dans cette dernière est réévaluée à sa valeur de marché en contrepartie du compte de résultat.

Dans le cas d'une acquisition par étapes, l'écart d'acquisition est donc déterminé par référence à la valeur de marché en date de prise de contrôle et non plus par référence à celle des actifs et passifs acquis à chaque transaction d'échange.

### Evaluation des écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition font l'objet d'une revue régulière par le Groupe et de tests de dépréciation dès l'apparition d'indice de perte de valeur et au minimum une fois par an. A la date d'acquisition, chaque écart est affecté à une ou plusieurs unités génératrices de trésorerie devant retirer des avantages de l'acquisition. Les dépréciations éventuelles de ces écarts sont déterminées par référence à la valeur recouvrable de la ou des unité(s) génératrice(s) de trésorerie à laquelle (auxquelles) ils sont rattachés. Lorsque la valeur recouvrable de l'UGT, déterminée à dire d'experts sur la base de la valeur d'utilité ou de la juste valeur diminuée des coûts de cession, est inférieure à sa valeur comptable, une dépréciation irréversible est enregistrée dans le résultat consolidé de l'exercice sur la ligne « Variation de valeur des écarts d'acquisition ».

### • Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés dès lors qu'une différence temporelle est identifiée entre les valeurs comptables des actifs et

passifs figurant au bilan et leurs valeurs fiscales respectives lorsque ces différences ont une incidence sur les paiements futurs d'impôt. L'impôt différé est déterminé suivant la méthode du report variable selon laquelle les impôts différés constatés au cours des exercices antérieurs sont modifiés lors d'un changement du taux d'imposition et les variations enregistrées en compte de résultat. Les actifs d'impôt différé nets ne sont pris en compte que s'il est probable que la société consolidée a une perspective de récupération sur un horizon déterminé.

### • Conversion des comptes et états financiers en devises

Les comptes consolidés du Groupe sont établis en euro. La conversion des comptes des entités dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro est effectuée par application de la méthode du cours de clôture. Selon cette méthode, tous les éléments d'actif et de passif, monétaires ou non monétaires, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période. Les écarts de conversion constatés, tant sur les éléments du bilan que du résultat, sont portés, pour la part revenant au Groupe dans ses capitaux propres sous la rubrique « Ecart de conversion » et pour la part des tiers sous la rubrique « Intérêts minoritaires ».

### • Engagement de rachat accordé à des actionnaires minoritaires de filiales consolidées par intégration globale

En dehors des engagements de rachat consentis aux bénéficiaires des plans d'attribution gratuite d'actions et des plans d'options de souscription ou d'achats d'actions, le Groupe peut consentir à des actionnaires minoritaires de certaines filiales du Groupe consolidées par intégration globale des engagements de rachat de leurs participations.

Ces engagements de rachat correspondent pour le Groupe à des engagements optionnels (ventes d'options de vente). Le prix d'exercice de ces options est établi selon une formule de calcul prédéfinie contractuellement lors de l'acquisition des entités.

Pour les engagements de rachat conclus jusqu'au 31 décembre 2009, conformément aux normes IAS 32, IFRS 3 et IAS 27, le Groupe enregistre un passif au titre des options de vente cédées aux actionnaires minoritaires des entités contrôlées de manière exclusive. Ce passif est comptabilisé initialement pour le prix d'exercice estimé des options de vente.

La contrepartie de ce passif est enregistrée en diminution des intérêts minoritaires et pour le solde en augmentation des écarts d'acquisition.

Les variations ultérieures de ce passif liées à l'évolution du prix d'exercice des options et de la valeur comptable des intérêts minoritaires sont intégralement comptabilisées par ajustement du montant de l'écart d'acquisition (méthode du goodwill en cours).

---

## NOTE 2 – MÉTHODES COMPTABLES D'ÉVALUATION ET NOTES EXPLICATIVES

---

### • Conversion des opérations en devises

En date d'arrêté comptable, les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis en euros aux cours de change indicatifs publiés par la Banque de France à la date de clôture de l'exercice. Les écarts de change latents ou réalisés sont enregistrés en résultat. Les opérations de change au comptant sont évaluées selon les cours de change officiels au comptant de fin de période. Les différences de réévaluation ainsi dégagées sont enregistrées au compte de résultat. Les contrats de change à terme sont évalués au cours du terme restant à courir à la date d'arrêté, avec impact des variations de juste valeur en résultat.

Les actifs non monétaires libellés en devises et notamment les titres de participation non consolidés libellés en devises sont inscrits à l'actif du bilan pour leur valeur en devises convertie au cours de la devise à la date d'acquisition ou de souscription. Les écarts de change relatifs à ces actifs ne sont constatés en résultat que lors de leur cession ou de leur dépréciation ainsi qu'en cas de couverture de juste valeur du risque de change.

### Actifs et passifs financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers sont évalués à leur juste valeur en intégrant les frais d'acquisition (à l'exception des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur en contrepartie du résultat) et sont classés dans les catégories suivantes :

### Prêts et créances

- Les crédits accordés à la clientèle dans le cadre de l'activité de banque commerciale sont classés au bilan dans la catégorie « Prêts et créances sur la clientèle ». Ils sont comptabilisés initialement à leur juste valeur et sont ensuite évalués en date de clôture à leur coût amorti sur la base du taux d'intérêt effectif, qui prend en considération les flux financiers issus de toutes les modalités contractuelles de l'instrument. Ils peuvent faire l'objet de dépréciations de créances (cf. § « Dépréciation des actifs financiers »). Sont également classés dans cette catégorie les titres reçus en pension.
- Les prises en pension de titres contre espèces sont enregistrées pour leur montant équivalent au montant encaissé. Les rémunérations relatives à ces pensions sont enregistrées selon la méthode du coût amorti en compte de résultat.
- Les prêts et créances sur établissements de crédit qui ne sont pas désignés dès leur origine pour être évalués en juste valeur en contrepartie du compte de résultat sont évalués après leur comptabilisation initiale au coût amorti sur la base du taux d'intérêt effectif. Comme pour les pensions contractées avec la clientèle financière, les prises en pension contractées avec des établissements de crédit voient leur rémunération enregistrée selon la méthode du coût amorti.

Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat

Il s'agit dans une très faible proportion des actifs détenus à des fins de transaction qui sont évalués à leur juste valeur en date d'arrêté et dont les variations de juste valeur sont enregistrées dans le résultat dans la rubrique « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ».

A ces actifs financiers détenus à des fins de transaction s'ajoutent les actifs et passifs financiers non dérivés que le Groupe a désignés dès l'origine pour être évalués en juste valeur en contrepartie du compte de résultat en application de l'option ouverte par la norme IAS 39 telle que définie dans l'amendement adopté par l'Union européenne le 15 novembre 2005. L'application par le Groupe de l'option juste valeur a pour objet :

- d'une part, de permettre d'évaluer à la juste valeur certains instruments hybrides de façon à ne pas séparer les dérivés incorporés devant faire l'objet d'une comptabilisation distincte. Sont classés dans cette catégorie les EMTN et BMTN structurés émis par la Banque,
- d'autre part, l'élimination ou la réduction significative de décalages entre les traitements comptables de certains actifs et passifs financiers. Edmond de Rothschild (France) évalue ainsi à la juste valeur en contrepartie du compte de résultat l'ensemble de ses opérations de gestion de trésorerie à terme. La gestion de la trésorerie de la Banque repose sur les éléments suivants :

1. la conclusion de prêts et d'emprunts à terme avec des établissements de crédit ou la clientèle financière ;
2. l'acquisition ou l'émission de titres de créances négociables sur le marché interbancaire ;
3. la couverture éventuelle de chacun de ces éléments par un dérivé de taux d'intérêt.

L'utilisation de l'option juste valeur permet, lorsqu'un élément comptabilisé au coût amorti est adossé à un actif financier, qui serait classé dans les actifs financiers disponibles à la vente et dont les variations de juste valeur impacteraient les capitaux propres, d'éliminer la distorsion née de l'enregistrement comptable différent pour des actifs et des passifs financiers qui partagent le même risque de taux avec des variations de valeur en sens opposé qui ont tendance à se compenser.

De même, lorsqu'un prêt interbancaire dont la relation de couverture n'a pas été reconnue à l'origine subit les mêmes variations de juste valeur (dues à l'exposition au risque de taux d'intérêt) mais en sens opposé, l'utilisation de l'option juste valeur permet d'atténuer la distorsion qu'aurait engendré l'enregistrement du prêt au coût amorti et du dérivé en variation de juste valeur par résultat.

Enfin, cette catégorie d'actifs et de passifs financiers enregistre les justes valeurs positives ou négatives (sans qu'elles soient compensées) des dérivés qui n'ont pas été qualifiés d'instruments de couverture.

### **Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance**

La catégorie des « Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance » comprend les titres à revenu et maturité fixes, que le Groupe a l'intention et les moyens de détenir jusqu'à leur échéance. Ils sont évalués après leur acquisition au coût amorti et intègrent les primes et décotes, correspondant à la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement de ces titres, ainsi que les frais d'acquisition. Les revenus perçus sur ces titres sont présentés sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat.

### **Actifs financiers disponibles à la vente**

La catégorie des « Actifs financiers disponibles à la vente » comprend les titres à revenu fixe ou à revenu variable qui ne relèvent pas des deux catégories précédentes ; il s'agit des actifs financiers non dérivés détenus pour une période indéterminée et que le Groupe peut être amené à céder à tout moment. En date d'arrêté comptable, les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur avec impact des variations de valeur, hors revenus courus ou acquis, sur une ligne spécifique des capitaux propres intitulée « Gains ou pertes latents ou différés ». Ce n'est qu'en cas de cession ou de dépréciation durable de ces actifs financiers que le Groupe constate en résultat ces variations de juste valeur dans la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente ». C'est également dans cette rubrique que sont enregistrés les revenus des titres à revenu variable classés en actifs financiers disponibles à la vente. Les revenus des titres à revenu fixe de cette catégorie sont, quant à eux, classés en « Intérêts sur instruments financiers ».

### **• Reclassement d'actifs financiers**

Le 15 octobre 2008, l'Union européenne a adopté les amendements des normes IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation » et IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir ».

Les reclassements d'actifs prévus par la norme sont les suivants :

- de la catégorie « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat », pour un actif financier non dérivé qui n'est plus détenu en vue d'être vendu dans un avenir proche :
  - vers la catégorie « Prêts et créances » dès lors qu'il répond à cette définition à la date du reclassement et que le Groupe a l'intention et la capacité de le détenir dans un avenir prévisible ou jusqu'à son échéance ;
  - vers les autres catégories dès lors que des circonstances exceptionnelles le justifient et pour autant que les actifs ayant fait l'objet du reclassement respectent les conditions applicables au portefeuille d'accueil.
- de la catégorie « Actifs financiers disponibles à la vente » :
  - vers la catégorie « Prêts et créances » dans les mêmes conditions que celles définies précédemment pour les « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat » ;
  - vers la catégorie « Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance » pour les actifs présentant une échéance.

### **• Dépréciation des actifs financiers**

#### **Actifs financiers évalués au coût amorti**

A chaque arrêté, le Groupe détermine s'il existe une indication objective de dépréciation pour un actif financier analysé individuellement, résultant d'un ou de plusieurs événements intervenus après la comptabilisation initiale de l'actif (un « événement générateur de pertes »), dès lors que cet (ces) événement(s) générateur(s) de pertes a (ont) une incidence sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif financier, qui peut être estimée de façon fiable.

S'il existe des indications objectives d'une perte de valeur sur des prêts et des créances ou sur des actifs financiers classés en actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, le montant de la dépréciation est égal à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux futurs de trésorerie estimés recouvrables en tenant compte de l'effet des garanties, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif financier. Le montant de cette dépréciation est comptabilisé en coût du risque au compte de résultat et la valeur de l'actif financier est réduite par la constitution d'une dépréciation. Les dotations et reprises de dépréciation dues à l'évolution des perspectives de recouvrement sont enregistrées en « Coût du risque », tandis que la reprise dans le temps des effets de l'actualisation constitue la rémunération financière des créances dépréciées et est enregistrée en « Intérêts et produits assimilés » au compte de résultat.

#### **Actifs financiers disponibles à la vente**

Dès lors qu'il existe une indication objective de dépréciation durable d'un actif financier disponible à la vente, une dépréciation est constatée en contrepartie du compte de résultat. S'agissant d'un titre à revenu variable coté sur un marché actif, une baisse significative (supérieure à 20 %) du cours en deçà de la valeur d'acquisition ou prolongée (supérieure à 12 mois) de celui-ci constitue une indication de dépréciation possible qui conduit le Groupe à procéder à une analyse qualitative. Le cas échéant, une dépréciation est déterminée sur la base du cours coté.

Lorsqu'une diminution non durable de la juste valeur d'un actif financier disponible à la vente a été comptabilisée directement dans la ligne spécifique des capitaux propres intitulée « Gains ou pertes latents ou différés » et qu'il existe par la suite une indication objective d'une dépréciation durable de cet actif, le Groupe inscrit en compte de résultat dans la rubrique « Coût du risque » la perte latente cumulée comptabilisée antérieurement en capitaux propres pour les instruments de dette et dans la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente » pour les titres à revenu variable.

Le montant de cette perte cumulée est égal à la différence entre le coût d'acquisition (net de tout remboursement en principal et de tout amortissement) et la juste valeur actuelle, diminuée éventuellement de toute perte de valeur sur cet actif financier préalablement comptabilisée en résultat.

---

Les pertes de valeur comptabilisées en résultat relatives à un instrument de capitaux propres classé comme disponible à la vente ne sont pas reprises en résultat tant que l'instrument financier n'a pas été cédé. Dès lors qu'un instrument de capitaux propres a été déprécié, toute perte de valeur complémentaire constitue une dépréciation additionnelle. En revanche, pour les instruments de dette, les pertes de valeur font l'objet de reprises par résultat en cas d'appréciation ultérieure de leur valeur.

#### • Instruments dérivés et opérations de couverture

La norme IAS 39 requiert la comptabilisation au bilan de tous les instruments dérivés à leur juste valeur, avec comptabilisation des variations de valeur en résultat, à l'exception des instruments financiers dérivés qualifiés comptablement de couverture des flux de trésorerie (voir ci-après). Les instruments dérivés sont enregistrés au bilan à la date de négociation. Ils sont classés en deux catégories :

#### Instruments financiers dérivés de transaction

Les instruments financiers dérivés sont considérés par défaut comme instruments de transaction, à moins qu'ils ne puissent être qualifiés comptablement de couverture. Ils sont comptabilisés au bilan dans la rubrique « Actifs financiers à la juste valeur par résultat » lorsque leur juste valeur est positive et dans la rubrique « Passifs financiers à la juste valeur par résultat » lorsque leur juste valeur est négative. Les variations de juste valeur des dérivés sont enregistrées au compte de résultat dans la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers à la juste valeur par résultat ».

Les produits ou charges constatés lors des règlements intermédiaires du différentiel d'intérêts ou lors du règlement de l'échéance finale prévu au contrat de dérivé sont enregistrés au compte de résultat

dans les rubriques « Intérêts et produits assimilés » ou « Intérêts et charges assimilées ». Les gains ou pertes issus de dénouements anticipés des dérivés avant leur échéance prévue au contrat sont enregistrés au compte de résultat dans la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers à la juste valeur par résultat ».

#### Instruments financiers dérivés de couverture

Pour qualifier un instrument de dérivé de couverture, le Groupe doit documenter la relation de couverture dès sa mise en place.

Cette documentation doit préciser l'actif, le passif, ou la transaction future couverte, le risque faisant l'objet de la couverture, le type d'instrument financier dérivé utilisé et la méthode d'évaluation qui sera appliquée pour mesurer l'efficacité de la couverture.

L'instrument financier dérivé désigné comme couverture doit être hautement efficace afin de compenser la variation de juste valeur ou des flux de trésorerie découlant du risque couvert ; cette efficacité est appréciée à la mise en place de la couverture puis tout au long de sa durée de vie. Les instruments financiers dérivés de couverture sont portés au bilan dans la rubrique « Instruments dérivés de couverture ».

En fonction de la nature du risque couvert, le Groupe doit désigner l'instrument financier dérivé de couverture comme un instrument de

couverture de juste valeur, de flux de trésorerie, ou de risque de change lié à un investissement net à l'étranger. Le Groupe possède uniquement des instruments financiers dérivés de couverture de juste valeur.

#### • Immobilisations

Les immobilisations d'exploitation sont inscrites à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition.

La durée d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles amortissables correspond à la durée d'utilisation du bien dans l'entreprise.

#### Immobilisations incorporelles

Les actifs incorporels incluent notamment les logiciels informatiques et les portefeuilles de contrats acquis :

- les actifs incorporels qui ont une durée d'utilité indéfinie sont soumis à un test de dépréciation annuel réalisé en fin de second semestre. Ce dernier peut être réalisé à tout moment de l'année dans la mesure où il est exécuté chaque année à la même date. Un actif incorporel enregistré sur la période en cours est soumis au test avant la clôture de l'exercice en cours.
- les actifs incorporels qui ont une durée d'utilité définie sont comptabilisés au coût d'acquisition diminué des amortissements et des dépréciations cumulés, et sont amortis sur leur durée d'utilité. La durée d'utilité est la plus courte entre la durée légale et la durée de vie économique attendue. Les logiciels informatiques acquis sont amortis sur une durée variant de 1 à 3 ans.
- ils sont soumis à un test de dépréciation si des événements ou de nouvelles circonstances indiquent que la valeur comptable risque d'être irrécupérable.

#### Immobilisations corporelles

L'équipement, le mobilier, les agencements et les actifs immobiliers, sont comptabilisés au coût d'acquisition diminué des amortissements ; les amortissements sont calculés, pour leur plus grande part, selon le mode linéaire afin d'amortir totalement les actifs sur leur durée d'utilité, soit respectivement entre 4 à 10 ans et 25 ans.

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de dépréciation si des événements ou de nouvelles circonstances indiquent que la valeur comptable risque de ne pas être recouvrable.

Les plus ou moins-values de cession d'immobilisations d'exploitation sont enregistrées en « Gains ou pertes nets sur autres actifs ».

Le Groupe ne compte pas d'immeuble de placement dans ses immobilisations.

#### • Passifs financiers au coût amorti

Les dettes émises par le Groupe qui ne sont pas classées comme des passifs financiers évalués à la juste valeur par résultat sont enregistrées initialement à leur coût qui correspond à la juste valeur des montants empruntés nette des frais de transaction.

---

Ces dettes sont évaluées en date de clôture à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts courus sur ces dettes sont portés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

#### **Dettes envers les établissements de crédit et dettes envers la clientèle**

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature de ces dettes : dettes à vue et dettes à terme pour les établissements de crédit ; comptes d'épargne à régime spécial et autres dépôts pour la clientèle. Elles recouvrent également les dettes sur titres donnés en pension livrée à vue ou à terme aux établissements de crédit ou à la clientèle, incluses dans ces deux rubriques.

Elles sont enregistrées pour le prix de cession des titres. Les titres mis en pension sont, quant à eux, maintenus à l'actif du bilan dans leurs postes d'origine et sont évalués selon les règles propres au portefeuille auquel ils appartiennent ; les revenus afférents à ces titres sont aussi comptabilisés comme si les titres étaient toujours en portefeuille.

#### **Dettes représentées par un titre**

Les dettes représentées par un titre comprennent notamment des bons de caisse, titres du marché interbancaire et créances négociables, emprunts obligataires, à l'exclusion des titres subordonnés classés parmi les dettes subordonnées. Les intérêts courus à verser attachés à ces titres sont portés dans un compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

#### **• Provisions**

Les provisions, autres que celles afférentes à des risques de crédit ou à des avantages du personnel, représentent des passifs dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise. Leur constitution est subordonnée à l'existence d'une obligation légale ou implicite du Groupe, du fait d'événements passés à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Le montant de la sortie de ressources attendu est alors actualisé pour déterminer le montant de la provision, dès lors que l'effet de cette actualisation présente un caractère significatif.

Les dotations et reprises sur ces provisions sont enregistrées en résultat sur les lignes correspondant à la nature des dépenses futures ainsi couvertes.

#### **• Actions propres**

Le terme « Actions propres » désigne les actions de la société consolidante Edmond de Rothschild (France) et de ses filiales consolidées par intégration globale.

Les actions propres détenues par le Groupe sont portées en déduction des capitaux propres consolidés quel que soit l'objectif de leur détention et les résultats afférents sont éliminés du compte de résultat consolidé.

#### **• Impôt sur les bénéfices**

Edmond de Rothschild (France) a opté avec certaines de ses filiales pour le régime fiscal de groupe. Les conventions signées entre ces dernières et la société mère reposent sur le principe de la prise en compte immédiate, dans le résultat de la société mère, de l'impact du régime de groupe (différence, positive ou négative, entre l'impôt groupe et l'impôt de chaque filiale calculé en l'absence de régime de groupe).

L'impôt sur les bénéfices de l'exercice comprend l'impôt courant et l'impôt différé. L'impôt sur les bénéfices est enregistré dans le compte de résultat, à l'exception de la part relative aux éléments directement comptabilisés en capitaux propres.

Les impôts courants sont les impôts prévisionnels à payer sur les bénéfices imposables de l'exercice, calculés sur la base des taux en vigueur à la date du bilan, et de tout ajustement des impôts dus au titre des exercices antérieurs. Les actifs et passifs d'impôts courants sont compensés lorsque Edmond de Rothschild (France) entend régler sur base nette et qu'elle y est légalement autorisée.

Les impôts différés sont constatés sur la base des écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et passifs au bilan et la valeur fiscale attribuée à ces actifs et passifs. En règle générale, tous les écarts temporaires imposables donnent lieu à l'enregistrement d'un passif d'impôt différé tandis que les actifs d'impôts différés sont constatés dans la mesure où il existe une probabilité de bénéfices imposables futurs sur lesquels affecter ces écarts temporaires déductibles. Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'ils se rapportent à un même groupe d'intégration fiscale, relèvent de la même autorité fiscale et que l'entité est légalement autorisée à compenser. Les impôts différés ne font pas l'objet d'une actualisation.

Les impôts différés relatifs aux écarts actuariels sur régimes à prestations définies sont comptabilisés directement dans les capitaux propres. Les impôts différés relatifs à la réévaluation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente et des couvertures de flux de trésorerie (qui sont comptabilisés directement dans les capitaux propres) sont également comptabilisés directement dans les capitaux propres et ensuite enregistrés au compte de résultat lorsque le gain ou la perte de juste valeur est constaté au compte de résultat.

En France, le taux normal de l'impôt sur les sociétés est de 33,33 %. S'y ajoute une Contribution Sociale sur les Bénéfices de 3,3 % (après application d'un abattement de 0,76 million d'euros) instaurée en 2000 ainsi qu'une Contribution Exceptionnelle pour les sociétés bénéficiaires réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 250 millions d'euros, initialement établie pour les exercices 2011 et 2012 mais prorogée jusqu'en 2014, dont le taux est passé de 5 % à 10,7 % avec la Loi de Finances pour 2014 pour les exercices clos à compter du 31 décembre 2013. Par ailleurs, la 2ème Loi de Finances rectificative pour 2012 instaure une contribution additionnelle à l'impôt sur les sociétés de 3 % assise sur les montants distribués par les sociétés, quels que soient les bénéficiaires. Les plus-values long terme sur titres de participation sont quant à elles exonérées sous réserve de la taxation au taux de droit commun d'une quote-part de

---

frais et charges de 12 % du montant brut des plus-values réalisées. En outre, au titre du régime des sociétés mères et filiales dans lesquelles la participation est au moins égale à 5 %, les produits nets de participations sont exonérés sous réserve de la taxation au taux de droit commun d'une quote-part de frais et charges de 5 %.

Pour l'exercice 2014, le taux d'imposition retenu pour calculer les stocks d'impôts différés des sociétés françaises s'élève à 38 % pour les résultats imposés au taux normal. Pour les résultats imposés au taux réduit, les taux retenus sont de 4,56 % et 17,10 %.

#### • Modalités de détermination de la juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé, ou un passif éteint, entre parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale. Le Groupe distingue trois catégories d'instruments financiers selon les conséquences qu'ont leurs caractéristiques sur leur mode de valorisation et s'appuie sur cette classification pour exposer certaines des informations annexées aux états financiers :

**Catégorie de niveau 1** : instruments financiers faisant l'objet de cotations sur un marché actif ;

**Catégorie de niveau 2** : instruments financiers dont l'évaluation fait appel à l'utilisation de techniques de valorisation reposant sur des paramètres observables ;

**Catégorie de niveau 3** : instruments dont l'évaluation fait appel à l'utilisation de techniques de valorisation reposant pour tout ou partie sur des paramètres inobservables ; un paramètre inobservable étant défini comme un paramètre dont la valeur résulte d'hypothèses ou de corrélations qui ne reposent ni sur des prix de transactions observables sur les marchés, sur le même instrument à la date de valorisation, ni sur les données de marché observables disponibles à la même date.

Un instrument financier est considéré comme coté sur un marché actif si des cours sont aisément et régulièrement disponibles auprès d'une Bourse, d'un courtier, d'un négociateur, d'un service d'évaluation des prix ou d'une agence réglementaire, et que ces prix représentent des transactions réelles et intervenant régulièrement sur le marché dans des conditions de concurrence normale.

#### Instruments traités sur des marchés actifs

Lorsqu'un instrument financier est traité sur un marché actif et que des prix cotés de cet instrument sont disponibles, la juste valeur de l'instrument financier est représentée par son prix de marché.

#### Instruments traités sur des marchés inactifs

Lorsque le marché d'un instrument n'est pas actif, sa juste valeur est déterminée à l'aide de données de marché observables et de techniques d'évaluation.

Celles-ci utilisent, en fonction de l'instrument financier, des données issues de transactions récentes et des modèles d'actualisation des flux futurs fondés sur les taux en vigueur à la date de clôture.

#### Dettes structurées et dérivés indexés

Pour la détermination de la juste valeur des dettes structurées et de la branche indexée des dérivés portant sur des indices, les paramètres de valorisation ne sont pas observables dans leur globalité. La juste valeur de l'instrument financier au moment de la transaction est alors réputée être le prix de transaction et la marge commerciale est enregistrée en résultat sur la durée de vie du produit.

En cours de vie, les dettes structurées n'étant pas négociées sur un marché actif, les paramètres de valorisation fixés avec les contreparties à la mise en place des instruments ne sont pas modifiés. En cas de rachat de titres de créances négociables émis, le prix de transaction des titres rachetés constitue leur juste valeur et la partie de la marge commerciale non encore comptabilisée est enregistrée en résultat.

#### Créances et dettes de trésorerie

Pour les dettes à taux fixe qui sont en règle générale inférieures à un an, la juste valeur est présumée correspondre, en l'absence de marché actif, à la valeur actualisée des flux futurs, au taux de marché en vigueur à la date de clôture. Ces taux de marché sont déterminés à partir de modèles de valorisation internes standards utilisant des courbes d'émission de certificat de dépôt.

De même, pour les titres acquis représentatifs de dettes à taux fixe, la juste valeur est déterminée par l'actualisation aux taux de marché des flux de trésorerie attendus.

#### Crédits à la clientèle

Edmond de Rothschild (France) considère que la juste valeur des crédits à taux variable, en raison de la fréquence pluriannuelle des ajustements, est assimilable à leur valeur comptable.

Pour les crédits dont le taux variable est réajusté une fois par an et pour les crédits à taux fixe, la méthode de détermination de la juste valeur est la suivante : il s'agit d'actualiser les flux futurs recouvrables de capital et d'intérêts, sur la durée restant à courir au taux, à la production de la période pour les prêts de même catégorie et ayant les mêmes maturités.

#### Dérivés de taux

La juste valeur des dérivés de taux et de la branche taux des dérivés indexés sur des indices est déterminée sur la base de modèles internes de valorisation intégrant des données de marché observables. Ainsi, la juste valeur des swaps de taux d'intérêt est calculée sur la base de l'actualisation des flux futurs d'intérêts, aux taux issus de courbes de taux de swap zéro coupon.

#### Contrats de change à terme

Les contrats de change à terme sont comptabilisés comme des instruments financiers dérivés comptabilisés au bilan en juste valeur, avec impact en résultat des variations de juste valeur. La juste valeur d'un contrat de change à terme est déterminée par le cours à terme restant à courir à la date d'arrêté comptable.



## • Coût du risque

Le coût du risque comprend au titre du risque de crédit les dotations et reprises liées aux dépréciations des titres à revenu fixe et des prêts et créances sur la clientèle et les établissements de crédit, les dotations et reprises relatives aux engagements de financement et de garantie donnés, les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties.

## • Commissions

Le Groupe enregistre en résultat les produits de commissions en fonction de la nature des prestations auxquelles elles se rapportent. Les commissions rémunérant des services ponctuels sont comptabilisées immédiatement en résultat. Les commissions rémunérant des services continus sont étalées en résultat sur la durée de la prestation rendue. Les commissions faisant partie intégrante du rendement effectif d'un instrument financier sont comptabilisées comme un ajustement du rendement effectif de l'instrument financier.

## • Engagements sociaux

Le Groupe reconnaît quatre catégories d'avantages définies par la norme IAS 19 :

**1. les avantages à court terme**, pour lesquels les paiements sont directement comptabilisés en charge : rémunérations, intéressement, participation, congés payés.

**2. les avantages postérieurs à l'emploi**, évalués selon une méthode actuarielle et provisionnés pour les régimes à prestations définies (sauf pour les régimes obligatoires à cotisations définies, comptabilisés directement en charge) : engagements de retraite, plan de retraite supplémentaire, indemnités de fin de carrière.

Les avantages postérieurs à l'emploi sont classés en régime à cotisations définies ou en régime à prestations définies selon la réalité économique du régime pour l'entreprise.

Dans les régimes à **cotisations définies**, les engagements sont couverts par des cotisations prises en charge au fur et à mesure de leur versement à des organismes de retraite indépendants qui gèrent ensuite le paiement des pensions.

L'obligation de l'entreprise se limite uniquement au versement d'une cotisation, qui ne comporte aucun engagement de la société sur le niveau des prestations fournies. Les cotisations versées constituent des charges de l'exercice.

Dans les régimes à **prestations définies**, le risque actuariel et le risque de placement incombent à l'entreprise. Ils recouvrent plusieurs types d'engagements et notamment les régimes de retraite « sur-complémentaire » et les indemnités de fin de carrière. Une provision est enregistrée au passif du bilan pour couvrir l'intégralité de ces engagements de retraite. Ces engagements sont évalués par un actuaire indépendant, une fois par an à la date de clôture annuelle.

Le Groupe, conformément à la norme IAS 19, utilise la méthode des unités de crédits projetés pour le calcul de ses engagements sociaux. Cette méthode rétrospective, avec projection des salaires de fin de carrière et prorata des droits au terme en fonction de l'ancienneté, prend en compte sur la base d'hypothèses actuarielles la probabilité de durée de services futurs du salarié, le niveau de rémunération futur, l'espérance de vie ainsi que la rotation du personnel.

Les écarts actuariels, déterminés par régime, incluent, d'une part, les effets des différences entre les hypothèses actuarielles retenues antérieurement et la réalité constatée, d'autre part, les effets des changements d'hypothèses actuarielles.

Le Groupe applique la norme IAS 19 révisée pour la comptabilisation des gains et pertes actuariels sur les régimes de retraite à prestations définies. Ces derniers sont enregistrés en autres éléments du résultat global en totalité sur la période durant laquelle ils ont été constatés. Lorsque le régime dispose d'actifs, ceux-ci sont évalués à leur juste valeur en date d'arrêt et viennent en déduction des engagements comptabilisés. La charge annuelle comptabilisée en frais de personnel au titre des régimes à prestations définies comprend :

- les droits supplémentaires acquis par chaque salarié (coût des services rendus) ;
- le coût financier correspondant à l'effet de la désactualisation ;
- le produit d'intérêt généré par les actifs du régime (intérêts nets sur le passif ou l'actif net) ;
- le coût des services passés ;
- l'effet des réductions ou liquidations de régime.

Le Groupe comptabilise en charge selon un mode linéaire le coût des services passés sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits soient définitivement acquis au personnel. Le coût des services passés désigne l'accroissement de la valeur actuelle de l'obligation pour les services rendus au cours d'exercices antérieurs, résultant de l'introduction d'un nouveau régime ou de changements apportés au cours de l'exercice.

**3. les autres avantages à long terme**, évalués comme les avantages postérieurs à l'emploi et intégralement provisionnés, parmi lesquels on peut notamment citer les médailles du travail, les Comptes Epargne Temps et les rémunérations différées.

**4. les indemnités de rupture du contrat de travail**, indemnités de licenciement, offres de départ volontaire. Elles sont totalement provisionnées dès la signature de l'accord.

## • Paiements en actions

La norme IFRS 2 « Paiements en actions et assimilés » impose l'évaluation des transactions rémunérées par paiements en actions et assimilés dans le résultat et au bilan de l'entreprise.

Les plans de paiements fondés sur des actions émises par le Groupe sont des plans éligibles à la norme IFRS 2 dont le dénouement est réalisé par l'attribution d'instruments de capitaux propres.

---

Cette norme s'applique aux plans accordés après le 7 novembre 2002 (date de parution de l'exposé sondage) et dont les droits ne sont pas encore acquis à la date de transition aux normes IFRS (1<sup>er</sup> janvier 2006 pour le groupe de Edmond de Rothschild (France)).

Divers plans d'options de souscription d'actions, d'options d'achat d'actions et d'attribution gratuite d'actions ont été attribués par Edmond de Rothschild (France) et ses filiales. Les options et attributions gratuites d'actions sont comptabilisées en charge dans la rubrique « Frais de personnel » en contrepartie d'un compte de capitaux propres au fur et à mesure de la période d'acquisition des droits. Cette charge est calculée sur la base de la valeur globale du plan, déterminée à la date d'attribution aux bénéficiaires par les organes d'Administration. A titre exceptionnel, la charge afférente aux plans attribués est comptabilisée dès l'attribution si le bénéficiaire en a immédiatement la jouissance.

En l'absence de marché pour ces instruments, des modèles mathématiques de valorisation sont utilisés. Les options octroyées sont évaluées lors de leur attribution, à leur juste valeur selon le modèle Black & Scholes. Cette évaluation est réalisée au sein du Groupe.

La charge totale du plan est déterminée en multipliant la valeur unitaire de l'option par le nombre estimé d'options acquises en fin de période d'acquisition des droits, compte tenu des conditions de présence des bénéficiaires.

A chaque date d'arrêté, le nombre d'options dont l'exercice est attendu est révisé pour ajuster le coût global du plan initialement déterminé ; la charge comptabilisée depuis l'origine du plan est alors ajustée en conséquence.

Les sommes perçues lorsque les options sont levées sont créditées aux postes « Capital apporté » (valeur nominale) et « Prime d'émission ».

#### • Tableau des flux de trésorerie

Le solde des comptes de trésorerie et assimilés est constitué des soldes nets des comptes de caisse, banques centrales, CCP ainsi que les soldes nets de prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit.

Les variations de la trésorerie générées par l'activité opérationnelle enregistrent les flux de trésorerie générés par les activités du Groupe, y compris ceux relatifs aux actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et titres de créances négociables.

Les variations de la trésorerie relatives aux opérations d'investissement résultent des flux de trésorerie liés aux acquisitions et aux cessions de filiales, entreprises associées ainsi que ceux liés aux acquisitions et aux cessions d'immeubles.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations de financement comprennent les encaissements et décaissements provenant des opérations avec les actionnaires, les flux liés aux dettes subordonnées et obligataires, et dettes représentées par un titre autre qu'un TCN.

#### • Résultat par action

Le bénéfice par action est calculé en divisant le bénéfice net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période, à l'exception des actions propres. Le bénéfice dilué par action reflète les impacts de la dilution potentielle sur le résultat et le nombre d'actions résultant de l'exercice des différents plans (attribution gratuite d'actions, options d'achat et options de souscription) mis en place par Edmond de Rothschild (France) et ses filiales, selon la norme IAS 33. Les plans dont l'impact n'est pas dilutif ne sont pas pris en compte. Le résultat net pour le calcul du résultat de base et du résultat dilué par action correspond au résultat net part du groupe, ajusté des titres super subordonnés à durée indéterminée émis par Edmond de Rothschild (France).



## NOTE 3 – INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN

### 3.1. CAISSE, BANQUES CENTRALES, CCP

En milliers d'euros	31.12.2014	31.12.2013
Caisse	852	1.003
Banques centrales	781.784	394.952
CCP	10	10
<b>Sous-total</b>	<b>782.646</b>	<b>395.965</b>
Créances rattachées	-	-
<b>Total</b>	<b>782.646</b>	<b>395.965</b>

### 3.2. ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

En milliers d'euros	31.12.2014	31.12.2013
Effets publics et valeurs assimilées	-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-
Actions et autres titres à revenu variable	28	28
<b>Sous-total</b>	<b>28</b>	<b>28</b>
Portefeuille trading créances rattachées	-	-
<b>Sous-total</b>	<b>28</b>	<b>28</b>
Instruments de taux d'intérêt – Contrats fermes	6.604	7.661
Instruments de taux d'intérêt – Contrats conditionnels	-	-
Instruments de change – Contrats fermes	3.991	56
Instruments de change – Contrats conditionnels	-	-
Instruments sur actions et indices – Contrats fermes	19.090	19.135
Instruments sur actions et indices – Contrats conditionnels	-	-
Créances rattachées sur instruments dérivés de transaction	6.193	10.872
<b>Sous-total</b>	<b>35.878</b>	<b>37.724</b>
<b>Sous-total portefeuille de transaction</b>	<b>35.906</b>	<b>37.752</b>
Juste valeur créances sur les établissements de crédit	9.798	161.254
Juste valeur prêts et créances sur la clientèle	-	-
<b>Sous-total</b>	<b>9.798</b>	<b>161.254</b>
Juste valeur prêts et créances rattachées	-	29
<b>Sous-total prêts et créances à la juste valeur sur option par résultat</b>	<b>9.798</b>	<b>161.283</b>
Juste valeur effets publics et valeurs assimilées	12.030	13.019
Juste valeur obligations et autres titres à revenu fixe	3.001	36.024
<b>Sous-total</b>	<b>15.031</b>	<b>49.043</b>
Juste valeur titres créances rattachées	2.350	2.410
<b>Sous-total titres à revenu fixe à la juste valeur sur option par résultat</b>	<b>17.381</b>	<b>51.453</b>
Juste valeur actions et autres titres à revenu variable	-	-
<b>Sous-total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Juste valeur actions et autres titres à revenu variable créances rattachées	-	-
<b>Sous-total titres à revenu variable à la juste valeur sur option par résultat</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Sous-total actifs financiers à la juste valeur sur option par résultat</b>	<b>27.179</b>	<b>212.736</b>
<b>Total des actifs financiers à la juste valeur par résultat</b>	<b>63.085</b>	<b>250.488</b>

Le montant total des notionnels des instruments dérivés de transaction s'établit à 5,414 millions d'euros au 31 décembre 2014 contre 8,838 millions d'euros au 31 décembre 2013. Le montant notionnel des instruments dérivés ne constitue qu'une indication de volume de l'activité du Groupe sur les marchés d'instruments financiers et ne reflète pas les risques de marché attachés à ces instruments.

### 3.3. ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

En milliers d'euros	31.12.2014	31.12.2013
Effets publics et valeurs assimilées	74.502	75.573
Cotés	74.502	75.573
Non cotés	-	-
Créances rattachées	-	-
Dont dépréciations	-	-
<b>Obligations et autres titres à revenu fixe</b>	<b>258</b>	<b>150.220</b>
Cotés	-	-
Non cotés	258	150.161
Créances rattachées	-	59
Dont dépréciations	-	-
<b>Actions et autres titres à revenu variable</b>	<b>113.653</b>	<b>165.175</b>
Cotés	6.619	267
Non cotés	107.034	164.908
Créances rattachées	-	-
Dont dépréciations	-7.332	-30.649
<b>Actions détenues à long terme</b>	<b>50.184</b>	<b>86.195</b>
Cotées	8.366	14.666
Non cotées	41.818	71.529
Créances rattachées	-	-
Dont dépréciations	-2.958	-5.410
<b>Autres actifs financiers disponibles à la vente</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Cotés	-	-
Non cotés	-	-
Créances rattachées	-	-
Dont dépréciations	-	-
<b>Total des actifs financiers disponibles à la vente</b>	<b>238.597</b>	<b>477.163</b>
Dont titres prêtés	-	-

Suite à des cessions sur certaines lignes de private equity, des reprises nettes de dépréciation durable ont été constatées pour 27,5 millions d'euros, essentiellement sur la gamme EdR LBO Fund gérée par Edmond de Rothschild Capital Partners (-22,5 millions d'euros).

Par ailleurs, des compléments de dépréciations durables ont été enregistrés au cours de l'année pour un montant de 1,8 millions d'euros sur des lignes de titres de private equity.

Les effets publics recouvrent des lignes d'emprunts d'état de l'U.E.M. acquises par la société Financière Boréale, faisant l'objet d'une couverture de juste valeur relative au risque de taux.

### 3.4. PRÊTS ET CRÉANCES SUR ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

En milliers d'euros	31.12.2014	31.12.2013
Créances sur les établissements de crédit		
- A vue	77.367	306.790
- A terme	100.123	-
<b>Sous-total</b>	<b>177.490</b>	<b>306.790</b>
Créances rattachées	13	-
<b>Total Brut</b>	<b>177.503</b>	<b>306.790</b>
Dépréciations	-	-
<b>Total Net</b>	<b>177.503</b>	<b>306.790</b>

### 3.5. PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

En milliers d'euros	31.12.2014	31.12.2013
Comptes ordinaires débiteurs	361.122	338.226
Autres concours à la clientèle		
- Crédits	149.019	134.628
- Titres reçus en pension livrée	-	-1
- Créances commerciales	-	-
<b>Sous-total</b>	<b>510.141</b>	<b>472.853</b>
Créances douteuses	2.513	3.023
Dépréciations créances douteuses	-2.513	-2.807
<b>Total Net</b>	<b>510.141</b>	<b>473.069</b>
Dont créances rattachées	458	659
<b>Juste valeur des prêts et créances sur la clientèle</b>	<b>510.926</b>	<b>473.519</b>

### 3.6. ACTIFS FINANCIERS DÉTENUS JUSQU'À L'ÉCHÉANCE

En milliers d'euros	31.12.2014	31.12.2013
<b>Effets publics et valeurs assimilées</b>	-	-
Cotés	-	-
Non cotés	-	-
Créances rattachées	-	-
<b>Obligations et autres titres à revenu fixe</b>	-	-
Cotés	-	-
Non cotés	-	-
Créances rattachées	-	-
Dépréciations	-	-
<b>Total des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance</b>	-	-
<b>Juste valeur des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance</b>	-	-

### 3.7. ACTIFS GRÉVÉS

#### A-Actifs

	31.12.2014		31.12.2013	
	Valeur comptable des actifs grevés	Juste valeur des actifs grevés	Valeur comptable des actifs non grevés	Juste valeur des actifs non grevés
	010	040	060	090
<b>010 Actifs de l'établissement déclarant</b>	80.044		2.143.072	
030 Instruments de capitaux			226.057	226.057
040 Titres de créances	66.453	66.453	66.340	66.340
120 Autres actifs	13.591		1.850.675	

#### B-Garanties reçues

	31.12.2014		31.12.2013	
	Valeur comptable des actifs grevés	Juste valeur des actifs grevés	Valeur comptable des actifs non grevés	Juste valeur des actifs non grevés
	010	040	060	090
<b>130 Garanties reçues par l'institution concernée</b>		100.277		
150 Instruments de capitaux				
160 Titres de créances		100.277		
230 Autres garanties reçues				
240 Titres de créances propres émis, autres que des obligations garanties propres ou des titres adossés à des actifs				

### C - Actifs grevés/garanties reçues et passifs associés

	31.12.2014		31.12.2013	
	Passifs correspondants, passifs éventuels ou titres prêtés	Actifs, garanties reçues et titres de créance propre émis, autres que des obligations garanties et des titres adossés à des actifs grevés	010	030
<b>010 Valeur comptable des passifs financiers sélectionnés</b>	60.226	32.581		

Les obligations d'Etat détenues par l'entité Financière Boréale représentent l'essentiel des actifs grevés du groupe Edmond de Rothschild (France) au travers d'opérations de pension.

Les opérations de pension répondent à deux activités :

- La gestion de fonds communs de placement dont la Banque est dépositaire et Edmond de Rothschild Asset Management (France) est gestionnaire : les titres détenus par Financière Boréale sont livrés par Edmond de Rothschild (France) aux fonds dans le cadre d'opérations de pensions.
- Le placement de trésorerie court terme auprès d'autres établissements bancaires pour récupérer des titres d'Etats éligibles aux critères d'actifs hautement liquides du ratio de liquidité court terme LCR.

La ligne 120 «Autres actifs », colonne 060 reprend à hauteur de 69% les encours Banque de France et les prêts à la Clientèle. Les immobilisations incorporelles représentent 5.5% de ce montant, les dérivés 1.9%, les autres immobilisations 2.2% et les crédits d'impôt moins de 1%.

### 3.8. COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIFS ET PASSIFS DIVERS

En milliers d'euros	31.12.2014		31.12.2013	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Valeurs reçues à l'encaissement	111	-	89	-
Dépôts de garantie versés (*)	58.629	-	44.424	-
Charges constatées d'avance	5.834	-	7.936	-
Produits à recevoir	76.126	-	47.578	-
Produits constatés d'avance	-	111	-	2.659
Charges à payer	-	76.599	-	107.347
Autres actifs et passifs divers (**)	70.900	204.983	44.711	130.005
<b>Total</b>	<b>211.600</b>	<b>281.693</b>	<b>144.738</b>	<b>240.011</b>

(\*) dont 16.308 milliers d'euros relatifs aux collatéraux au 31 décembre 2014 contre 14.680 milliers au 31 décembre 2013 en dépôts de garantie versés.

(\*\*) dont 19.670 milliers d'euros relatifs aux collatéraux au 31 décembre 2014 contre 24.325 milliers au 31 décembre 2013 en autres passifs.

### 3.9. PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES MISES EN ÉQUIVALENCE

En milliers d'euros	31.12.2014	31.12.2013
Edmond de Rothschild (Monaco)	25.646	20.277
Edmond de Rothschild Limited	6.177	6.584
Zhonghai Fund Management Co. Ltd.	30.369	28.425
Omega Financial Solutions	-	348
<b>Participations dans les entreprises mises en équivalence</b>	<b>62.192</b>	<b>55.634</b>

Informations financières résumées d'Edmond de Rothschild (Monaco) au 31 décembre 2014

En milliers d'euros	31.12.2014
Actifs courants	1.264.043
Actifs non courants	45.783
Passifs courants	1.194.162
Passifs non courants	115.664
Produit net bancaire	44.139
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>5.180</b>

### 3.10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

En milliers d'euros	31.12.2013	Acquisitions / dotations	Cessions / reprises	Autres variations	31.12.2014
<b>Valeur brute</b>					
Terrains et constructions	46.627	5.073	-5	231	51.926
Matériel informatique	22.205	1.254	-13	-36	23.410
Agencements, installations et autres immobilisations corporelles	43.605	395	-748	115	43.367
Immobilisations corporelles en cours	4	-	-	-	4
<b>Sous-total</b>	<b>112.441</b>	<b>6.722</b>	<b>-766</b>	<b>310</b>	<b>118.707</b>
<b>Amortissements - Dépréciations</b>					
Constructions	-20.554	-43	5	-2	-20.594
Matériel informatique	-19.502	-1.372	22	42	-20.810
Agencements, installations et autres immobilisations corporelles	-33.801	-2.375	378	-102	-35.900
<b>Sous-total</b>	<b>-73.857</b>	<b>-3.790</b>	<b>405</b>	<b>-62</b>	<b>-77.304</b>
<b>Total</b>	<b>38.584</b>	<b>2.932</b>	<b>-361</b>	<b>248</b>	<b>41.403</b>

### 3.11. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

En milliers d'euros	31.12.2013	Acquisitions / dotations	Cessions / reprises	Autres variations	31.12.2014
<b>Valeur brute</b>					
Portefeuille de contrats et autres droits contractuels	12.320	500	-	-500	12.320
Autres immobilisations incorporelles	96.666	9.721	-	-2.383	104.004
Immobilisations incorporelles en cours	-	93	-	-	93
<b>Sous-total</b>	<b>108.986</b>	<b>10.314</b>	<b>-</b>	<b>-2.883</b>	<b>116.417</b>
<b>Amortissements - Dépréciations</b>					
Immobilisations incorporelles	-79.562	-13.580	-	2.392	-90.750
<b>Sous-total</b>	<b>-79.562</b>	<b>-13.580</b>	<b>-</b>	<b>2.392</b>	<b>-90.750</b>
<b>Total</b>	<b>29.424</b>	<b>-3.266</b>	<b>-</b>	<b>-491</b>	<b>25.667</b>

Les portefeuilles de contrats ont fait l'objet d'un test de dépréciation individuel, sans nécessité de les déprécier.

### 3.12. ÉCARTS D'ACQUISITION

En milliers d'euros	31.12.2014	31.12.2013
<b>Valeur brute en début de période</b>	<b>77.707</b>	<b>77.482</b>
Acquisitions et autres augmentations	962	794
Cessions et autres diminutions	-	-
Change	123	225
<b>Valeur brute en fin de période</b>	<b>78.792</b>	<b>78.501</b>
Dépréciations	-	-
Perte de valeur	-2.283	-794
<b>Dépréciations en fin de période</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Valeur nette en fin de période</b>	<b>76.509</b>	<b>77.707</b>

Les écarts d'acquisition font l'objet d'un test de dépréciation individuel. Ce test est effectué au même moment chaque année ou dès que survient un indice de perte de valeur (qui est alors constatée en résultat). Il consiste à s'assurer que la valeur comptable des écarts d'acquisition reste supérieure à leur valeur recouvrable, cette dernière étant la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité.

S'agissant de la valeur d'utilité, les flux de trésorerie actualisés retenus proviennent d'hypothèses d'activité validées par le management et extrapolées sur une période de plusieurs années, puis à l'infini sur la base d'un taux de croissance à long terme (valeur terminale).

Le taux d'actualisation des flux futurs de trésorerie a été déterminé par référence aux données du marché. Le taux de croissance utilisé pour la valeur terminale est fondé sur une prévision de croissance de l'économie et d'inflation soutenable à long terme.

Des tests de sensibilité sont également réalisés pour mesurer l'impact de la variation du taux d'actualisation et du taux de croissance à long terme sur la valeur d'utilité.

L'approche par la juste valeur nette des coûts de sortie, consiste à déterminer sur la base de la meilleure information disponible le montant, net des coûts de vente, qui pourrait être obtenu à la sortie de l'actif dans le cadre d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre parties bien informées et consentantes.

Les valorisations retenues sont sensibles, au-delà des résultats nets des structures concernées, aux niveaux des multiples d'actifs sous gestion (base des transactions observées sur les marchés de banque privée et de gestion d'actifs sur les 15 derniers mois) et multiples de résultat net d'un échantillon de banques privées et asset managers cotés.

Les tests réalisés montrent qu'une variation de +/- 0,2 % du taux d'actualisation et du taux de croissance à long terme entraîne une variation de la valeur recouvrable de l'écart d'acquisition d'Edmond de Rothschild (Israël) Ltd comprise entre -3,3% et +0,5%, sans nécessité de le déprécier.

En faisant varier ces deux mêmes taux de +/- 1%, la valeur recouvrable d'Edmond de Rothschild Corporate Finance reste supérieure à sa valeur comptable et se situe entre -10,7% et +13,7%.

Une perte de valeur de 2,3 millions a été identifiée, principalement sur la société Edmond de Rothschild Euroopportunities Management II S.à.r.l.

### 3.13. PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

En milliers d'euros	31.12.2014	31.12.2013
Instruments de taux d'intérêt – Contrats fermes	8.159	8.911
Instruments de taux d'intérêt – Contrats conditionnels	-	-
Instruments de change – Contrats fermes	251	-
Instruments de change – Contrats conditionnels	-	-
Instruments sur actions et indices – Contrats fermes	17.617	22.566
Instruments sur actions et indices – Contrats conditionnels	-	-
<b>Sous-total</b>	<b>26.027</b>	<b>31.477</b>
Dettes rattachées sur instruments dérivés de transaction	2.574	2.593
Sous-total du portefeuille de transaction	28.601	34.070
Dettes auprès des établissements de crédit	215.722	103.560
Dettes auprès de la clientèle	189	2.013
<b>Sous-total</b>	<b>215.911</b>	<b>105.573</b>
Dettes rattachées	34	4
<b>Sous-total des dettes à la juste valeur sur option par résultat</b>	<b>215.945</b>	<b>105.577</b>
Titres de créances négociables	198.612	176.583
Obligations	-	195
Autres dettes représentées par un titre	-	-
<b>Sous-total</b>	<b>198.612</b>	<b>176.778</b>
Dettes rattachées	501	1.560
<b>Sous-total des dettes représentées par un titre à la juste valeur par résultat</b>	<b>199.113</b>	<b>178.338</b>
<b>Sous-total des passifs financiers à la juste valeur sur option</b>	<b>415.058</b>	<b>283.915</b>
<b>Total des passifs financiers à la juste valeur par résultat</b>	<b>443.659</b>	<b>317.985</b>

En milliers d'euros	31.12.2014		
	Juste valeur	Montant remboursable à maturité	Différence entre la juste valeur et le montant remboursable à maturité
Passifs financiers à la juste valeur sur option par résultat	415.058	415.400	342

En milliers d'euros	31.12.2013		
	Juste valeur	Montant remboursable à maturité	Différence entre la juste valeur et le montant remboursable à maturité
Passifs financiers à la juste valeur sur option par résultat	283.915	288.731	4.816

### 3.14. INSTRUMENTS DÉRIVÉS DE COUVERTURE

En milliers d'euros	31.12.2014		31.12.2013	
	Valeur de marché négative	Valeur de marché positive	Valeur de marché négative	Valeur de marché positive
<b>Couverture de valeur d'instruments financiers non dérivés</b>	<b>6.554</b>	<b>-</b>	<b>7.612</b>	<b>-</b>
- Instruments dérivés de cours de change	-	-	-	-
- Instruments dérivés de taux d'intérêt	6.554	-	7.612	-
<b>Couverture de résultats futurs d'instruments financiers non dérivés</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
- Instruments dérivés de cours de change	-	-	-	-
- Instruments dérivés de taux d'intérêt	-	-	-	-
<b>Dérivés utilisés en couverture</b>	<b>6.554</b>	<b>-</b>	<b>7.612</b>	<b>-</b>

### 3.15. DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

En milliers d'euros	31.12.2014	31.12.2013
Dettes envers les établissements de crédit		
- A vue	17.152	33.956
- A terme	-	-
<b>Sous-total</b>	<b>17.152</b>	<b>33.956</b>
Dettes rattachées	-1	-
<b>Total des dettes envers les établissements de crédit</b>	<b>17.151</b>	<b>33.956</b>

### 3.16. DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE

En milliers d'euros	31.12.2014			31.12.2013		
	A vue	A terme	Total	A vue	A terme	Total
Comptes d'épargne à régime spécial						
- Comptes d'épargne à régime spécial	-	39.635	39.635	-	43.814	43.814
- Dettes rattachées	-	-	-	-	-	-
<b>Sous-total</b>	<b>-</b>	<b>39.635</b>	<b>39.635</b>	<b>-</b>	<b>43.814</b>	<b>43.814</b>
Autres dettes						
- Comptes ordinaires de la clientèle	892.373	-	892.373	1.078.382	-	1.078.382
- Comptes créditeurs à terme	-	70.596	70.596	-	52.501	52.501
- Titres donnés en pension livrée	-	60.226	60.226	39.999	56.233	96.232
- Autres dettes diverses	-	-	-	1.400	-	1.400
- Dettes rattachées	22	136	158	56	172	228
<b>Sous-total</b>	<b>892.395</b>	<b>130.958</b>	<b>1.023.353</b>	<b>1.119.837</b>	<b>108.906</b>	<b>1.228.743</b>
<b>Total</b>	<b>892.395</b>	<b>170.593</b>	<b>1.062.988</b>	<b>1.119.837</b>	<b>152.720</b>	<b>1.272.557</b>
Juste valeur des dettes envers la clientèle			1.062.904			1.280.367

### 3.17. PROVISIONS

En milliers d'euros	Restructuration	Risques légaux et fiscaux	Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	Engagements de prêts et garanties	Contrats déficitaires	Autres provisions	Valeur comptable totale
<b>Solde au 31.12.2013</b>	<b>650</b>	<b>2.630</b>	<b>5.797</b>	-	-	<b>26.198</b>	<b>35.275</b>
Dotations	-	-	483	-	-	13.801	14.284
Montants utilisés	-400	-2.599	-	-	-	-21.456	-24.455
Montants non utilisés repris au cours de la période	-250	-31	-	-	-	-796	-1.077
Autres mouvements	-	-	1.647	-	-	-20	1.627
<b>Solde au 31.12.2014</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>7.927</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>17.727</b>	<b>25.654</b>

— La provision pour risques légaux et fiscaux, relative à un contrôle fiscal mené en 2013 sur une des filiales de la Banque, a été totalement reprise en 2014.

— Les autres provisions comprennent notamment les provisions relatives aux litiges avec le personnel ou avec des tiers.

De plus, suite aux annonces effectuées par les autorités chinoises au début de l'année 2015 sur la volonté de taxer les plus-values réalisées entre 2009 et 2014, il existe un risque que la société de gestion (Edmond de Rothschild Asset Management (France)) et / ou le détenteur de quota de Qualified Foreign Institutional Investors (Edmond de Rothschild (France)) doivent prendre à leur charge une partie de cet impôt, qui ne pourrait être supporté par les fonds concernés. Les modalités précises de détermination et de collecte de cette taxe ne sont pas toutes connues à la date de l'arrêt des comptes.

Une provision de 5,5 millions d'euros a été constituée à ce titre et selon les critères de calcul qui seront finalement arrêtés par les autorités chinoises dans les mois à venir, le montant total de taxe à acquitter et, en conséquence, celui pouvant être finalement supporté par le Groupe pourra varier sensiblement.

Les flux relatifs à la retraite « sur complémentaire » sont détaillés dans la note 6.1.A.

— S'agissant de l'affaire Madoff, le Groupe estime que dans le cadre de ses activités de gestion pour compte de tiers et/ou dépositaire, le risque de contentieux auquel il pourrait être exposé n'est pas significatif. En effet, l'examen du processus d'investissement mis en œuvre, tant par la société de gestion Edmond de Rothschild Investment Managers Gestion (laquelle a fusionné avec Edmond de Rothschild Asset Management (France) en date du 30 novembre 2012), que par la Direction de la Clientèle Privée a fait ressortir que la première avait appliqué de manière satisfaisante les procédures internes de « due diligence » régissant la sélection des fonds sous-jacents et que les décisions de gestion prises par la seconde étaient généralement en accord avec le mandat conféré à la Banque, en termes à la fois d'éligibilité des instruments acquis et des limites d'investissement. Il est rappelé qu'au titre de ces activités pour compte de tiers et/ou dépositaire, le montant total des expositions de la clientèle sur des fonds Madoff (sur la base d'une valorisation des fonds arrêtée au 31 décembre 2008) ressort à 42,9 millions d'euros.

### 3.18. INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES : TITRE SUPER SUBORDONNÉ

En juin 2007, la Banque a émis un titre super subordonné (« TSS ») d'un montant de 50 millions d'euros. Suite à des contacts avec un des porteurs, une offre de rachat partiel sur un nominal de 29 millions d'euros a été faite par la Banque avec une décote de 7.5%. Après avoir obtenu le 12 juillet 2013 l'autorisation de l'ACP, l'opération de rachat des 29 millions d'euros, suivie de destruction, a été effectuée en août 2013.

En cas de liquidation de la société émettrice, ce titre subordonné à maturité indéterminée n'est remboursable qu'après le désintéressement des autres créanciers, à l'exclusion des titulaires de prêts participatifs ou de titres participatifs.

Le « TSS » est assorti de covenants financiers :

— non-paiement des intérêts en cas d'insuffisance de capital liée au non-respect du ratio prudentiel d'adéquation des fonds propres ou à la détérioration de la situation financière de la Banque ;

— réduction des intérêts courus à payer et ensuite du nominal de l'émission si l'émetteur n'a pas, dans un délai déterminé, remédié à l'insuffisance de capital constatée.

Compte tenu du caractère discrétionnaire de la décision de versement de la rémunération de ce titre super subordonné, lié au versement d'un dividende, il a été classé parmi les instruments de capitaux propres et réserves liées.

Les principales caractéristiques financières de ce « TSS » sont les suivantes :

Date d'émission	Date de remboursement anticipé (call option)	Taux jusqu'à la date de remboursement anticipé	Taux à partir de la date de remboursement anticipé	Majoration d'intérêt (step up) à partir de la date d'option de remboursement
Juin 2007	Juin 2017 puis trimestriellement	6.36 % (1)	Euribor 3 mois + 2.65 %	+ 100 points de base

(1) Taux fixé par référence au taux de swap 10 ans en euro relevé le 4 juin 2007 : 4,71 % + 1,65 %

### 3.19. COMPENSATION DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Au 31 décembre 2014

En milliers d'euros	Montants bruts des actifs financiers	Montants compensés au bilan	Montants nets présentés dans le bilan	Impact des conventions-cadre de compensation et accords similaires	Instruments financiers reçus en garantie	Montants nets
Actifs financiers à la juste valeur par résultat						
-Portefeuille de titres de transaction	44.088	-8.182	35.906	-	-19.670	16.236
-Prêts et créances à la juste valeur sur option par résultat	9.798	-	9.798	-	-	9.798
-Titres à revenu fixe à la juste valeur sur option par résultat	17.381	-	17.381	-	-	17.381
Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle	687.644	-	687.644	-	-	687.644
-Dont opérations de pension	100.123	-	100.123	-	-100.123	-
Comptes de régularisation et actifs divers	211.600	-	211.600	-	-	211.600
-Dont dépôts de garantie donnés	58.629	-	58.629	-	-	58.629
<b>Autres actifs non soumis à compensation</b>	1.261.167	-	1.261.167	-	-	1.261.167
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>2.231.678</b>	<b>-8.182</b>	<b>2.223.496</b>	<b>-</b>	<b>-19.670</b>	<b>2.203.826</b>

Au 31 décembre 2014

En milliers d'euros	Montants bruts des passifs financiers	Montants compensés au bilan	Montants nets présentés dans le bilan	Impact des conventions-cadre de compensation et accords similaires	Instruments financiers donnés en garantie	Montants nets
Passifs financiers à la juste valeur par résultat						
-Portefeuille de titres de transaction	36.784	-8.182	28.601	-	-16.308	12.293
-Dettes à la juste valeur sur option par résultat	215.945	-	215.945	-	-	215.945
-Dettes représentées par un titre à la juste valeur sur option par résultat	199.113	-	199.113	-	-	199.113
Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle	1.080.139	-	1.080.139	-	-	1.080.139
-Dont opérations de pension	60.226	-	60.226	-	-60.226	-
Comptes de régularisation et passifs divers	281.693	-	281.693	-	-	281.693
-Dont dépôts de garantie reçus	20.609	-	20.609	-	-	20.609
<b>Autres dettes non soumises à compensation</b>	46.492	-	46.492	-	-	46.492
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>1.860.166</b>	<b>-8.182</b>	<b>1.851.983</b>	<b>-</b>	<b>-16.308</b>	<b>1.835.675</b>

### 3.20. TRANSFERT D'ACTIFS FINANCIERS

Les actifs financiers transférés par le Groupe mais n'ayant été que partiellement décomptabilisés comprennent principalement les parts de FCPR inclus dans le cadre de la cession de la société Edmond de Rothschild Capital Partners le 5 août 2014.

La banque a conservé une implication continue dans ces actifs maintenus au bilan à hauteur de 15,117 millions d'euros au 31 décembre 2014.

Le Groupe possède une créance de 100,123 millions d'euros relative à une nouvelle opération de pension réalisée en 2014 et les passifs associés aux titres mis en pension s'élèvent à 60,226 millions d'euros au 31 décembre 2014 (contre 96,232 millions d'euros au 31 décembre 2013).

Au 31 décembre 2013

En milliers d'euros	Montants bruts des actifs financiers	Montants compensés au bilan	Montants nets présentés dans le bilan	Impact des conventions-cadre de compensation et accords similaires	Instruments financiers reçus en garantie	Montants nets
Actifs financiers à la juste valeur par résultat						
-Portefeuille de titres de transaction	53.828	-16.076	37.752	-	-24.325	13.427
-Prêts et créances à la juste valeur sur option par résultat	161.283	-	161.283	-	-	161.283
-Titres à revenu fixe à la juste valeur sur option par résultat	51.453	-	51.453	-	-	51.453
Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle	779.859	-	779.859	-	-40.000	739.859
-Dont opérations de pension	40.000	-	40.000	-	-40.000	-
Comptes de régularisation et actifs divers	144.738	-	144.738	-	-	144.738
-Dont dépôts de garantie donnés	44.424	-	44.424	-	-	44.424
<b>Autres actifs non soumis à compensation</b>	1.089.403	-	1.089.403	-	-	1.089.403
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>2.280.564</b>	<b>-16.076</b>	<b>2.264.488</b>	<b>-</b>	<b>-64.325</b>	<b>2.200.163</b>

Au 31 décembre 2013

En milliers d'euros	Montants bruts des passifs financiers	Montants compensés au bilan	Montants nets présentés dans le bilan	Impact des conventions-cadre de compensation et accords similaires	Instruments financiers donnés en garantie	Montants nets
Passifs financiers à la juste valeur par résultat						
-Portefeuille de titres de transaction	50.146	-16.076	34.070	-	-14.680	19.390
-Dettes à la juste valeur sur option par résultat	105.577	-	105.577	-	-	105.577
-Dettes représentées par un titre à la juste valeur sur option par résultat	178.338	-	178.338	-	-	178.338
Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle	1.306.513	-	1.306.513	-	-	1.306.513
-Dont opérations de pension	96.232	-	96.232	-	-96.232	-
Comptes de régularisation et passifs divers	240.011	-	240.011	-	-	240.011
-Dont dépôts de garantie reçus	24.801	-	24.801	-	-	24.801
<b>Autres dettes non soumises à compensation</b>	55.663	-	55.663	-	-	55.663
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>1.936.248</b>	<b>-16.076</b>	<b>1.920.172</b>	<b>-</b>	<b>-14.680</b>	<b>1.905.492</b>

## NOTE 4 – INFORMATIONS SUR LES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

### 4.1. INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS

En milliers d'euros	31.12.2014	31.12.2013
<b>Intérêts et produits sur prêts et créances sur établissements de crédit</b>	<b>653</b>	<b>530</b>
- Comptes à vue et prêts interbancaires	608	523
- Produits sur engagements de garantie ou de financement	-	-
- Opérations de pension	45	7
<b>Intérêts et produits sur prêts et créances sur clientèle</b>	<b>7.295</b>	<b>6.640</b>
- Comptes à vue et prêts à la clientèle	7.255	6.588
- Produits sur engagements de garantie ou de financement	-	-
- Opérations de pension	40	52
<b>Intérêts sur instruments financiers</b>	<b>9.867</b>	<b>30.379</b>
- Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	-	-
- Actifs financiers disponibles à la vente	51	772
- Actifs financiers en option juste valeur par résultat	3.050	3.070
- Intérêts sur dérivés	6.766	26.537
<b>Total des intérêts et produits assimilés</b>	<b>17.815</b>	<b>37.549</b>

### 4.2. INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES

En milliers d'euros	31.12.2014	31.12.2013
<b>Intérêts et charges sur emprunts et dettes sur établissements de crédit</b>	<b>-659</b>	<b>-426</b>
- Comptes à vue et emprunts interbancaires	-573	-425
- Charges sur engagements de garantie ou de financement	-	-
- Opérations de pension	-86	-1
<b>Intérêts et charges sur dettes envers la clientèle</b>	<b>-761</b>	<b>-970</b>
- Comptes à vue et emprunts de la clientèle	-705	-916
- Charges sur engagements de garantie ou de financement	-	-
- Opérations de pension	-56	-54
<b>Intérêts sur instruments financiers</b>	<b>-10.319</b>	<b>-29.375</b>
- Dettes représentées par un titre	-2.140	-11.853
- Intérêts sur dérivés	-8.179	-17.522
<b>Total des intérêts et charges assimilées</b>	<b>-11.739</b>	<b>-30.771</b>

### 4.3. COMMISSIONS

En milliers d'euros	31.12.2014		31.12.2013	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Opérations de trésorerie et interbancaires	-	-7	-	-24
Opérations avec la clientèle	322	-	332	-
Opérations sur titres	-	-	-	-
Opérations de change	39	-	15	-
Opérations de hors-bilan				
- Engagements sur titres	119	-	119	-
- Instruments financiers à terme	6.657	-3.905	5.613	-3.408
Prestations de services financiers	403.901	-85.927	392.359	-82.673
Dotations / Reprises liées aux provisions	-	-	-	-
<b>Total des commissions</b>	<b>411.038</b>	<b>-89.839</b>	<b>398.438</b>	<b>-86.105</b>

### 4.4. GAINS OU PERTES NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

En milliers d'euros	31.12.2014		31.12.2013	
	Portefeuille de transaction	Portefeuille évalué en JV sur option	Portefeuille de transaction	Portefeuille évalué en JV sur option
Gains ou pertes nets sur actifs financiers en juste valeur par résultat	-	546	-	2.076
Gains ou pertes nets sur passifs financiers en juste valeur par résultat	-	-5.022	-	-13.516
Gains ou pertes nets sur dérivés	4.681	-	14.082	-
Résultats sur opérations de change	3.950	-	9.707	-
<b>Total des gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat</b>	<b>8.631</b>	<b>-4.476</b>	<b>23.789</b>	<b>-11.440</b>

### 4.5. GAINS OU PERTES NETS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

Les gains nets sur actifs financiers disponibles à la vente regroupent les actifs financiers non dérivés qui ne sont classés ni comme des prêts et des créances, ni comme des placements détenus jusqu'à leur échéance.

En milliers d'euros	31.12.2014	31.12.2013
Gains ou pertes nets sur obligations et autres titres à revenu fixe disponibles à la vente	-	-
Gains ou pertes nets sur titres détenus à long terme disponibles à la vente	6.936	9.270
Dépréciations durables sur titres détenus à long terme	-2.949	-3.253
Gains ou pertes nets sur autres titres à revenu variable disponibles à la vente	2.635	3.542
Dépréciations durables sur titres à revenu variable	-10	-18.044
<b>Total des gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente</b>	<b>6.612</b>	<b>-8.485</b>

Les produits d'intérêts relatifs aux titres à revenu fixe disponibles à la vente sont compris dans la « Marge d'intérêts » (notes 4.1. et 4.2.) et la charge de dépréciation liée à l'insolvabilité éventuelle des émetteurs est présentée au sein du « Coût du risque » (note 4.8.).

### 4.6. PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITÉS

En milliers d'euros	31.12.2014	31.12.2013
Refacturations de charges	1.354	1.394
Autres produits accessoires	1.854	2.393
Divers	13.100	3.603
<b>Produits des autres activités</b>	<b>16.308</b>	<b>7.390</b>
Rétrocession de produits	-7.620	-7.011
Divers	-19.872	-8.730
<b>Charges des autres activités</b>	<b>-27.492</b>	<b>-15.741</b>

#### 4.7. CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

En milliers d'euros	31.12.2014	31.12.2013
Salaires et traitements	-112.735	-113.670
Charges de retraite	-9.717	-8.996
Charges sociales	-28.179	-40.883
Intéressement des salariés	-476	-259
Participation des salariés	-3.151	-3.872
Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	-11.702	-11.198
Dotations aux provisions pour frais de personnel	-7.900	-11.792
Reprises de provisions pour frais de personnel	3.226	22.464
<b>Sous-total des frais de personnel</b>	<b>-170.634</b>	<b>-168.206</b>
Impôts et taxes	-5.975	-6.280
Locations	-18.215	-21.523
Services extérieurs	-83.748	-70.196
Transports et déplacements	-2.808	-2.466
Autres charges diverses d'exploitation	-833	-
Dotations aux provisions pour frais administratifs	-	-
Reprises de provisions pour frais administratifs	52	26
<b>Sous-total des frais administratifs</b>	<b>-111.527</b>	<b>-100.439</b>
<b>Total des charges générales d'exploitation</b>	<b>-282.161</b>	<b>-268.645</b>

#### 4.8. COÛT DU RISQUE

En milliers d'euros	31.12.2014	31.12.2013
Dotations pour dépréciation au titre du risque de crédit	-	-98
Pertes nettes sur créances irrécupérables	-69	-8
Reprises pour dépréciation au titre du risque de crédit	294	77
Reprises liées aux provisions	-	-
Récupérations sur créances amorties	18	105
<b>Total du coût du risque</b>	<b>243</b>	<b>76</b>

#### 4.9. GAINS OU PERTES SUR AUTRES ACTIFS

En milliers d'euros	31.12.2014	31.12.2013
Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	-945	-1
Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	213	-
Résultat de cession de titres de participation consolidés	-3.917	481
<b>Total des gains ou pertes nets sur autres actifs</b>	<b>-4.649</b>	<b>480</b>

#### 4.10. IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES ET ANALYSE DU TAUX EFFECTIF D'IMPÔT

En milliers d'euros	31.12.2014	31.12.2013
Résultat net de l'ensemble consolidé	25.838	24.541
Impôts sur les bénéfices	232	10.449
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>26.070</b>	<b>34.990</b>
Provisions et charges non déductibles	3.034	6.645
Régime des sociétés mères / filiales et retraitements liés	2.225	556
Quote-part du résultat net dans les entreprises mises en équivalence	-5.431	-2.837
Retraitements de consolidation non fiscalisés	3.691	3.657
Produits divers non imposables et autres déductions	-7.626	-9.751
Éléments imposés à taux réduit	-22.440	15.334
<b>Résultat avant impôt soumis au taux de droit commun</b>	<b>-477</b>	<b>48.594</b>
Taux d'impôt	38,00%	38,00%
Impôt théorique au taux de droit commun	-181	18.466
<b>Résultat avant impôt soumis au taux réduit</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Taux d'impôt	0,00%	0,00%
<b>Impôt théorique au taux réduit</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Résultat avant impôt soumis au taux réduit</b>	<b>22.440</b>	<b>-15.334</b>
Taux d'impôt	17,10%	17,10%
<b>Impôt théorique au taux réduit</b>	<b>3.837</b>	<b>-2.622</b>
<b>Impôt théorique</b>	<b>3.656</b>	<b>15.844</b>
Création de déficits non comptabilisés	-89	3914
Utilisation de déficits non comptabilisés	-5.629	-1.484
Dotations / reprises de provisions de nature fiscale	-	130
Crédits d'impôt	-53	-1.420
Effet de la différence sur le taux d'impôt des entités étrangères	-1.052	-1.749
Economie ou charge générée par l'intégration fiscale	-	-
Redressement fiscal et produit d'impôt sur exercices précédents	4.016	-4.019
Divers	-617	-767
<b>Impôt sur les bénéfices calculé</b>	<b>232</b>	<b>10.449</b>
- Dont impôt exigible	17.064	5.905
- Dont impôt différé	-14.202	4.414
- Dont dotations / reprises de provisions de nature fiscale	-2.630	130
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>26.070</b>	<b>34.990</b>
Impôt sur les bénéfices	232	10.449
<b>Taux d'impôt effectif moyen</b>	<b>0,89%</b>	<b>29,86%</b>
Taux de droit commun de l'impôt en France (Incluant la contribution de 5 %)	38,00%	38,00%
Effet des différences permanentes	-5,99%	-1,88%
Effet de l'imposition à taux réduit	-17,99%	9,16%
Effet des différences de taux d'imposition des entités étrangères	-4,03%	-5,00%
<b>Effet des pertes de l'exercice et de l'utilisation des reports déficitaires</b>	<b>-21,93%</b>	<b>6,94%</b>
Effet des autres éléments	12,83%	-17,36%
<b>Taux d'impôt effectif moyen</b>	<b>0,89%</b>	<b>29,86%</b>



## NOTE 5 – NOTE SUR ENGAGEMENTS

En milliers d'euros	31.12.2014	31.12.2013
<b>Engagements donnés</b>		
<b>Engagements de financement</b>		
Engagements en faveur d'établissements de crédit	-	-
Engagements en faveur de la clientèle	176.239	123.059
<b>Engagements de garantie</b>		
Engagements en faveur d'établissements de crédit	-	-
Engagements en faveur de la clientèle	197.816	192.249
<b>Engagements reçus</b>		
<b>Engagements de financement</b>		
Engagements reçus d'établissement de crédit	-	13.163
Engagements reçus de la clientèle	-	-
<b>Engagements de garantie</b>		
Engagements reçus d'établissements de crédit	40.332	20.312
Engagements reçus de la clientèle	-	-

Les bénéficiaires des plans d'attribution gratuite d'actions et des plans d'options de souscription ou d'achat d'actions mis en œuvre au niveau de Edmond de Rothschild S.A. (EdR S.A.) ou des sociétés du Groupe ont conclu, avec les sociétés émettrices concernées, des contrats de liquidité aux termes desquels ces sociétés émettrices s'engagent à acheter et les bénéficiaires à vendre, sous certaines conditions, les actions émises ou attribuées dans le cadre de ces plans. Ces contrats sont décrits plus en détail en note 6.2.. Depuis décembre 2005, EdR S.A. et Edmond de Rothschild (France) ont convenu que EdR S.A. serait systématiquement substituée à Edmond de Rothschild (France) dans l'exécution de ces contrats, EdR S.A. se réservant la faculté de se substituer à un tiers. Le contrat liant Edmond de Rothschild (France) et EdR S.A. couvre également les autres engagements de rachats d'intérêts minoritaires existant au sein du Groupe.

Ce tableau mentionne le nombre de titres des sociétés émettrices devant faire l'objet d'une liquidité sur les plans échus.

Sociétés émettrices	Nombre de titres
Edmond de Rothschild (France)	55.765
Edmond de Rothschild Asset Management (France)	63.394

## NOTE 6 – ENGAGEMENTS SOCIAUX ET PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

### 6.1. AVANTAGES AU PERSONNEL « IAS 19 »

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 1 relative à la première adoption des normes IAS, le Groupe applique depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006 les règles de comptabilisation et d'évaluation des avantages au personnel définis par la norme IAS 19.

Le Groupe a opté lors de la première application des normes IFRS pour l'exception offerte par la norme IFRS 1 permettant de provisionner par prélèvement sur les capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2006 l'ensemble des écarts actuariels non encore amortis à cette date.

### 6.1.A. CHARGE DE RETRAITE – RÉGIME À PRESTATIONS DÉFINIES

Le régime de retraite « sur-complémentaire » mis en place en décembre 2004 a été fermé au 31 décembre 2012, le dispositif étant maintenu pour ses bénéficiaires nés avant le 31 décembre 1953.

Il s'applique à une catégorie de cadres auxquels les régimes obligatoires et complémentaires existants apportent un taux de remplacement sensiblement inférieur à celui des autres catégories.

Ce dispositif entre dans le cadre des régimes à prestations définies exprimés sous forme différentielle (limitée dans le temps) ou additive en régime de base.

Le versement des prestations est conditionné à l'achèvement de la carrière du participant dans l'entreprise. Au départ à la retraite, le régime prévoit un « achat de rente » afin de liquider l'engagement vis-à-vis du bénéficiaire.

Les bénéficiaires sont des cadres dirigeants, des membres du Comité de Direction Générale, des cadres supérieurs, définis par l'accord sur les 35 heures comme étant des cadres hors classification.

Les rémunérations servant de base à la détermination de la rémunération de référence et au calcul de la retraite supplémentaire sont les rémunérations annuelles brutes majorées du bonus effectivement perçu avant toute retenue, notamment d'ordre fiscal ou social.

Le montant de la retraite supplémentaire garanti est égal à 10 % de la rémunération de référence, comprise entre quatre et huit fois le plafond annuel de la Sécurité Sociale en vigueur à la date de la liquidation de la retraite, plus 20 % de la fraction de la rémunération de référence comprise entre huit et vingt-deux fois ledit plafond.

Ce supplément s'ajoute à la retraite de Sécurité Sociale et aux retraites complémentaires et supplémentaires à adhésion obligatoire. Les écarts résultant de sa première application sont traités selon les dispositions relatives aux changements de méthode.

Le Groupe a donc imputé sur ses capitaux propres, à la date de sa première application, l'impact net de fiscalité différée de ce changement de méthode pour un total de 8,381 millions d'euros. Ceci résulte de la reconnaissance d'avantages postérieurs à l'emploi, non antérieurement comptabilisés, pour un montant avant impôt de 12,825 millions d'euros ; les engagements ont été actualisés au taux de 4,25 %.

Le montant des engagements au 31 décembre 2014 a été déterminé par des actuaires qualifiés avec les hypothèses suivantes :

- taux d'actualisation de 2 % selon la durée du régime (3,1 ans) ;
- taux d'inflation de 2 % selon la durée du régime (3,1 ans) ;
- taux de rendement attendu des actifs du régime de 2 % ;
- taux de croissance net d'inflation des salaires attendus de 2 %.

Le taux d'actualisation a été choisi en fonction des taux de rendement moyen constatés sur les obligations des sociétés cotées AA de la zone euro et de maturité 10 ans et plus. La référence est l'iBoxx € corporates, le taux au 31 décembre 2014 est de 2 % contre 3 % au 31 décembre 2013.

Taxes et contributions sur les rentes : l'article 113 de la loi n° 2003-775 du 21 août 2003 portant réforme des retraites modifie les modalités d'assujettissement aux cotisations de Sécurité Sociale, à la contribution sociale généralisée et à la contribution au remboursement de la dette sociale des contributions des employeurs destinées au financement de prestations. En contrepartie de l'exonération de charges sociales, une taxe payable exclusivement par l'entreprise a été instaurée.

La loi de financement de la Sécurité Sociale 2010 a instauré le doublement de la taxe assise sur les montants de rente dépassant 1/3 du plafond annuel de la Sécurité Sociale. Cette taxe est passée de 8 % à 16 %.

La loi de financement de la Sécurité Sociale 2011 a ensuite modifié l'assiette d'application de cette taxe. Désormais la franchise est supprimée, la taxe de 16% est donc appliquée dès le 1<sup>er</sup> euro de rente pour toute rente liquidée après le 1<sup>er</sup> janvier 2001.

Le Groupe avait fait le choix de l'option de taxation sur les rentes. En fin d'année 2011, la société a opté pour un changement d'option, ouvert par la loi de financement de la Sécurité Sociale pour 2011 sur les régimes à prestations définies de type L.137-11. Elle est passée à la taxe de 12 % assise sur toutes les cotisations versées au fonds.

Ce taux est fixé par l'article 32 de la loi de finances rectificative pour 2012 du 16 août 2012, à 24% pour tout versement pour les exercices ouverts après le 31 décembre 2012.

Indépendamment de la taxe précédente, une contribution additionnelle de 30 % dès le premier euro, à la charge de l'employeur, sur les rentes excédant huit fois le plafond annuel et liquidées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010 a été également instaurée. Ces impacts ont été évalués en 2009.

Au 31 décembre 2014, le montant des engagements s'élève à 25,064 millions d'euros avant impôt, la juste valeur des actifs est de 24,221 millions d'euros, soit un montant payé d'avance de 843 milliers d'euros.

#### • Actifs financiers en représentation des engagements (retraite sur-complémentaire)

Structure du portefeuille	31.12.2014	31.12.2013
Actions	31,00%	28,14%
Obligations	59,50%	61,09%
Immobilier	5,80%	6,11%
Monétaires & Autres	3,70%	4,66%
Taux de rendement des actifs du régime	2,00%	3,00%

#### • Avantages postérieurs à l'emploi, régime à prestations définies (retraite sur-complémentaire)

En milliers d'euros	31.12.2014	31.12.2013
Valeur actuelle de l'obligation	25.064	23.488
- Valeur des actifs du régime	-24.221	-23.504
<b>Situation financière du régime</b>	<b>843</b>	<b>-16</b>
- Coût des services passés non reconnus	-	-
<b>Provision</b>	<b>843</b>	<b>-16</b>

### 6.1.B. INDEMNITÉS DE FIN DE CARRIÈRE

Les indemnités de fin de carrière constituent un avantage postérieur à l'emploi et entrent dans la catégorie des régimes à prestations définies.

Les droits au titre des indemnités de départ en retraite des sociétés du Groupe sont définis par les conventions collectives suivantes :

- la Convention Collective Nationale de la Banque (n° 1361) pour toutes les sociétés ;
- la Convention Collective Nationale des Entreprises de Courtage d'Assurances et/ou de Réassurances (n° 3110) pour la société Edmond de Rothschild Assurances et Conseils (France).

L'assiette de rémunération prise en compte dans le calcul d'indemnité de départ en retraite est la suivante :

- pour la CCN de la Banque, 1/13<sup>e</sup> de la rémunération moyenne que l'intéressé a ou aurait perçue au cours des douze derniers mois, à l'exclusion de toute prime fixe ou exceptionnelle ainsi que tout élément variable ;
- pour la CCN des bureaux d'études, 1/12<sup>e</sup> de la rémunération moyenne que l'intéressé a ou aurait perçue au cours des douze

derniers mois, à l'exclusion des primes, gratifications et majorations pour heures supplémentaires, déplacements et détachements;

- pour la CCN du Courtage d'Assurances, 1/12e de la rémunération que l'intéressé a ou aurait perçue au cours des douze derniers mois.

Cette indemnité ne peut être inférieure à l'indemnité légale de départ à la retraite telle que prévue par le Code du travail.

Ce régime n'est pas financé par un contrat d'assurance.

La méthode actuarielle utilisée pour cette évaluation est la méthode des Unités de Crédits Projetés.

Les pertes et gains actuariels au titre du régime d'indemnités de fin de carrière sont comptabilisés en autres éléments du résultat global. Le Groupe a en effet décidé d'appliquer l'amendement de la norme IAS 19 autorisant la reconnaissance des pertes ou gains actuariels liés à l'expérience et/ou à la modification d'hypothèse sur fonds propres. Le taux d'actualisation retenu est basé sur les taux des obligations à long terme du secteur privé à la date de l'évaluation (taux iBoxx corporate AA de la zone euro de maturité 10 ans et plus), le taux au 31 décembre 2014 est de 2,0% contre 3,0% au 31 décembre 2013.

Le montant brut des engagements s'élève à 5,600 millions d'euros au 31 décembre 2013 et à 6,857 millions d'euros au 31 décembre 2014.

Le coût des services en 2014 est de 513 milliers d'euros, le coût d'actualisation est de 163 milliers d'euros, les prestations réellement versées s'élèvent à 465 milliers d'euros et le gain actuariel constaté au titre de 2014 est de 1,078 million d'euros.

#### • Avantages postérieurs à l'emploi, régime à prestations définies (retraite sur-complémentaire et IFC)

Détail de la charge comptabilisée	31.12.2014	31.12.2013
<i>En milliers d'euros</i>		
Coût des services rendus de l'exercice	-254	-386
Coût financier	-798	-816
Rendement attendu des actifs du régime	632	663
Ecart actuariels	-	-
Amortissement du coût des services passés	-	-
Amortissement des écarts actuariels	-	-
Effet de toute réduction ou liquidation de régime	-48	-158
Effet du surfinancement	-	-
<b>Charge nette comptabilisée</b>	<b>-468</b>	<b>-697</b>

#### • Avantages postérieurs à l'emploi, régime à prestations définies

Principales hypothèses actuarielles (IFC)	31.12.2014	31.12.2013
Taux d'actualisation	2,00%	3,00%
Taux d'inflation attendu sur le long terme	2,00%	2,00%
Taux de progression des salaires		
- Employés	3%	3%
- Cadres	3,50%	3,50%
- Cadres supérieurs	4%	4%
Taux de charges sociales et fiscales patronales	61,90%	61,90%
Table de mortalité	INSEE 2010-2012	INSEE 2009-2011

Principales hypothèses actuarielles (retraite sur-complémentaire)	31.12.2014	31.12.2013
Taux d'actualisation	2,00%	3,00%
Taux de rendement attendu des actifs du régime	2,00%	3,00%
Taux de croissance net d'inflation des masses salariales	0%	2%
Durée de vie active moyenne résiduelle des salariés	3,1 ans	2,7 ans
Table de mortalité	TGH-TGF 05	TGHF05

#### • Analyse des sensibilités des engagements des régimes postérieurs à l'emploi aux variations des principales hypothèses actuarielles

Impact de la variation (Retraite sur-complémentaire)	31.12.2014
Variation - 0,50 % du taux d'actualisation : 1,50 % (2,00 % - 0,50 %)	
– Impact sur la valeur actuelle des engagements au 31 décembre 2014	0,29%
– Impact sur le total net des charges 2014	-15,69%
Variation + 0,50 % du taux d'actualisation : 2,50 % (2,00 % + 0,50 %)	
– Impact sur la valeur actuelle des engagements au 31 décembre 2014	-0,28%
– Impact sur le total net des charges 2014	15,63%

#### • Avantages postérieurs à l'emploi, régime à prestations définies (retraite sur-complémentaire et IFC)

Evolution de la provision	31.12.2014	31.12.2013
<i>En milliers d'euros</i>		
Provision / Actif en début de période	5.584	5.338
- Charges inscrites au compte de résultat	932	1.106
- Cotisations patronales aux actifs de financement	-	-
- Prestations directement payées par l'employeur (non financées)	-464	-409
- Variations de périmètre (acquisitions, cessions)	-36	-
- Perte ou gain actuariel	1.684	28
- Autres mouvements	-	-479
<b>Provision / Actif en fin de période</b>	<b>7.700</b>	<b>5.584</b>

• **Avantages postérieurs à l'emploi, régime à prestations définies (retraite sur-complémentaire et IFC)**

Tableau de comptabilisation des engagements

En milliers d'euros	31.12.2014	31.12.2013
<b>Variation de la valeur des engagements</b>		
Valeur actuelle de l'obligation en début de période	29.088	28.318
- Coût des services rendus	719	796
- Coût de l'actualisation	797	815
- Cotisations versées par les employés	-	-
- Gains ou pertes actuariels	2.612	420
- Prestations payées par l'employeur et /ou le fonds	-1.307	-1.239
- Réduction ou liquidation de régime	48	-22
- Modification du régime	-	-
- Variation de périmètre (acquisitions, cessions)	-36	-
- Autres mouvements	-	-
<b>Valeur actuelle totale de l'engagement en fin de période (A)</b>	<b>31.921</b>	<b>29.088</b>
<b>Variation des actifs de couverture et des droits à remboursement</b>		
Juste valeur des actifs de couverture en début de période	23.504	23.279
- Produits financiers sur actifs de couverture	632	663
- Gains ou pertes actuariels	928	392
- Cotisations versées par l'employeur	-	-
- Cotisations versées par les employés	-	-
- Réduction ou liquidation de régime	-	-
- Modification du régime	-	-
- Variation de périmètre (acquisitions, cessions)	-	-
- Autres mouvements (écarts de conversion)	-	-
- Prestations versées par le fonds	-843	-830
<b>Juste valeur des actifs de couverture en fin de période (B)</b>	<b>24.221</b>	<b>23.504</b>
<b>Couverture financière</b>		
Situation financière (A) – (B)	7.700	5.584
- Gains ou pertes actuariels non reconnus	-	-
- Coût des services passés non reconnu	-	-
- Ajustement lié au plafonnement de l'actif	-	-
<b>Provision / Actif</b>	<b>7.700</b>	<b>5.584</b>

**6.1.C. RÉMUNÉRATIONS DIFFÉRÉES**

En application, d'une part, de l'arrêté ministériel du 3 novembre 2009, relatif aux rémunérations des personnels dont les activités sont susceptibles d'avoir une incidence sur l'exposition aux risques des établissements de crédit et, d'autre part, des normes professionnelles de la FBF du 5 novembre 2009, le Groupe a formalisé sa politique de rémunération.

Cette politique de rémunération a été approuvée par le Conseil de surveillance de la Banque du 23 mars 2010 après l'avis favorable du Comité de rémunération.

Elle a été adaptée aux nouvelles dispositions de l'arrêté du 13 décembre 2010.

Le Groupe applique les normes professionnelles susmentionnées en tenant compte des performances individuelles des collaborateurs, de la compétition sur ses marchés, des objectifs à long terme et de l'intérêt des actionnaires.

**Le contexte réglementaire**

L'arrêté du 3 novembre 2009 et les normes professionnelles de la Fédération Bancaire Française ont imposé aux établissements financiers de réglementer les pratiques de versement des rémunérations variables des professionnels des marchés financiers et des dirigeants, afin de garantir un niveau de fonds propres qui ne les mettrait pas en situation de risque.

L'arrêté du 13 décembre 2010 élargit les normes FBF du 5 novembre 2009 réservées aux dirigeants et aux professionnels des marchés financiers (définis comme des collaborateurs dont la performance et donc la rémunération sont liées à des instruments de marché), aux professionnels des risques et, à l'ensemble des collaborateurs ayant un niveau de rémunération global équivalent et dont l'activité est susceptible d'avoir une incidence sur le profil de risque de l'entreprise. Il a également repris les critères de versement de la rémunération variable des collaborateurs concernés, fixés par la FBF.

Par ailleurs, l'AFG, l'AFIC et l'AS PIM ont publié des dispositions communes sur les politiques de rémunération des sociétés de gestion le 23 novembre 2010. La directive dite « CRD IV » 2013/36/UE du Parlement européen et du Conseil du 26 juin 2013 a été transposée en France notamment par l'arrêté du 3 novembre 2014, se substituant au Règlement CRBF 97-02 du 21 février 1997.

**Gouvernance et formalisation des pratiques existantes**

En application des textes précités, un rapport annuel relatif aux rémunérations variables des collaborateurs concernés est adressé à l'Autorité de Contrôle Prudentiel. Le processus de détermination des rémunérations ainsi que les enveloppes auxquelles il conduit doivent chaque année être examinés par le Comité de rémunération de la Banque.

---

## Le dispositif de la Banque

### 1 – Collaborateurs « preneurs de risques »

Les collaborateurs concernés sont les suivants :

- Membres du Comité Exécutif, du Directoire (ou du Conseil d'Administration le cas échéant), du Senior Management
- Responsables des Fonctions de Contrôle (Audit, Risques, Conformité) et leurs N-1 ayant des responsabilités managériales
- Responsables de Business Unit et leurs N-1 ayant des responsabilités managériales
- Responsables de certaines Fonctions Support (dont Finance, RH, Informatique, Juridique, etc.)
- Responsables et Membres de Comités de gestion du Risque
- Responsables et Membres de Comités Nouveaux Produits
- Managers de Preneurs de Risque
- Collaborateurs dont la rémunération totale est de 500 k€ ou davantage, et/ou collaborateurs appartenant aux 0,3% de rémunérations les plus élevées
- Collaborateurs dont la rémunération totale au moins égale à celle du membre du Senior Management ayant la rémunération la moins élevée.

La détermination des rémunérations variables des collaborateurs « preneurs de risques » respectera, les principes suivants :

Les bonus devront être partiellement différés, et ce de façon linéaire sur 3 ans minimum dès lors qu'ils atteindront un certain niveau de rémunération variable et/ou de rémunération totale.

Les rémunérations variables au titre de l'année 2014 ayant atteint un certain seuil, une fraction représentant 40 à 60% seront versés en numéraire et échelonnés sur trois exercices.

### 2 – Gérants, commerciaux des sociétés de gestion

Les sociétés concernées sont Edmond de Rothschild Asset Management et Edmond de Rothschild Investment Partners, car adhérentes à l'AFG, à l'AFIC et à l'AS PIM (arrêté du 23 novembre 2010).

Une liste des collaborateurs concernés est tenue à jour chaque année.

La rémunération variable sera fonction de :

- La performance selon les réalisations d'objectifs quantitatifs et qualitatifs, et selon le comportement du collaborateur au regard du contrôle des risques et du contrôle interne:
- Les résultats de son entité (département de la Banque ou filiale) et du Groupe ;
- Une fraction de 40% de cette rémunération variable sera versée en différé, dès lors que cette rémunération variable atteindra un certain niveau ;
- Le bonus différé versé en numéraire sera échelonné sur trois exercices.

## 6.2. PLANS D'AVANTAGES EN ACTION « IFRS 2 »

### 6.2.A. DESCRIPTION DES PLANS D'OPTIONS ET D'ATTRIBUTION GRATUITE D'ACTIONS

Année	2008	2009	2009	2010	2010	2010	2010
Type de plan	Options de souscription 18	Options de souscription 25	Options de souscription 26	Options d'achat 28	Options d'achat 28 Bis	Options d'achat 28 Ter	Options d'achat 30
Date du Directoire	01/10/08	01/07/09	01/07/09	01/07/10	01/07/10	01/07/10	01/07/10
Date d'attribution	01/10/08	01/07/09	01/07/09	01/07/10	01/07/10	01/07/10	01/07/10
Attribution immédiate							
Durée d'indisponibilité	55 mois	4 ans	4 ans	4ans	5 ans	6 ans	4 ans
Date de départ de l'exercice des options / date d'attribution définitive des actions	01/05/13	01/07/13	01/07/13	01/07/14	01/07/15	01/07/16	01/07/14
Durée de la période d'incessibilité							
Date d'expiration des options	30/09/2013	30/09/2013	30/09/2013	30/09/2014	30/09/2015	30/09/2016	30/09/2014
Modalités de règlement	Titres EDRAM	Titres LCFEDRB	Titres LCFEDRB	Titres LCFEDRB	Titres LCFEDRB	Titres LCFEDRB	Titres EDRAM
Bénéficiaire	Salariés EDRAM	Salariés LCFEDRB	Salariés LCFEDRB	Salariés LCFEDRB	Salariés LCFEDRB	Salariés LCFEDRB	Salariés EDRAM
Nombre d'options attribuées (1)	49.905	7.500	20.000	19.580	19.580	19.592	863
Prix d'exercice (ou valeur de l'action au jour de l'attribution)	124,24	149,71	149,71	117,00	117,00	117,00	115,80
Conditions de performance	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Conditions en cas de départ du Groupe :							
- Démission	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte
- Licenciement	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte
- Retraite	Maintien	Maintien	Maintien	Perte	Perte	Perte	Perte
- Décès	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien
Nombre d'options levées ou d'actions gratuites définitivement attribuées en 2014							
Annulées depuis l'origine ou non exercées	15.295			19.580	13.112	13.114	863
Annulées et remplacées	20.120						
Nombre d'options ou d'actions gratuites existantes au 31/12/2013				13.938	13.938	13.949	863
Nombre d'options ou d'actions gratuites existantes au 31/12/2014				-	6.468	6.478	-
Juste valeur (en % du prix à l'attribution)	30,38%	42,82%		24,07%	25,99%	27,41%	24,07%
Méthode de valorisation utilisée	Black & Scholes	Black & Scholes	Black & Scholes	Black & Scholes	Black & Scholes	Black & Scholes	Black & Scholes

(1) A la date d'attribution.

2010	2010	2010	2010	2010	2010	2010	2010	2011
Options d'achat 30 Bis	Options d'achat 30 Ter	Options d'achat 32	Options d'achat 32 Bis	Options d'achat 32 Ter	Options de souscription 33	Options de souscription 33 Bis	Options de souscription 33 Ter	Attributions gratuites 35
01/07/10	01/07/10	01/07/10	01/07/10	01/07/10	01/07/10	01/07/10	01/07/10	01/07/11
01/07/10	01/07/10	01/07/10	01/07/10	01/07/10	01/07/10	01/07/10	01/07/10	01/07/11
5 ans	6 ans	4 ans	5 ans	6 ans	4 ans	5 ans	6 ans	2 ans
01/07/15	01/07/16	01/07/14	01/07/15	01/07/16	01/07/14	01/07/15	01/07/16	01/07/13
								2 ans
30/09/2015	30/09/2016	30/09/2014	30/09/2015	30/09/2016	30/09/2014	30/09/2015	30/09/2016	
Titres EDRAM	Titres EDRAM	Titres EDRAM	Titres EDRAM	Titres EDRAM	Titres EDRAM	Titres EDRAM	Titres EDRAM	Titres LCFEDRB
Salariés EDRAM	Salariés EDRAM	Salariés EDRAM	Salariés EDRAM	Salariés EDRAM	Salariés EDRAM	Salariés EDRAM	Salariés EDRAM	Salariés LCFEDRB
863	864	20.375	20.375	20.405	9.733	9.733	9.729	18.327
115,80	115,80	146,00	146,00	146,00	146,00	146,00	146,00	141,00
Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte
Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte
Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte
Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien
		20.375	6.441	6.452	9.733	6.761	6.761	3.799
863	864	14.470	14.470	14.489	2.972	2.972	2.968	
863	864	-	13.934	13.953	-	2.972	2.968	
25,99%	27,41%	24,07%	25,99%	27,41%	24,07%	25,99%	27,41%	91,83%
Black & Scholes	Black & Scholes	Black & Scholes	Black & Scholes	Black & Scholes	Black & Scholes	Black & Scholes	Black & Scholes	

Année	2011	2011	2011	2011	2011	2011	2011
Type de plan	Attributions gratuites	Options d'achat	Options d'achat	Options d'achat	Attributions gratuites	Options de souscription	Options de souscription
	35	36	36 Bis	36 Ter	37	38	39
Date du Directoire	01/07/11	01/07/11	01/07/11	01/07/11	01/07/11	30/11/10	30/11/10
Date d'attribution	01/07/11	01/07/11	01/07/11	01/07/11	01/07/11	30/11/10	30/11/10
Attribution immédiate						OUI	
Durée d'indisponibilité	2 ans	4 ans	5 ans	6 ans	2 ans	1 an	4 ans
Date de départ de l'exercice des options / date d'attribution définitive des actions	01/07/13	01/07/15	01/07/16	01/07/17	01/07/13	30/11/13	30/06/14
Durée de la période d'incessibilité	2 ans				2 ans		
Date d'expiration des options		30/09/2015	30/09/2016	30/09/2017			
Modalités de règlement	Titres LCFRB	Titres EDRAM	Titres EDRAM	Titres EDRAM	Titres EDRAM	Titres EDRIS	Titres EDRIS
Bénéficiaire	Salariés EDRCF	Salariés EDRAM	Salariés EDRAM	Salariés EDRAM	Salariés EDRAM	Salariés EDRIS	Salariés EDRIS
Nombre d'options attribuées (1)	709	1.527	1.527	1.526	33.540	53.602	12.685
Prix d'exercice (ou valeur de l'action au jour de l'attribution)	141,00	158,20	158,20	158,20	158,20	352,82	352,82
Conditions de performance	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Conditions en cas de départ du Groupe :							
- Démission	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte
- Licenciement	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte
- Retraite	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Maintien	Maintien
- Décès	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien
Nombre d'options levées ou d'actions gratuites définitivement attribuées en 2014							
Annulées depuis l'origine ou non exercées		737	737	736	10.805	53.602	12.685
Annulées et remplacées							
Nombre d'options ou d'actions gratuites existantes au 31/12/2013		790	790	790			
Nombre d'options ou d'actions gratuites existantes au 31/12/2014		790	790	790			
Juste valeur (en % du prix à l'attribution)	91,83%	19,45%	20,92%	22,00%	88,28%	28,75%	23,09%
Méthode de valorisation utilisée		Black & Scholes	Black & Scholes	Black & Scholes		Black & Scholes	Black & Scholes

(1) A la date d'attribution.



2011	2011	2011	2011	2011	2011	2012	2012	
Options de souscription	Options de souscription	Options de souscription	Options de souscription	Options de souscription	Attributions gratuites	Attributions gratuites	Attributions gratuites	
39 bis	39 ter	40	40 bis	40 ter	41	41 bis	42	
30/11/10	30/11/10	30/11/10	30/11/10	30/11/10	01/07/12	01/07/12	01/07/12	
30/11/10	30/11/10	30/11/10	30/11/10	30/11/10	01/07/12	01/07/12	01/07/12	
5 ans	6 ans	4 ans	5 ans	6 ans	2 ans	2 ans	2 ans	
30/06/15	30/06/16	30/06/14	30/06/15	30/06/16	01/07/14	01/07/14	01/07/14	
Titres EDRIS	Titres EDRIS	Titres EDRIS	Titres EDRIS	Titres EDRIS	Titres LCFEDRB	Titres LCFEDRB	Titres EDRAM	
Salariés EDRIS	Salariés EDRIS	Salariés EDRIS	Salariés EDRIS	Salariés EDRIS	Salariés LCFEDRB	Salariés LCFEDRB	Salariés EDRAM	
12.685	12.686	3.037	3.037	3.038	8.181	3.242	24.085	422.531
352,82	352,82	352,82	352,82	352,82	128,00	128,00	136,20	
Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	
Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	
Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	
Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Perte	Perte	Perte	
Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	
					3.204	3.242	19.735	26.181
12.685	12.686	3.037	3.037	3.038	4.977		4.350	245.398
								20.120
					3.204	3.242	21.315	126.887
					-	-	-	50.870
23,90%	24,30%	23,09%	23,90%	24,30%	91,23%	91,23%	87,06%	
Black & Scholes	Black & Scholes	Black & Scholes	Black & Scholes	Black & Scholes				

## 6.2.B. MONTANT DE LA CHARGE ENREGISTRÉE EN RÉSULTAT

La charge mentionnée ci-contre porte sur les plans d'options d'achat d'actions, d'options de souscription d'actions et d'attribution gratuite d'actions attribués depuis le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas encore acquis à la date de transition aux normes IFRS (1<sup>er</sup> janvier 2006). Tous ces plans sont intégralement réglés en titres, de la société mère ou des filiales.

En milliers d'euros	31.12.2014	31.12.2013
Charges nettes provenant des plans d'option d'achat d'actions	-47	-410
Charges nettes provenant des plans d'option de souscription d'actions	-55	-628
Charges nettes provenant des plans d'attribution gratuite d'actions	93	282
<b>Montant total de la charge enregistrée en résultat</b>	<b>-9</b>	<b>-756</b>

## 6.2.C. STATISTIQUES SUR LES PLANS D' ACTIONS

Statistiques des plans	Nombre d'options Plan 2009	Nombre d'options Plan 2010	Nombre d'options Plan 2011	Nombre d'options Plan 2012	Nombre d'options Plan 2013	Nombre d'options Plan 2014	Total
Options existantes au 31 décembre 2013	-	96.756	2.370	27.761	-	-	126.887
- attribuées en 2014	-	-	-	-	-	-	-
- annulées en 2014	-	-48.256	-	-1.580	-	-	-49.836
- annulées et remplacées en 2014	-	-	-	-	-	-	-
- exercées en 2014	-	-	-	-26.181	-	-	-26.181
- expirées en 2014	-	-	-	-	-	-	-
Options existantes au 31 décembre 2014	-	48.500	2.370	-	-	-	50.870

Durée résiduelle contractuelle moyenne pondérée : 12,28 mois.

Juste valeur moyenne des options existantes pondérée à l'attribution : 35,72 euros.

Prix moyen pondéré de l'action à la date d'exercice : 112,11 euros.

En cas de remplacement d'un plan par un nouveau, le Groupe comptabilise les effets marginaux des augmentations de la juste valeur totale ou de toute autre modification favorable aux membres du personnel.

### • Principales hypothèses retenues pour la valorisation des plans

Principales Hypothèses	31.12.2014	31.12.2013
Durée de vie moyenne (en mois)	64	54
Taux d'intérêt sans risque	2,35%	2,25%
Taux de perte des droits	28,70%	37,50%
Taux de dividende estimé	5,56%	5,77%
Volatilité à la date d'attribution	31,52%	35,38%

## 6.2.D. VALEUR DONNÉE AUX ATTRIBUTIONS GRATUITES ET AUX OPTIONS ATTRIBUÉES

Conformément aux prescriptions de la norme IFRS 2, les attributions gratuites d'actions et options octroyées sont évaluées à l'attribution à leur juste valeur, sans modification ultérieure. Seules les hypothèses relatives à la population de bénéficiaires (perte de droits) peuvent faire l'objet d'une révision au cours de la période d'acquisition des droits et donner lieu à un réajustement de la charge.

### • Actions gratuites

Le Groupe pratique un amortissement linéaire du prix de l'attribution gratuite de l'action sur la période d'acquisition à la valeur courante de l'action, au moment de l'attribution et actualisée à un taux égal au taux moyen de dividende constaté sur les trois exercices les plus récents.

### • Stock-options

Le Groupe valorise selon le modèle Black & Scholes une option (call européen) selon les paramètres suivants :

- de strike : prix d'exercice du stock-option ;
- de cours de référence : valeur courante de l'action ;
- de volatilité : en fonction de l'échantillon représentatif ;
- de taux d'intérêt du marché sur la période considérée ;
- de taux de dividende : moyenne sur 3 ans plafonnée au taux d'intérêt retenu ;
- de période : période entre la date d'attribution du stock-option et la première date d'exercice possible.

## NOTE 7 – INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### 7.1. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

	% d'intérêts		% de contrôle	
	31.12.2014	31.12.2013	31.12.2014	31.12.2013
<b>Intégration globale</b>				
<b>Sociétés de Portefeuille</b>				
• Financière Boréale **	100,00	100,00	100,00	100,00
• EdR Real Estate (Eastern Europe) Cie SàRL *	62,73	62,73	62,73	62,73
• CFSH Luxembourg SàRL *	100,00	100,00	100,00	100,00
• CFSH Secondary Opportunities SA *	98,00	98,00	98,00	98,00
• Edmond de Rothschild Euroopportunities Invest II SàRL * (1)	99,44	99,49	99,44	99,49
• Edmond de Rothschild Euroopportunities Invest SàRL * (1)	98,60	99,35	98,60	99,35
• Câblinvest SàRL *	99,79	99,90	100,00	100,00
• Câblinvest II SàRL *	99,79	99,90	100,00	100,00
• Valse Invest	100,00	100,00	100,00	100,00
• Eminvest	100,00	100,00	100,00	100,00
<b>Entreprises d'Investissement</b>				
• Edmond de Rothschild Securities (Hong Kong) Limited * (1)	100,00	100,00	100,00	100,00
<b>Sociétés de Gestion</b>				
• Edmond de Rothschild Asset Management (France) ** (1)	98,28	98,13	98,28	98,13
• Edmond de Rothschild (Italia) SGR. SpA * (1)	75,50	75,00	75,50	75,00
• Edmond de Rothschild Private Equity (France) **	100,00	100,00	100,00	100,00
• Edmond de Rothschild Euroopportunities Management SàRL	100,00	100,00	100,00	100,00
• Edmond de Rothschild Euroopportunities Management II SàRL	68,68	68,68	68,68	68,68
• Edmond de Rothschild Investment Partners	60,00	60,00	60,00	60,00
• Edmond de Rothschild Capital Partners	-	100,00	-	100,00
• EdR Real Estate (Eastern Europe) Management SàRL *	100,00	100,00	100,00	100,00
• LCFR UK PEP Limited *	100,00	100,00	100,00	100,00
• Edmond de Rothschild Asset Management (Hong-Kong) Limited *	98,28	98,13	100,00	100,00
• Edmond de Rothschild Asset Management (Chile) S.A.*	98,28	98,13	100,00	100,00
• Edmond de Rothschild Investment Partners China SàRL *	100,00	100,00	100,00	100,00
<b>Sociétés de Conseil</b>				
• Edmond de Rothschild Corporate Finance **	100,00	100,00	100,00	100,00
• Edmond de Rothschild Entreprises Patrimoniales Transactions **	100,00	100,00	100,00	100,00
• Edmond de Rothschild (Israël) Ltd *	100,00	100,00	100,00	100,00
• Edmond de Rothschild Investment Partners (Hong Kong) Ltd. *	60,00	60,00	100,00	100,00
• Edmond de Rothschild Asia Limited *	100,00	100,00	100,00	100,00
• Edmond de Rothschild Investment Partners (Shanghai) Ltd. *	60,00	60,00	100,00	100,00
<b>Société d'Assurance</b>				
• Edmond de Rothschild Assurances et Conseils (France) (1)	90,00	90,00	90,00	90,00
<b>Divers</b>				
• Edmond de Rothschild Boulevard Buildings Ltd *	100,00	100,00	100,00	100,00
• Groupement Immobilière Financière	100,00	100,00	100,00	100,00
• Edmond de Rothschild Investors Assistance	100,00	100,00	100,00	100,00
<b>Mises en équivalence</b>				
<b>Banque</b>				
• Edmond de Rothschild (Monaco) (1)	42,77	42,77	42,77	42,77
<b>Entreprise d'Investissement</b>				
• Edmond de Rothschild (UK) Ltd *	20,00	20,00	20,00	20,00
<b>Sociétés de Gestion</b>				
• Zhonghai Fund Management Co. Ltd *	25,00	25,00	25,00	25,00
<b>Divers</b>				
• Omega Financial Solutions	-	19,63	-	20,00

\* Société étrangère.

\*\* Société intégrée fiscalement en 2014.

(1) En 2014, les raisons sociales de ces entités ont été modifiées dans le cadre de l'harmonisation de la marque.

## 7.2. EFFECTIF MOYEN

	31.12.2014	31.12.2013
Effectif moyen des sociétés françaises	748	769
- Techniciens	140	152
- Cadres	608	617
Effectif moyen des sociétés étrangères	147	141
<b>Effectif moyen global</b>	<b>895</b>	<b>910</b>

Conformément aux prescriptions du Code de Commerce, est communiquée la ventilation par catégories de l'effectif moyen, salarié et mis à disposition du Groupe pendant l'exercice. L'effectif employé à temps partiel ou pour une durée inférieure à l'exercice est pris en compte en proportion du temps de travail effectif, par référence à la durée conventionnelle ou légale du travail.

## 7.3. INFORMATIONS RELATIVES AUX IMPLANTATIONS ET ACTIVITÉS AU 31 DÉCEMBRE 2014

L'article L.511-45 du code monétaire et financier modifié par l'ordonnance n°2014-158 du 20 février 2014 impose aux établissements de crédit de publier des informations relatives à leurs implantations et leurs activités, incluses dans leur périmètre de consolidation, dans chaque État ou territoire.

### • Implantations par pays

Implantations	Activités
<b>CHILI</b>	
Edmond de Rothschild Asset Management (Chile) S.A.	Gestion d'actifs (asset management)
<b>CHINE</b>	
Zhonghai Fund Management Company Ltd.	Gestion d'actifs (asset management)
Edmond de Rothschild Investment Partners (Shanghai) Ltd.	Activité de conseils / ingénierie financière
<b>FRANCE</b>	
Edmond de Rothschild (France)	Banque
Edmond de Rothschild Asset Management (France)	Gestion d'actifs (asset management)
Edmond de Rothschild Investment Partners	Gestion d'actifs (asset management)
Valse Invest	Opérations pour compte propre (achat et vente de participations)
Eminvest	Opérations pour compte propre (achat et vente de participations)
Financière Boréale	Gestion d'actifs (asset management)
Edmond de Rothschild Corporate Finance	Activité de conseils / ingénierie financière
ERS	Autres
Edmond de Rothschild Private Equity (France)	Opérations pour compte propre (achat et vente de participations)
Edmond de Rothschild Capital Partners	Gestion d'actifs (asset management)
EDREP Transactions	Activité de conseils / ingénierie financière
Groupement Immobilière Financière	Autres
Edmond de Rothschild Corporate Finance	Activité de conseils / ingénierie financière
Omega Financial Solutions	Autres
Edmond de Rothschild Investors Assistance	Autres
Edmond de Rothschild Assurances et Conseils (France)	Courtage d'assurance
<b>GRANDE BRETAGNE</b>	
Edmond de Rothschild (UK) Ltd.	Gestion de fortune (private banking)
LCFR UK PEP Ltd.	Opérations pour compte propre (achat et vente de participations)
<b>HONG KONG</b>	
Edmond de Rothschild Asset Management (Hong Kong) Ltd.	Gestion d'actifs (asset management)
Edmond de Rothschild Asia Ltd.	Gestion d'actifs (asset management)
Edmond de Rothschild Securities (Hong Kong) Ltd.	Gestion d'actifs (asset management)
Edmond de Rothschild Investment Partners (Hong Kong) Ltd.	Gestion d'actifs (asset management)
<b>ISRAËL</b>	
Edmond de Rothschild (Israel) Ltd.	Gestion d'actifs (asset management)
Edmond de Rothschild Boulevard Buildings Ltd.	Gestion de patrimoine immobilier
<b>ITALIE</b>	
Edmond de Rothschild (Italia) SGR SpA	Gestion de fortune (private banking)
<b>LUXEMBOURG</b>	
Edmond de Rothschild Euroopportunities Management S.à r.l.	Gestion d'actifs (asset management)
EdR Real Estate (Eastern Europe) CIE S.à r.l.	Opérations pour compte propre (achat et vente de participations)
Edmond de Rothschild Euroopportunities Invest S.à r.l.	Opérations pour compte propre (achat et vente de participations)
Cablinvest S.à r.l.	Opérations pour compte propre (achat et vente de participations)
CFSH Secondary Opportunities S.A., SICAR	Opérations pour compte propre (achat et vente de participations)
CFSH Luxembourg S. à r.l.	Opérations pour compte propre (achat et vente de participations)
Edmond de Rothschild Euroopportunities Management II S.à r.l.	Gestion d'actifs (asset management)
Edmond de Rothschild Euroopportunities Invest II S.à r.l.	Gestion d'actifs (asset management)
Cablinvest II S.à r.l.	Opérations pour compte propre (achat et vente de participations)
EdR Real Estate (Eastern Europe) Management S.à r.l.	Gestion d'actifs (asset management)
Edmond de Rothschild Investment Partners China SàRL	Gestion d'actifs (asset management)
<b>MONACO</b>	
Edmond de Rothschild (Monaco)	Gestion de fortune (private banking)

## • Autres informations (en milliers d'euros)

PAYS	Chiffre d'affaire	Produit net bancaire	Effectif	Résultat avant impôt	Impôts sur les bénéfices	Dont Impôts courants	Dont Impôts différés
CHILI	649	834	3	-127	61	57	4
CHINE	10	-18	6	648	-7	-8	1
FRANCE	735.705	286.440	788	9.345	1.570	-12.489	14.059
GRANDE BRETAGNE	-	-	-	-381	-	-	-
HONG KONG	868	11.654	21	3.348	-872	-857	-15
ISRAEL	8.278	14.555	57	1.068	-553	-708	155
ITALIE	9.887	5.558	19	2.035	-205	-205	-
LUXEMBOURG	14.922	7.835	1	4.953	-226	-224	-2
MONACO	-	-	-	5.181	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>770.319</b>	<b>326.858</b>	<b>895</b>	<b>26.069</b>	<b>-232</b>	<b>-14.434</b>	<b>14.202</b>

## 7.4. ENTITÉS STRUCTURÉES NON CONSOLIDÉES

Une entité structurée est une entité conçue de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité.

Le Groupe est engagé dans des opérations avec des entités structurées sponsorisées à travers ses activités de gestionnaire de fonds. Des fonds sont proposés à des clients institutionnels et particuliers, et sont distribués et suivis commercialement par le Groupe.

En 2014, 12 millions d'euros ont été investis au titre du sponsoring (pour une exposition totale s'élevant à 65 millions d'euros au 31 décembre 2014). Les nouveaux engagements pris en 2014 représentent 45 millions d'euros, pour un montant résiduel à fin 2014 de 79 millions d'euros.

Le Groupe bénéficie d'un mécanisme de « carried interest » conforme aux pratiques de marché.

## 7.5. EVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Les actionnaires de la Société Edmond de Rothschild Investment Partners (EdRIP) ont décidé lors de leur Assemblée Générale du 5 janvier 2015 de transformer EdRIP en Société en Commandite par Actions (SCA). Par ailleurs, Edmond de Rothschild Private Equity Partners a cédé à Montalivet SA 9% du capital d'EdRIP ramenant ainsi sa participation à 51% du capital de cette dernière. Les impacts relatifs à ces opérations tant sur la méthode de consolidation que sur le résultat (plus-value de dilution) seront constatés dans les comptes 2015. Le traitement selon la norme IFRS 5 de cette participation (classement en « Actifs détenus en vue de la cession ») dès le 31 décembre 2014 n'aurait pas eu d'impact significatif en termes de présentation du bilan et du résultat.

Les comptes consolidés annuels tels qu'ils sont présentés ont été arrêtés le 10 mars 2015 par le Directoire et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale le 22 mai 2015.

## 7.6. INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL

En application du règlement n° 2000-03 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière, l'appréciation du respect du ratio de solvabilité s'effectue au niveau de Edmond de Rothschild S.A., cette dernière se conformant aux exigences en matière de capital.

Le capital d'Edmond de Rothschild (France) s'élève au 31 décembre 2014 à 83.075.820 euros composé de 5.538.388 actions d'un nominal de 15 euros.

## 7.7. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Montant des honoraires des Commissaires aux Comptes figurant au compte de résultat de l'exercice 2014.

En milliers d'euros	31.12.2014	31.12.2013
Honoraires relatifs au commissariat aux comptes, à la certification et à l'examen des comptes individuels et consolidés	980	864
Honoraires relatifs aux autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux Comptes	119	249
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement	-	-
<b>Total</b>	<b>1.099</b>	<b>1.113</b>

## NOTE 8 – SECTEURS OPERATIONNELS

Les activités du Groupe s'articulent autour de deux pôles d'activités stratégiques (Banque privée et Gestion d'actifs) auxquels s'ajoute un autre pôle (Autres activités et Gestion propre).

La Banque privée regroupe une offre de services comprenant :

- la gestion de portefeuille et de patrimoine, l'ingénierie patrimoniale et le family office ;
- une activité de conseil aux entreprises à actionariat familial.

Le pôle de la Gestion d'actifs recouvre les quatre lignes de gestion suivantes :

- la gestion actions, gestion diversifiée et obligations convertibles ;
- la multigestion, traditionnelle et alternative ;
- la gestion taux et crédit et les gestions structurée, quantitative et alternative directe ;
- la gestion de fonds de private equity.

Le pôle « Autres activités et Gestion propre » comprend :

- en Autres activités, d'une part, le conseil aux entreprises logé au sein de la filiale dédiée Edmond de Rothschild Corporate Finance, et dont les domaines d'intervention regroupent le conseil en opérations de cessions ou d'acquisitions, l'évaluation d'entreprises et l'ingénierie financière, d'autre part, la Direction des Marchés de Capitaux pour son activité propre ;
- en Gestion propre, les activités de gestion patrimoniale du Groupe (en particulier le portefeuille-titres), la fonction de centrale financière de la Banque auprès de ses différents

métiers, les frais liés aux activités propres de ce pôle et à son rôle de pilotage du Groupe et des produits et charges ne relevant pas directement de l'activité des autres pôles d'activité.

### • Remarques méthodologiques

Les comptes de gestion de chaque pôle d'activité ont été établis avec pour objectifs de :

- déterminer les résultats de chacun de ces pôles comme s'il s'agissait d'entités autonomes ;
- donner une image représentative de leurs résultats et de leur rentabilité au cours de l'exercice.

Les principales conventions retenues pour l'établissement de ces comptes sont les suivantes :

- le produit net bancaire de chacun des pôles correspond aux revenus générés par son activité, nets de rétrocessions de commissions versées aux apporteurs ;
- les frais de gestion des pôles d'activité comprennent leurs frais directs, la partie qui leur incombe des charges du support logistique et opérationnel apporté par la Banque et une quote-part des frais de structure du Groupe ;
- les provisions sont imputées aux différents pôles de façon à refléter pour chacun d'eux la charge du risque inhérente à son activité. Les provisions qui ne peuvent pas être affectées à un pôle d'activité sont imputées à la Gestion propre.

L'analyse détaillée des résultats de chacun de ces pôles et de leur contribution à la rentabilité du Groupe est présentée ci-après.

En milliers d'euros	Banque Privée		Gestion d'actifs & Private Equity		Autres activités et Gestion propre		Groupe	
	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013
<b>Produit net bancaire</b>	<b>93.336</b>	<b>89.358</b>	<b>212.118</b>	<b>219.785</b>	<b>21.404</b>	<b>5.481</b>	<b>326.858</b>	<b>314.624</b>
Frais de gestion	-90.681	-86.849	-171.270	-157.278	-37.579	-38.105	-299.530	-282.233
Frais de personnel	-53.883	-52.334	-84.749	-81.408	-32.002	-34.464	-170.634	-168.206
- directs	-42.251	-40.625	-66.284	-64.034	-29.321	-31.138	-137.856	-135.797
- indirects	-11.632	-11.709	-18.465	-17.374	-2.681	-3.326	-32.778	-32.409
Autres charges d'exploitation	-29.553	-29.303	-78.526	-69.657	-3.448	-1.479	-111.527	-100.439
Dotations aux amortissements	-7.245	-5.212	-7.995	-6.213	-2.129	-2.162	-17.369	-13.588
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>2.655</b>	<b>2.509</b>	<b>40.848</b>	<b>62.507</b>	<b>-16.175</b>	<b>-32.624</b>	<b>27.328</b>	<b>32.391</b>
Coût du risque	243	165	-	-	-	-89	243	76
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>2.898</b>	<b>2.674</b>	<b>40.848</b>	<b>62.507</b>	<b>-16.175</b>	<b>-32.713</b>	<b>27.571</b>	<b>32.467</b>
Quote-part du résultat des entreprises mises en équivalence	5.181	2.751	250	86	-	-	5.431	2.837
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-	-	-	-	-4.649	480	-4.649	480
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-1.783	-	-500	-794	-2.283	-794
<b>Résultat courant avant impôt</b>	<b>8.079</b>	<b>5.425</b>	<b>39.315</b>	<b>62.593</b>	<b>-21.324</b>	<b>-33.027</b>	<b>26.070</b>	<b>34.990</b>
Impôt sur les bénéfices	-783	-692	-17.330	-21.153	17.881	11.396	-232	-10.449
<b>Résultat net</b>	<b>7.296</b>	<b>4.733</b>	<b>21.985</b>	<b>41.440</b>	<b>-3.443</b>	<b>-21.631</b>	<b>25.838</b>	<b>24.541</b>

## NOTE 9 – TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Edmond de Rothschild (France) est une filiale de Edmond de Rothschild S.A. (EdR S.A.), elle-même filiale de Edmond de Rothschild Holding S.A. (EdRH), l'actionnaire ultime étant le Baron Benjamin de Rothschild.

Toutes les transactions ont été effectuées dans le cadre ordinaire des activités et à des conditions comparables à celles appliquées aux transactions avec des personnes similaires ou, le cas échéant, aux transactions avec d'autres salariés.

Les parties liées au groupe de Edmond de Rothschild (France) sont les sociétés consolidées au sein du groupe de Edmond de Rothschild (France), et celles du groupe EdRH. Ont été également retenues comme parties liées au sens de la norme IAS 24 les administrateurs (membres du Conseil de surveillance) et dirigeants (membres du Directoire) de Edmond de Rothschild (France), ainsi que leurs conjoint et enfants rattachés à leur foyer.

### TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES PERSONNES MORALES

La liste des sociétés consolidées par Edmond de Rothschild (France) est présentée dans la note 7.1.

Les transactions réalisées et les encours existants en fin de période entre les sociétés du Groupe consolidées par intégration globale étant totalement éliminés en consolidation, seules sont reprises dans le tableau suivant les données relatives à ces opérations réciproques lorsqu'elles concernent les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable, consolidées par mise en équivalence.

#### • Transactions avec les sociétés mises en équivalence

La liste des sociétés mises en équivalence est présentée dans la note 3.8.

En milliers d'euros	31/12/2014	31/12/2013
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-
Prêts et créances sur les établissements de crédit	-	-
Comptes de régularisation et actifs divers	-	29
<b>Actif</b>	<b>-</b>	<b>29</b>
Dettes envers les établissements de crédit	2.150	1.774
Comptes de régularisation et passifs divers	501	501
<b>Passif</b>	<b>2.651</b>	<b>2.275</b>
+ Intérêts et produits assimilés	-	-
- Intérêts et charges assimilées	-	-
+ Commissions (produits)	-	-
- Commissions (charges)	-2.172	-1.619
<b>Produit net bancaire</b>	<b>-2.172</b>	<b>-1.619</b>

#### • Transactions avec la société mère

Les relations entre Edmond de Rothschild (France) et son principal actionnaire, Edmond de Rothschild S.A. (EdR S.A.), sont de trois types :

- une relation d'affaires : EdR S.A. a joué par le passé un rôle de développement des activités du Groupe, notamment dans le cadre de l'amorçage des fonds. Elle pourrait, à la demande de Edmond de Rothschild (France), continuer à jouer ce rôle dans le futur, mais dans une moindre mesure ;
- une relation de contrôle : EdR S.A. détient une participation de 88,12 % dans le capital de la Banque ;
- une relation de prestations de services dans le cadre d'une convention d'assistance et de gestion : aux termes de cette convention en date du 7 octobre 1997 modifiée par un avenant en date du 30 décembre 1999, EdR S.A. a confié à Edmond de Rothschild (France) une mission générale d'assistance et de gestion comprenant notamment (i) la gestion de son portefeuille de valeurs mobilières selon les orientations et directives données périodiquement par les organes de direction de EdR S.A., (ii) la présentation d'études et d'analyses au Directoire et au Conseil de surveillance de EdR S.A. en vue de leur proposer des investissements et (iii) toutes opérations de gestion courante (administratives, juridiques, fiscales et financières).

En particulier, Edmond de Rothschild (France) met à la disposition de EdR S.A. le personnel nécessaire à la mission décrite au paragraphe précédent.

Cette convention est renouvelable par tacite reconduction d'année en année, sauf dénonciation par l'une des parties avant le 30 juin de chaque année. Plus généralement, Edmond de Rothschild (France) facture l'ensemble des prestations fournies à EdR S.A. au cours de l'exercice (arrêté à chaque clôture de l'exercice de EdR S.A.).

En milliers d'euros	31/12/2014	31/12/2013
Prêts et créances sur les établissements de crédit	-	-
Comptes de régularisation et actifs divers	396	431
<b>Actif</b>	<b>396</b>	<b>431</b>

En milliers d'euros	31/12/2014	31/12/2013
Dettes envers la clientèle	54.101	74.045
Comptes de régularisation et passifs divers	-	-
<b>Passif</b>	<b>54.101</b>	<b>74.045</b>

En milliers d'euros	31/12/2014	31/12/2013
+ Intérêts et produits assimilés	-	-
- Intérêts et charges assimilées	-	-
+ Commissions (produits)	15	15
- Commissions (charges)	-	-
+ Produits des autres activités	349	360
- Charges des autres activités	-	-
<b>Produit net bancaire</b>	<b>364</b>	<b>375</b>
- Charges générales d'exploitation	-	-
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>364</b>	<b>375</b>

## • Transactions avec les autres parties liées

Elles concernent les transactions avec EdRH et ses filiales ainsi que celles conclues avec les filiales de EdR S.A.

En milliers d'euros	31/12/2014	31/12/2013
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-
Prêts et créances sur les établissements de crédits	1.695	15.562
Prêts et créances sur la clientèle	-	-
Comptes de régularisation et actifs divers	3.504	4.295
<b>Actif</b>	<b>5.199</b>	<b>19.857</b>

En milliers d'euros	31/12/2014	31/12/2013
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	215.289	100.771
Dettes envers les établissements de crédit	8.662	136
Dettes envers la clientèle	3.945	1.973
Comptes de régularisation et passifs divers	32.364	2.492
Provisions	1.464	1.413
<b>Passif</b>	<b>261.724</b>	<b>106.785</b>

En milliers d'euros	31/12/2014	31/12/2013
+ Intérêts et produits assimilés	72	51
- Intérêts et charges assimilés	-107	-71
+ Commissions (produits)	6.913	2.275
- Commissions (charges)	-5.617	-4.494
+ Produits des autres activités	585	320
- Charges des autres activités	-164	-162
<b>Produit net bancaire</b>	<b>1.682</b>	<b>-2.081</b>
- Charges générales d'exploitation	-7.182	-3.292
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>-5.500</b>	<b>-5.373</b>

## TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES PERSONNES PHYSIQUES

En milliers d'euros	31/12/2014	31/12/2013
Comptes et Prêts	19.304	19.454
<b>Actif</b>	<b>19.304</b>	<b>19.454</b>

En milliers d'euros	2014	2013
+ Intérêts et produits assimilés	9	371
<b>Produit net bancaire</b>	<b>9</b>	<b>371</b>
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>9</b>	<b>371</b>

## RÉMUNÉRATIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX

### • Montant des rémunérations attribuées aux mandataires sociaux

En milliers d'euros	2014	2013
Montants des rémunérations allouées (*)	392	37
<b>Total</b>	<b>392</b>	<b>37</b>



---

## NOTE 10 – INFORMATIONS SUR LA GESTION DES RISQUES ET LES INSTRUMENTS FINANCIERS

---

### PARTIE 1

#### REVUE GÉNÉRALE DES DISPOSITIFS DE CONTRÔLE

##### SECTION 1 – DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE

La Banque, en ligne avec les attentes des régulateurs qui l'encadrent, a mis en place une organisation de contrôle interne qui lui permet un pilotage consolidé de ses risques.

Les différentes composantes de ce dispositif ont pour mission permanente de fournir aux organes sociaux et au Comité d'audit une vision pertinente des risques afin d'en permettre le pilotage.

L'expérience acquise dans cette démarche par les équipes de contrôle et la forte implication des organes sociaux permettent aujourd'hui une vision consolidée des risques pour la Banque elle-même, mais aussi pour ses clients.

Ce dispositif de contrôle interne se structure en trois niveaux :

- *Premier niveau* : outre les opérationnels et leurs responsables hiérarchiques, un réseau de contrôleurs et de correspondants au sein des départements ou filiales opérationnels constitue le premier niveau de contrôle ;
- *Deuxième niveau* : la Direction de la Conformité et du Contrôle Permanent s'assure de la bonne mise en œuvre des actions de contrôle interne de premier niveau, et la Direction Centrale des Risques assure une surveillance consolidée des risques financiers des activités ;
- *Troisième Niveau* : l'Inspection Générale exerce un contrôle de troisième niveau sur l'ensemble des structures du groupe de la Banque. Lors de missions spécifiques ou transversales, elle rend compte de la qualité du contrôle interne, de l'optimisation et de la sécurité des processus. La maturité de l'approche des risques et des contrôles, déployés par les entités de contrôle de deuxième niveau, permet à l'Inspection générale de s'appuyer sur un socle éprouvé pour mener ses propres investigations et en rendre compte directement au Comité d'audit.

##### SECTION 2 – DESCRIPTION DES ENTITÉS DE DEUXIÈME NIVEAU

La Direction de la Conformité et du Contrôle Permanent et la Direction Centrale des Risques, entités centrales de deuxième niveau, sont chacune fortement impliquées dans leur ligne métier respective de correspondants de premier niveau, pour fixer les

objectifs, faire évoluer en permanence les méthodes et outils et coordonner les démarches de contrôle.

Plus précisément :

- La Direction de la Conformité et du Contrôle Permanent est en charge de la mise en œuvre des contrôles permanents. Située au deuxième niveau de contrôle, elle s'assure de la mise en œuvre du premier niveau de contrôle par les services opérationnels et exerce une mission d'assistance auprès des lignes de métier. Il s'agit d'informer et de former les collaborateurs afin que ceux-ci disposent d'une connaissance satisfaisante des dispositions réglementaires et des procédures internes régissant leur activité. Elle veille également au respect des principes déontologiques applicables aux collaborateurs et à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.
- La Direction Centrale des Risques (DCR), maillon essentiel du dispositif de contrôle interne de deuxième niveau, est composée de trois services ayant comme mission de surveiller :
  - A) Les risques pour compte propre (Contrôle Financier) dont les risques contrepartie, de liquidité et de marché.
  - B) Les risques liés à la gestion pour compte de tiers portés par les gérants d'actifs de la Banque et ses filiales de gestion.
  - C) Les risques opérationnels liés aux défaillances de process, fraudes et systèmes. Ces missions de surveillance s'accompagnent de la mise en place et du maintien à jour d'une cartographie des risques, débouchant le cas échéant sur des plans d'actions ou des alertes suivant une politique d'escalade formalisée.

La Direction Centrale des Risques, en plus de son rôle propre de suivi des risques financiers, a aussi en charge l'animation de la filière Risques, avec en particulier l'organisation de comités transverses qui assurent une revue de l'ensemble des risques inhérents aux activités de la Banque.

La Direction de la Conformité et du Contrôle Permanent s'assure quant à elle du fonctionnement conforme de cette filière Risques.

##### SECTION 3 – UNE DÉMARCHE DE CONTRÔLE CONSOLIDÉE AU NIVEAU GROUPE EdR

Une harmonisation des méthodologies de calcul et d'appréciation du risque homogène permet une consolidation des risques au niveau de l'entité suisse faitière.

Le dispositif de contrôle consolidé dont le groupe Edmond de Rothschild entend se doter passe par une intensification de la communication entre les équipes et par la fixation de modalités sans cesse améliorées de remontée de l'information.

---

## PARTIE 2

### GESTION DES RISQUES DE CRÉDIT-COUREPARTIE

Le risque de crédit-courepatrie correspond au risque de pertes résultant de l'incapacité d'un client ou d'une courepatrie à honorer ses obligations financières. Ce risque comprend, entre autres, le risque de règlement encouru au cours de la période séparant le moment où l'instruction de paiement ou de livraison d'un instrument financier vendu ne peut plus être annulée unilatéralement par la Banque et la réception définitive de l'instrument financier acheté ou des espèces correspondantes.

#### SECTION 1 – ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES

Les risques de crédit-courepatrie encourus par le Groupe trouvent leur origine dans :

1. les opérations conclues avec la clientèle privée et avec les OPCVM gérés par les sociétés de gestion du Groupe, et notamment dans les opérations suivantes :

- octroi de crédits ou d'engagements à la clientèle privée ;
- découverts sur comptes à vue en faveur des particuliers ;
- découverts ponctuels présentés par les OPCVM gérés par les sociétés de gestion du Groupe et déposés auprès de la Banque (débits en compte résultant du décalage ponctuel lié à l'achat et à la vente de titres) ;
- garanties en capital délivrées à certains OPCVM, notamment les « fonds à coussin » (le « coussin » désigne le niveau de perte maximale admissible ; il correspond à tout instant à l'écart entre la valeur actualisée des engagements de garantie du fonds et la valeur de l'actif net de celui-ci). Le modèle de gestion des OPCVM bénéficiaires de la garantie en capital délivrée par la Banque vise à donner l'assurance que la valeur liquidative demeurera supérieure ou égale à la valeur garantie, de sorte que la Banque ne sera pas appelée en garantie. Si toutefois certains risques opérationnels (comme des erreurs dans l'application du modèle de gestion ou une indisponibilité de l'équipe de gestion) survenaient, la valeur liquidative pourrait se révéler inférieure à la valeur en capital garantie, de sorte que l'engagement de garantie délivré par la Banque serait alors activé ;
- opérations de change conclues avec certains OPCVM Maison dans le cadre de la couverture contre le risque de change résultant de positions en devises étrangères.

2. les opérations de marché de gré à gré conclues dans le cadre de l'activité de gestion pour compte propre, principalement avec des courepatries bancaires ou des entreprises de grande taille présentant une notation satisfaisante.

## SECTION 2 – PROCÉDURES D'OCTROI DES AUTORISATIONS, DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

### PROCÉDURES D'OCTROI DES AUTORISATIONS

De manière générale, l'acceptation de tout risque de crédit est subordonnée à une rémunération attendue couvrant de manière satisfaisante le risque de perte dans l'hypothèse d'un défaut du client ou de la courepatrie. La recherche de garanties est certes généralisée mais elle ne se substitue en aucun cas à une analyse de risques existants.

Les règles et les modes opératoires sont déclinés différemment s'agissant respectivement des engagements sur la clientèle et des opérations de marché.

#### • S'agissant de l'octroi de crédits ou d'engagements par signature à la Clientèle Privée

Dans la majorité des cas, l'octroi d'un concours à la clientèle (crédit ou engagement par signature) ressort de la compétence du Comité des engagements dont la fréquence des réunions est hebdomadaire ; ce comité est présidé par le Directeur Général ou un autre membre du Directoire de la Banque. Préalablement, le service des engagements a procédé à l'examen de la demande de concours présentée par l'attaché de clientèle concerné (ou par une société de gestion du Groupe lorsque le bénéficiaire est un OPCVM géré). Ce service rédige un avis motivé sur la qualité du risque proposé et transmet l'ensemble du dossier au Comité des engagements pour décision, laquelle sera matérialisée par un visa formel du président du comité.

En outre, des concours peuvent également être consentis dans le cadre de la délégation accordée au Directeur Général de la Clientèle Privée et des sous-délégations que celui-ci a consenties au bénéfice de certains collaborateurs de la Direction de la Clientèle Privée. La délégation et les sous-délégations précitées font l'objet de plafonds strictement définis et sont régies par une procédure interne ad hoc. Enfin, les concours délivrés par délégation ou sous-délégation sont systématiquement portés à la connaissance du Comité des engagements et sont mentionnés sur le procès-verbal établi à l'issue de tout comité.

S'agissant des opérations de marché de gré à gré les courepatries bancaires font l'objet d'un examen semestriel dans le cadre d'un comité spécifique, dit « Comité des courepatries », qui est présidé par le Directeur Général de la Banque et composé notamment du responsable de la Direction des Marchés de Capitaux, du Directeur Central des Risques et du responsable du Contrôle Financier. Etant donné la dégradation brutale de la situation de nombre de courepatries bancaires, le Contrôle Financier a renforcé en 2008 les moyens de suivi quotidien en collectant et analysant l'information fournie par les spreads sur CDS (credit default swap).

---

Cet état de surveillance a été étendu à une trentaine de signatures corporate et aux souverains. Afin de compléter ce dispositif et conformément au règlement CRBF n° 97-02 du 21 février 1997, la DCR a mis en œuvre en 2011 une méthodologie propre d'évaluation du risque de crédit suivant une approche par score d'expertise, en complément d'un recours aux notations externes. Ce modèle interne permet de mesurer la qualité de la signature de l'emprunteur par des techniques d'analyse financière et de scoring.

Les contreparties commerciales (grandes entreprises du secteur public notamment) font également l'objet d'autorisations formelles, au sein du même comité, et sont revues selon une périodicité semestrielle. Cette enveloppe de risques est essentiellement destinée aux OPCVM monétaires et garantis pour lesquels la Banque exerce un droit de regard sur le risque émetteur que ces OPCVM supportent. Pour l'ensemble des contreparties de marché (contreparties bancaires et contreparties commerciales), le Comité des contreparties précité arrête les limites de risques individuelles en s'assurant préalablement de la conformité de celles-ci à l'appétence au risque du groupe EdR SA. Les autorisations accordées sont ensuite soumises à la validation du Conseil de surveillance de la Banque.

Ces limites individuelles sont le cas échéant complétées par des limites dites de groupe, encadrant les expositions sur un ensemble de tiers jugé comme même bénéficiaire au sens de l'article 3 du règlement n° 93-05 relatif au contrôle des grands risques. L'attribution des limites d'investissement s'appuie sur le rating interne établi par la DCR et sur une étude de la solvabilité des contreparties individuelles.

Deux types de limites sont ainsi définis :

- les limites en montant : il s'agit du montant maximal de risque (en bilan et hors-bilan cumulés) que la Banque accepte de prendre sur une contrepartie (ou un groupe de contreparties liées) ;
- les limites en durée : elles déterminent la durée maximale des opérations négociées. Cette durée est corrélée entre autres à la qualité du rating de la contrepartie ou de l'émetteur.

Toute dégradation jugée significative de la qualité d'une contrepartie ou évolution des contraintes réglementaires déclenche le réexamen immédiat des autorisations accordées à cette entité lors de chaque Comité des engagements tenu hebdomadairement.

## PROCESSUS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DES RISQUES

### • S'agissant de l'octroi de crédits ou d'engagements par signature à la Clientèle Privée

#### *Le suivi des dépassements*

Au quotidien, les attachés de clientèle sont responsables du suivi des comptes présentant un solde débiteur ou, le cas échéant, un débit en compte excédant le découvert autorisé. Aux fins d'exercer ce contrôle, les attachés reçoivent chaque matin un état des dépassements.

En outre, le service des engagements examine, chaque semaine, les états de dépassement présentant un seuil de matérialité, pour l'ensemble des comptes ouverts dans les livres de la Banque, et, dans l'hypothèse d'un dépassement qui tend à perdurer, adresse une note au chargé de clientèle (avec copie au responsable hiérarchique de celui-ci) afin que des mesures appropriées soient définies et mises en œuvre. Lorsqu'il estime que la situation le justifie, le service des engagements adresse une note au Comité des engagements afin de porter ladite situation à la connaissance dudit comité.

Enfin, chaque trimestre, le service des engagements prépare un tableau récapitulatif des comptes présentant une « anomalie » et transmet celui-ci aux responsables de groupes commerciaux au sein de la Direction de la Clientèle Privée ainsi qu'aux membres du Directoire de la Banque.

#### *Le suivi des garanties*

Usuellement, les concours octroyés par la Banque sont assortis de garanties, notamment sous la forme de nantissements de comptes d'instruments financiers ou de délégations de contrats d'assurance. Le service des engagements procède régulièrement à l'examen de la valeur des garanties ainsi constituées aux fins de s'assurer du maintien de cette valeur par rapport au montant du concours octroyé. Une note trimestrielle est établie à destination de la Direction de la Clientèle Privée et de la Direction Générale qui présente les situations en anomalie. Cependant, lorsqu'une situation le justifie, le service des engagements peut également adresser une note au Comité des engagements sans attendre la fin du trimestre et porter ladite situation à la connaissance dudit comité pour que les actions soient entreprises.

#### *Le traitement des encours douteux*

Les concours présentant un caractère douteux sont transférés à la direction des services juridiques, qui en assure le suivi. Ces concours font l'objet d'un examen trimestriel au cours du comité des créances douteuses, présidé par le Directeur Général de la Banque et composé du Secrétaire Général, du Directeur des services juridiques, du Directeur Administratif et Financier de la Direction de la Clientèle Privée, du Directeur de la Comptabilité et de l'Inspecteur Général de la Banque. Ce comité examine également l'ensemble des litiges que le Groupe pourrait connaître.

### • S'agissant des opérations de marché de gré à gré

La gestion des risques de crédit associés aux opérations de marché repose, en premier lieu, sur une sélection rigoureuse des contreparties autorisées. Elle repose également sur l'utilisation de techniques de réduction ou de suppression du risque, techniques que le Groupe a retenues avec ses principales contreparties : mise en place de contrats cadres et de collatéraux, d'une part, recours au système Continuous Link Settlement (CLS), d'autre part. Enfin, cette gestion comporte un suivi quotidien du respect des limites de risques ainsi qu'un suivi des contreparties de marché.

---

### **La mise en place de contrats-cadres et de collatéraux**

Afin de réduire le risque de contrepartie sur les opérations de hors-bilan, la mise en place de contrats-cadres a été systématisée depuis plusieurs années. Ainsi, au 31 décembre 2014, 65.8 % des risques hors-bilan bruts étaient couverts par de tels contrats pour nos contreparties de marchés. Il est à noter que 73.2 % des risques non couverts par un contrat-cadre concernaient à cette date des transactions avec des entités du Groupe, le reliquat se rapportant essentiellement à des opérations de change à terme ou d'options avec des sociétés commerciales.

Par ailleurs, la Banque a conclu des accords de collatéraux avec 90 de ses principales contreparties (correspondant à 72 groupes), dont 79 étaient actifs au 31 décembre 2014. Les caractéristiques de ces contrats sont renseignées dans la base OSACAS. Le Back Office produits structurés est chargé du suivi et du traitement administratif des collatéraux. Le collatéral à ce jour admis par la Banque est exclusivement constitué d'espèces. L'outil KTP calcule quotidiennement un appel de marge « théorique » pour chaque contrepartie active. Ces informations sont ensuite déversées automatiquement dans l'outil DSI Collatéral pour affectation d'un premier statut provisoire. Une notification de paiement est adressée à la contrepartie lorsque le statut mentionne un appel de marge à recevoir. Une fois le paiement effectué, le collatéral reçu est interfacé dans l'outil de gestion du risque de contrepartie Fermat. En cas de désaccord avec la contrepartie, aucun flux n'est échangé et le statut est mis à jour à « abandon ». Un état d'incidents recensant l'ensemble des appels de marges « abandonnés » est adressé au Contrôle Financier.

Enfin, avant signature, tout contrat cadre ou tout contrat de collatéral est examiné par un juriste spécialisé en opérations de marché et les montants de franchises sont validés par la DCR.

### **Le recours au système CLS pour les opérations de change**

Depuis mars 2006, la Banque est adhérente au système CLS, qui permet d'éliminer le risque de règlement usuellement associé aux opérations de change de gré à gré. Ainsi, le risque de règlement livraison sur les opérations de change en devises a considérablement diminué puisque, au 31 décembre 2014, 73 % des flux de change au comptant et à terme effectués avec des contreparties externes transitent par ce canal sécurisé.

### **Le suivi du respect des limites de risques**

Les expositions sont réévaluées quotidiennement en marked to market auquel est rajouté un add-on, soit un montant additionnel censé couvrir le risque de dégradation potentiel d'ici à l'échéance de chaque contrat. Ces add-ons dépendent de la nature des contrats et de leur maturité. Le suivi est intégralement automatisé sur une plateforme logicielle nouvelle et satisfait aux meilleurs critères de place (GEM, Fermat, en production depuis juin 2008).

Les responsables de desks prennent quotidiennement connaissance des encours et des utilisations de limites de contreparties. Tout opérateur a la responsabilité de respecter strictement les limites de risques qui sont attribuées à son centre de profit. En cas de dépassement, il doit informer immédiatement sa hiérarchie.

Le Contrôle Financier contrôle quotidiennement le respect des limites de contrepartie pour l'ensemble des activités de marché du Groupe. En cas de dépassement, il alerte le Directoire de la Banque.

En outre, le Comité des risques examine une fois par mois les expositions aux risques, les dépassements éventuels de limites ainsi que les modalités de résorption de tout dépassement. Par ailleurs, le Comité des risques suit la mise en place des contrats cadres et de collatéraux.

### **Le suivi des contreparties de marché**

Une surveillance des engagements est effectuée et un suivi permanent des contreparties de marché est organisé par la Direction Centrale des Risques afin d'identifier avec anticipation un risque éventuel de défaillance. Le Contrôle Financier doit présenter en Comité des engagements les contreparties qui connaissent des événements significatifs, tels qu'un changement d'actionnariat, une dégradation de rating interne ou encore la publication de pertes. En tout état de cause, une revue systématique de la totalité des limites sur les contreparties bancaires est effectuée deux fois par an en tenant compte des données financières, des données macroéconomiques et des ratings. Les risques de crédit envers les institutions financières et les entités souveraines ne sont contractés que vis-à-vis de contreparties dont la solvabilité est jugée irréprochable. Un dispositif d'alerte sur le niveau des spreads CDS a été mis en place début septembre 2008. Les données sur les CDS sont fournies par CMA Datavision, société indépendante basée à Londres et à New York. L'évaluation des spreads s'effectue sur la base d'un modèle combinant les cotations de marché pertinentes sur les CDS collectées auprès de contributeurs fiables, les ratings et d'autres données sectorielles. L'analyse des spreads CDS 1 an et 5 ans a permis de compléter le dispositif de surveillance et d'anticiper les difficultés de certaines contreparties. Les spreads CDS participent à l'évaluation du rating interne des contreparties de marché suivant une méthodologie propriétaire établie et validée en 2011.

## SECTION 3 – EXPOSITIONS AUX RISQUES DE CRÉDIT-CONTREPARTIE

### • Engagements du Groupe sur la clientèle

La clientèle du Groupe regroupe la Clientèle Privée, le groupe Edmond de Rothschild S.A. (hors Banque et ses filiales) ainsi que les OPCVM gérés par le Groupe. Les tableaux ci-dessous détaillent les engagements du Groupe sur la clientèle.

### • Evolution des engagements du Groupe sur la clientèle

En millions d'euros	31.12.2014	31.12.2013
Crédits (bilan)	510	473
Cautions	198	192
Ouvertures de crédits non utilisées	77	95
<b>Total</b>	<b>785</b>	<b>761</b>

L'encours des Engagements du Groupe sur la clientèle a progressé de près de 15% sur un an, à 867M€, sous l'effet conjugué de la hausse des concours de la clientèle privée et des engagements de financement (y compris aux OPCVM) alors que les positions débitrices des OPCVM ont enregistré un net recul.

### • Qualité des engagements sur la clientèle

#### Division des encours

Aucun encours ne fait l'objet d'une déclaration au titre du ratio de division des risques.

Hors groupe, la plupart des crédits bilan sont inférieurs à 3M€ (plus de 90% en nombre) ; leur part en montant est en revanche significative. Elle représente désormais près de la moitié de notre exposition en risque de crédit à la clientèle privée, du fait notamment d'une concentration de plus en plus forte de notre activité sur cette segmentation client. Ainsi, une quarantaine de clients (en notion de bénéficiaires liés) présente un niveau d'encours supérieur à 3M€ (contre une trentaine l'an passé et une vingtaine précédemment).

Au niveau du hors bilan, 4 clients totalisent 78M€, soit plus des 2/3 de l'encours de cautions délivrées pour la DCP.

#### Part des créances sur la clientèle privée excédant l'autorisation délivrée

Les dépassements d'autorisation sont très limités. Ils représentent généralement moins de 5 % des encours et sont régularisés rapidement.

#### Part des créances sur la clientèle privée couvertes par le nantissement d'un compte d'instruments financiers ou la délégation d'un contrat d'assurance-vie

Plus de 90 % des créances sur la clientèle privée sont garanties par le nantissement d'un compte d'instruments financiers, la délégation d'un contrat d'assurance ou une garantie bancaire (en général Groupe). Les portefeuilles financiers constituant l'assiette des nantissements sont diversifiés, investis principalement en titres de sociétés cotées, obligations ou parts d'OPCVM, et pour la plupart gérés sous mandat.

#### Part des créances sur la clientèle privée présentant un caractère douteux et provisions constituées à ce titre

En milliers d'euros	31.12.2014	31.12.2013
Créances sur la Clientèle Privée présentant un caractère douteux	2.513	3.023
dont les créances ayant fait l'objet d'une dépréciation	2.513	2.807
Montant net	-	216
Pourcentage des concours à la clientèle	0,00%	0,05%

Dès lors qu'une créance présente un caractère douteux, les conditions de solvabilité de la contrepartie et les risques de non-recouvrement de la créance font l'objet d'une appréciation par la Banque qui décide du principe de la constitution d'une dotation pour dépréciation et de son montant.

#### • Encours dépréciés ou non présentant des impayés et garanties reçues au titre de ces encours

Les tableaux ci-dessous présentent la valeur nette comptable des encours de créances non dépréciées présentant des impayés (par antériorité d'impayés), des encours douteux dépréciés, ainsi que les garanties reçues en couverture de ces actifs.

Le montant déclaré au titre des garanties reçues est la valeur de la garantie plafonnée au montant des actifs couverts.

En milliers d'euros	Arriérés de paiement				Encours douteux (actifs dépréciés et engagements provisionnés)	Total des encours	Garanties reçues au titre de ces encours
	≤ 90 jours	> 90 jours ≤ 180 jours	> 180 jours ≤ 1 an	> 1 an			
31 décembre 2014							
Actifs financiers en valeur de marché par résultat (hors titres à revenu variable)	-	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente (hors titres à revenu variable)	-	-	-	-	-	-	-
Prêts et créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-	-	-	-
Prêts et créances sur la clientèle	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total des encours douteux et présentant des impayés nets de dépréciation</b>	-	-	-	-	-	-	-
Engagements de financement donnés	-	-	-	-	-	-	-
Engagements de garantie financière donnés	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total des engagements douteux hors-bilan nets des provisions</b>	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	-	-	-	-	-	-	-

En milliers d'euros	Arriérés de paiement				Encours douteux (actifs dépréciés et engagements provisionnés)	Total des encours	Garanties reçues au titre de ces encours
	≤ 90 jours	> 90 jours ≤ 180 jours	> 180 jours ≤ 1 an	> 1 an			
31 décembre 2013							
Actifs financiers en valeur de marché par résultat (hors titres à revenu variable)	-	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente (hors titres à revenu variable)	-	-	-	-	-	-	-
Prêts et créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-	-	-	-
Prêts et créances sur la clientèle	-	-	-	-	216	216	216
<b>Total des encours douteux et présentant des impayés nets de dépréciation</b>	-	-	-	-	216	216	216
Engagements de financement donnés	-	-	-	-	-	-	-
Engagements de garantie financière donnés	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total des engagements douteux hors-bilan nets des provisions</b>	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	-	-	-	-	216	216	216

### • Exposition au risque de crédit

Le tableau ci-contre présente l'exposition de l'ensemble des actifs financiers du Groupe au risque de crédit. Cette exposition au risque de crédit, avant effet des compensations non comptabilisées et des collatéraux, correspond à la valeur comptable des actifs financiers inscrits au bilan, nette de toutes dépréciations effectuées.

Cette exposition ne tient pas compte de l'effet de l'application des contrats-cadres de compensation en vigueur au 31 décembre 2014 et des collatéraux sur les instruments financiers à terme, négociés de gré à gré. Au 31 décembre 2014, cet effet, calculé sur la base des compensations admises sur le plan prudentiel, réduirait l'exposition du Groupe au risque de crédit de 30,8 millions d'euros.

En milliers d'euros	31.12.2014	31.12.2013
<b>Exposition maximale au risque de crédit</b>		
Actifs financiers en valeur de marché par résultat (hors titres à revenu variable)	63.057	250.460
Instruments financiers dérivés de couverture	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente (hors titres à revenu variable)	74.760	225.793
Prêts et créances émis sur les établissements de crédit	177.503	306.790
Prêts et créances émis sur la clientèle	510.141	473.069
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	-	-
<b>Exposition des engagements au bilan nets de dépréciation</b>	<b>825.461</b>	<b>1.256.112</b>
Engagements de financement donnés	176.239	123.059
Engagements de garantie financière donnés	197.816	192.249
Provisions pour engagements par signature	-	-
<b>Exposition des engagements hors bilan nets de dépréciation</b>	<b>374.055</b>	<b>315.308</b>
<b>Total de l'exposition nette</b>	<b>1.199.516</b>	<b>1.571.420</b>

## • Répartition des instruments financiers par nature de prix de marché ou de modèle utilisé pour leur valorisation

La répartition des instruments financiers par nature de prix de marché ou de modèle donnée dans le tableau ci-dessous est établie conformément aux catégories d'instruments définies précédemment.

En milliers d'euros	31.12.2014				31.12.2013			
	Prix de marché	Modèle avec paramètres observables	Modèle avec paramètres non observables	TOTAL	Prix de marché	Modèle avec paramètres observables	Modèle avec paramètres non observables	TOTAL
Instruments financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transactions	28	35.878	-	35.906	28	37.724	-	37.752
Instruments financiers en valeur de marché par résultat sur option	17.381	9.798	-	27.179	51.453	161.283	-	212.736
<b>Total actifs financiers à la juste valeur par résultat</b>	<b>17.409</b>	<b>45.676</b>	<b>-</b>	<b>63.085</b>	<b>51.481</b>	<b>199.007</b>	<b>0</b>	<b>250.488</b>
Instruments financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transactions	-	28.601	-	28.601	-	34.070	-	34.070
Instruments financiers en valeur de marché par résultat sur option	-	215.496	199.562	415.058	-	105.127	178.788	283.915
<b>Total passifs financiers à la juste valeur par résultat</b>	<b>-</b>	<b>244.097</b>	<b>199.562</b>	<b>443.659</b>	<b>-</b>	<b>139.197</b>	<b>178.788</b>	<b>317.985</b>

Le Groupe a émis en 2014 des EMTN structurés valorisés à un montant de 28,5 millions d'euros et les sorties se sont élevées à 58,0 millions d'euros.

## • Expositions aux risques de crédit-contrepartie au titre des opérations de marché

Les expositions aux risques de crédit figurant ci-dessous comprennent, outre les risques issus de l'activité de compte propre, les risques émetteurs encourus par les OPCVM garantis (lorsque la Banque est le garant) et les OPCVM monétaires afin de refléter l'exposition globale de la Banque envers des contreparties bancaires. Au 31 décembre 2014, 32,4 % des risques de crédit au titre des opérations de marché sont encourus sur des contreparties bancaires dont la notation (externe) est supérieure ou égale à AA. Par rapport au 31 décembre 2013, la proportion est en augmentation. Il convient, par ailleurs, de souligner que la totalité de nos expositions portent sur

des contreparties dont les risques sont considérés comme de bonne, voire d'excellente qualité (notation externe supérieure ou égale à BBB).

## Répartition des engagements bruts sur les contreparties bancaires par rating

Ainsi, au 31 décembre 2014, les engagements bancaires bruts (y compris les engagements hors-bilan) ont baissé sous l'effet d'un changement de stratégie d'investissement et de la baisse des volumes gérés par les OPCVM monétaires (360.8 millions d'euros au 31 décembre 2014 contre 677.4 millions d'euros au 31 décembre 2013) :

En millions d'euros	Equivalent risque brut					
	31.12.2014		31.12.2013		31.12.2012	
Rating par tranche	Montant	%	Montant	%	Montant	%
AAA	0,01	0	-	0,0%	1,3	0,2%
AA	117,0	32,4%	147,0	21,7%	134,7	21,5%
A	231,0	64,0%	530,4	78,3%	491,1	78,3%
BBB	13,0	3,6%	-	0,0%	-	0,0%
<BBB	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
Non noté	0,03	0,0%	0,0	0,0%	0,3	0,0%

Méthodologie : Ratings externes présentés en équivalent Standard & Poor's, engagements évalués à leur valeur de remplacement sans prise en compte des effets de compensation et des collatéraux.

La répartition par rating des engagements sur contreparties bancaires démontre la bonne qualité du portefeuille. Elle se concentre exclusivement sur des contreparties Investment Grade.

## Répartition des engagements bruts sur les contreparties souveraines par rating

Le tableau ci-dessous présente la répartition par échelon de qualité de crédit des encours bruts relatifs au portefeuille des crédits et engagements sur les contreparties souveraines. Cette exposition a diminué sous l'effet d'une politique de sélectivité accrue des contreparties et d'une baisse du montant de trésorerie placée au sein de la Banque de France. Celle-ci représente 92.5 millions d'euros au 31 décembre 2014 contre 681.1 millions d'euros au 31 décembre 2013 :



En millions d'euros	Equivalent risque brut					
	31.12.2014		31.12.2013		31.12.2012	
Rating	Montant	%	Montant	%	Montant	%
AAA	60,9	65,8%	66,5	9,8%	69,3	7,4%
AA	31,6	34,2%	614,6	90,2%	870,3	92,6%
A	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
BBB	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
<BBB	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
Non noté	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%

Méthodologie : Ratings externes présentés en équivalent Standard & Poor's, engagements évalués à leur valeur de remplacement (Marked to Market + Add-On) sans prise en compte des effets de compensation et des collatéraux.

Ainsi, la totalité de nos expositions souveraines, exclusivement constituées de créances émises ou garanties par des Etats de la zone euro, portent sur des contreparties dont les risques sont considérés comme de bonne, voire d'excellente qualité. Au 31 décembre 2014, la Banque ne détient pas de titres de dette publique des Etats périphériques (Espagne, Grèce, Irlande, Portugal, Italie).

## PARTIE 3

### GESTION DES RISQUES DE MARCHÉ

Les risques de marché sont des risques de pertes encourus sous l'effet de la variation défavorable de paramètres de marché (taux d'intérêt, cours des devises, cours des actions ou cours des matières premières notamment), à l'exception des mouvements de prix qui résulteraient de la dégradation de la situation financière d'un émetteur.

#### SECTION 1 – ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES

Au sein du Groupe, les risques de marché résultent :

- d'une part, des activités de compte propre conduites par la Direction des Marchés de Capitaux de la Banque, notamment les desks « trésorerie euro et devises » et « change » ;
- d'autre part, de la détention d'EMTN ou OPCVM structurés, soit dans le cadre de la politique d'amorçage, soit au titre de l'animation du marché secondaire. Dans ce cas, une filiale de la Banque, Financière Boréale, se porte contrepartie des cessions de la clientèle quand elles interviennent avant l'échéance contractuelle du produit ;
- enfin, du risque issu du portefeuille d'investissement, dont la fréquence de suivi est mensuelle.

Les risques pris par la Direction des Marchés de Capitaux ne sont donc pas générés par des opérations spéculatives mais résultent essentiellement d'opérations de placement de la trésorerie ou d'intermédiation clients.

L'exposition au marché secondaire a vocation à être débouclée dès qu'elle atteint une taille d'encours suffisante.

Les activités de montage de produits structurés n'induisent pour leur part pas de risques de marché significatifs. En effet, l'instrument dérivé permettant l'indexation de la performance (contrat de swap notamment) s'adosse en règle générale de manière stricte, soit à un instrument aux caractéristiques identiques contracté avec l'OPCVM, soit à l'engagement de rémunération attendu par le client investisseur dans l'EMTN. Des écarts d'adossement peuvent survenir en période de lancement de fonds à formules, mais ceux-ci restent exceptionnels et n'ont pas vocation à perdurer.

L'octroi de concours à la clientèle (crédits ou engagements de financement) n'induit pas, de manière usuelle, une exposition à des risques de marché (risque de taux d'intérêt ou risque de change), un mécanisme de cessions ou de transactions internes transférant ladite exposition à la salle des marchés placée sous la Direction des Marchés de Capitaux.

En d'autres termes, l'ensemble des risques de marché, qu'ils soient associés initialement aux opérations avec la clientèle ou qu'ils proviennent des activités de compte propre, est centralisé et géré par la salle des marchés de la Banque ou, dans le cas spécifique de l'animation du marché secondaire des produits structurés, par l'équipe d'ingénierie financière de la DCP ayant exercé ses activités au sein d'EdRIM Solutions jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre 2012. Le dispositif de contrôle d'EDRIM Solutions a été également intégré au sein de la Banque, et articulé autour de son dispositif de contrôle usuel.



## SECTION 2 – MÉTHODES DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

### • Principes d'approbation des risques de marché

Des autorisations d'exposition maximale aux différents risques de marché sont accordées par le Directoire et soumises à la ratification du Conseil de surveillance.

Ces limites sont exprimées de quatre manières :

- en montant absolu de portage : cette limite correspond au montant maximum acceptable, dans une devise déterminée, de la position nette dans ladite devise dans le cadre des activités de change ;
- en sensibilité : la sensibilité est définie comme le montant de perte potentielle pour une variation spécifique d'un risque (taux d'intérêt, cours de change) ;
- en *stop loss* : il s'agit des montants de pertes cumulées sur une période donnée (calculés en jours ou années) qui ne peuvent être dépassés, sauf à liquider immédiatement la position. Les limites en *stop loss* sont également fixées par les desks trésorerie et change ;
- en perte potentielle maximale : il s'agit du montant de perte estimée à horizon d'un an résultant du portage de produits structurés. La limite est définie à partir d'un scénario d'évolution défavorable des prix qui tient compte des protections généralement associées à cette catégorie d'actifs financiers.

## SECTION 3 – EXPOSITION AUX RISQUES DE MARCHÉ

Le tableau ci-dessous détaille l'exposition des activités de marché aux risques de change, de taux et sur actions au cours des deux derniers exercices.

En milliers d'euros	Limites définies début		Fin d'année		Moyenne		Minimum		Maximum	
	2014	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	
Risque de change *	800	38	27	116	85	27	20	345	193	
Risque de taux **	1.900	1.043	255	412	324	112	143	1.163	535	
Risque sur actions ***	750	62	106	126	93	45	47	274	165	

\* sensibilité à 8 % des positions de change opérationnelles, sans prise en compte des corrélations.

\*\* sensibilité à 1 % à une variation uniforme et parallèle des taux des portefeuilles de trésorerie, sans prise en compte des corrélations.

\*\*\* perte potentielle maximale estimée sur le portefeuille de produits structurés de Financière Boréale plus écarts d'adossements résiduels constatés sur les montages.

Le Groupe estime que son exposition globale aux risques de marché est très modeste, conformément à la politique de gestion des risques qu'il a définie et mise en œuvre. La plupart des opérations sont réalisées pour le compte de la clientèle et couvertes immédiatement et intégralement auprès d'une contrepartie de marché.

### • Le suivi du respect des limites de risques de marché

Les opérateurs de la Direction des Marchés de Capitaux et de l'équipe d'ingénierie financière de la DCP ont l'obligation de respecter, en permanence, l'ensemble des limites de risques de marché.

En outre, le Contrôle Financier de la Banque (qui fait partie de la Direction Centrale des Risques et qui est strictement indépendant du *front office*) vérifie le respect des limites de marché pour l'ensemble des activités de la Direction des Marchés de Capitaux sur la base de reportings quotidiens. Le contrôle du respect des limites de marché pour l'activité de structuration est effectué sur une base hebdomadaire.

S'agissant spécifiquement des opérations initiées de gré à gré avec un client, le Contrôle Financier vérifie le parfait adossement (nature et sens des options, nature du sous-jacent, prix d'exercice, échéance de l'opération) auprès d'une contrepartie de marché (étant précisé que les opérations sur options sont systématiquement réalisées en *back to back*, c'est-à-dire que toute opération sur option conclue avec un client est systématiquement et immédiatement retournée dans le marché, par conclusion d'une opération de sens inverse avec une contrepartie de marché).

Notons toutefois qu'aucune opération d'option n'a été effectuée en 2014.

---

## PARTIE 4

### GESTION DE LIQUIDITÉ ET DU FINANCEMENT

Le risque de liquidité est le risque pour le Groupe de ne pas être en mesure de faire face à ses engagements à leur échéance ou encore de ne pouvoir dénouer une position en raison de la situation du marché. Le risque pour le Groupe de ne pas pouvoir faire face à ses engagements peut résulter à la fois de la transformation d'échéances (emprunt sur des échéances courtes pour prêter sur des échéances plus longues) et d'une impossibilité de contracter de nouveaux emprunts, à un prix acceptable, que ce soit sous l'effet de conditions générales du marché ou de facteurs spécifiques au Groupe.

#### SECTION 1 – LA LIQUIDITÉ DES EMPLOIS

La liquidité des emplois, c'est-à-dire leur disponibilité immédiate ou la possibilité de les céder rapidement à un coût raisonnable, pour faire face, notamment, à des retraits ou à des remboursements anticipés et imprévus des ressources, constitue l'un des fondements de la politique de trésorerie et de gestion actif-passif de la Banque. Celle-ci accepte, par là même, que cette attitude de prudence, voire conservatrice, réduise les opportunités d'optimisation de la rentabilité des emplois dont une maturité plus longue permettrait d'obtenir des marges additionnelles.

La maîtrise de cette politique repose, en premier lieu, sur la centralisation des décisions d'emplois :

- au niveau de la Direction des Marchés de Capitaux pour la trésorerie courante ;
- au niveau de la Direction Financière, sur décision du Directoire, pour les portefeuilles de titres.

Le refinancement du portefeuille de crédits à la clientèle est lui-même assuré de manière centralisée à la salle des marchés, par l'intermédiaire de contrats internes.

Le Comité de gestion actif-passif auquel siège la DCR s'assure du respect de cette politique de manière périodique (trois à quatre fois par an). Depuis septembre 2007 et l'émergence de la crise de liquidité interbancaire, le Contrôle Financier établit un état de liquidité opérationnelle sur base quotidienne. En outre, le Contrôle Financier a développé un stress scénario en matière de liquidité révisé en mars 2012 afin de tester selon une fréquence mensuelle la robustesse du bilan à un choc conduisant notamment au retrait de l'essentiel des ressources clientèles.

Les résultats de ce stress-test sont positifs puisque la Banque conserve en tout état de cause un solde de liquidité créditeur.

Le Groupe n'est donc pas a priori dépendant du marché pour faire face à ses engagements. En septembre 2009, la méthodologie relative à la mesure du risque de liquidité a évolué de façon à tenir compte, de manière plus fine :

- d'une part, de l'impact de l'environnement externe (dégradation des Bourses de valeur, appréciation brutale du dollar par rapport à l'euro) sur la valorisation des produits dérivés et donc du volume de collatéraux versés ;
- d'autre part, de la répercussion de rachats massifs sur le montant des découverts accordés aux OPCVM impactant par là même la trésorerie disponible.

Les résultats ont confirmé, là encore, la bonne résistance du bilan.

Plusieurs indicateurs attestent de la liquidité des emplois :

- le volume des emplois de trésorerie « disponible », comprenant notamment la trésorerie au jour le jour et les titres mobilisables à court terme, a été généralement supérieur à 500 millions d'euros pendant l'exercice 2014. Il ressort à 785 millions d'euros au 31 décembre 2014, s'inscrivant en légère diminution par rapport à l'année dernière ;
- les emplois de trésorerie à terme, sous forme de prêts à terme et de titres de créances négociables, s'inscrivent dans le cadre de critères stricts : signature de premier plan, sélectionnée de manière rigoureuse par le Comité des engagements, et durée d'investissement limitée. Ces emplois étaient évalués à 3 millions d'euros au 31 décembre 2014, en net recul par rapport à l'année dernière ;
- les concours à la clientèle sous forme de crédits échéancés ressortent à 154 millions d'euros au 31 décembre 2014, demeurant relativement stable par rapport à l'année dernière ;
- le portefeuille-titres de placement (hors participations dans les entreprises mises en équivalence) est également limité dans son montant et dans son objet. Au 31 décembre 2014, il se compose de 113,6 millions d'euros de titres à revenu variable (hors OPCVM monétaires utilisés dans le cadre de la gestion de trésorerie des filiales), pour l'essentiel sous la forme de lignes d'OPCVM maison acquises dans le cadre de la politique d'amorçage. Depuis mars 2010, le portefeuille-titres est encadré par un système de limites visant à encourager une diversification satisfaisante et à favoriser la détention d'actifs liquides. Le statut de ces derniers titres (à céder ou à conserver) est examiné périodiquement par le Comité de gestion actif-passif qui ne valide le maintien de ces valeurs en portefeuille qu'aux fins de soutenir le développement du produit ou de la gamme de produit. En octobre 2012, ce dispositif a été complété par un suivi des risques en portefeuille suivant une méthodologie VAR avec un intervalle de confiance à 95 %. Un dispositif complémentaire d'encadrement du portefeuille-titres a été défini au niveau du Groupe Edmond de Rothschild.

Il en résulte un coefficient de liquidité (tel que défini par la Réglementation Bancaire Française) très conservateur qui s'affiche à 291 % au 31 décembre 2014, contre 232 % au 31 décembre 2013. Le ratio LCR s'élève, quant à lui, à 115.4% au 31/12/2014 pour une exigence minimale fixée à 60%.

#### • Exposition au risque de liquidité au titre des fonds

Les indicateurs de liquidité des fonds sensibles sont suivis quotidiennement par le Contrôle des risques premier niveau et sur une base mensuelle lors des comités de risques premier niveau des filiales, auxquels assiste le Responsable Contrôle pour compte de tiers de la DCR. Les éléments consolidés au niveau de toutes les filiales sont remontés mensuellement lors du Comité des Risques Financiers.

En 2014 aucun fonds n'a eu à suspendre ses rachats à titre temporaire pour faire face à des rachats. Aucune « gate » n'a été activée sur les fonds de fonds alternatifs.

## SECTION 2 - LIMITATION DE LA TRANSFORMATION D'ÉCHÉANCES

La Banque a décidé – toujours par prudence – de conserver une situation structurelle de transformation « inverse » dans laquelle des ressources d'échéances longues (principalement les capitaux permanents, titres subordonnés remboursables et EMTN dans le cadre d'émissions de produits structurés) couvrent largement des emplois de courte durée.

Les tableaux qui suivent présentent, par date d'échéance, les encours actualisés figurant au bilan :

Au 31 décembre 2014

En milliers d'euros	De 1 à 3 Mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Non déterminée	TOTAL
Caisse, Banques centrales et CCP	782.646	-	-	-	-	782.646
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	13.191	5.377	41.968	2.549	-	63.085
Instruments financiers dérivés de couverture	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	46.905	6.395	74.501	109.639	1.157	238.597
Prêts et créances sur établissements de crédit	177.503	-	-	-	-	177.503
Prêts et créances sur la clientèle	417.480	60.205	32.056	400	-	510.141
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	-	-	-	-	-	-
<b>Actifs financiers par échéance</b>	<b>1.437.726</b>	<b>71.977</b>	<b>148.525</b>	<b>112.588</b>	<b>1.157</b>	<b>1.771.973</b>
Banques centrales et CCP	-	-	-	-	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	33.409	235.572	171.460	3.218	-	443.659
Instruments financiers dérivés de couverture	-	-	6.554	-	-	6.554
Dettes envers les établissements de crédit	17.151	-	-	-	-	17.151
Dettes envers la clientèle	955.251	54.495	53.242	-	-	1.062.988
Dettes représentées par un titre	-	-	-	-	-	-
Dettes subordonnées	-	-	-	-	-	-
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-	-	-	-	-	-
<b>Passifs financiers par échéance</b>	<b>1.005.811</b>	<b>290.067</b>	<b>231.256</b>	<b>3.218</b>	<b>-</b>	<b>1.530.352</b>

Au 31 décembre 2013

En milliers d'euros	De 1 à 3 Mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Non déterminée	TOTAL
Caisse, Banques centrales et CCP	395.965	-	-	-	-	395.965
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	169.183	30.270	48.666	2.341	28	250.488
Instruments financiers dérivés de couverture	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	119.185	150.076	58.635	149.267	-	477.163
Prêts et créances sur établissements de crédit	306.790	-	-	-	-	306.790
Prêts et créances sur la clientèle	403.492	37.210	31.920	231	216	473.069
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	-	-	-	-	-	-
<b>Actifs financiers par échéance</b>	<b>1.394.615</b>	<b>217.556</b>	<b>139.221</b>	<b>151.839</b>	<b>244</b>	<b>1.903.475</b>
Banques centrales et CCP	-	-	-	-	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	121.685	36.065	156.049	4.186	-	317.985
Instruments financiers dérivés de couverture	-	-	-	7.612	-	7.612
Dettes envers les établissements de crédit	33.956	-	-	-	-	33.956
Dettes envers la clientèle	1.194.559	21.566	53.164	-	3.268	1.272.557
Dettes représentées par un titre	-	-	-	-	-	-
Dettes subordonnées	-	-	-	-	-	-
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-	-	-	-	-	-
<b>Passifs financiers par échéance</b>	<b>1.350.200</b>	<b>57.631</b>	<b>209.213</b>	<b>11.798</b>	<b>3.268</b>	<b>1.632.110</b>

L'évaluation et le suivi opérationnel de la transformation s'effectuent mensuellement sur la base d'impasses de liquidité déterminées à partir du bilan social. Ce périmètre s'avère pertinent dans la mesure où la Banque a centralisé en son sein le pôle de refinancement de ses filiales, qui, par ailleurs, développent des activités peu consommatrices en ressources. La gestion du risque de liquidité structurel est encadrée par deux limites revues périodiquement en Comité de gestion actif-passif. Le tableau ci-dessous détaille les montants constitutifs de ces impasses au 31 décembre 2014.

Période	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
En millions d'euros	880	878	731	571	250	141	130	99

En dépit d'une politique prudente en matière de gestion financière, la Banque n'écarte pas la possibilité d'un remboursement anticipé significatif des ressources de sa clientèle. Ainsi, un scénario particulièrement défavorable a été développé dans ce sens. Il est également produit mensuellement pour être reporté en Comité des Risques puis en Comité de gestion actif-passif. Il ressort de ce scénario que la Banque pourrait satisfaire aisément aux contraintes fortes retenues à titre d'hypothèses, à savoir :

- assurer le remboursement immédiat des ressources à terme de maturité inférieure à un an ;
- rembourser la moitié des ressources longues provenant de l'activité de détail ;
- honorer ses engagements suite à la raréfaction des ressources à vue (hypothèse de diminution de moitié des dépôts à vue).

Dans l'éventualité d'une crise de liquidité grave affectant la Banque, un plan de financement d'urgence a été déterminé. Celui-ci prévoit trois possibilités de financement afin de parer à une insuffisance de liquidités :

- utilisation des lignes de financement disponibles auprès des correspondants bancaires ;
- mobilisation des actifs éligibles auprès de la BCE ;
- cession des actifs liquides non éligibles auprès de la BCE.

Le plan d'urgence prévoit aussi la mise en œuvre d'une gouvernance dédiée, réactive et adaptée au niveau d'urgence.

### SECTION 3 - DIVERSIFICATION DES SOURCES DE FINANCEMENT

Eu égard à ses métiers de base, les ressources de la clientèle et interbancaires de la Banque ne résultent pas d'une politique active de recherche de moyens pour assurer le financement de ses emplois, mais sont le reflet de son activité de gestion d'actifs (dépôts de la Clientèle Privée, émissions de produits structurés, opérations de pension avec les OPCVM), et de l'animation de la signature de la Banque au sein du marché monétaire. De même, l'émission de titres super subordonnés (« TSS ») réalisée en 2007 s'inscrit dans le cadre du renforcement des fonds propres réglementaires de la Banque et non dans celui de l'allongement de la maturité de ses ressources.

La Banque apporte, néanmoins, une attention particulière à la diversification de ses sources de financement qui constitue l'un des socles de sa politique de gestion du risque de liquidité. Le tableau suivant fournit une indication de la diversité de ses sources de financement au 31 décembre 2014 :

En millions d'euros	Banques		Particuliers*		Autres		Total	
	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre
Emprunts de trésorerie	224	8	0	0	0	0	224	8
Comptes à terme	NA	NA	NA	NA	NA	NA	140.1	NA
Certificats de dépôts	NA	0	11	9	24.7	2	35.7	11
EMTN structurés	54.9	12	100.4	225	0	0	155.3	237

\* La colonne « Particuliers » recouvre, pour les émissions de produits structurés, les données relatives aux clients de la Direction de la Clientèle Privée. Il est par contre difficile d'estimer avec précision le nombre d'investisseurs qui ont souscrit par l'intermédiaire d'autres canaux de distribution.

## PARTIE 5

### GESTION DU RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT GLOBAL

#### SECTION 1 - DÉFINITION ET ORIGINE DU RISQUE DE TAUX GLOBAL

Le risque de taux d'intérêt global correspond au risque de pertes encouru au titre de l'ensemble des actifs, passifs et engagements hors-bilan à taux fixe (à l'exception des instruments de taux du portefeuille de trading, relevant des risques de marché), sous l'effet d'un déplacement parallèle et uniforme de la courbe des taux d'intérêt.

La sensibilité calculée par la Banque est définie comme la variation de la valeur actuelle nette des positions résiduelles à taux fixe futures sous l'effet d'une hausse uniforme et parallèle de la courbe des taux d'intérêt. La sensibilité et son évolution sont calculées à l'aide d'un logiciel ad hoc (RiskConfidence développé par l'éditeur Moody's Analytics), sur la base d'une variation des taux d'intérêt à hauteur de 1 % et 2 %.

#### SECTION 2 - EXPOSITION AU RISQUE DE TAUX GLOBAL

Le risque de taux global, auquel le Groupe est exposé, est structurellement faible. En effet, les concours à la clientèle sont principalement accordés selon des références de taux variables (notamment EONIA) et « refinancés » en interne (avec la salle des marchés) selon des références de même nature.

Le Groupe gère son exposition au risque de taux d'intérêt global dans le cadre d'une limite en sensibilité traduisant la valeur actuelle nette de la perte encourue en cas de variation défavorable uniforme de 200 points de base des différentes courbes de taux.

Le tableau ci-dessous rapporte les niveaux d'impasse globale à taux fixe par période future, à partir du 31 décembre 2014, sous hypothèse d'un écoulement contractuel du stock des actifs et passifs, sans production nouvelle :

Période	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
En millions d'euros	-31	-91	-25	-16	-18	3	0	0

Le signe - signifie l'existence d'un excédent de ressources à taux fixe et donc une sensibilité du bilan à la baisse des taux.

L'impasse à moyen terme résulte uniquement de la non-couverture des titres super subordonnés émis en juin 2007 pour 21 millions d'euros. Il en résulte que la sensibilité à une variation uniforme de 100 points de base de la courbe des taux d'intérêt est limitée à 1 millions d'euros au 31 décembre 2014.

Un scénario de stress (2 %) est également produit tous les mois, qui permet de démontrer la faible convexité du bilan (la sensibilité à 2 % est égale à 2 fois la sensibilité à 1 % au 31 décembre 2014).

## PARTIE 6

### GESTION DU RISQUE STRUCTUREL DE CHANGE

La position de change structurelle du portefeuille d'investissement de la Banque est liée à ses investissements en devises. Elle résulte, pour l'essentiel, d'achats de parts de fonds libellés en monnaies étrangères, réalisés dans le cadre de la politique d'amorçage. Ces encours sont généralement peu élevés comme l'atteste le tableau suivant arrêté au 31 décembre 2014 :

Devise	Montant (en milliers d'euros)
CNY	1.246,6
ILS	1.456,8
USD	949,9
UAH	861,9
GBP	157,5
CHF	14,7

Pour des montants de participations significatives, la Banque peut être amenée à immuniser l'investissement contre le risque de change en empruntant la devise pour un montant équivalent. Les encours ci-dessus ont été financés dès l'origine par l'achat de devises.

# Renseignements concernant les filiales et participations

Au 31 décembre 2014 (en euros)

Sociétés ou groupes de sociétés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part de capital détenue en %
---------------------------------	---------	-------------------------------------------	---------------------------------------

## I - RENSEIGNEMENTS DETAILLÉS (Participations supérieures à 1 % du capital de EDMOND DE ROTHSCHILD (France))

### A - Filiales (50 % au moins du capital)

Financière Boréale	1.739.944	-501.287	100,00%
Edmond de Rothschild Asset Management (France)	11.033.769	*61.816.898	98,28%
Edmond de Rothschild Corporate Finance	61.300	2.280.736	100,00%
Edmond de Rothschild (Italia) S.G.R. SpA	5.000.000	3.159.968	75,50%
Edmond de Rothschild Private Equity Partners (France)	2.700.000	5.350.601	100,00%
Edmond de Rothschild Assurances et Conseils (France)	7.034.410	*2.710.335	90,00%
Edmond de Rothschild Asia Limited	1.300.000	-2.642.000	100,00%
Edmond de Rothschild (Israel) Ltd	**** 106.000	*/**** 12.112.000	100,00%
CFSH Luxembourg	12.000.000	*15.268.794	100,00%

### B - Participations (10 à 50 % du capital)

Banque de Gestion Edmond de Rothschild Monaco	12.000.000	*33.209.000	42,77%
Edmond de Rothschild (UK) Ltd	**/**** 3.159.000	**/**** 23.321.000	20,00%
Zhonghai Fund Management Co., Ltd.	*** 146.666.700	*** 322.916.218	25,00%
Edmond de Rothschild Private Equity China Investment S.C.A.	17.789.000	*-117.948	28,02%
EDRRIT Limited	** 277.778	*/** 9.876.471	10,00%
ELVEST	600.000	-	16,67%

## II - RENSEIGNEMENTS GLOBAUX

### A - Filiales non reprises au § I. ci-dessus

-	-	-
---	---	---

### B - Participations non reprises au § I. ci-dessus

Sociétés françaises (ensemble)	-	-	-
Sociétés étrangères (ensemble)	-	-	-

\* Hors acompte sur dividendes versé en 2014.

\*\* En livres sterling.

\*\*\* En Renminbi.

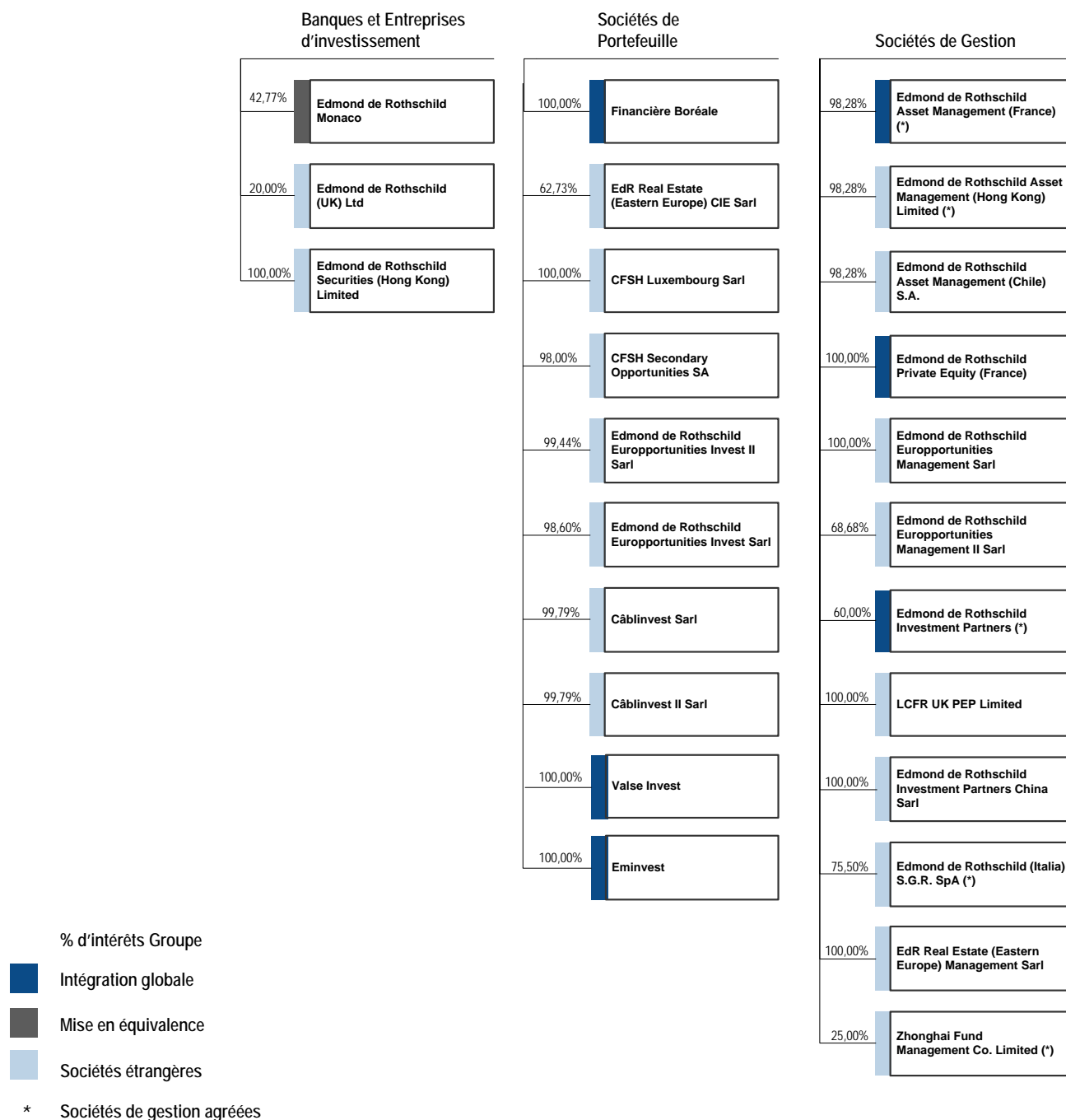
\*\*\*\* Arrondis au millier le plus proche.

Valeurs comptables des titres détenus

Brute	Nette	Prêts et avances consentis par la Banque et non remboursés	Montant des cautions et avals fournis par la Banque	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Bénéfice (ou perte) du dernier exercice	Dividendes encaissés par la Banque au cours de l'exercice
2.100.550	2.100.550	27.352.255	-	3.132.543	-245.248	-
63.814.209	63.814.209	-	83.948	267.880.958	15.616.200	19.662.978
11.305.037	11.305.037	-	-	9.362.498	-3.152.020	-
3.796.250	3.796.250	8.437.022	-	9.841.625	1.830.236	750.000
2.700.014	2.700.014	-	-	-	2.081.428	3.600.000
24.300.004	24.300.004	-	-	27.591.069	9.259.498	8.863.358
1.300.000	1.300.000	-	-	22.889	4.349.149	-
44.575.067	34.106.067	-	-	**** 14.586.000	**** 1.317.000	-
66.840.000	59.867.580	20.600.000	-	33.500	-251.253	9.800.000
4.895.687	4.895.687	-	-	****47.860.000	**** 6.363.000	2.566.240
2.163.678	2.163.678	-	-	**/**** 31.554.000	**/**** 3.402.000	-
31.517.330	31.517.330	-	-	*** 269.075.000	*** 47.235.515	791.095
4.234.500	4.234.500	-	-	290.256	264.190	-
3.094.016	3.094.016	-	-	**15.077.652	** 6.165.073	466.034
100.000	100.000	-	-	-	-404.620	-
622.137	363.910	21.149.240	-	-	-	-
10.954.463	8.626.959	-	-	-	-	219.925
73.766	73.766	-	-	-	-	32.800

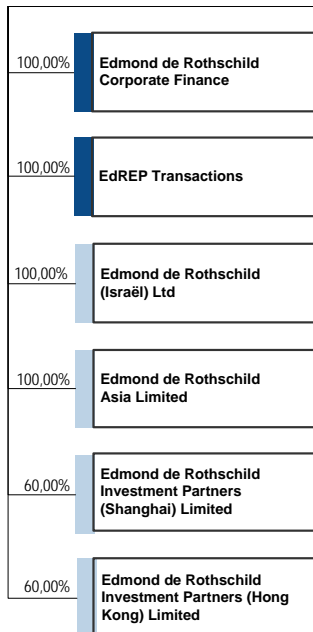
# Organigramme des participations consolidées

Par Edmond de Rothschild (France) au 31 décembre 2014

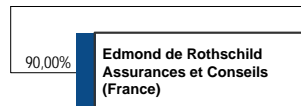




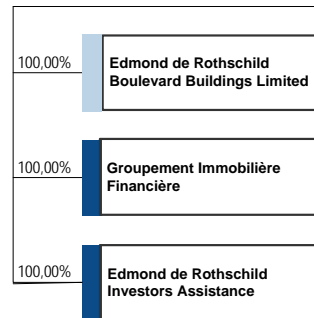
### Sociétés de conseil



### Compagnies d'assurance



### Divers



# Comptes sociaux et annexes

BILAN ET HORS BILAN DE LA SOCIÉTÉ MÈRE

En milliers d'euros

Actif		31.12.2014	31.12.2013
Caisse, Banques centrales, CCP		782.641	395.962
Effets publics et valeurs assimilées	2.1	-	-
Créances sur les établissements de crédit	2.2	150.730	416.964
Opérations avec la clientèle	2.3	654.215	599.176
Obligations et autres titres à revenu fixe	2.4	7.083	190.099
Actions et autres titres à revenu variable	2.5	37.289	81.117
Participations et autres titres détenus à long terme	2.6	54.606	51.504
Parts dans les entreprises liées	2.7	203.754	218.309
Immobilisations incorporelles	2.8	18.746	21.842
Immobilisations corporelles	2.9	20.706	22.447
Actions propres	2.10	-	-
Autres actifs	2.11	87.653	120.946
Comptes de régularisation	2.12	134.538	80.930
<b>Total de l'actif</b>		<b>2.151.961</b>	<b>2.199.296</b>

Passif		31.12.2014	31.12.2013
Dettes envers les établissements de crédit	2.14	232.349	139.584
Opérations avec la clientèle	2.15	1.231.104	1.352.491
Dettes représentées par un titre	2.16	201.447	181.885
Autres passifs	2.11	90.104	78.264
Comptes de régularisation	2.12	101.252	132.397
Provisions	2.17	8.649	22.621
Dettes subordonnées	2.18	21.732	21.732
Capitaux propres (hors FRBG)	2.20	265.324	270.322
. <i>Capital souscrit</i>		<i>83.076</i>	<i>83.076</i>
. <i>Primes d'émission</i>		<i>98.244</i>	<i>98.244</i>
. <i>Réserves</i>	2.19	<i>32.278</i>	<i>32.278</i>
. <i>Report à nouveau (+/-)</i>		<i>40.608</i>	<i>24.594</i>
. <i>Résultat de l'exercice (+/-)</i>		<i>11.118</i>	<i>32.130</i>
<b>Total du passif</b>		<b>2.151.961</b>	<b>2.199.296</b>

Hors-bilan		31.12.2014	31.12.2013
<b>Engagements donnés</b>			
Engagements de financement		83.776	53.525
Engagements de garantie		197.900	192.333
Engagements sur titres		74.776	41.914
<b>Engagements reçus</b>			
Engagements de garantie		40.332	20.312
Engagements sur titres		-	-

COMPTE DE RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ MÈRE

En milliers d'euros

		2014	2013
+ Intérêts et produits assimilés	3.1	24.251	45.850
- Intérêts et charges assimilées	3.2	-17.689	-36.882
+ Revenus des titres à revenu variable	3.3	53.753	74.231
+ Commissions (produits)	3.4	124.195	122.209
- Commissions (charges)	3.4	-12.701	-17.404
+/- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	3.5	5.972	9.285
+/- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	3.6	-2.164	-25.668
+ Autres produits d'exploitation bancaire	3.7	44.793	47.009
- Autres charges d'exploitation bancaire	3.8	-41.961	-46.481
<b>Produit net bancaire</b>		<b>178.449</b>	<b>172.149</b>
- Charges générales d'exploitation	3.9	-158.059	-149.690
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		-12.031	-9.235
<b>Résultat brut d'exploitation</b>		<b>8.359</b>	<b>13.224</b>
+/- Coût du risque	3.10	242	163
Résultat d'exploitation		8.601	13.387
+/- Gains ou pertes sur actifs immobilisés	3.11	-11.785	1.962
<b>Résultat courant avant impôt</b>		<b>-3.184</b>	<b>15.349</b>
+/- Résultat exceptionnel	3.12	2	-255
- Impôt sur les bénéfices	3.13	14.300	17.036
<b>Résultat net</b>		<b>11.118</b>	<b>32.130</b>

---

# Notes annexes aux comptes de la société mère

## NOTE 1 – PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

---

### 1.1. GÉNÉRALITÉS

Les comptes annuels de Edmond de Rothschild (France) ont été établis conformément aux dispositions du règlement n° 99-04 du Comité de la Réglementation Comptable.

Ils sont présentés conformément aux dispositions du règlement n° 2000-03 du Comité de la Réglementation Comptable modifié par le règlement n° 2005-04 du Comité de la Réglementation Comptable.

### 1.2. PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

#### • Conversion des opérations en devises

Celles-ci sont converties aux cours de change indicatifs publiés par la Banque de France à la date de clôture de l'exercice.

Les titres de participation et de filiales libellés en devises et financés en euros sont inscrits à l'actif du bilan pour leur valeur en devises convertie au cours de la devise à la date d'acquisition ou de souscription. Les écarts de conversion constatés sur ces titres ne sont pas pris en compte dans le résultat.

#### • Crédits à la clientèle

Edmond de Rothschild (France) applique les dispositions du règlement du Comité de la Réglementation Comptable n° 2002-03 du 12 décembre 2002, modifié par le règlement n° 2005-03 du Comité de la Réglementation Comptable du 3 novembre 2005, et de l'avis du Conseil National de la Comptabilité n° 2002-04 du 28 mars 2002 relatif au traitement comptable du risque de crédit dans les entreprises relevant du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière. L'application de ce règlement a pour conséquence de développer l'information financière en matière de risque de contrepartie et conduit à créer de nouvelles catégories de créances en comptabilité.

- Créances saines : les crédits accordés à la clientèle figurent au bilan pour leur valeur nominale.

- Créances impayées : les échéances impayées pendant un délai inférieur ou égal à trois mois (ou moins de six mois pour les crédits immobiliers) sont maintenues dans leur poste d'origine. Au-delà de ces délais, les crédits – pour l'intégralité des concours consentis au client – sont transférés en créances douteuses.
- Créances restructurées : les créances restructurées du fait de la situation financière d'un débiteur sont également à nouveau inscrites en encours sain si la restructuration s'est faite aux conditions de marché à la date de la restructuration.

Les encours restructurés à des conditions hors marché sont identifiés au sein de l'encours sain dans une sous-catégorie spécifique jusqu'à leur échéance finale. Tout abandon de principal ou d'intérêt, échu ou couru, est constaté en perte au moment de la restructuration. Tout écart d'intérêt futur, par référence aux conditions de marché au jour de la restructuration si ces dernières sont inférieures aux conditions initiales, et par référence aux conditions initiales dans le cas contraire, fait l'objet, pour son montant actualisé, d'une décote au moment de la restructuration, enregistrée en coût du risque ; cette décote est réintégrée sur la durée de vie du crédit dans la marge d'intérêt. Si le débiteur, après un retour en encours sain, ne respecte pas les échéances fixées, les encours restructurés sont immédiatement déclassés.

Edmond de Rothschild (France) définit les créances restructurées comme étant des créances détenues auprès de contreparties présentant des difficultés financières telles que l'établissement de crédit est amené à modifier les caractéristiques initiales (durée, taux, etc...), afin de permettre aux contreparties d'honorer le paiement des échéances.

Par conséquent, sont exclues des créances restructurées :

- les créances dont les caractéristiques ont été renégociées commercialement avec des contreparties ne présentant pas de problèmes d'insolvabilité ;
- les créances dont le tableau d'amortissement théorique est modifié du fait de l'application d'une option ou clause contractuelle prévue initialement au contrat (exemple : pause et report d'échéance).

- 
- 
- Créances douteuses : les éléments de bilan et les engagements par signatures relatifs à une contrepartie sont identifiés comme encours douteux au sein du système d'information comptable de la Banque dès lors qu'ils sont porteurs d'un risque de crédit avéré.

Un risque est avéré dès lors qu'il est probable que l'établissement ne percevra pas tout ou partie des sommes dues au titre des engagements souscrits par la contrepartie conformément aux dispositions contractuelles initiales, nonobstant l'existence de garanties ou de cautions. Les éléments concernés sont identifiés soit par enregistrement comptable au sein des comptes créés à cet effet, soit au moyen d'attributs.

Edmond de Rothschild (France) classe en encours douteux les encours et engagements présentant un risque de crédit avéré au titre de chacune des situations suivantes :

- lorsqu'il existe un ou plusieurs impayés depuis trois mois au moins (six mois pour les créances sur des acquéreurs de logement et sur les preneurs de crédit-bail immobilier, neuf mois pour les créances sur les collectivités locales, compte tenu des caractéristiques particulières de ces crédits). Il ne peut être dérogé à cette règle que lorsque des circonstances particulières démontrent que les impayés sont dus à des causes non liées à la situation du débiteur,
- lorsque la situation de la contrepartie, à une opération de crédit ou à un engagement de hors bilan, présente des caractéristiques telles que, indépendamment de l'existence de tout impayé, on peut conclure à l'existence d'un risque avéré. Il en est ainsi notamment lorsque la Banque a connaissance de la situation financière dégradée de sa contrepartie, se traduisant par un risque de non-recouvrement (existence de procédure d'alerte, par exemple) ;
- s'il existe des procédures contentieuses entre l'établissement et sa contrepartie. Au titre des procédures contentieuses à prendre en considération, on peut citer les procédures de surendettement, de redressement judiciaire, liquidation judiciaire, faillite personnelle, liquidation de biens, ainsi que les assignations devant un tribunal international.

Parmi les encours douteux, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque distingue les encours douteux compromis des encours douteux non compromis :

- les créances douteuses non compromises sont les créances douteuses qui ne répondent pas à la définition des créances douteuses compromises ;
- les créances douteuses compromises sont les créances pour lesquelles les conditions de solvabilité de la contrepartie sont telles que, après une durée raisonnable de classement en encours douteux, aucun reclassement en encours sain n'est prévisible.  
L'identification intervient à la déchéance du terme ou, en matière de crédit-bail, à la résiliation du contrat.
- Dans le cas de créances à durée indéterminée, l'exigibilité intervient à la clôture des relations notifiée à la contrepartie selon les procédures prévues par le contrat. En tout état de cause, l'identification en encours douteux compromis intervient au plus tard un an après la classification en encours douteux.

Lorsque, après un retour en encours sain, le débiteur ne respecte pas les échéances fixées, les encours sont immédiatement déclassés en encours douteux compromis.

Les intérêts ne sont plus comptabilisés après le transfert en encours douteux compromis. Les créances litigieuses sont les créances faisant l'objet de contestations tenant soit à la nature, soit au montant, sans que la solvabilité de la contrepartie ne soit en cause. Elles sont comptabilisées dans les mêmes comptes que les créances douteuses non compromises.

Provisionnement du risque de crédit avéré : lorsqu'un risque probable de non-recouvrement, total ou partiel, apparaît avéré, les créances font individuellement l'objet de dépréciations constituées par dotation au compte de résultat et portées en déduction des actifs.

Conformément aux dispositions relatives à la date d'application du règlement du Comité de la Réglementation Comptable n° 2002-03 modifié relatif au traitement comptable du risque de crédit dans les entreprises relevant du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière, Edmond de Rothschild (France) applique la méthode d'actualisation des flux prévisionnels décrite à l'article 13 de ce règlement du Comité de la Réglementation Comptable lors de l'évaluation de la dépréciation.

## • Portefeuille-titres

Les titres recouvrent, notamment, les valeurs suivantes, émises en France ou à l'étranger :

- valeurs mobilières – à revenu fixe ou à revenu variable ;
- bons du Trésor ;
- autres titres de créances négociables ;
- instruments du marché interbancaire.

Ces titres font l'objet d'un classement selon l'intention qui préside à leur détention et sont, conformément au règlement n° 90-01 du Comité de la Réglementation Bancaire modifié par les règlements du Comité de la Réglementation Comptable n° 2005-01 relatif à la comptabilisation des opérations sur titres, au règlement n° 2008-07 du 3 avril 2008 afférent à la comptabilisation des frais d'acquisition de titres et au règlement n° 2008-17 du 10 décembre 2008 afférent aux transferts de titres hors de la catégorie « titre de transaction » et hors de la catégorie « titres de placement » et à la comptabilisation des plans d'options d'achat ou de souscription d'actions et des plans d'attribution gratuite d'actions aux employés, ainsi qu'au règlement du Comité de la Réglementation Comptable n° 2002-03 en matière de détermination du risque de crédit et de la dépréciation concernant les titres à revenu fixe, répartis entre les catégories suivantes : titres de transaction, titres de placement, titres d'investissement et titres de participation et de filiales.

- . Les titres de transaction sont comptabilisés à la date de leur acquisition pour leur prix d'acquisition frais exclus, en incluant le cas échéant les intérêts courus. Les frais d'acquisition sont comptabilisés directement en charges. Ils sont acquis avec une intention de revente dans un délai maximum de six mois.
- . Les titres de placement sont enregistrés à la date de leur acquisition pour leur prix d'acquisition. Les frais d'acquisition sont rattachés au prix d'acquisition des titres de placement. Ils sont acquis avec un objectif de détention de plus de six mois, tout en étant, en principe, destinés à la revente à plus ou moins brève échéance.
- . Les titres d'investissement sont enregistrés à la date de leur acquisition pour leur prix d'acquisition. Les frais d'acquisition sont rattachés au prix d'acquisition des titres d'investissement. Ils sont acquis avec une intention de détention durable et font l'objet d'une couverture spécifique du risque de taux ou de ressources affectées à leur financement. La différence entre leur prix d'acquisition et leur valeur de remboursement est amortie sur leur durée de vie résiduelle.
- . Les titres de l'activité de portefeuille, les autres titres détenus à long terme, les titres de participation et parts dans les entreprises liées sont enregistrés à la date de leur acquisition pour leur prix d'acquisition. Ces titres sont acquis en vue d'une

détention durable. Sont retenues dans cette catégorie les participations supérieures à 5 % ou, éventuellement, inférieures à 5 %, lorsqu'elles sont assorties d'éléments tels que la présence de représentants dans les organes de gestion ou l'existence d'une autre détention indirecte par le Groupe.

Les titres figurent à l'actif du bilan publiable dans les postes suivants :

- effets publics et valeurs assimilées,
- obligations et autres titres à revenu fixe,
- actions et autres titres à revenu variable,
- participations et autres titres détenus à long terme,
- parts dans les entreprises liées,
- actions propres.

## • Immobilisations

Les immobilisations incorporelles correspondent, pour l'essentiel, aux logiciels acquis dont la durée d'amortissement varie de un à trois ans. Les amortissements concernant le matériel et le mobilier de bureau, le matériel informatique, les agencements et les installations ainsi que le matériel de transport s'établissent de la façon suivante :

- linéaire au taux de 10 à 25 % ;
- dégressif aux taux de 37,5 % et 40 %.

L'immeuble de Edmond de Rothschild (France) a été amorti sur une durée de vingt-cinq ans.

Le règlement du Comité de la Réglementation Comptable n° 2004-06 du 23 novembre 2004, applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2005, a supprimé la possibilité de constater à l'actif des charges différées ou à étaler dans le cadre de la convergence des règles françaises vers les normes I.F.R.S. (International Financial Reporting Standards).

Désormais, les charges différées sont obligatoirement comptabilisées :

- à l'actif si elles respectent les critères généraux de définition et de comptabilisation des actifs ou qu'elles sont attribuables au coût d'entrée des actifs,
- en charges dans le cas contraire.

Edmond de Rothschild (France) applique les dispositions du règlement du Comité de la Réglementation Comptable n° 2002-10 du 12 décembre 2002 modifié par le règlement du Comité de la Réglementation Comptable n° 2003-07 du 12 décembre 2003 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs, et du règlement Comité de la Réglementation Comptable n° 2004-06 du 23 novembre 2004 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

Les immobilisations corporelles ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires directs).

Les immobilisations incorporelles correspondent essentiellement

---

à des logiciels informatiques. Ces derniers demeurent en immobilisations incorporelles en cours jusqu'à la date de leur mise en service.

La durée d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles amortissables correspond à la durée d'utilisation du bien dans l'entreprise.

#### • Actions propres

Les actions propres de la Banque sont comptabilisées en titres de placement.

La société applique les nouvelles dispositions issues de l'avis n° 2008-17 du 06 novembre 2008 du Conseil National de la Comptabilité relatives au traitement comptable des plans d'options d'achat ou de souscription d'actions et des plans d'attribution gratuite d'actions aux employés.

La mise en oeuvre des nouvelles règles n'a pas d'impact sur nos comptes, en effet, la société appliquait déjà les principes énoncés aux comptes individuels.

Les dotations, reprises et charges relatives aux plans sont désormais présentées dans les charges de personnel.

Les actions propres affectées à un plan font l'objet d'une provision pour charges étalée sur la période d'attribution et ajustée en fonction du nombre d'actions attribuées aux bénéficiaires.

Les actions propres non affectées à un plan sont éventuellement dépréciées si leur valeur nette comptable est supérieure à la valeur actuelle de l'action à la date d'arrêté des comptes, comme pour les autres titres de placement.

#### • Intérêts et commissions

Les intérêts et agios sont enregistrés au compte de résultat prorata temporis.

Les commissions sont également comptabilisées, pour l'essentiel, prorata temporis.

#### • Évaluation du portefeuille-titres

L'évaluation des titres de la Banque à la clôture de l'exercice repose sur les principes suivants :

- les titres de transaction font l'objet d'une valorisation au prix de marché constaté en date d'arrêté, les différences d'évaluation positives ou négatives étant inscrites en compte de résultat ;
- les titres de placement sont évalués au plus bas de leur valeur d'entrée et de leur valeur boursière (cours de bourse à la clôture du mois de décembre), ou de leur valeur probable de négociation en cas de titres non cotés ;
- aucune compensation n'est opérée entre les plus-values et moins-values latentes ainsi constatées, seules les moins-values latentes sont comptabilisées par l'inscription d'une dépréciation du portefeuille-titres ;

- les titres d'investissement, couverts en risque de taux, ne font pas l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur de marché s'avère inférieure à leur valeur comptable. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées ;
- les titres de participation sont évalués par référence à leur valeur d'usage. Lorsqu'il s'agit de titres cotés, le cours boursier n'en constitue pas le seul critère d'appréciation. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées et les moins-values donnent lieu à la constitution d'une dépréciation du portefeuille-titres.

#### • Résultats sur instruments financiers à terme

Les principes comptables adoptés sont ceux définis par les règlements du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière, les instructions de la Commission Bancaire et les avis du Conseil National de la Comptabilité.

Ces principes reposent essentiellement sur la nature des opérations effectuées, leur qualification et le type de marché sur lequel elles sont traitées :

- Opérations d'échange de conditions d'intérêts (« swaps de taux »).
- Les résultats de ces instruments, utilisés dans le cadre de la couverture d'opérations identifiées dès l'origine, font l'objet d'une inscription en compte de résultat d'une manière identique à la comptabilisation des produits et charges des éléments couverts.
- Opérations sur contrats à terme portant sur des taux d'intérêt (notionnel, « Euribor », etc.).

Les gains ou pertes en couverture d'opérations sur le marché physique des capitaux sont répartis sur la durée restant à courir des opérations couvertes.

Lorsque les contrats ne sont pas dénoués, deux méthodes de comptabilisation sont retenues :

- marchés organisés et assimilés : les gains ou pertes, résultant de l'évaluation des contrats sont enregistrés en résultat ;
- gré à gré : seules les moins-values latentes sont provisionnées.
- Contrats de garantie de taux (« FRA »).

Les produits et charges de FRA en couverture sont portés en compte de résultat de façon symétrique aux produits et charges de l'instrument couvert. Dans le cas d'opérations de marché, les gains et pertes sont constatés dans le compte de résultat lors du dénouement de l'opération.

- Options (de change, de taux, sur indices, sur actions)

Les primes sont enregistrées en compte d'attente à l'initiation des contrats. A leur dénouement, s'il s'agit d'opérations de couverture, elles sont rapportées de façon symétrique aux résultats des opérations couvertes.

---

---

S'il s'agit d'opérations de marché, elles sont inscrites en compte de résultat. Pour les contrats non dénoués dans le cadre d'opérations de marché, les options sont revalorisées en date de situation.

L'écart de valorisation est porté en compte de résultat dans le cas de produits traités sur un marché organisé.

Pour les marchés de gré à gré, seules les moins-values latentes sont provisionnées.

• **Engagements de retraite et autres engagements sociaux**

L'accord d'étape AFB en date du 13 septembre 1993 a modifié les régimes de retraite des établissements bancaires. Désormais, les banques adhèrent aux régimes Agirc et Arrco.

La caisse de retraite (CRPB) à laquelle adhère la Banque subsiste et assume le paiement des différentes charges prévues dans l'accord d'étape, d'abord au moyen de ses réserves et complétées, en tant que de besoin, par des cotisations annuelles à la charge de la Banque, dont le taux moyen sur les dix prochaines années est plafonné à 4 % de la masse salariale.

Aucune provision n'a été constituée au titre des engagements financiers liés à ce régime de retraite sur la base des informations disponibles. En effet, le montant des actifs en représentation de ces engagements est supérieur à l'engagement de la CRPB.

La société n'applique pas la méthode préférentielle visant à provisionner les avantages postérieurs à l'emploi portant sur des régimes à prestations définies : engagement de retraite, plan de retraite supplémentaire et indemnité de fin de carrière.

• **Provision pour gratifications d'ancienneté**

Dans le cadre de la recommandation du Conseil National de la Comptabilité n° 2003-R.01 du 1<sup>er</sup> avril 2003 et du règlement n° 2000-06 sur les passifs, une provision correspondant aux versements probables destinés à récompenser certains salariés présents dans l'entreprise (gratifications prévues lors de l'octroi de médailles d'honneur du travail) a été constituée à la clôture de l'exercice. Au 31 décembre 2014, cette provision s'élève à un total de 1.190 milliers d'euros.

• **Impôt sur les bénéfices**

Il est calculé selon les règles du régime d'intégration fiscale de groupe constitué par Edmond de Rothschild (France) (société mère) et certaines de ses filiales. Conformément aux conventions signées, la société mère enregistre en compte de résultat l'impact de ce régime de groupe. Le périmètre du Groupe comprend, en 2014, sept filiales.

• **Participation des salariés**

Une provision a été constituée sur la base d'un accord conclu au sein de l'Unité Economique et Sociale de Edmond de Rothschild (France).

• **Transactions avec les parties liées**

En application du règlement CRB n° 91-01 modifié, Edmond de Rothschild (France) présente les transactions avec les parties liées à la note 9 de l'annexe.



## NOTE 2 – INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN

### 2.1. EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILÉES

En milliers d'euros	31.12.2014	31.12.2013
Placement	-	-
Sous-total	-	-
Dépréciations	-	-
<b>Total net</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

### 2.2. CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

En milliers d'euros	31.12.2014			31.12.2013		
	A vue	A terme	Total	A vue	A terme	Total
Comptes ordinaires débiteurs	50.607	-	50.607	221.961	-	221.961
Comptes et prêts	-	-	-	-	155.000	155.000
Titres reçus en pension livrée	-	100.123	100.123	40.000	-	40.000
Sous-total	50.607	100.123	150.730	261.961	155.000	416.961
Créances rattachées	-	-	-	-	3	3
<b>Total</b>	<b>50.607</b>	<b>100.123</b>	<b>150.730</b>	<b>261.961</b>	<b>155.003</b>	<b>416.964</b>

### 2.3. OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE

En milliers d'euros	31.12.2014	31.12.2013
Autres concours à la clientèle		
- Crédits	154.021	138.855
- Prêts subordonnés	-	-
- Titres reçus en pension livrée	51.327	56.237
Sous-total	205.348	195.092
Comptes ordinaires débiteurs	448.867	403.868
<b>Total brut</b>	<b>654.215</b>	<b>598.960</b>
Créances douteuses (1)	2.514	3.023
Dépréciations créances douteuses (1)	-2.514	-2.807
<b>Total (2)</b>	<b>654.215</b>	<b>599.176</b>

(1) Les encours douteux compromis s'élevaient à 2.514 milliers d'euros au 31 décembre 2014, entièrement provisionnés.

(2) Y compris des créances rattachées pour, respectivement, 514 milliers d'euros en 2014 et 708 milliers d'euros en 2013.

Aucune créance n'est éligible au refinancement de la Banque Centrale au 31 décembre 2014.

Aucun dossier, classé en créances douteuses au 31 décembre 2013, n'a fait l'objet, au cours de l'exercice 2014, d'un reclassement en créances saines.

### 2.4. OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENU FIXE

En milliers d'euros	31.12.2014	31.12.2013
Placement	5.529	188.528
Investissement	-	-
Sous-total	5.529	188.528
Créances rattachées	1.554	1.571
<b>Total brut</b>	<b>7.083</b>	<b>190.099</b>
Dépréciations	-	-
<b>Total net</b>	<b>7.083</b>	<b>190.099</b>

Au cours de l'exercice, aucun transfert n'a été effectué entre catégories.

Le montant total de la valeur nette comptable des titres non cotés est de 7,08 millions d'euros.

La rubrique « Titres de placement » enregistre un montant de 2,13 millions d'euros de titres subordonnés à durée indéterminée émis par Financière Eurafrique.

### 2.5. ACTIONS ET AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE

En milliers d'euros	31.12.2014			31.12.2013		
	Transaction	Placement	Total	Transaction	Placement	Total
Titres détenus	28	43.240	43.268	28	111.824	111.852
Dépréciations	-	-5.979	-5.979	-	-30.735	-30.735
<b>Total net</b>	<b>28</b>	<b>37.261</b>	<b>37.289</b>	<b>28</b>	<b>81.089</b>	<b>81.117</b>
Plus-values latentes (1)	-	10.432	10.432	-	13.613	13.613

(1) Entre la valeur d'acquisition des titres et leur valeur de marché.

Au cours de l'exercice, aucun transfert n'a été effectué entre catégories.

Le montant total de la valeur nette comptable des titres cotés et des titres non cotés est respectivement de 8.161 milliers d'euros et 29.128 milliers d'euros.

Parmi les titres de placement, les actions et parts d'OPCVM se répartissent comme suit :

En milliers d'euros	31.12.2014			31.12.2013		
	Français	Etranger	Total	Français	Etranger	Total
OPCVM de capitalisation	28.322	8.919	37.241	50.553	30.487	81.040
Autres OPCVM	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>28.322</b>	<b>8.919</b>	<b>37.241</b>	<b>50.553</b>	<b>30.487</b>	<b>81.040</b>

## 2.6. PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES DÉTENUS À LONG TERME

En milliers d'euros	31.12.2014			31.12.2013		
	Brut	Dépréciations	Net	Brut	Dépréciations	Net
Titres de participation						
- Etablissements de crédit	7.043	-	7.043	7.152	-	7.152
- Autres entreprises	49.779	-2.328	47.451	49.422	-5.532	43.890
<b>Sous-total</b>	<b>56.822</b>	<b>-2.328</b>	<b>54.494</b>	<b>56.574</b>	<b>-5.532</b>	<b>51.042</b>
Ecart de conversion	112	-	112	462	-	462
<b>Total</b>	<b>56.934</b>	<b>-2.328</b>	<b>54.606</b>	<b>57.036</b>	<b>-5.532</b>	<b>51.504</b>

Le montant total de la valeur nette comptable des titres cotés et des titres non cotés est respectivement de 39,94 millions d'euros et 14,67 millions d'euros.

Le détail des participations les plus significatives figure dans le tableau « Renseignements concernant les filiales et participations ».

## 2.7. PARTS DANS LES ENTREPRISES LIÉES

En milliers d'euros	31.12.2014			31.12.2013		
	Brut	Dépréciations	Net	Brut	Dépréciations	Net
Entreprises à caractère financier et non financier	221.444	-17.700	203.744	218.550	-258	218.292
Ecart de conversion	10	-	10	17	-	17
<b>Total</b>	<b>221.454</b>	<b>-17.700</b>	<b>203.754</b>	<b>218.567</b>	<b>-258</b>	<b>218.309</b>

Le montant total de la valeur nette comptable des titres est constitué de titres non cotés.

Liste des entreprises liées :

- Edmond de Rothschild Asset Management (France)
- Financière Boréale
- Edmond de Rothschild Corporate Finance
- Edmond de Rothschild (Italia) S.G.R. SpA
- Edmond de Rothschild Private Equity Partners
- Edmond de Rothschild Investment Partners
- Edmond de Rothschild (Israel) Ltd
- Edmond de Rothschild Assurances et Conseils (France)
- Edmond de Rothschild ASIA Limited
- Edmond de Rothschild Boulevard Buildings Ltd
- Edmond de Rothschild Real Estate (Eastern Europe) CIE SàRL-A
- Edmond de Rothschild Real Estate (Eastern Europe) CIE SàRL-B
- CFSH Luxembourg
- Einvest
- Valse Invest
- Elivest

## 2.8. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

En milliers d'euros	Début exercice	Acquisitions / dotations	Remboursements / cessions	Autres variations	Fin exercice
<b>Valeur brute</b>					
Fonds commercial (dont droit au bail)	3.881	-	-	-	3.881
Autres immobilisations incorporelles	71.287	5.705	-	-	76.992
Immobilisations incorporelles en cours	-	93	-	-	93
<b>Total</b>	<b>75.168</b>	<b>5.798</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>80.966</b>
<b>Amortissements - Dépréciations</b>					
Autres immobilisations incorporelles	-53.326	-8.894	-	-	-62.220
<b>Total</b>	<b>-53.326</b>	<b>-8.894</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-62.220</b>
<b>Valeur nette comptable</b>	<b>21.842</b>	<b>-3.096</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>18.746</b>

## 2.9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

En milliers d'euros	Début exercice	Acquisitions / dotations	Remboursements / cessions	Autres variations	Fin exercice
<b>Valeur brute</b>					
Terrains	11.434	-	-	-	11.434
Constructions	20.974	-	-5	-	20.969
Matériel informatique	21.025	1.233	-	-	22.258
Agencements, installations et autres immobilisations corporelles	35.775	163	-64	-	35.874
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>89.208</b>	<b>1.396</b>	<b>-69</b>	<b>-</b>	<b>90.535</b>
<b>Amortissements - Dépréciations</b>					
Constructions	-20.414	-43	5	-	-20.452
Matériel informatique	-18.374	-1.326	-	-	-19.700
Agencements, installations et autres immobilisations corporelles	-27.973	-1.768	64	-	-29.677
<b>Total</b>	<b>-66.761</b>	<b>-3.137</b>	<b>69</b>	<b>-</b>	<b>-69.829</b>
<b>Valeur nette comptable</b>	<b>22.447</b>	<b>-1.741</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>20.706</b>

## 2.10. ACTIONS PROPRES, PLANS D'ATTRIBUTION GRATUITE D'ACTIONS ET D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

La Banque ne détient plus d'actions propres.

Au 31 décembre 2014 :

- 6.446 actions gratuites attribués le 1er juillet 2012, qui ont été définitivement acquises le 1er juillet 2014, ont fait l'objet d'un complément de dotations aux provisions pour charges d'un montant de 71,06 milliers d'euros mais aussi d'une reprise de provisions pour charges d'un montant de 794,07 milliers d'euros.

- 41.825 options d'achat d'actions attribués le 1er juillet 2010 ont fait l'objet d'une reprise de provisions pour charges d'un montant de 210,62 milliers d'euros.
- La valeur unitaire des actions est retenue à 115,50€.

Position des actions propres :

	Nombre d'actions	Prix unitaire	Montant (en milliers d'euros)
<b>Position au 31.12.2013</b>			
<b>Position au 31.12.2014</b>	-	-	-
dont :			
Actions propres affectées	-	-	-

## 2.11. AUTRES ACTIFS ET AUTRES PASSIFS

En milliers d'euros	31.12.2014		31.12.2013	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Primes sur options		-		-
Appels de marge	42.000	35.763	29.566	27.924
Dépôts de garantie	16.308	20.609	14.680	24.325
<b>Divers</b>	<b>29.345</b>	<b>33.732</b>	<b>76.700</b>	<b>17.700</b>
<b>Total</b>	<b>87.653</b>	<b>90.104</b>	<b>120.946</b>	<b>78.264</b>

## 2.12. COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIFS ET PASSIFS

En milliers d'euros	31.12.2014		31.12.2013	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Valeurs à l'encaissement	111	-	-	-
Charges constatées d'avance	13.723	-	18.032	-
Produits à recevoir	91.146	-	58.552	-
Produits constatés d'avance	-	8.709	-	12.862
Charges à payer	-	86.032	-	87.832
Divers	29.558	6.511	4.346	31.703
<b>Total</b>	<b>134.538</b>	<b>101.252</b>	<b>80.930</b>	<b>132.397</b>

## 2.13. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

En milliers d'euros	Début exercice	Acquisitions / dotations	Cessions / reprises	Autres variations	Fin exercice
<b>Valeur brute</b>					
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-	-	-	-
Participations et autres titres détenus à long terme	57.036	-	-102	-	56.934
Participations dans les entreprises liées	218.567	2.947	-60	-	221.454
<b>Total</b>	<b>275.603</b>	<b>2.947</b>	<b>-162</b>	<b>-</b>	<b>278.388</b>
<b>Dépréciations</b>					
Participations et autres titres détenus à long terme	-5.532	-	3204	-	-2.328
Participations dans les entreprises liées	-258	-17.442	-	-	-17.700
<b>Total</b>	<b>-5.790</b>	<b>-17.442</b>	<b>3.204</b>	<b>-</b>	<b>-20.028</b>
<b>Valeur nette comptable</b>					
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-	-	-	-
Participations et autres titres détenus à long terme	51.504	-	3.102	-	54.606
Participations dans les entreprises liées	218.309	-14.495	-60	-	203.754
<b>Total</b>	<b>269.813</b>	<b>-14.495</b>	<b>3.042</b>	<b>-</b>	<b>258.360</b>

## 2.14. DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

En milliers d'euros	31.12.2014			31.12.2013		
	A vue	A terme	Total	A vue	A terme	Total
Comptes ordinaires	8.647	-	8.647	33.798	-	33.798
Comptes et emprunts	8.234	215.434	223.668	-	105.782	105.782
<b>Sous-total</b>	<b>16.881</b>	<b>215.434</b>	<b>232.315</b>	<b>33.798</b>	<b>105.782</b>	<b>139.580</b>
Dettes rattachées	-	34	34	-	4	4
<b>Total</b>	<b>16.881</b>	<b>215.468</b>	<b>232.349</b>	<b>33.798</b>	<b>105.786</b>	<b>139.584</b>

## 2.15. OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE

En milliers d'euros	31.12.2014			31.12.2013		
	A vue	A terme	Total	A vue	A terme	Total
Comptes d'épargne à régime spécial						
- Comptes d'épargne à régime spécial	-	39.635	39.635	-	43.814	43.814
- Dettes rattachées	-	-	-	-	-	-
<b>Sous-total</b>	<b>-</b>	<b>39.635</b>	<b>39.635</b>	<b>-</b>	<b>43.814</b>	<b>43.814</b>
Autres dettes						
- Comptes ordinaires de la clientèle	990.283	-	990.283	1.156.301	-	1.156.301
- Comptes créditeurs à terme	-	140.188	140.188	-	52.646	52.646
- Titres donnés en pension livrée	-	60.226	60.226	39.999	56.233	96.232
- Autres dettes diverses	-	597	597	1.400	1.868	3.268
- Dettes rattachées	22	153	175	56	174	230
<b>Sous-total</b>	<b>990.305</b>	<b>201.164</b>	<b>1.191.469</b>	<b>1.197.756</b>	<b>110.921</b>	<b>1.308.677</b>
<b>Total</b>	<b>990.305</b>	<b>240.799</b>	<b>1.231.104</b>	<b>1.197.756</b>	<b>154.735</b>	<b>1.352.491</b>

## 2.16. DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE

En milliers d'euros	31.12.2014	31.12.2013
Titres du marché interbancaire et créances négociables	198.614	181.634
Emprunts obligataires	-	190
<b>Sous-total</b>	<b>198.614</b>	<b>181.824</b>
Dettes rattachées	2.833	61
<b>Total</b>	<b>201.447</b>	<b>181.885</b>

## 2.17. PROVISIONS

En milliers d'euros	Début exercice	Dotations	Reprises utilisées	Reprises disponibles	Autres variations	Fin exercice
<b>Provisions pour charges</b>						
Provisions pour médailles du travail	1.127	119	-51	-5	-	1.190
Provisions pour charges sur actions propres (1)	934	71	-745	-260	-	-
Autres provisions pour charges sur litiges	-	-	-	-	-	-
<b>Sous-total</b>	<b>2.092</b>	<b>201</b>	<b>-796</b>	<b>-276</b>	<b>-</b>	<b>1.221</b>
<b>Provisions pour risques</b>						
Provisions pour litiges (2)	19.116	6.561	-19.493	-220	-	5.964
Autres provisions pour risques	1.413	51	-	-	-	1.464
<b>Sous-total</b>	<b>20.529</b>	<b>6.612</b>	<b>-19.493</b>	<b>-220</b>	<b>-</b>	<b>7.428</b>
<b>Total</b>	<b>22.621</b>	<b>6.813</b>	<b>-20.289</b>	<b>-496</b>	<b>-</b>	<b>8.649</b>

(1) Actions propres faisant l'objet de plans d'options d'achat d'actions :

- 6.446 actions gratuites attribués le 1er juillet 2012, qui ont été définitivement acquises le 1er juillet 2014, ont fait l'objet d'un complément de dotations aux provisions pour charges d'un montant de 71,06 milliers d'euros mais aussi d'une reprise de provisions pour charges d'un montant de 794,07 milliers d'euros.
- 41.825 options d'achat d'actions attribués le 1er juillet 2010 ont fait l'objet d'une reprise de provisions pour charges d'un montant de 210,62 milliers d'euros.

La valeur unitaire des actions est retenue à 115,50€.

(2) Les dotations aux provisions pour risques sont destinées, pour l'essentiel, à faire face à des litiges avec des tiers. Les reprises portent pour l'essentiel sur les litiges et l'activité de private equity.

Le régime de retraite « sur-complémentaire » mis en place en décembre 2004 a été fermé au 31 décembre 2012, le dispositif étant maintenu pour ses bénéficiaires nés avant le 31 décembre 1953.

Il s'applique à une catégorie de cadres auxquels les régimes obligatoires et complémentaires existants apportent un taux de remplacement sensiblement inférieur à celui des autres catégories.

Ce dispositif entre dans le champ d'application des régimes à prestations définies exprimés sous forme différentielle (limitée dans le temps) ou additive en régime de base.

La dette actuarielle au taux de 2,50% au 31 décembre 2014 est passée de 23.488 milliers d'euros à 23.544 milliers d'euros.

Taxes et contributions sur les rentes : L'article 113 de la loi n° 2003-775 du 21 août 2003 portant réforme des retraites modifie les modalités d'assujettissement aux cotisations de Sécurité Sociale, à la contribution sociale généralisée et à la contribution au remboursement de la dette sociale des contributions des employeurs destinées au financement de prestations. En contrepartie de l'exonération de charges sociales, une taxe payable exclusivement par l'entreprise a été instaurée.

La loi de financement de la Sécurité Sociale 2010 a instauré le doublement de la taxe assise sur les montants de rente dépassant 1/3 du plafond annuel de la Sécurité Sociale. Cette taxe est passée de 8 % à 16 %.

La loi de financement de la Sécurité Sociale 2011 a ensuite modifié l'assiette d'application de cette taxe. Désormais la franchise est supprimée, la taxe de 16 % est donc appliquée dès le 1er euro de rente pour toute rente liquidée après le 1er janvier 2001.

Le Groupe avait fait le choix de l'option de taxation sur les rentes. En fin d'année 2011, la société a opté pour un changement d'option, ouvert par la loi de financement de la Sécurité Sociale pour 2011 sur les régimes à prestations définies de type L.137-11. Elle est passée à la taxe de 12 % assise sur toutes les cotisations versées au fonds.

Indépendamment de la taxe précédente, une contribution additionnelle de 30 % dès le premier euro, à la charge de l'employeur, sur les rentes excédant huit fois le plafond annuel et liquidées à compter du 1er janvier 2010, a été également instaurée. Ces impacts ont été évalués en 2009.

Le calcul de la couverture financière fait ressortir qu'aucun montant n'aurait été provisionné ni en 2014, ni en 2013, en application de la méthode préférentielle (non retenue par la Banque).

Les actifs du régime sont valorisés à 24.167 milliers d'euros en 2014 et le gain net résiduel des services passés est nul au 31 décembre 2014.

Les provisions ne comprennent pas les indemnités de fin de carrière pour un montant de 4.675 milliers d'euros en 2014 contre 3.997 milliers d'euros en 2013.

Les provisions pour risques bancaires s'élèvent à 4.029 milliers d'euros en 2014, contre 11.435 milliers d'euros en 2013.

S'agissant de l'affaire Madoff, le Groupe estime que dans le cadre de ses activités de gestion pour compte de tiers et/ou dépositaire, le risque de contentieux auquel il pourrait être exposé n'est pas significatif. En effet, l'examen du processus d'investissement mis en oeuvre, tant par la société de gestion EdRIM Gestion (laquelle a fusionné avec EdRAM (France) en date du 30 novembre 2012), que par la Direction de la Clientèle Privée a fait ressortir que la première avait appliqué de manière satisfaisante les procédures internes de « due diligence » régissant la sélection des fonds sous-jacents et que les décisions de gestion prises par la seconde étaient généralement en accord avec le mandat conféré à la Banque, en termes à la fois d'éligibilité des instruments acquis et des limites d'investissement.

Il est rappelé qu'au titre de ces activités, le montant total des expositions du Groupe sur des fonds Madoff (sur la base d'une valorisation des fonds arrêtée au 31 décembre 2008) ressort à 42,9 millions d'euros.

## 2.18. DETTES SUBORDONNÉES

En milliers d'euros	31.12.2014	31.12.2013
Titres subordonnés à durée indéterminée (1)	21.000	21.000
Dettes rattachées	732	732
<b>Total</b>	<b>21.732</b>	<b>21.732</b>

(1) En juin 2007, la Banque a émis un titre super subordonné (« TSS ») d'un montant de 50 millions d'euros. En cas de liquidation de la société émettrice, ce titre subordonné à maturité indéterminée n'est remboursable qu'après le désintéressement des autres créanciers à l'exclusion des titulaires de prêts participatifs ou de titres participatifs. Suite à des contacts avec un des porteurs, une offre de rachat partiel sur un nominal de 29M€ a été faite par EDR (France) avec une décote de 7,5%. Après avoir obtenu le 12 juillet 2013 l'autorisation de l'ACP, l'opération de rachat des 29 M€, suivie de destruction, a été effectuée en août 2013.

Le TSS est assorti de covenants financiers :

- Non-paiement des intérêts en cas d'insuffisance de capital liée au non respect du ratio prudentiel d'adéquation des fonds propres ou à la détérioration de la situation financière de la Banque ;
- réduction des intérêts courus à payer et ensuite du nominal de l'émission si l'émetteur n'a pas, dans un délai déterminé, remédié à l'insuffisance de capital constatée.

Les principales caractéristiques financières de ce TSS sont les suivantes :

Date d'émission	Date de remboursement anticipé (call option)	Taux jusqu'à la date de remboursement anticipé	Taux à partir de la date de remboursement anticipé	Majoration d'intérêt (step up) à partir de la date d'option de remboursement
juin 2007	Juin 2017 puis trimestriellement	6,36 % (*)	Euribor + 2,65 %	+ 100 points de base

(\*) Taux fixé par référence au taux de swap 10 ans en euros relevé le 4 juin 2007 : 4,71 % + 1,65 %.

## 2.19. RÉSERVES

En milliers d'euros	31.12.2014	31.12.2013
Réserve légale	8.308	8.308
Réserves réglementées	152	152
Autres réserves	23.818	23.818
<b>Total</b>	<b>32.278</b>	<b>32.278</b>

## 2.20. ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

En milliers d'euros	Capital	Primes	Réserves	Report à nouveau	Résultat	Total
<b>Position au début de l'exercice</b>	<b>83.076</b>	<b>98.244</b>	<b>32.278</b>	<b>24.594</b>	<b>32.130</b>	<b>270.322</b>
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice (avant affectation)	-	-	-	-	11.118	11.118
Distribution de l'exercice	-	-	-	16.014	-	16.014
Autres mouvements	-	-	-	-	-32.130	-32.130
<b>Position à la clôture de l'exercice</b>	<b>83.076</b>	<b>98.244</b>	<b>32.278</b>	<b>40.608</b>	<b>11.118</b>	<b>265.324</b>

Le capital social de 83.075.820,00 euros, divisé en 5.538.388 actions de 15 euros de nominal chacune, se répartit comme suit :

	Nombre d'actions	% d'intérêt
Edmond de Rothschild S.A.	4.880.272	88,12%
Caisse de Dépôt et Placement du Québec	577.064	10,42%
EDRRIT Limited	24.172	0,44%
Divers actionnaires salariés du Groupe	41.766	0,75%
Autres actionnaires minoritaires	15.114	0,27%
<b>Total</b>	<b>5.538.388</b>	<b>100,00%</b>

Le bénéfice distribuable, en euros, s'établit comme suit :

Bénéfice de l'exercice 2014	11.118.407,98
Report à nouveau à la clôture de l'exercice	40.607.724,53
Affectation à la réserve légale	-
<b>Bénéfice distribuable</b>	<b>51.726.132,51</b>

Le bénéfice distribuable est affecté de la façon suivante (\*) :

Distribution d'un dividende de 3,16 euros par action, soit :	17 501 306,08
Report à nouveau	34 224 826,43

(\*) Sous réserve du vote de cette résolution par l'Assemblée Générale du 22 mai 2015.

## 2.21. OPÉRATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES

En milliers d'euros	31.12.2014	31.12.2013
<b>Actif</b>		
Opérations avec la clientèle (hors créances rattachées)	108.264	99.937
<b>Passif</b>		
Opérations avec la clientèle (hors dettes rattachées)	166.968	71.874

## 2.22. VENTILATION DE CERTAINS ACTIFS / PASSIFS SELON LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

En milliers d'euros	< 3 mois	> 3 mois < 1 an	> 1 an < 5 ans	> 5 ans	Total
<b>Actif</b>					
Créances sur les établissements de crédit	150.730				150.730
Opérations avec la clientèle	507.387	65.226	80.971	631	654.215
Obligations et autres titres à revenu fixe	3.013			4.070	7.083
<b>Total</b>	<b>661.130</b>	<b>65.226</b>	<b>80.971</b>	<b>4.701</b>	<b>812.028</b>
<b>Passif</b>					
Dettes envers les établissements de crédit	17.308	215.041			232.349
Opérations avec la clientèle	1.050.041	126.057	55.006		1.231.104
Dettes représentées par un titre	34.421	61.861	102.130	3.035	201.447
- Titres du marché interbancaire T.C.N.	34.421	61.861	102.130	3.035	201.447
- Emprunts obligataires					
<b>Total</b>	<b>1.101.770</b>	<b>402.959</b>	<b>157.136</b>	<b>3.035</b>	<b>1.664.900</b>

## NOTE 3 – INFORMATIONS SUR LES POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT

### 3.1. INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS

En milliers d'euros	2014	2013
Produits sur opérations avec les établissements de crédit	12.598	32.291
Produits sur opérations avec la clientèle	7.989	7.135
Produits sur obligations et autres titres à revenu fixe	438	722
Autres intérêts et produits assimilés	3.226	5.702
<b>Total</b>	<b>24.251</b>	<b>45.850</b>

### 3.2. INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES

En milliers d'euros	2014	2013
Charges sur opérations avec les établissements de crédit	-5.370	-5.801
Charges sur opérations avec la clientèle	-751	-962
Charges sur obligations et autres titres à revenu fixe	-8.272	-26.824
Autres intérêts et charges assimilées	-3.296	-3.295
<b>Total</b>	<b>-17.689</b>	<b>-36.882</b>

### 3.3. REVENUS DES TITRES À REVENU VARIABLE

En milliers d'euros	2014	2013
Actions et autres titres à revenu variable	7.001	1.974
Titres de participation et autres titres détenus à long terme	4.076	2.604
Parts dans les entreprises liées	42.676	69.653
<b>Total</b>	<b>53.753</b>	<b>74.231</b>

### 3.4. COMMISSIONS

En milliers d'euros	2014		2013	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Opérations de trésorerie et interbancaires	-	-7	-	-16
Opérations avec la clientèle	11	-	34	-
Opérations sur titres	-	-47	-	-338
Opérations de change	39	-	15	-
Opérations de hors-bilan				
. Opérations sur titres	119	-	119	-
. Opérations sur instruments financiers à terme	6.657	-3.905	5.612	-3.408
Prestations de services financiers	117.369	-8.742	116.429	-13.642
Dotations / Reprises liées aux provisions	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>124.195</b>	<b>-12.701</b>	<b>122.209</b>	<b>-17.404</b>

### 3.5. GAINS OU PERTES SUR OPÉRATIONS DES PORTEFEUILLES DE NÉGOCIATION

En milliers d'euros	2014			2013		
	Produits	Charges	Solde	Produits	Charges	Solde
Titres de transaction	127	-8	119	265	-18	247
Opérations de change	273.959	-268.101	5.858	303.968	-294.918	9.050
Instruments financiers à terme	-	-5	-5	-	-12	-12
Dotations / Reprises liées aux provisions	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>274.086</b>	<b>-268.114</b>	<b>5.972</b>	<b>304.233</b>	<b>-294.948</b>	<b>9.285</b>

### 3.6. GAINS OU PERTES SUR OPÉRATIONS DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILÉS

En milliers d'euros	2014			2013		
	Produits	Charges	Solde	Produits	Charges	Solde
Moins-values de cession	-	-28.591	-28.591	-	-1	-1
Plus-values de cession	1.671	-	1.671	333	-	333
Dotations / Reprises liées aux dépréciations	28.437	-3.681	24.756	737	-26.737	-26.000
<b>Total</b>	<b>30.108</b>	<b>-32.272</b>	<b>-2.164</b>	<b>1.070</b>	<b>-26.738</b>	<b>-25.668</b>

### 3.7. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE

En milliers d'euros	2014	2013
Refacturation de charges	16.589	18.633
Autres produits accessoires	26.496	26.228
Divers	1.708	1.746
Dotations / Reprises liées aux provisions	-	402
<b>Total</b>	<b>44.793</b>	<b>47.009</b>

### 3.8. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE

En milliers d'euros	2014	2013
Rétrocessions de produits	-35.570	-37.883
Divers	-13.847	-723
Dotations / Reprises liées aux provisions	7.456	-7.875
<b>Total</b>	<b>-41.961</b>	<b>-46.481</b>

### 3.9. CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

En milliers d'euros	2014	2013
Salaires et traitements	-67.503	-61.221
Charges sociales	-30.276	-27.882
Intéressement des salariés	-296	-268
Participation des salariés	-2.208	-2.089
Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	-7.902	-6.785
Dotations aux provisions pour frais de personnel	-6.751	-8.921
Reprises de provisions pour frais de personnel	13.318	11.903
<b>Sous-total frais de personnel</b>	<b>-101.618</b>	<b>-95.263</b>
Impôts et taxes	-2.707	-2.482
Locations	-14.266	-17.917
Services extérieurs	-38.052	-32.462
Transports et déplacements	-1.416	-1.566
Autres charges diverses d'exploitation	-	-
Dotations aux provisions pour frais administratifs	-	-
Reprises de provisions pour frais administratifs	-	-
<b>Sous-total frais administratifs</b>	<b>-56.441</b>	<b>-54.427</b>
<b>Total</b>	<b>-158.059</b>	<b>-149.690</b>

### 3.10. COÛT DU RISQUE

En milliers d'euros	2014	2013
Dotations sur dépréciations sur créances douteuses	-	-
Dotations aux provisions	-	-
Pertes nettes sur créances irrécupérables	-69	-8
Reprises sur dépréciations sur créances douteuses devenues disponibles	293	76
Reprises liées aux provisions	-	-
Récupérations sur créances amorties	18	95
<b>Total</b>	<b>242</b>	<b>163</b>

### 3.11. GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISÉS

En milliers d'euros	2014	2013
Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	203	-
Plus-values de cession sur immobilisations financières	2.250	2.704
Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
Moins-values de cession sur immobilisations financières	-	-
Dotations aux provisions pour dépréciation sur immobilisations financières	-17.442	-742
Reprises sur dépréciations des immobilisations financières	3.204	-
<b>Total</b>	<b>-11.785</b>	<b>1.962</b>

### 3.12. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel pour 2014 est de 2 milliers d'euros.

### 3.13. IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

L'impôt sur les bénéfices, calculé dans le cadre du régime d'intégration fiscale, présente un solde positif de 14.300 milliers d'euros.

Si elle avait été imposée séparément, Edmond de Rothschild (France), hors impôt différé, n'aurait pas été imposable, car elle présente un déficit fiscal.

## NOTE 4 – INFORMATIONS RELATIVES AUX RÉSULTATS DES ACTIVITÉS BANCAIRES

### Analyse des agrégats du produit net bancaire

L'analyse du produit net bancaire, par grands secteurs d'activité, qui s'extrait de la présentation purement comptable du compte de résultat publiable, peut être résumée, très globalement, comme suit :

En milliers d'euros	2014	2013
- Gestion d'actifs	72.593	64.655
- Activité à marge	6.585	5.108
- Opérations de marchés	7.021	11.037
- Conseil aux entreprises	-	329
- Portefeuille titres et revenus divers	92.250	91.020
<b>Produit net bancaire</b>	<b>178.449</b>	<b>172.149</b>

A 178,4 millions d'euros, le produit net bancaire de l'exercice 2014 est en progression de 3,7% par rapport à celui de 2013 (172,1 millions d'euros).

Cette hausse de +6,3 millions d'euros s'explique principalement par l'évolution du poste « commissions sur gestion d'actifs » qui est en progression sensible (+ 12% à 72,6 millions d'euros contre 64,7 millions d'euros en 2013). Cette hausse est due aux commissions financières et droits de garde, ainsi qu'aux commissions sur les portefeuilles gérés.

Les opérations de marchés continuent d'être impactées par un environnement de taux historiquement bas. Ainsi, ce poste est en diminution de -4,0 millions d'euros entre 2013 et 2014.

Le produit net bancaire a été également impacté par des dotations aux provisions liées à l'activité private equity (en forte baisse toutefois par rapport à 2013) et à une plus faible remontée des acomptes sur dividendes des filiales.

## NOTE 5 – NOTES SUR LE HORS-BILAN

### 5.1. OPÉRATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES

En milliers d'euros	2014	2013
<b>Engagements donnés</b>		
Engagements de financement	6.400	-
Engagements de garantie	84	84

### 5.2. ENGAGEMENT DE LIQUIDITÉ

Les bénéficiaires des plans d'attribution gratuite d'actions et des plans d'options de souscription ou d'achat d'actions mis en œuvre au niveau de Edmond de Rothschild S.A. ou des Sociétés du Groupe ont conclu, avec les sociétés émettrices concernées, des contrats de liquidité aux termes desquels ces sociétés émettrices s'engagent à acheter et les bénéficiaires à vendre, sous certaines conditions, les actions émises ou attribuées dans le cadre de ces plans.

Depuis décembre 2005, Edmond de Rothschild S.A. et la Banque ont convenu que Edmond de Rothschild S.A. serait systématiquement substituée à la Banque dans l'exécution de ces contrats, Edmond de Rothschild S.A. se réservant la faculté de se substituer un tiers.

### 5.3. OPÉRATIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME

Les opérations sur les instruments de taux d'intérêt sont classées en portefeuille de micro-couverture. Les opérations conditionnelles sur instruments de cours de change peuvent être effectuées dans le cadre de la gestion spécialisée d'un portefeuille ou font l'objet d'un adossement. Les engagements sur instruments financiers à terme – dont la valeur nominale des contrats est exprimée en milliers d'euros – se décomposent de la manière suivante :

Au 31 décembre 2014	Micro couverture		Portefeuille de transaction		Total	
En milliers d'euros	Achats	Ventes	Achats	Ventes	Achats	Ventes
<b>Marchés organisés et assimilés</b>						
<b>Contrats fermes</b>						
« Swaps de devises » (1)	1.773.379	1.769.169	-	-	1.773.379	1.769.169
<b>Total</b>	<b>1.773.379</b>	<b>1.769.169</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1.773.379</b>	<b>1.769.169</b>
<b>Marchés de gré à gré</b>						
<b>Contrats fermes</b>						
« Swaps de taux » et « Swaps d'indices » (1)	613.032	155.398	-	-	613.032	155.398
<b>Sous-total</b>	<b>613.032</b>	<b>155.398</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>613.032</b>	<b>155.398</b>
<b>Contrats conditionnels</b>						
« Taux » et « Indices »	-	-	-	-	-	-
<b>Sous-total</b>						
<b>Total</b>	<b>613.032</b>	<b>155.398</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>613.032</b>	<b>155.398</b>

<sup>(1)</sup> dont entreprises liées pour un montant de 78.829 milliers d'euros.

Au 31 décembre 2013	Micro couverture		Portefeuille de transaction		Total	
En milliers d'euros	Achats	Ventes	Achats	Ventes	Achats	Ventes
<b>Marchés organisés et assimilés</b>						
<b>Contrats fermes</b>						
« Swaps de devises » (1)	3.754.972	3.754.590	-	-	3.754.972	3.754.590
<b>Total</b>	<b>3.754.972</b>	<b>3.754.590</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3.754.972</b>	<b>3.754.590</b>
<b>Marchés de gré à gré</b>						
<b>Contrats fermes</b>						
« Swaps de taux » et « Swaps d'indices » (1)	323.272	320.016	-	-	323.272	320.016
<b>Sous-total</b>	<b>323.272</b>	<b>320.016</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>323.272</b>	<b>320.016</b>
<b>Contrats conditionnels</b>						
« Taux » et « Indices »	-	-	-	-	-	-
<b>Sous-total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total</b>	<b>323.272</b>	<b>320.016</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>323.272</b>	<b>320.016</b>

<sup>(1)</sup> dont entreprises liées pour un montant de 79.829 milliers d'euros.

La ventilation par durées résiduelles des engagements ci-dessus se présente ainsi (en milliers d'euros) :

Au 31 décembre 2014	0 à 1 an		1 à 5 ans		Plus de 5 ans	
En milliers d'euros	Achats	Ventes	Achats	Ventes	Achats	Ventes
Marchés organisés et assimilés	1.770.878	1.766.668	2.501	2.501	-	-
Marchés de gré à gré	120.465	4.283	237.572	98.286	254.995	52.829

Au 31 décembre 2013	0 à 1 an		1 à 5 ans		Plus de 5 ans	
En milliers d'euros	Achats	Ventes	Achats	Ventes	Achats	Ventes
Marchés organisés et assimilés	3.754.972	3.754.590	-	-	-	-
Marchés de gré à gré	45.583	171.700	268.420	146.316	9.269	2.000

Le degré d'exposition de la Banque aux risques de marché liés aux opérations sur instruments financiers, exprimé en milliers d'euros, peut être résumé comme suit :

Nature du risque	Opérations concernées	Hypothèses	Evaluation de la sensibilité	
			2014	2013
Risque de taux d'intérêt	Opérations de trésorerie en euros	Variation défavorable de 1 % de la courbe des taux d'intérêt	83	120
	Opérations de trésorerie en devises	Variation défavorable de 1 % de la courbe des taux d'intérêt	236	135
Risque de change	Opérations de change au comptant et à terme	Variation défavorable de 8 % des cours des devises	38	27

### 5.4. JUSTE VALEUR DES OPÉRATIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME

La juste valeur des instruments financiers à terme est déterminée par référence à leur valeur de marché calculée quotidiennement dans le cadre de mesure de risque de contrepartie.

En milliers d'euros	Valeur positive		Valeur négative	
	2014	2013	2014	2013
<b>Marchés organisés et assimilés</b>				
<b>Contrats fermes</b>				
« Swaps de devises »	26.053	13.910	-22.157	-13.756
<b>Marchés de gré à gré</b>				
<b>Contrats fermes</b>				
« Swaps de taux » « Swaps sur indices »	22.493	38.866	-14.346	-31.967



---

## NOTE 6 - INFORMATIONS RELATIVES AU RISQUE DE CONTREPARTIE SUR PRODUITS DÉRIVÉS

---

### 6.1. NATURE ET MÉTHODOLOGIE DU CALCUL

Les calculs des montants des équivalents risques et des compensations sont effectués selon les principes énoncés par le Comité de la Réglementation Bancaire et Financière dans les règlements n° 91-05 et 95-02 et par la Commission Bancaire dans l'instruction n° 96-06.

La valeur de remplacement positive des équivalents risques correspond à l'évaluation au prix de marché des contrats, avant prise en compte des effets de la compensation et des garanties reçues.

La majoration brute est le résultat du montant notionnel de l'opération auquel est appliqué un coefficient de pondération. La majoration nette, quant à elle, est calculée selon la formule définie dans l'instruction n° 96-06 : majoration nette = 0,4 x majoration brute + 0,6 x RNB x majoration brute dans laquelle le RNB représente le rapport du coût de remplacement net sur le coût de remplacement brut pour les transactions soumises à un accord de compensation juridiquement valable.

Les taux de pondération retenus pour les types de contrepartie correspondent à ceux définis dans le règlement n° 91-05 : 20 % pour les banques et 50 % pour les clients.

### 6.2. VENTILATION DES ÉQUIVALENTS RISQUES PONDÉRÉS PAR TYPES DE CONTREPARTIE

<i>En milliers d'euros</i>	Risques pondérés bruts		Risques pondérés nets	
	2014	2013	2014	2013
Banques	8.500	12.318	6	7
Clients	14.290	16.079	14	15

### 6.3. EFFET, EN MONTANT, DES COMPENSATIONS SUR LA SOMME DES ÉQUIVALENTS RISQUES PONDÉRÉS

<i>En milliers d'euros</i>	Effet du netting		Effet de collatéralisation	
	2014	2013	2014	2013
Banques	2.298	5.145	1	1
Clients	20	1.229	-	-

## NOTE 7 - EFFECTIF MOYEN

	2014	2013
Techniciens	129	133
Cadres	296	282
Agents "hors classification"	104	105
<b>Total</b>	<b>529</b>	<b>520</b>

Conformément aux prescriptions du Code de Commerce, est communiquée la ventilation par catégories de l'effectif moyen, salarié et mis à disposition du groupe pendant l'exercice. L'effectif employé à temps partiel ou pour une durée inférieure à l'exercice est pris en compte en proportion du temps de travail effectif, par référence à la durée conventionnelle ou légale du travail.

## NOTE 8 – INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

**8.1.** Edmond de Rothschild (France) est incluse par intégration globale dans le périmètre de consolidation de Edmond de Rothschild S.A.

### 8.2. ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Aucun évènement significatif n'est intervenu depuis la clôture au 31 décembre 2014.

Les comptes sociaux annuels tels qu'ils sont présentés ont été arrêtés le 10 mars 2015 par le Directoire et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale le 22 mai 2015.

## NOTE 9 – TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

### 9.1. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES PERSONNES PHYSIQUES ET AUTRES

En milliers d'euros	31.12.2014	31.12.2013
Comptes, Prêts et créances rattachées	19.304	19.454
<b>Actif</b>	<b>19.304</b>	<b>19.454</b>

En milliers d'euros	31.12.2014	31.12.2013
Comptes à vue	299	185
<b>Passif</b>	<b>299</b>	<b>185</b>

En milliers d'euros	2014	2013
+ Intérêts et produits assimilés	9	371
Produit net bancaire	9	371
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>9</b>	<b>371</b>

### 9.2. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES PERSONNES MORALES

#### • Opérations relatives au compte de résultat

En milliers d'euros			31.12.2014	
	Désignation	Relation avec la partie liée	Produits	Charges
-	Produits/Charges sur opérations avec les établissements de crédit	EDRIM Solutions Filiale	-	-
-	Prestation de services financiers	EDRIM Solutions Filiale	-	-1.280
+	Plus-values de cession sur immobilisations financières	EDRIM Solutions Filiale	-	-

#### • Opérations relatives aux instruments financiers à terme

En milliers d'euros			Montant	
	Désignation	Relation avec la partie liée	Produits	Charges
-	Swap d'échange d'indices de résultat	EDRIM Solutions Filiale	-	-

#### • Opérations relatives au compte de résultat

En milliers d'euros			31.12.2013	
	Désignation	Relation avec la partie liée	Produits	Charges
-	Charges sur opérations avec les établissements de crédit	EDRIM Solutions Filiale	-	-
-	Prestation de services financiers	EDRIM Solutions Filiale	-	-2.014
+	Plus-values de cession sur immobilisations financières	EDRIM Solutions Filiale	-	-

# Résultats financiers de la société mère au cours des cinq derniers exercices

	2010	2011	2012	2013	2014
<b>Situation financière en fin d'exercice</b>					
Capital social	83.075.820	83.075.820	83.075.820	83.075.820	83.075.820
Nombre d'actions émises	5.538.388	5.538.388	5.538.388	5.538.388	5.538.388
Nombre d'obligations convertibles en actions	-	-	-	-	-
Fonds propres (1) *	222.188.000	222.285.000	223.363.000	238.192.000	254.206.000
Capitaux permanents (1) *	385.592.000	384.798.000	273.553.000	259.382.000	275.206.000
Total de bilan *	2.502.621.000	3.072.808.000	2.353.555.000	2.199.296.000	2.151.961.000
<b>Résultat global des opérations effectuées</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	367.715.542	529.828.773	432.127.711	514.210.977	470.304.585
Bénéfice avant impôts, amortissements et provisions	53.740.114	68.724.456	-14.041.382	55.453.158	-15.951.894
Impôt sur les bénéfices	-12.597.846	-8.383.767	-2.573.637	-17.035.895	-14.300.382
Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	41.584.922	43.194.923	14.828.872	32.130.412	11.118.408
Montant des bénéfices distribués	41.870.213	42.479.436	-	16.116.709	17.501.306
<b>Résultat des opérations rapporté à une seule action</b>					
Bénéfice après impôts, mais avant amortissements et provisions	11,98	13,92	-2,07	13,09	-0,30
Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	7,51	7,80	2,68	5,80	2,01
Dividende versé à chaque action **	7,56	7,67	-	2,91	3,16
<b>Personnel</b>					
Nombre d'employés fin d'exercice	508	511	528	526	532
Montant de la masse salariale (D.A.D.S.)	44.527.599	48.308.305	58.501.446	47.937.302	59.101.566
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité Sociale, Œuvres sociales)	24.953.014	26.307.066	23.042.591	27.882.464	30.276.567
Participation des salariés	2.495.166	2.524.140	2.218.312	2.088.549	2.208.329

<sup>(1)</sup> Hors résultat de l'exercice.

\* Arrondis au millier d'euros le plus proche.

\*\* Sous réserve de la décision de l'Assemblée Générale du 22 mai 2015.

---

# Rapports des Commissaires aux Comptes

Exercice clos le 31 décembre 2014

## RAPPORT SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

---

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- Le contrôle des comptes consolidés de la société Edmond de Rothschild (France), tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### I - OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

### II - JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

#### ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

Votre Groupe comptabilise des dépréciations sur des actifs financiers disponibles à la vente lorsqu'il existe une indication objective de baisse durable ou significative de la valeur de ces actifs (notes 2 « Méthodes comptables, d'évaluation et notes explicatives » et 3.3. de l'annexe relatives aux « Actifs financiers disponibles à la vente »).

Nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif à l'identification d'indices de perte de valeur, la valorisation des actifs les plus significatifs ainsi que les estimations ayant conduit, le cas échéant, à la comptabilisation de dépréciations.

#### TESTS DE DÉPRÉCIATION DES ÉCARTS D'ACQUISITION

Votre Groupe a procédé à des tests de dépréciation de valeur des écarts d'acquisition et des portefeuilles de contrats (notes 1.6. « Evaluation des écarts d'acquisition », 3.11. « Immobilisations incorporelles » et 3.12. « Ecarts d'acquisition » de l'annexe). Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests ainsi que la documentation disponible, notamment les rapports d'expertise externe.

---

## PROVISIONS POUR RISQUES

Comme indiqué dans les notes 2 «Méthodes comptables, d'évaluation et notes explicatives» et 3.17. « Provisions » de l'annexe, votre Groupe constitue des provisions destinées à couvrir les risques inhérents à ses activités.

Nous avons examiné le dispositif de contrôle et d'appréciation des provisions à comptabiliser ainsi que les risques relatifs aux expositions, telles que décrites en note 3.17. de l'annexe.

## ENGAGEMENTS DE RETRAITES ET SOCIAUX ET PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Votre Groupe constitue des provisions pour couvrir les engagements de retraites et sociaux et les paiements fondés sur des actions (notes 2 «Méthodes comptables, d'évaluation et notes explicatives : Engagements sociaux », 3.17. « Provisions », 5 « Note sur engagements » et 6 « Engagements sociaux et paiements fondés sur des actions » de l'annexe).

Nous avons examiné la méthodologie d'évaluation de ces engagements, les hypothèses et paramètres utilisés ainsi que la documentation disponible, notamment les rapports d'expertise externe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III - VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 22 avril 2015

Les Commissaires aux Comptes

**PricewaterhouseCoopers**  
**Audit**  
**Jacques Lévi**  
**Associé**

**Cabinet Didier Kling**  
**& Associés**  
**Didier Kling**  
**Associé**

---

---

## RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

---

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de Edmond de Rothschild (France), tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### II - JUSTIFICATION DE NOS APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Dans le cadre de son activité, votre société détient des positions sur titres et sur instruments financiers. Les paragraphes «portefeuille titres», «évaluation du portefeuille titres» et «résultats sur instruments financiers à terme» de la note 1.2. de l'annexe exposent les principes et méthodes d'évaluation relatifs à ces positions. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné leur caractère approprié, leur application et la pertinence des informations données en annexe.

- La note 1.2. de l'annexe indique que les titres de participation sont évalués par référence à leur valeur d'usage. Dans le cadre de notre appréciation de ces estimations, nous avons examiné les éléments ayant conduit à la détermination de la valeur d'usage des principales lignes du portefeuille de titres de participation.
- Votre société constitue des provisions pour faire face à des litiges et pour couvrir les plans d'actions gratuites (note 2.17. de l'annexe). Dans le cadre de notre appréciation de ces estimations, nous avons examiné les éléments d'information disponibles sur la base desquels ces estimations se sont fondées, la méthodologie d'évaluation des engagements au titre des plans d'actions ainsi que les hypothèses et paramètres utilisés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### III - VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion du Directoire.

Nous vous signalons que le rapport de gestion ne mentionne pas les informations relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 22 avril 2015

Les Commissaires aux Comptes

**PricewaterhouseCoopers**  
**Audit**  
**Jacques Lévi**  
**Associé**

**Cabinet Didier Kling**  
**& Associés**  
**Didier Kling**  
**Associé**

## RAPPORT SPÉCIAL SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÈGLEMENTÉS

Mesdames, Messieurs, les actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-58 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-58 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée Générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

### CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

#### Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.225-86 du code de commerce.

### CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DÉJÀ SOUMIS À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

#### Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R.225-57 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'Assemblée Générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

*1. Conventions d'intégration fiscale avec Financière Boréale, Edmond de Rothschild Asset Management (France), Edmond de Rothschild Corporate Finance, Edmond de Rothschild Private Equity (France) et EDREP Transactions.*

#### **Nature et objet**

À la suite des autorisations données par votre Conseil de Surveillance en date du 25 mars 2003, du 10 novembre 2009 et du 8 décembre 2011, Edmond de Rothschild (France) a conclu des conventions d'intégration fiscale avec ses filiales Financière Boréale, Edmond de Rothschild Asset Management (France), Edmond de Rothschild Corporate Finance, Edmond de Rothschild Private Equity (France) et EDREP Transactions.

Dans ces conventions, Edmond de Rothschild (France) et ses filiales précitées ont formalisé la manière dont la charge d'impôt et les économies résultant du régime de l'intégration fiscale seront réparties entre elles.

Lors de sa séance du 17 mars 2015, votre Conseil de Surveillance en application de l'Ordonnance n°2014-863 du 31 juillet 2014 a décidé d'exclure du champ des conventions réglementées les conventions d'intégration fiscale avec les sociétés Edmond de Rothschild Corporate Finance, EDREP Transactions, Edmond de Rothschild Private Equity (France) et Financière Boréale, filiales détenues à 100%.

#### **Modalités**

Au cours de l'exercice 2014, le montant de l'impôt pour chacune des filiales est présenté dans le tableau ci-dessous :

En euros	Date du Conseil de surveillance	Date de la convention	Montant concerné en 2014
Financière Boréale	25-mars-03	15-sept.-03	-
Edmond de Rothschild Asset Management (France)	25-mars-03	23-juin-03	14.949.278
Edmond de Rothschild Corporate Finance	08-déc.-11	12-déc.-11	-
Edmond de Rothschild Private Equity (France)	10-nov.-09	26-nov.-09	-
EDREP Transactions	8-déc.-11	12-déc.-11	-

## **2. Convention de commissionnaire avec Edmond de Rothschild Asset Management (France)**

### **Nature et objet**

À la suite de l'autorisation du Conseil de Surveillance du 12 décembre 2002, Edmond de Rothschild (France) a conclu le 16 décembre 2002 une convention de commissionnaire avec la société Edmond de Rothschild Asset Management (France). Un avenant n°1 a été signé en date du 30 juillet 2007.

### **Modalités**

Dans le cadre des relations avec les partenaires extérieurs promouvant la gamme d'OPCVM gérés par Edmond de Rothschild Asset Management (France) et par les autres sociétés liées, Edmond de Rothschild (France) mandate Edmond de Rothschild Asset Management (France) pour effectuer le paiement aux partenaires de la contribution d'Edmond de Rothschild (France) au titre des conventions passées avec lesdits partenaires. Edmond de Rothschild (France) règle quant à elle sa contribution à Edmond de Rothschild Asset Management (France) sur facture récapitulative à terme échu à la fin de chaque trimestre ou de chaque année. En 2014, Edmond de Rothschild (France) a reversé à Edmond de Rothschild Asset Management (France) 570 303 euros hors taxes.

## **3. Protocole commercial avec Edmond de Rothschild Assurances et Conseils (France)**

### **Nature et objet**

À la suite de l'autorisation du Conseil de Surveillance du 14 décembre 1999, Edmond de Rothschild (France) a conclu le 11 janvier 2000 un protocole commercial avec Edmond de Rothschild Assurances et Conseils (France) avec effet rétroactif au 31 décembre 1999. En 2005, Assurances Saint Honoré a réalisé un apport partiel d'actif d'une branche de son activité à la société Edmond de Rothschild Assurances et Conseils (France). Cette dernière est venue aux droits et obligations d'Assurances Saint-Honoré dans le cadre du protocole commercial.

### **Modalités**

La société Edmond de Rothschild Assurances et Conseils (France) rétrocède à Edmond de Rothschild (France) des commissions en rémunération de son apport d'affaires. Les commissions ainsi rétrocédées au titre de 2014 à Edmond de Rothschild (France) par la société Edmond de Rothschild Assurances et Conseils (France) se sont élevées à 763 406 euros hors taxes.

## **4. Assistance et gestion de Edmond de Rothschild SA**

### **Nature et objet**

À la suite de l'autorisation des Conseils de Surveillance en date du 7 octobre 1997 et 23 septembre 1999, Edmond de Rothschild (France) a conclu avec Edmond de Rothschild SA une convention pour la gestion administrative et financière de cette dernière société.

### **Modalités**

Edmond de Rothschild (France) facture ses prestations à Edmond de Rothschild SA conformément à un mémoire des dépenses engagées pendant l'exercice écoulé, au titre de la gestion de cette dernière. Le produit enregistré à ce titre dans les comptes d'Edmond de Rothschild (France) en 2014 s'élève à 348 500 euros hors taxes.

## **5. Convention de prêt en compte courant d'associé avec Financière Boréale**

### **Nature et objet**

À la suite de l'autorisation du Conseil de Surveillance du 27 septembre 2011, Edmond de Rothschild (France) a accordé un prêt en compte courant d'associé en faveur de Financière Boréale, suivi d'un abandon de créance, pour la totalité du montant, avec clause de retour à meilleure fortune.

Lors de sa séance du 17 mars 2015, votre Conseil de Surveillance en application de l'Ordonnance n°2014-863 du 31 juillet 2014 a décidé d'exclure du champ des conventions réglementées la convention de prêt en compte courant d'associé avec Financière Boréale, filiale détenue à 100%.

### **Modalités**

Le retour à meilleur fortune sera examiné à l'expiration d'un délai de cinq ans suivant la clôture de l'exercice 2011, soit au 31 décembre 2016, et n'a ainsi pas eu d'effet en 2014.

## **6. Convention de cessions d'instruments financiers avec Financière Boréale**

### **Nature et objet**

A la suite de l'autorisation donnée par votre Conseil de Surveillance en date du 19 mars 2013, Edmond de Rothschild (France) a conclu une Convention de cessions d'instruments financiers avec Financière Boréale. Cette convention est entrée en application le 1er janvier 2013.

Cette convention a pour objet d'assurer l'animation du marché secondaire résiduel des produits structurés émis ou commercialisés par la banque ou ses filiales.

Dans le cadre de cette convention, Financière Boréale s'engage :

- à acheter les instruments financiers convenus (obligations, TCN, EMTN, BMTN, créances négociables, parts ou actions d'OPCVM gérés par une société du Groupe) sous réserve que certaines conditions soient réunies ;
- à vendre, dans le cadre d'une promesse unilatérale de vente, à Edmond de Rothschild (France), ou à toute personne qu'elle se substituerait, les instruments financiers achetés, Financière Boréale n'ayant pas vocation à les conserver au-delà de 10 ans.

Lors de la cession des titres, Financière Boréale percevra sa rémunération par l'application au prix d'acquisition du taux au jour le jour dans la devise dans laquelle le nominal des titres est exprimé.



---

Lors de sa séance du 17 mars 2015, votre Conseil de Surveillance en application de l'Ordonnance n°2014-863 du 31 juillet 2014 a décidé d'exclure du champ des conventions réglementées la convention de cessions d'instruments avec Financière Boréale, filiale détenue à 100%.

**Modalités**

Au cours de l'exercice 2014, le flux d'achat est de 3 796 057 € et les charges nettes en résultat sont de 8 142 €.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 22 avril 2015

Les Commissaires aux Comptes

**PricewaterhouseCoopers**  
**Audit**  
**Jacques Lévi**  
**Associé**

**Cabinet Didier Kling**  
**& Associés**  
**Didier Kling**  
**Associé**

---

## RAPPORT SPÉCIAL SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

---

Mesdames, Messieurs, les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'Assemblée Générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

### CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

En application de l'article L.225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements suivants qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'administration.

#### Convention de compte courant d'associé avec milestone

##### **Nature et objet**

À la suite de l'autorisation donnée par votre Conseil d'administration en date du 20 octobre 2014, Edmond de Rothschild S.A a consenti une avance en compte courant d'un montant de 54 764 296 € à la société MILESTONE pour permettre à celle-ci de rembourser par anticipation la Dette d'Acquisition, à l'exclusion de toute autre destination.

Conformément aux termes de la convention, l'avance devra être remboursée dans les 10 jours ouvrables suivants la réalisation d'un des événements suivants :

- Transfert par chaque associé de la société MILESTONE de la totalité de ses titres dans le cadre des articles 5.3 (a) et (c) du pacte d'associés,
- Toute cession d'actions MILESTONE portant sur plus de 50.1% du capital social,
- Admission aux négociations des titres MILESTONE sur un marché réglementé,
- Défaut de versement d'une avance en compte-courant concomitante de la part d'un autre associé de MILESTONE avant la date du 29 octobre 2014,
- Absence de remboursement à la date du 30 novembre 2014 de l'intégralité de la dette bancaire.

##### **Motivation de l'autorisation**

Pérenniser et optimiser sur le long terme la valeur de sa participation dans la société MILESTONE, qui revêt un caractère stratégique pour EDR S.A et ses actionnaires, en permettant à cette société de rembourser sa dette bancaire en préalable à l'organisation de la recomposition de son capital qui est devenue une nécessité.

##### **Modalités**

Cette convention est entrée en application le 21 octobre 2014. L'avance versée s'élève à 54 764 296 €, diminuée d'un remboursement partiel de 30 000 000 € intervenu le 2 décembre 2014. Au 31 décembre 2014, le montant de l'avance s'élève donc à 24 764 296 €.

##### **Personnes concernées**

Les membres du Conseil d'administration concernés sont Madame Ariane de Rothschild, Monsieur Christophe De Backer, Monsieur Jean Laurent-Bellue et Monsieur Pierre Donnersberg.

Edmond de Rothschild S.A détient plus de 10% du capital de la société MILESTONE.

### CONVENTIONS DÉJÀ APPROUVÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

#### Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

##### *Convention de gestion avec Edmond de Rothschild (France)*

##### **Nature et objet**

EDR S.A a conclu une convention d'assistance avec Edmond de Rothschild (France) le 7 octobre 1997, modifiée par un avenant du 31 décembre 1999. Cette convention prévoit qu'Edmond de Rothschild (France) assure la gestion d'EDR S.A, notamment la

---

---

gestion de son portefeuille de valeurs mobilières, les études et analyses en vue de propositions d'investissements et la gestion administrative et juridique. En rémunération de ces services, Edmond de Rothschild (France) perçoit des honoraires de gestion conformément à un mémoire, établi à chaque clôture d'exercice, des dépenses engagées pendant l'exercice écoulé.

**Modalités**

Ces honoraires de gestion se sont élevés à 348 500 euros hors taxe au titre de l'exercice 2014.

*Accord de liquidité avec l'EURL Faloma*

**Date de la convention :**

2 mai 2010

**Nature et objet :**

Un accord de liquidité, portant sur 10% du capital de la société Edmond de Rothschild Assurances et Conseils (France), a été conclu entre Edmond de Rothschild (France) et l'EURL Faloma le 2 mai 2010. Edmond de Rothschild S.A. pourrait être amenée à se substituer à Edmond de Rothschild (France) dans le cadre de la convention du 23 décembre 2005.

**Modalités :**

La convention n'a pas été appliquée au cours de l'exercice 2014.

*Convention d'intégration fiscale avec Financière Eurafrique*

**Date de la convention :**

4 mai 2012

**Nature et objet**

À la suite de l'autorisation donnée par votre Conseil de Surveillance en date du 21 mars 2012, Edmond de Rothschild SA (EDR SA) a conclu une convention d'intégration fiscale avec Financière Eurafrique le 4 mai 2012.

Dans cette convention, EDR SA et sa filiale Financière Eurafrique ont formalisé la manière dont la charge d'impôt et les économies résultant du régime de l'intégration fiscale seront réparties entre elles.

Lors de sa séance du 17 mars 2015, votre Conseil d'Administration en application de l'Ordonnance n°2014-863 du 31 juillet 2014 a décidé d'exclure du champ des conventions réglementées la convention d'intégration fiscale avec la société Financière Eurafrique, filiale détenue à 100%.

**Modalités**

Selon cette convention EDR SA supporte personnellement et définitivement l'impôt sur les sociétés afférent aux bénéficiaires et plus-values réalisées par la filiale, de même que les contributions additionnelles de l'impôt sur les sociétés. Au cours de l'exercice 2014, aucun impact n'a été constaté dans ses comptes par EDR SA au titre de cette convention.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 22 avril 2015

Les Commissaires aux Comptes

**PricewaterhouseCoopers**  
**Audit**  
**Jacques Lévi**  
**Associé**

**Cabinet Didier Kling**  
**& Associés**  
**Didier Kling**  
**Associé**

---

---

# Résolutions

## PREMIÈRE RÉOLUTION

---

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Directoire, des observations du Conseil de surveillance et du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels, approuve le bilan et le compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2014, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

## DEUXIÈME RÉOLUTION

---

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Directoire, des observations du Conseil de surveillance et du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés, approuve le bilan consolidé et le compte de résultat consolidé de l'exercice clos le 31 décembre 2014, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

## TROISIÈME RÉOLUTION

---

L'Assemblée Générale, après lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, approuve les conventions visées au-dit rapport.

## QUATRIÈME RÉOLUTION

---

L'Assemblée Générale constate que le bénéfice distribuable, en euros, s'établit comme suit :

Bénéfice de l'exercice 2014	11.118.407,98
Report à nouveau précédent	40.607.724,53
Affectation à la réserve légale	-
Bénéfice distribuable	51.726.132,51

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice distribuable de la façon suivante :

Distribution d'un dividende de 3,16 euros par action,

Soit	17.501.306,08
Report à nouveau	34.224.826,43

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que le dividende est éligible à l'abattement de 40 % bénéficiant aux personnes physiques, fiscalement domiciliées en France, prévu à l'article 158-3 du Code général des impôts.

Il est rappelé que le dividende par action distribué au titre des trois derniers exercices était :

	2013	2012	2011
Dividende par action	2,91	-	7,67
Montant éligible à l'abattement prévu par l'article 158-3-2e du CGI	40%	-	40%

Le dividende 2014 sera mis en paiement à compter du 2 juin 2015.

## CINQUIÈME RÉOLUTION

---

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de membre du Conseil de surveillance de Madame Véronique Morali pour une durée de trois années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2017.

## SIXIÈME RÉOLUTION

---

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de membre du Conseil de surveillance de Monsieur Daniel Trèves pour une durée de trois années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2017.

## SEPTIÈME RÉOLUTION

---

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de membre du Conseil de surveillance de Monsieur Jean Laurent-Bellue pour une durée de trois années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2017.

## HUITIÈME RÉOLUTION

---

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport du Directoire, consultée en application de l'article L. 511-73 du Code Monétaire et Financier, émet un avis favorable sur l'enveloppe globale des rémunérations de toutes natures de 7.736.571 € versées durant l'exercice 2014 aux personnes mentionnées à l'article L. 511-71 du Code Monétaire et Financier.

---

## NEUVIÈME RESOLUTION

---

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport du Directoire, et afin de maintenir la compétitivité du Groupe en matière de rémunération, décide que la part variable de la rémunération totale des personnes mentionnées à l'article L. 511-71 du Code Monétaire et Financier peut être portée au maximum au double du montant de la rémunération fixe. Cette décision s'appliquera pour les collaborateurs ayant les fonctions suivantes ou répondant aux critères ci-dessous :

Fonctions :

- Membres du Comité Exécutif, du Directoire (ou du Conseil d'Administration le cas échéant), du Senior Management
- Responsables des Fonctions de Contrôle (Audit, Risques, Conformité) et leurs N-1 ayant des responsabilités managériales
- Responsables de Business Unit et leurs N-1 ayant des responsabilités managériales
- Responsables de certaines Fonctions Support (dont Finance, RH, Informatique, Juridique, etc.)
- Responsables et Membres de Comités de gestion du Risque
- Responsables et Membres de Comités Nouveaux Produits

Autres critères :

- Managers de Preneurs de Risque
- Rémunération totale de 500.000 Euros ou davantage, et/ou collaborateurs appartenant aux 0,3% de rémunérations les plus élevées
- Rémunération totale au moins égale à celle du membre du Senior Management ayant la rémunération la moins élevée